



2019

**RAPPORT
ANNUEL
INTEGRE**

PRÉSENTATION DU GROUPE 8

BANK OF AFRICA, plus de 60 ans d'histoire	9
BANK OF AFRICA aujourd'hui	11
Actionnariat	13
Les métiers de BANK OF AFRICA	16
Présence géographique	17
Une vocation panafricaine	18
Des Synergies intra-Groupe au service de l'Afrique	19
Fondation BMCE Bank	21

LE GROUPE DANS SON ÉCOSYSTÈME 26

S'adapter aux évolutions nationales, continentales et internationales	27
---	----

GOVERNANCE 28

Conseil d'Administration	30
Gouvernement d'Entreprise	33
<i>Compliance</i>	34
Gouvernance Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale	35
Risques et opportunités	37

STRATÉGIE ET ALLOCATION DES RESSOURCES 38

Le Plan Stratégique de Développement 2019-2021 : Un accélérateur de croissance	39
Les leviers de création de valeur	44

PERFORMANCE 48

Performance économique	49
Performance Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale reconnue	54

RAPPORT DE GOUVERNANCE 66**DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES 96****RAPPORT FINANCIER 114**

L'année 2019 coïncide avec le 60^{ème} anniversaire de la création de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur par Décret Royal en 1959.

Cet anniversaire est l'occasion de jeter les fondations « d'une renaissance », en baptisant notre Groupe « BANK OF AFRICA ».

On souligne ainsi, tout en faisant mention de son appartenance à « BMCE Group », l'engagement et l'ancrage panafricain du Groupe grâce à l'incomparable puissance de la marque « BANK OF AFRICA » dans laquelle peut se retrouver tout Africain quelle que soit sa nationalité ou sa domiciliation géographique.

Othman BENJELLOUN



BMCE BANK OF AFRICA
devient

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP



« Créée par Dahir Royal en 1959 sous le nom de Banque Marocaine du Commerce Extérieur, avant de devenir en 2015 BMCE Bank of Africa, la Banque a patiemment bâti, depuis 60 ans, un Groupe bancaire multinational, multi-métiers, se transformant ainsi d'un établissement spécialisé dans le commerce extérieur en une banque universelle, puis en un Groupe continental, mettant son savoir-faire au service de l'innovation, du progrès et de l'excellence.

Forte d'une vision internationale et comptant parmi les premiers réseaux bancaires du continent, la Banque ambitionne depuis toujours de contribuer à faire de l'Afrique le continent du 21^{ème} siècle.

Depuis 2020, la Banque a marqué un nouveau jalon dans son histoire.

Dans la continuité naturelle de son évolution, BMCE Bank of Africa est devenue Bank of Africa : une banque dont le nom traduit une banque au service de l'Afrique et de son rayonnement à travers le monde.

La nouvelle identité visuelle se présente sous forme d'un diamant taillé pour faire référence au continent africain, accolé au nom, mis en exergue, de « BANK OF AFRICA » et faisant mention de son appartenance à BMCE Group.

Extrait du document de présentation à l'actionnaire lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 2020 ayant procédé à l'amendement des Statuts.



BANK OF AFRICA - BMCE Group publie son premier Rapport Intégré portant sur l'exercice 2019, selon le référentiel international d'information intégrée de l'IIRC - *International Integrated Reporting Council* -. Comme son nom l'indique, ce format de rapport donne une vision intégrée des performances de notre Groupe tant financières qu'extra-financières prenant en compte, avec un plus haut degré de maturité les enjeux ESG - *Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance* - conformément à notre démarche de responsabilité sociétale et environnementale.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général

En termes de performances, l'exercice 2019 a été marqué par :

- Le renforcement significatif de l'assise financière du Groupe avec une progression de 22% des capitaux propres part du Groupe. En effet, l'année 2019 a été marquée par une opération d'envergure portant sur une importante augmentation de capital et l'entrée du nouvel actionnaire britannique CDC Group Plc,
- Une évolution favorable des indicateurs de résultats : le *Produit Net Bancaire* consolidé a atteint 13,9 milliards de dirhams, en hausse de 5% par rapport à 2018. Le *Résultat Net Part du Groupe* a également augmenté de 5% à 1,9 milliard de dirhams,
- Une expansion géographique qui s'est matérialisée par (i) une contribution croissante de l'Afrique à la performance opérationnelle et financière du Groupe, (ii) par une implantation renforcée en Europe ainsi que par (iii) l'ouverture de la première succursale d'une Banque africaine à Shanghai,

- Enfin, notre Groupe a poursuivi son processus de transformation digitale afin d'offrir à nos clients *Particuliers et Entreprises* une expérience simplifiée à travers des plateformes de Banque à distance.

Ce rapport annuel 2019 voit le jour dans des circonstances inédites de par le monde en cette année 2020, du fait de la crise sanitaire liée au Covid 19. Si elle s'est traduite en une crise économique et sociale de grande ampleur, cette crise porte également les germes d'un monde nouveau.

Aussi, nous engageons-nous à faire de ce contexte exceptionnel que le monde traverse, un accélérateur de changement au sein des différentes composantes de notre Groupe, afin de créer davantage de valeur à court et à long termes, dans l'intérêt ultime de nos actionnaires, de nos clientèles et de nos autres parties prenantes tant au Maroc que dans nos diverses géographies d'implantations.



PRÉSENTATION DU GROUPE

BANK OF AFRICA, plus de 60 ans d'histoire
BANK OF AFRICA aujourd'hui
Actionnariat
Les métiers de BANK OF AFRICA
Présence géographique
Une vocation panafricaine
Des Synergies intra-Groupe au service de l'Afrique
Fondation BMCE Bank

BANK OF AFRICA-BMCE GROUP PLUS DE 60 ANS DE DÉVELOPPEMENT CONTINU

1959-1994 D'UNE BANQUE PUBLIQUE...

- 1959 : Création de la Banque
- 1972 : 1^{ère} implantation à l'étranger-Succursale de Paris
- 1975 : Introduction en Bourse

1995-2006 ...À UNE BANQUE UNIVERSELLE...

- 1995 : Privatisation de la Banque
- 2000 : Ouverture des Bureaux de Représentation à Londres et à Pékin
- 2004 : 1^{ère} Banque non européenne à recevoir un rating social au Maroc

2007-2020 ...VERS UN GROUPE MULTINATIONAL

- 2007 : Démarrage des activités de BBI Londres
- 2008 : Acquisition de 35% de *BOA Group*
- 2013 : Emission d'un *Eurobond* de 300 m\$ à l'international
- 2015 : - Nouvelle dénomination « BMCE BANK OF AFRICA » renforçant la dimension africaine du Groupe
 - Montée dans le capital de *BOA Group* à 75%, de la Banque de Développement du Mali à 32,4% et de LCB Bank à 37%
 - Lancement du programme *African Entrepreneurship Award*
- 2016 : 1^{ère} banque à émettre un emprunt obligataire « *Green Bonds* » lors de la *Cop 22*
- 2019 : Lancement de la Succursale *BMCE Shanghai Branch*
- 2020 : BMCE Bank of Africa devient BANK OF AFRICA-BMCE GROUP



BANK OF AFRICA-BMCE GROUP PLUS DE 60 ANS DE DÉVELOPPEMENT CONTINU

► 1959-1994

NAISSANCE D'UNE BANQUE OUVERTE SUR LE MONDE

Sous l'impulsion de Feu Sa Majesté le Roi Mohammed V, la Banque Marocaine du Commerce Extérieur a été fondée en 1959 pour stimuler le commerce extérieur du Maroc.

► 1995-2006

BANQUE UNIVERSELLE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DU MAROC

Privatisée en 1995, elle devient filiale du Groupe FinanceCom. Cette étape marque un tournant dans l'histoire de la Banque et lui permet d'élargir son portefeuille d'activités.

En s'appuyant sur son expertise de départ de banque de commerce extérieur, BANK OF AFRICA-BMCE Group développe une banque universelle, s'impose comme une référence dans le secteur bancaire national et devient un acteur de premier plan dans le développement économique du Royaume.

BANK OF AFRICA-BMCE Group accélère son développement à l'international.

► 2007-2020

NOUVEL ELAN, AMBITIONS PANAFRICAINES ET INTERNATIONALES

Compte tenu des fortes potentialités du développement permanent du Continent Africain, BANK OF AFRICA-BMCE Group concrétise ses ambitions de devenir une Banque Panafricaine à caractère international. D'autres acquisitions s'ensuivent et viennent confirmer l'engagement durable dans lequel s'inscrit le Groupe sur le Continent.

Confortée par ses réussites à l'international, BANK OF AFRICA-BMCE Group poursuit son expansion en implantant ses activités en Chine et au service de l'Afrique. La Banque change de dénomination pour devenir naturellement "BANK OF AFRICA-BMCE Group". Le Groupe s'impose alors comme un acteur économique et financier incontournable en Afrique, s'appuyant sur un puissant réseau et une présence dans une vingtaine de pays.

BANK OF AFRICA AUJOURD'HUI

UN GROUPE BANCAIRE MULTI-MÉTIERS ET MULTI-ENSEIGNES

BANK OF AFRICA compte parmi les principaux Groupes financiers panafricains. À travers ses différentes enseignes et filiales, BANK OF AFRICA se présente comme un Groupe bancaire universel multi-métiers aux domaines diversifiés : la banque commerciale, la banque d'affaires, les services financiers spécialisés tels que le leasing, le factoring et le crédit à la consommation, outre la banque participative.

UNE BANQUE INTERNATIONALE AVEC UN FOCUS AFRICAÏN

BANK OF AFRICA est aujourd'hui le Groupe Bancaire marocain affichant la plus importante présence à l'international avec une couverture dans 31 pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique du Nord.

Le Groupe emploie plus de 15 200 employés à travers le monde, avec plus de 1 800 points de ventes au service de près de 6,6 millions de clients.

ADOSSEMENT À UN GROUPE PUISSANT

BANK OF AFRICA est une filiale du Groupe marocain privé FinanceCom, détenant un portefeuille d'activités dans des domaines porteurs et diversifiés. Ses ambitions régionales et internationales s'articulent principalement autour de 5 pôles : Finance, Assurance, Immobilier, Télécommunication et Tourisme.



FINANCE COM

APPARTENANCE AU GROUPE FINANCECOM

CORE BUSINESS

- BANK OF AFRICA

Banque universelle et troisième Groupe bancaire privé du Maroc avec des parts de marché de crédits et dépôts de 12,4% et 13,5% respectivement.

- RMA

Parmi les leaders du marché de l'assurance au Maroc, avec 15% de parts de marché.

RELAIS DE CROISSANCE

- MEDI TELECOM / ORANGE

Deuxième opérateur de téléphonie au Maroc, offrant des services d'Internet mobile, de téléphonie fixe et de mobile comptant 15,9 millions de clients à fin décembre 2019.

- GREEN OF AFRICA

Société dédiée à l'investissement dans les énergies renouvelables.

- CTM

Société leader des secteurs Transport de voyageurs et Messagerie au Maroc.

- RANCH ADAROUCHE

Plus grand élevage de bovins en Afrique.

- BIO BEEF

1^{ère} unité privée d'abattage industriel, de découpe et de transformation de viande rouge au Maroc aux normes sanitaires de l'ONSSA.

PRIVATE EQUITY

- FINATECH

Holding spécialisée dans les nouvelles technologies de l'information à travers quatre pôles d'activités : Énergie & Infrastructures, Systèmes & Technologies.

- AIR ARABIA MAROC

Première compagnie aérienne *low cost* marocaine.

- BRICO INVEST

Chaîne de magasins spécialisés dans la distribution de matériel de bricolage et le conseil pour l'aménagement.

PATRIMOINE

- ARGAN INVEST

Pôle de gestion des fonds d'investissements du Groupe FinanceCom.

- CAP ESTATE

Filiale immobilière du Groupe au capital de 225 Millions de dirhams.

- REVLY'S

Société de financement touristique détenue à part égale entre le Groupe FinanceCom et Aman Resort.

- VILLAJENA

Société dotée d'une réserve foncière d'une dizaine d'hectares à Marrakech en vue d'y développer des villas sous gestion sous le *brand Aman*.

- RISMA

Gestionnaire des hôtels de la chaîne Accor au Maroc.

- O TOWER

Entité détenue conjointement par BANK OF AFRICA, RMA et FinanceCom, portant le projet de la Tour Mohammed VI.

INTERNATIONAL

- FINANCECOM INTERNATIONAL

Filiale dédiée au pilotage des Sociétés de gestion d'actifs et de Patrimoine du Groupe à l'échelle mondiale.



PRÉSENTATION DU GROUPE

UN GROUPE BANCAIRE RESPONSABLE ET ENGAGÉ

BANK OF AFRICA se distingue par un fort engagement dans les domaines de l'environnement et de la responsabilité sociale et sociétale. Le Groupe a d'abord développé son action il y a plus de 25 ans à travers sa Fondation BMCE Bank qui continue à innover et augmenter le nombre de ses programmes en faveur de l'éducation et de l'environnement et le soutien aux start-ups africaines. Par ailleurs, les actions de la Fondation BOA - filiales présentes dans sept pays visent à la fois l'amélioration de l'accès aux soins dans toutes les régions d'un pays et l'amélioration de la qualité des soins prodigués.

Aussi, fort des engagements et acquis de ses Fondations, leur approche et démarche intégrant les principes de durabilité, BANK OF AFRICA a mis en place une équipe de professionnels du développement durable et RSE qui lui a permis d'intégrer dans ses processus de décision des critères environnementaux et sociaux, d'être actif dans les grandes initiatives internationales dans ce domaine. En 2019, dans la continuité du développement de la RSE, la création du Comité ESS et l'adoption de la Charte RSE marquent une étape décisive de l'évolution du positionnement de l'ESS en fixant des objectifs généraux tant aux entités fonctionnelles qu'opérationnelles. Le Comité ESS au niveau Groupe sera l'inspirateur de la fixation d'objectifs précis et du contrôle de leur réalisation. Du fait de l'application des meilleurs standards internationaux en la matière, BANK OF AFRICA est reconnue pour son leadership et ses performances ESG au Maroc et dans le Monde.

BANK OF AFRICA ENGAGÉE DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE & LA RSE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX



BANK OF AFRICA premier signataire africain, en 2000, de la déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable du PNUE.



Mise en place d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale des risques en partenariat avec IFC en 2008.



Adoption volontaire de BANK OF AFRICA des Principes de l'Equateur (EP) en mai 2010. Ensemble de normes visant à déterminer, évaluer et gérer les risques sociaux et environnementaux dans le domaine du financement de projets d'un montant supérieur à 10 millions de dollars.



BANK OF AFRICA adhère au *Global Compact* en apportant son soutien à ses dix Principes, relatifs aux respects des Droits de l'Homme, des normes de travail, de protection de l'environnement, ainsi qu'à la lutte contre la corruption. Mise en ligne, en octobre 2017 du 1^{er} rapport « *Communication On Progress* » ayant obtenu le statut « *Global Compact Active COP's* » en 2016.



BANK OF AFRICA s'engage en faveur du climat en rejoignant l'initiative " *Mainstreaming Climate Action within Financial Institutions* " – ou « l'Intégration de l'action pour le climat au sein des institutions financières » en 2016



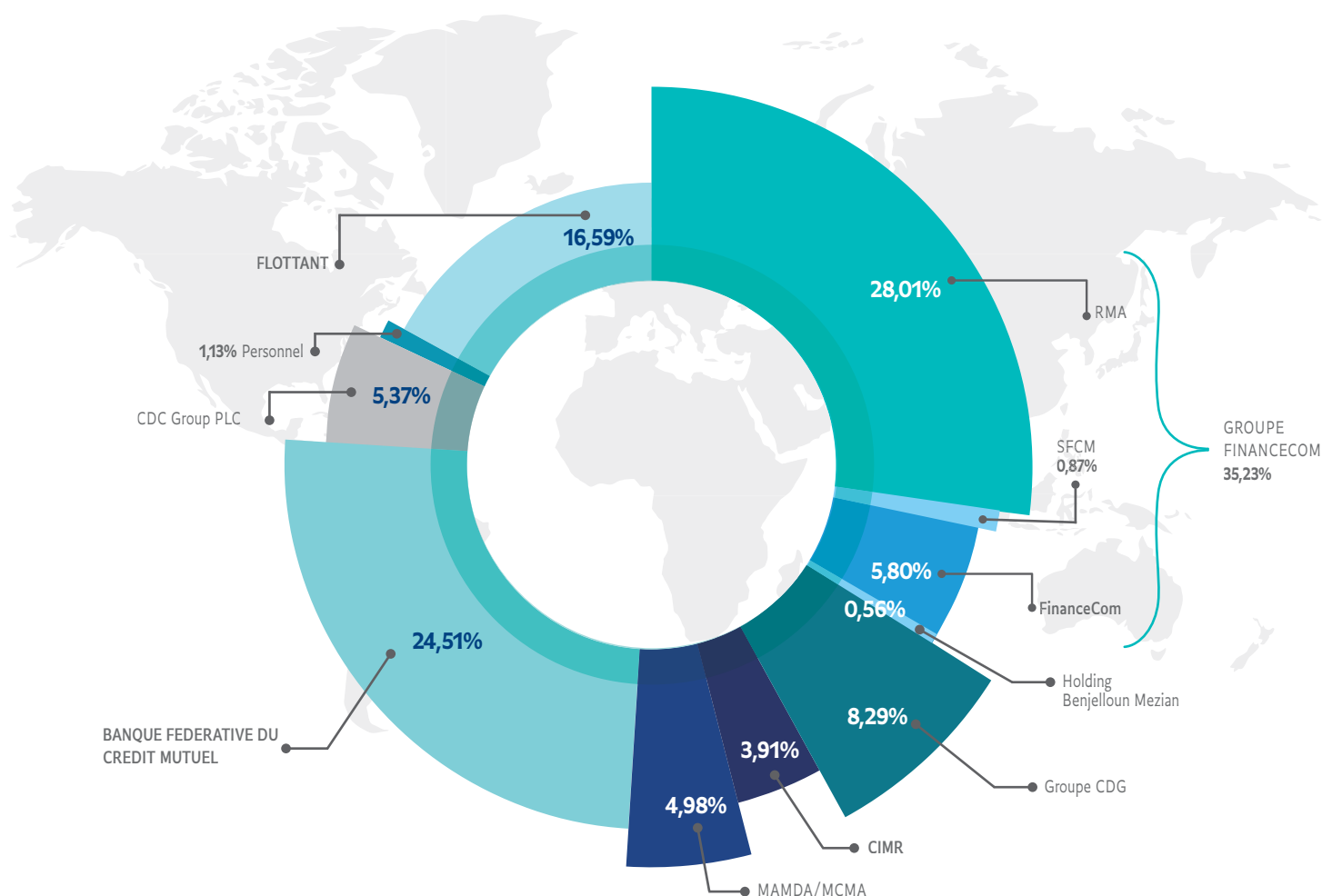
Membre fondateur des *Principles for Responsible Banking* en 2019 et des *Principles for Impact Finance* en 2017.



BANK OF AFRICA est la 1^{ère} Banque africaine à soutenir l'initiative chinoise *Green Investment Principles for the Belt & Road* (GIP).

ACTIONNARIAT

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT À FIN DÉCEMBRE 2019



PRÉSENTATION DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

RMA

Acteur solide et ambitieux, et compagnie d'assurances leader en Afrique du Nord, s'appuyant sur un réseau de proximité et une innovation permanente.

FINANCECOM

Groupe industriel et financier marocain de premier plan opérant dans différents domaines d'activités à fort potentiel de croissance.

GRUPE CDG

Institution publique marocaine qui a pour mission d'investir et de soutenir des projets d'envergure pour renforcer le développement économique et les infrastructures du Maroc.

BFCM GROUPE-CREDIT MUTUEL-ALLIANCE FEDERALE

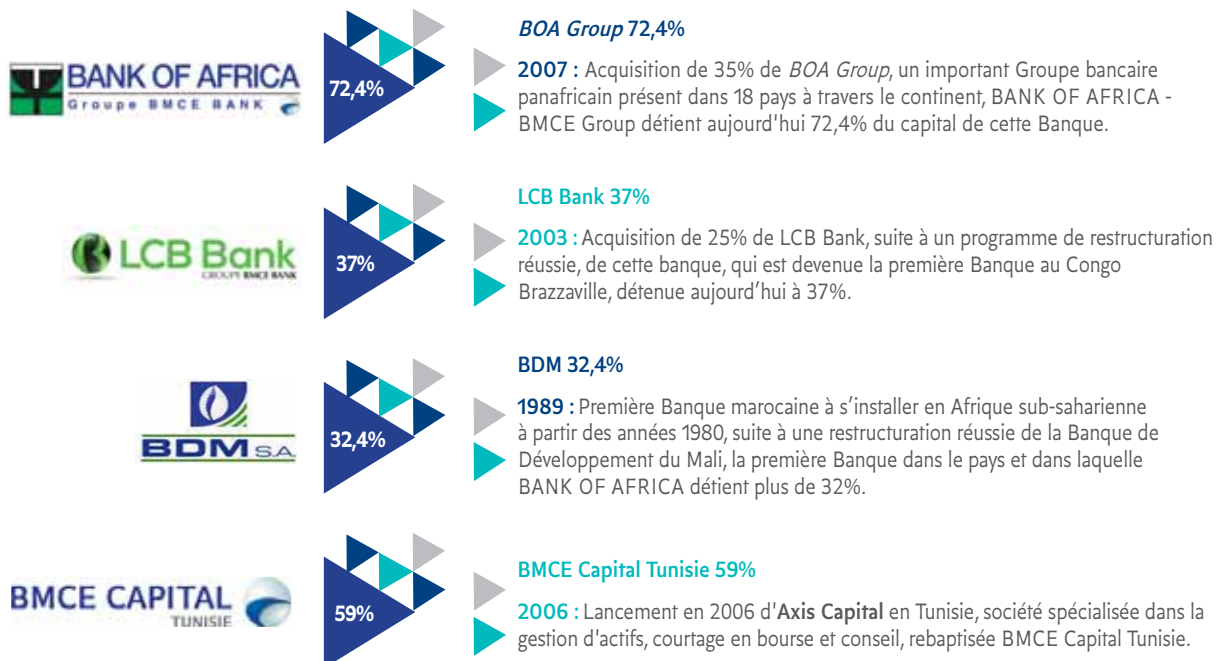
Groupe bancaire de premier plan implanté en France et à l'international, la BFCM est une holding regroupant des activités de banque de détail, de bancassurance et de monétique.

CDC GROUP PLC

Créé en 1948, CDC Group Plc est la plus grande institution financière britannique de développement dans le monde, détentrice d'un portefeuille d'investissement de plus de 6 Milliards de Dollars et qui a pour mission principale de renforcer sa présence économique en Afrique.

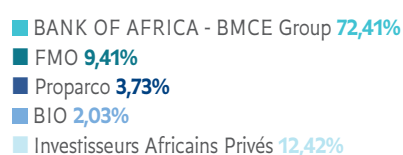
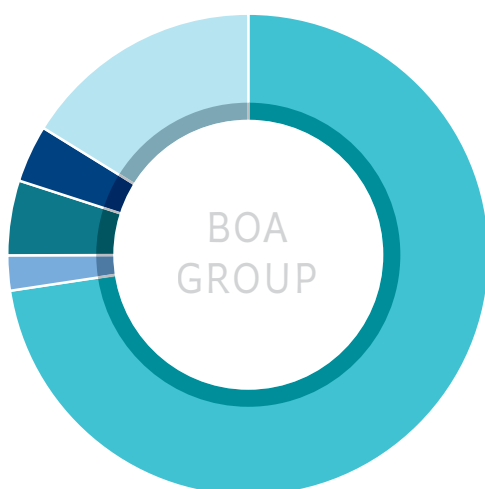
GROUPE BANK OF AFRICA EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le Groupe BANK OF AFRICA est présent en Afrique sous les enseignes ci-après :



STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE BOA GROUP

À fin décembre 2019



1^{ère} Banque Marocaine à s'installer sur le marché de l'Afrique sub-saharienne

Un réseau de près de 1 800 agences avec une présence dans une trentaine de pays à l'international dont une vingtaine en Afrique



Institution financière conjointement détenue par l'Agence Française de Développement (AFD) et par des actionnaires privés du Nord et du Sud

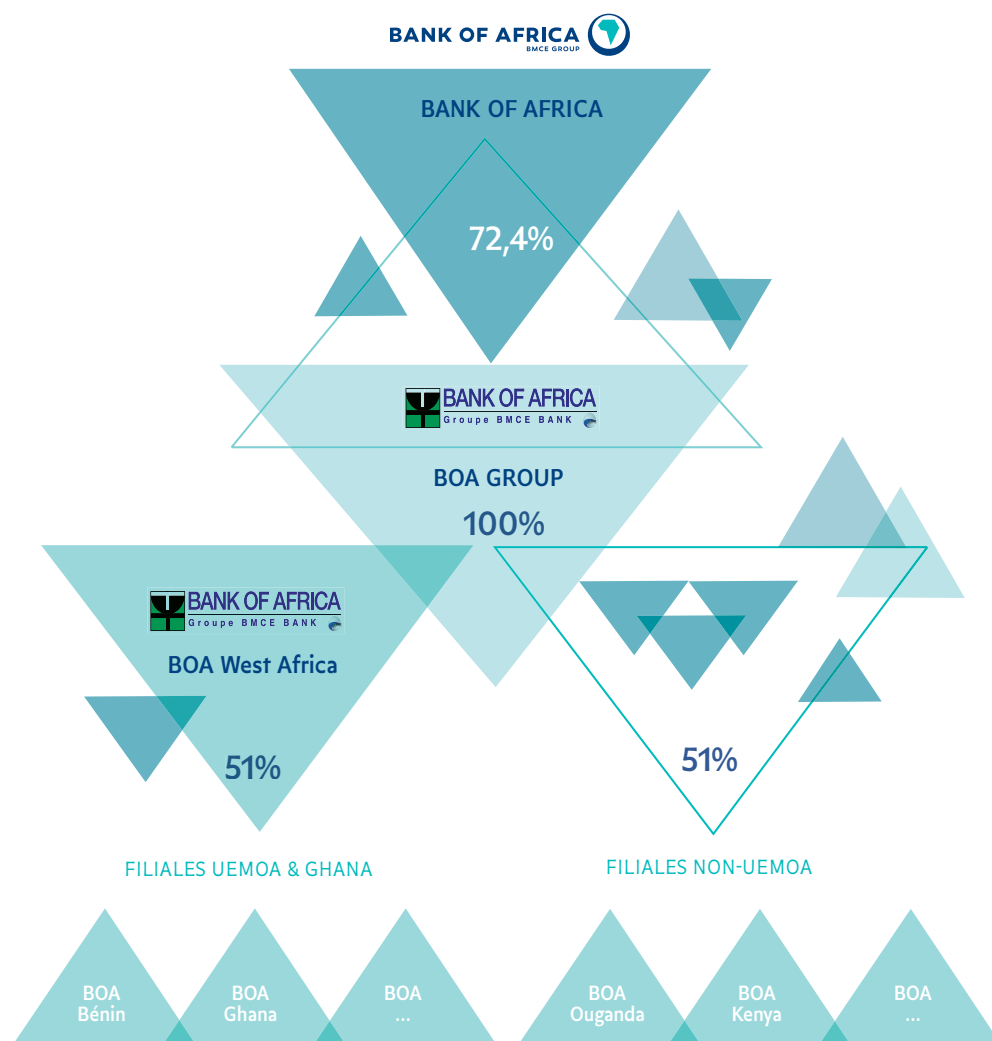


Agence Néerlandaise de développement spécialisée dans le financement du secteur privé, créée en 1970 par le gouvernement néerlandais qui détient 51% de son capital



Institution Belge de financement du développement créée en 2001 pour soutenir la croissance du secteur privé dans les pays émergents ou en voie de développement

STRUCTURE DE BOA GROUP



- *BOA Group* est une holding Financière Luxembourgeoise contrôlant 17 Banques en Afrique.
- À fin 2019, le Total Bilan s'élève à 9 Milliards EUR, 4,3 Milliards EUR représentant les crédits à la clientèle.
- Les filiales (banques) de l'UEMOA et du Ghana sont sous l'ombre de *BOA West Africa*, une entité réglementée basée en Côte d'Ivoire et détenue à 100% par *BOA Group*.
- Le Groupe est présent dans 17 pays de l'Afrique Sub-Saharienne et en France où il contrôle la majorité des participations et gère les filiales.
- Nos filiales sont implantées dans la zone UEMOA, dans la zone Est Africaine, au Ghana, en RDC, à Madagascar et à Djibouti.

LES MÉTIERS DU GROUPE BANK OF AFRICA

DES MÉTIERS COMPLÉMENTAIRES ET UNE ENVERGURE MULTINATIONALE

BANK OF AFRICA a constitué un portefeuille d'activités complémentaires autour des métiers de la finance : banque commerciale, banque d'affaires, assurance, services financiers spécialisés,...

En outre, conformément à sa vocation initiale, le Groupe a développé ses activités à l'international, en Europe d'abord, puis en Afrique et enfin en Chine. Aujourd'hui, BANK OF AFRICA est devenue un acteur bancaire de référence, grâce à un solide ancrage sur le territoire marocain et sur le reste du continent africain.

3^e

plus grande Banque
commerciale au Maroc en
termes de Total Bilan

avec 12,4% de part de marché
pour les crédits et 13,48% pour
les dépôts

Le Total Bilan de BANK OF
AFRICA à fin décembre 2019
s'établit à 29,3 Milliards EUR et
ses Capitaux Propres consolidés
s'élèvent à 2,6 Milliards EUR.

2^e

Bancassureur

avec un taux
d'équipement
de 34,53%

3^e

Gestionnaire
d'Actifs

avec 12,8% de part
de marché

MAROC

Banque commerciale

BANK OF AFRICA -
BMCE Group

Services financiers spécialisés

Maroc Factoring
100%
Maghrebail 52,5%
Salafin 60,79%
RM Experts 100%

Banque d'affaires

BMCE Capital 100%
BMCE Capital
Gestion 100%
BMCE Capital Bourse
100%

Autres activités

Locasom 97,4%
Euler Hermes Acmar
20%
Eurafric Information
41%
Conseil Ingénierie
et Développement
38,90%
Africa Morocco Link
51%

INTERNATIONAL

AFRIQUE

BOA GROUP
72,41%
LCB Bank 37%
Banque de
Développement du
Mali 32,4%

EUROPE

BMCE International
Holdings 100%
BMCE Euroservices
100%

ASIE

Succursale BMCE Shanghai Branch

PRÉSENCE GÉOGRAPHIQUE



UN PUISSANT RÉSEAU AU MAROC ET À L'INTERNATIONAL

Implantée dans 31 pays, dont 20 en Afrique, et avec une présence de plus de 1 800 points de vente, BANK OF AFRICA se présente comme un modèle marocain de développement international.

En particulier, le Groupe a consolidé des liens forts avec le continent Africain, ce qui lui permet d'accompagner les plus importants projets d'investissement du continent. C'est également la première Banque marocaine à avoir ouvert un bureau de représentation en Chine en 2000.

+15 200

Collaborateurs

31

Pays

+1 800

Points de vente

6,6

Millions Clients

UNE VOCATION PANAFRICAINE

2^{ÈME} GROUPE PANAFRICAIN EN TERMES DE COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

BOA-BENIN

Création : 1990
Nombre d'agences : 50

BOA-BURKINA FASO

Création : 1997
Nombre d'agences : 52

BOA-CÔTE D'IVOIRE

Création : 1996
Nombre d'agences : 40

BOA-GHANA

Création : 2011
Nombre d'agences : 26

BOA-MALI

Création : 1983
Nombre d'agences : 57

BOA-NIGER

Création : 1994
Nombre d'agences : 30

BOA-TOGO

Création : 2013
Nombre d'agences : 13

BDM SA-MALI

Création : 1983
Nombre d'agences : 59

BANK OF AFRICA

Création : 1959
Nombre d'agences : 732

TUNISIE

Création : 2006
BMCE Capital Tunisie

BOA-RWANDA

Création : 2015
Nombre d'agences : 14

BOA-MER ROUGE

Création : 2010
Nombre d'agences : 10

BURUNDI

Banque de Crédit du
Bujumbura : 2008
Nombre d'agences : 23

BOA-UGANDA

Création : 2006
Nombre d'agences : 35

BOA-TANZANIE

Création : 2007
Nombre d'agences : 26

BOA-KENYA

Création : 2004
Nombre d'agences : 31

BOA-SÉNÉGAL

Création : 2001
Nombre d'agences : 58

LCB BANK

Création : 2010
Nombre d'agences : 17

BOA-RDC

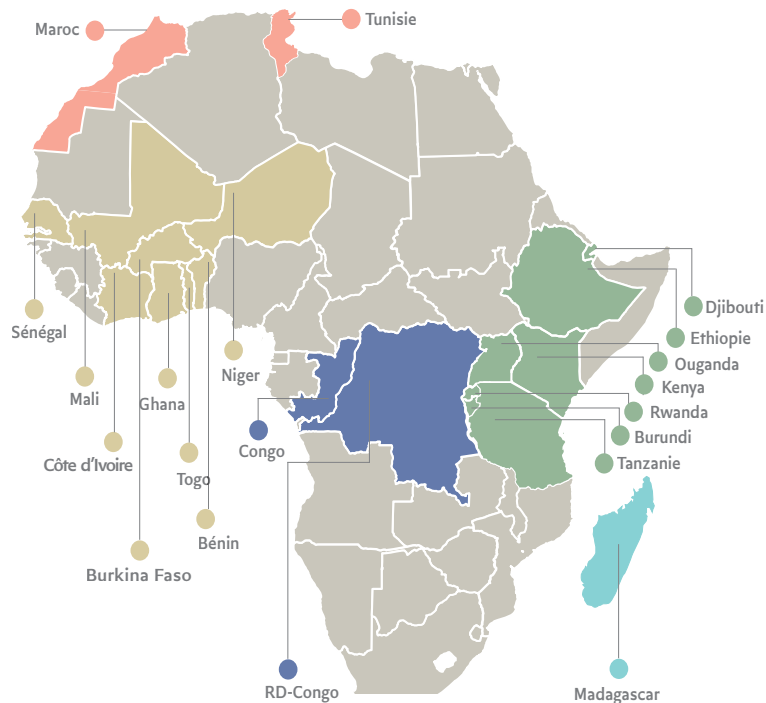
Création : 2010
Nombre d'agences : 16

BOA MADAGASCAR

Création : 1999
Nombre d'agences : 92

ÉTHIOPIE

Création : 2014
Bureau de représentation



■ Afrique de l'Est
■ Afrique Centrale
■ Afrique Australe
■ Afrique de l'Ouest
■ Afrique du Nord

2^e

Groupe panafricain par son
rayonnement géographique :
20 pays et 4 zones
économiques

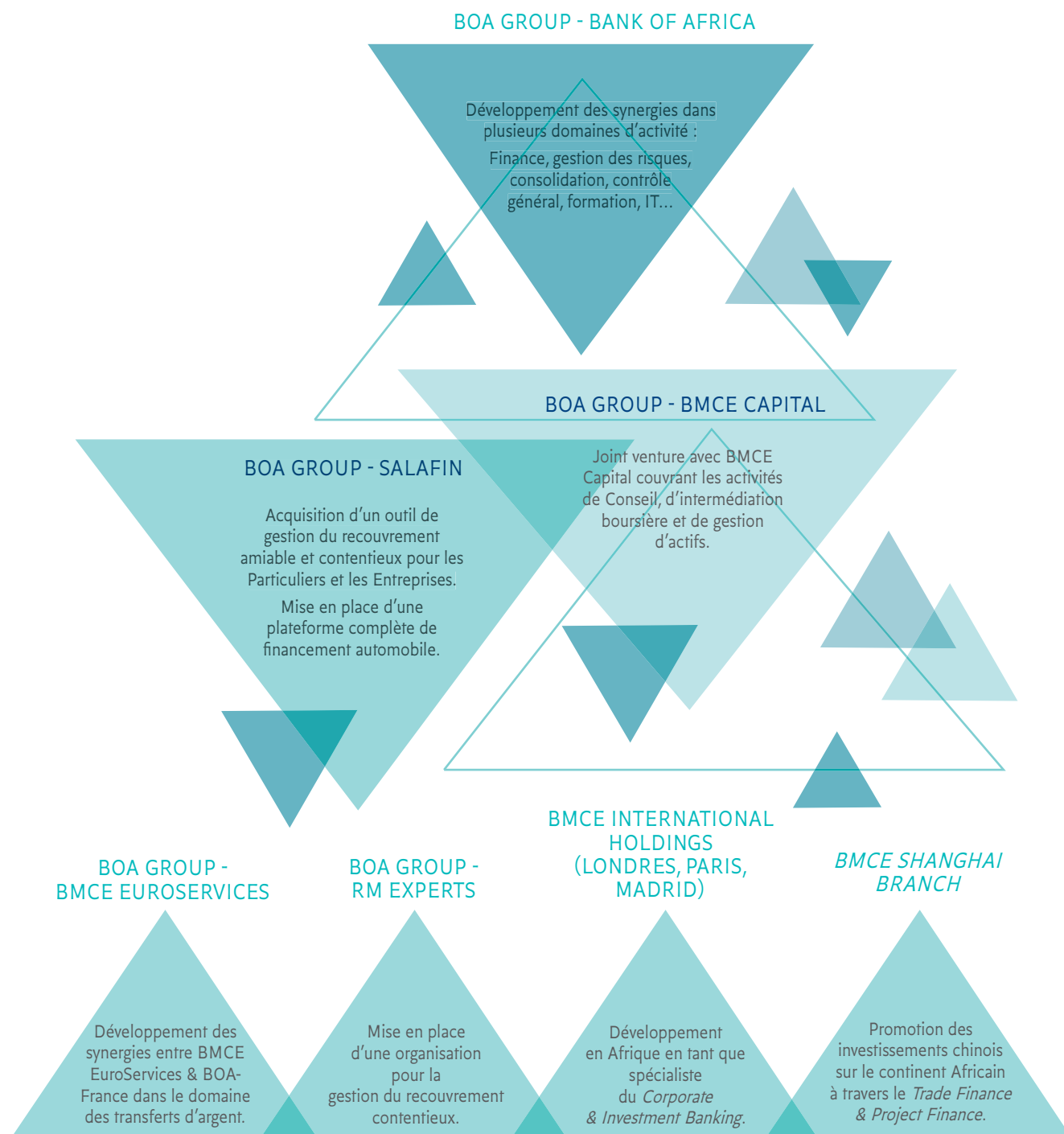
1^{er}

Banque marocaine
à s'implanter en Afrique
subsaharienne
en 1989

3

Filiales africaines
de renom :
BOA Group, Banque
de Développement
du Mali et LCB Bank

DES SYNERGIES INTRA-GROUPE AU SERVICE DE L'AFRIQUE



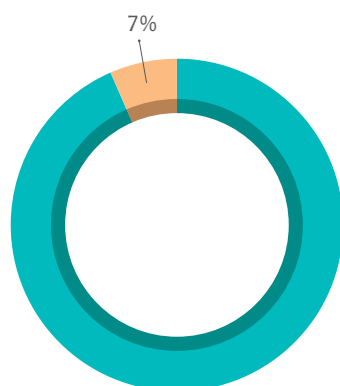
PRÉSENTATION DU GROUPE

PLATEFORME DES SYNERGIES GROUPE



ACTIVITÉS EUROPÉENNES

Contribution au Résultat Net Part du Groupe
(À fin décembre 2019)



BMCE International Holding



BBI Londres

Corporate Banking & Financial Markets



BBI Madrid

Trade Finance

BMCE Euroservices

Transfert d'argent au service des
Marocains résidant à l'étranger

Près de 40 bureaux de représentation à travers 8
pays : France, Espagne, Royaume Uni, Italie, Allemagne,
Pays Bas, Belgique & Emirats Arabes Unis.



LA FONDATION BMCE BANK **25 ANS D'ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENVIRONNEMENT**

« La Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement s'engage depuis plus de vingt ans dans des actions en faveur des populations les plus démunies du Maroc. Dans notre modèle d'écoles, nous pensons l'éducation comme levier du développement économique, social et culturel.

Nous sommes convaincus qu'une société où il a été donné à chacun la possibilité d'y trouver sa place, ne peut que grandir.

C'est pourquoi nous avons choisi de soutenir les pouvoirs publics dans la lutte contre l'analphabétisme, le décrochage scolaire, et la non-scolarisation des filles, sachant que nous luttons ainsi contre les implications inévitables des inégalités scolaires que sont l'isolement et la précarité des communautés rurales, plus importantes encore, à l'aune de la transformation digitale. »

Docteur Leila Mezian Benjelloun,
Présidente de la Fondation BMCE Bank

UNE MISSION Œuvrer pour l'égalité des chances

BANK OF AFRICA a créé en 1995 la Fondation BMCE Bank pour l'Éducation et l'Environnement, qui vise à promouvoir l'éducation dans les régions rurales et défavorisées et à agir pour la préservation de l'environnement.

Conscient des enjeux de l'éducation dans le développement du Maroc, le Groupe a ainsi souhaité marquer son ferme engagement à travers des actions concrètes et durables menées par le biais de sa Fondation.

Grâce à la mise en place d'un programme centré sur l'enseignement préscolaire et primaire, dénommé *Medersat.com*, la Fondation agit pour améliorer l'accès à l'éducation dans les communautés rurales. *Medersat.com* permet de scolariser chaque année plus de 10 000 enfants issus de milieux défavorisés au Maroc et en Afrique subsaharienne.

Bâti sur des valeurs de tolérance, de modernité et d'ouverture sur le monde, le programme pédagogique comprend l'apprentissage de langues étrangères mais valorise aussi les langues maternelles, notamment l'amazighe : Initiative inédite au Maroc concrétisée par des partenariats conclus avec l'Institut Confucius de l'Université Hassan II et l'Ambassade de Chine pour l'enseignement du Mandarin, assuré en présentiel ou à distance dans plusieurs écoles, avec l'Institut Français du Maroc pour une meilleure qualité de l'enseignement du français et avec l'IRCAM pour leur expertise en enseignement de l'amazighe.

Les actions remarquables et innovantes de la Fondation n'ont pas manqué de se distinguer sur le plan national et international. Pour rappel, l'une des plus prestigieuses distinctions marocaines, le *Wissam Al Arch* a été décerné en 2016 par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Présidente de la

Fondation, Mme Docteur Leila Mezian Benjelloun, afin de consacrer son engagement exceptionnel en faveur de l'éducation au Maroc. Cette année a été couronnée par le prix des personnalités visionnaires, décerné au Président M. Othman Benjelloun et Mme Docteur Leila Mezian Benjelloun par le *Middle East Institute* à Washington.

Comme tous les ans, la vocation environnementale de la Fondation BMCE Bank s'est exprimée à travers le programme Eco-Ecoles, mené en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement. En effet, outre la prise en compte de composantes environnementales dans la construction d'écoles, le programme Eco-écoles est un outil pédagogique qui sensibilise les élèves à des notions de développement durable et les invite à adopter des comportements respectueux de l'environnement.



PRÉSENTATION DU GROUPE

LA FONDATION BMCE BANK À TRAVERS LE TEMPS

1998

- Lancement du programme *Medersat.com*

2013

- Obtention du *WISE Award* par la *Qatar Foundation*, au Sommet Mondial de l'Innovation en Education à Doha
- Obtention du « Dauphin d'or de la catégorie *Education Corporate Media & TV Awards* » pour le documentaire « L'école de la Palmeraie », produit pour la Fondation

2016

- Partenariat avec l'Institut Français du Maroc pour dispenser des cours de français aux enseignants du réseau *Medersat.com*
- Prix de la Fondation *Rockefeller* à New-York
- Remise du *Wissam Al Arch* par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la Présidente de la Fondation, Mme Leila Mezian Benjelloun

2018

- Signature de conventions de partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale pour la réalisation d'unités préscolaires dans les établissements publics

1995

- Création de la Fondation BMCE Bank pour l'Education et l'Environnement

2000

- Inauguration des premières écoles dans des communautés rurales

2014

- Introduction de l'enseignement du Mandarin suite à un partenariat avec l'Institut Confucius de l'Université Hassan II et l'Ambassade de Chine

2017

- Signature d'un partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement dans le cadre du programme Eco-Ecoles

2019

- Prix de « Personnalités Visionnaires » décerné au Président M. Othman Benjelloun et Madame Docteur Leila Mezian Benjelloun par le centre de recherche américain *Middle East Institute* à Washington pour leur action à travers la Fondation BMCE Bank
- Ouvertures de l'école *Medersat.com* au Rwanda et du collège Franco-Arabe Daara-Rama à Diamandio à Dakar
- Renforcement de la coopération avec l'Institut Confucius pour étendre l'enseignement du mandarin en présentiel aux élèves de l'école Boujdour

LA FONDATION À TRAVERS SES AXES STRATÉGIQUES



FONDATION BMCE BANK AU SERVICE DE L'ÉDUCATION
ET L'ENVIRONNEMENT EN AFRIQUE



Près de 200 unités dédiées à l'éducation préscolaire et primaire construites et équipées, couvrant les 16 Régions du Royaume du Maroc.

62 écoles ont accueilli et comme chaque année environ 10 400 élèves issus de milieux défavorisés scolarisés dans les cycles préscolaire et Primaire.

22 000 élèves scolarisés - dont 50% de filles et 1 465 étudiants diplômés depuis 2012.

500 professeurs dont 48% de femmes, supervisés et encadrés.

230 heures/an de formation continue des enseignants dans les divers domaines disciplinaires (langues/sciences/préscolaire).

Renforcement de la présence de la Fondation BMCE Bank en Afrique Subsaharienne portant le nombre des écoles à 6 :



Sénégal,
Congo-Brazzaville,
Mali,
Rwanda,
Djibouti,
1 Centre socio-éducatif au Sénégal.



LE GROUPE DANS SON ÉCOSYSTÈME

S'adapter aux évolutions nationales,
continentales et internationales

S'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS NATIONALES, CONTINENTALES ET INTERNATIONALES

Dans un environnement mondial présentant une complexité croissante, BANK OF AFRICA s'attache à répondre aux grands défis de notre siècle.

L'approche globale, impulsée par son Président M. Othman Benjelloun, est fondée sur un engagement citoyen de modernisation, contribuant ainsi de manière positive et solide au développement du système bancaire national et continental.

Multidimensionnelle, cette démarche est abordée de manière inclusive en prenant en compte les aspects économiques, sociaux et culturels.

L'Afrique, qui va connaître le doublement de sa population d'ici 2050, est le continent sur lequel est concentrée plus de la moitié du « gap » des Objectifs de Développement Durable (ODD), estimé par l'ONU à 2,5 trillions de USD. Les besoins de base des populations sont, en effet, loin d'être satisfaits et le continent souffre, davantage que d'autres, des changements climatiques.

Comblar ce gap n'est pas qu'une question financière, la crise économique résultant de la crise sanitaire va mettre encore plus l'accent sur la nécessité de définir de nouveaux *business models* et d'améliorer drastiquement l'efficacité économique des investissements, porteurs d'impacts environnementaux et sociaux.

La conviction de BANK OF AFRICA est que l'action devrait systématiquement être initiée par la recherche d'impact social positif, en particulier la création d'emplois et le développement d'un tissu économique et social harmonieux. Longtemps confrontée à ces problématiques, l'Afrique a développé

ses propres *business models*, basés sur une production locale accrue de biens et services et la mise en avant de circuits courts de production, stockage, transport et consommation.

La 4^{ème} révolution industrielle devrait alors nous éclairer sur les moyens techniques permettant de relever les défis d'inclusion sociale, de santé, d'éducation, de sécurité alimentaire, de logement, d'inclusion financière, d'accès à l'eau, à l'énergie, à la connectivité, à la mobilité, et autre.

C'est ce monde-là que BANK OF AFRICA veut contribuer à créer avec les Pouvoirs Publics, les entreprises, les populations, qui sont autant de clients existants ou futurs.



GOUVERNANCE

Composition du Conseil d'Administration
Gouvernement d'Entreprise
Compliance
Gouvernance RSE
Risques et opportunités

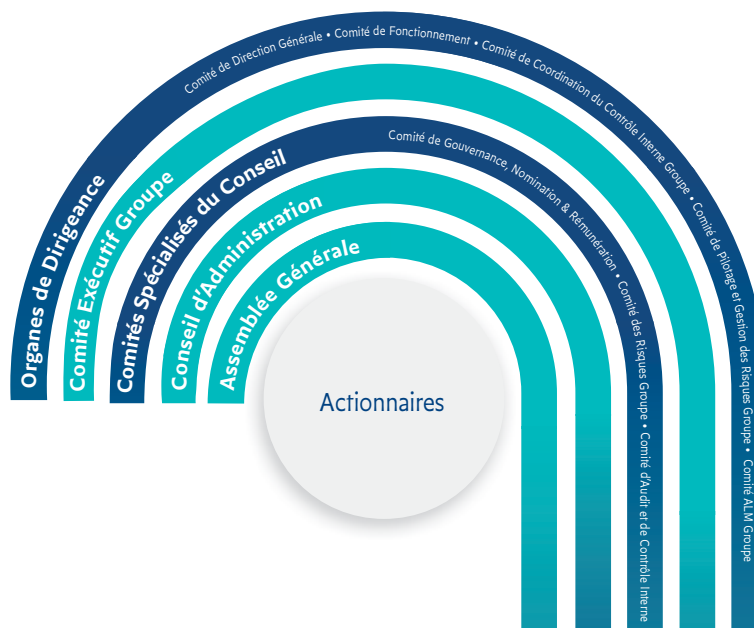
UNE GOUVERNANCE EFFICIENTE ET SAIN

Afin de préserver de façon pérenne les intérêts de toutes ses parties prenantes, BANK OF AFRICA s'impose un mode de gouvernance porteur d'exemplarité. Depuis toujours, le Groupe veille au respect des dispositions légales émanant des régulateurs nationaux et internationaux. De plus, eu égard à son rôle stratégique au sein de l'économie, le Groupe se doit de garantir une sécurité totale de ses activités et de mettre en place les dispositifs de contrôle adéquats.

S'inscrivant dans une démarche de renforcement continu, la gouvernance de BANK OF AFRICA s'appuie sur différentes instances de décision et de surveillance et de comités en charge des grandes lignes stratégiques et opérationnelles du Groupe.

CHARTRE DE GOUVERNANCE

Afin de rester en cohérence avec son rôle d'acteur responsable et par esprit déontologique, BANK OF AFRICA s'est dotée d'une Charte de Gouvernance, élaborée conformément à la Directive 1/W/2014 de *Bank Al-Maghrib*. Cette charte régit notamment les pouvoirs de chaque instance, les frontières entre ces pouvoirs ainsi que leurs interactions. Elle permet à BANK OF AFRICA d'organiser plus efficacement le fonctionnement et le processus de décision des instances les plus importantes : l'Assemblée des Actionnaires, le Conseil d'Administration et le Gouvernement d'Entreprise.



GOUVERNANCE



de gauche à droite
Othman BENJELLOUN
Zouheir BENSÂID
Lucien MIARA
Abdellatif ZAGHNOUN
Hicham EL AMRANI
Azeddine GUESSOUS
Marc BEAUJEAN
François HENROT
Brian C. McK. HENDERSON
Philippe DE FONTAINE VIVE
Christian de BOISSIEU
Abdou BENSOUDA
Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

La mission première du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants.

Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne, de la gouvernance et de la charte de responsabilité sociétale.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux, issus de la banque et de la finance. Il se compose de treize Administrateurs dont quatre Administrateurs Indépendants.

OTHMAN BENJELLOUN

Président Directeur Général
du Groupe BANK OF AFRICA
Date du premier mandat : 1995¹
Mandat actuel : 2019-2025

RMA

Représentée par Zouheir BENSAID
Date du premier mandat : 1994
Mandat actuel : 2019-2025

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL-GROUPE CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE

Représentée par Lucien MIARA
Date du premier mandat : 2005
Mandat actuel : 2020-2026

CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION

Représentée par Abdellatif ZAGHNOUN
Date du premier mandat² : 2010
Mandat actuel : 2016-2022

FINANCECOM

Représentée par Hicham EL AMRANI
Date du premier mandat : 2001
Mandat actuel : 2015-2021

AZEDDINE GUESSOUS

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2017³
Mandat actuel : 2017-2023

CDC LIMITED (*)

Représentée par Marc BEAUJEAN
Date du premier mandat : 2019
Mandat actuel : 2019-2024
(*) Coopté lors du Conseil d'Administration
du 22 novembre 2019 et ratifié par l'AG annuelle 2020.

FRANÇOIS HENROT

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

BRIAN C. MCK. HENDERSON

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

PHILIPPE DE FONTAINE VIVE

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

CHRISTIAN DE BOISSIEU

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

ABDOU BENSOUDA

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2018
Mandat actuel : 2018-2024

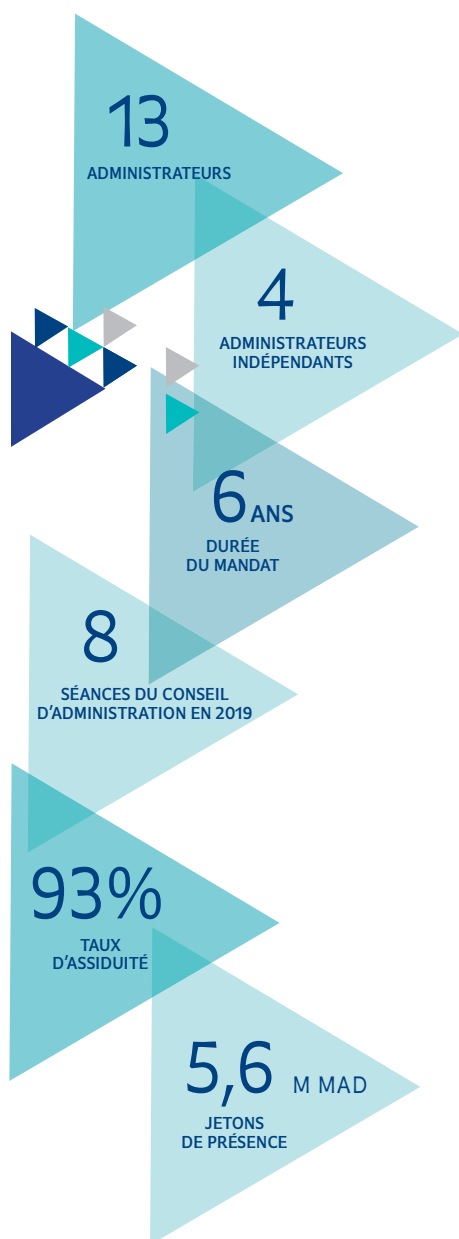
BRAHIM BENJELLOUN - TOUIMI

Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
et Président du Conseil de BOA Group (Luxembourg)
Date du premier mandat : 2004
Mandat actuel : 2016-2022

¹ - Pour l'ensemble des mandats, l'année de début de mandat correspond à l'année de nomination par l'AG et celle de fin de mandat correspond à l'année de tenue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice précédent, soit un mandat de 6 ans.

² - La CDG a siégé au sein du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA de 1966 à 1997 puis a été renommée de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010.

³ - M. Azeddine GUESSOUS a siégé en tant qu'Administrateur intuitu personae de 2005 à 2008, puis en tant que représentant permanent de RMA, avant d'être nommé à nouveau Administrateur intuitu personae en 2017.

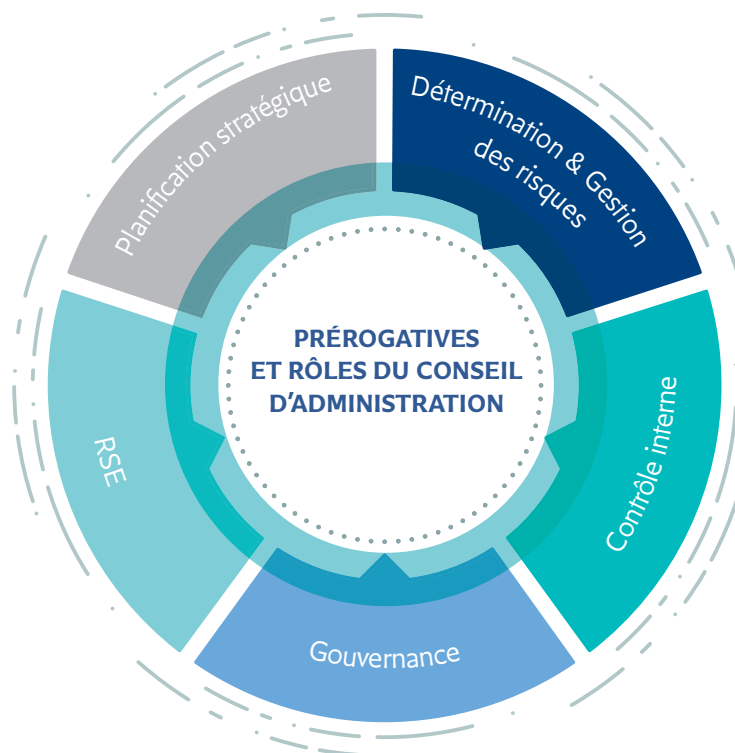


RÈGLEMENT INTÉRIEUR

À l'instar d'autres sociétés internationales cotées, BANK OF AFRICA a instauré un Règlement Intérieur qui définit les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration et renforce ainsi la crédibilité et l'envergure de l'institution vis-à-vis de toutes ses parties prenantes. Ce Règlement Intérieur précise :

- 1- La composition et les missions du Conseil d'Administration,
- 2- Son mode de fonctionnement,
- 3- Les mandats spéciaux et les comités spécialisés exerçant leurs activités sous sa responsabilité directe,
- 4- Les règles déontologiques applicables aux Administrateurs (charte éthique de l'Administrateur).

PRÉROGATIVES ET RÔLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL M. OTHMAN BENJELLOUN

M. Mounir CHRAIBI

Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

SENIOR MANAGEMENT

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI

Administrateur Directeur Général
Exécutif Groupe et Président du Conseil
de *BOA Group* (Luxembourg)

M. Omar TAZI

Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc

M. Mohammed AGOUMI

Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International

M. Driss BENJELLOUN

Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe

M. Khalid LAABI

Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

M. M'Fadel EL HALAISSI

Directeur Général Délégué en charge de l'ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques

M. Khalid NASR

Responsable du Pôle de Direction Générale
Corporate & Investment Banking

LES FEMMES DU GROUPE EN CHIFFRES

BANK OF AFRICA
4 Femmes DGA

BOA GROUP
2 Femmes DGA

12 Femmes
AU SEIN DES
CONSEILS
D'ADMINISTRATION
DES FILIALES
BOA

En 2019, un pas important a été franchi en termes de parité et égalité, par la nomination de 3 Femmes au grade de Directrice Générale Adjointe - DGA au sein de BANK OF AFRICA. Une étape importante dans l'accès des Femmes à ces postes de haute responsabilité, portant les DGA Femmes au nombre de 4.

Convaincues des bienfaits de la diversité, et particulièrement de la présence des femmes dans les instances de Dirigeance, ces femmes, aux parcours singuliers, ont occupé des postes variés depuis plusieurs décennies, gravissant les échelons de par leurs fonctions et responsabilités, au Maroc, en Afrique Subsaharienne, en Europe et en Asie. Ces femmes qui ont fait leur place au sein du Groupe, saluent l'engagement, la démarche et la reconnaissance de leur contribution à la construction et aux performances du Groupe.

COMPLIANCE

UN HAUT DEGRÉ
D'ENGAGEMENT
À TOUS LES NIVEAUX

Engagé de façon systématique à respecter les dispositions législatives et réglementaires, BANK OF AFRICA se fixe un haut niveau d'exigence en matière de conformité. C'est ainsi qu'elle inscrit l'ensemble de ses activités à travers une véritable politique de *Compliance* afin de veiller au strict respect des réglementations propres au secteur financier et bancaire.

La politique *Compliance* s'étend à toutes les filiales du Groupe à travers une véritable culture de la conformité qui anime en permanence l'ensemble du personnel. Fortement corrélée à la gestion des risques, la *Compliance* Groupe joue un rôle clé pour assurer la protection de toutes les parties prenantes, en particulier celle des clients de BANK OF AFRICA.

LA COMPLIANCE :
UN RÔLE STRATÉGIQUE

En 2019, BANK OF AFRICA a finalisé les différents dispositifs permettant le déploiement de la *Compliance* au niveau des filiales internationales et nationales. S'inscrivant dans le *Programme Convergence* du Groupe, le déploiement s'est accompagné de l'implémentation de plusieurs outils susceptibles d'améliorer les dispositifs mis en place. De plus, le Groupe a poursuivi ses efforts pour étendre la culture *Compliance* à travers l'ensemble des filiales.

Par ailleurs, le Groupe a continué d'assurer son rôle pour lutter contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, respecter la loi FATCA et pour garantir sa démarche éthique et déontologique. Dans ce cadre, la Banque a entretenu différents échanges avec ses partenaires aussi bien internes qu'externes : *Bank Al-Maghrib*, *UTRF*, *AMMC*, *CNDP*, *IRS (USA)*, ses correspondants bancaires étrangers ainsi que son réseau d'agences et de centres d'affaires.

Enfin, BANK OF AFRICA a engagé plusieurs projets structurants en réponse aux exigences réglementaires en matière de LAB/FT (blanchiment de capitaux). Ces projets et outils permettent d'améliorer les dispositifs de connaissance de la clientèle, de mettre en place une stratégie de contrôle mais aussi de s'exercer à l'évaluation des risques.

INTÉGRATION DE LA
COMPLIANCE AU NIVEAU
DU GROUPE

En 2019, conformément au *Programme Convergence*, BANK OF AFRICA a continué le déploiement de la *Compliance* à l'échelle du Groupe à travers plusieurs actions et missions.

Finalisation du déploiement
au niveau des filiales

La *Compliance* Groupe s'est déployée au niveau d'un nombre important de filiales en 2019. Ainsi, la politique de conformité Groupe s'est généralisée à toutes les filiales européennes, à 100% des entités BOA, y compris BCB-Bujumbura, ainsi qu'à Salafin au Maroc. BANK OF AFRICA a procédé également au partage des normes Groupe avec sa Succursale à Shanghai et accompagné les filiales européennes soumises aux audits des régulateurs locaux.

Parallèlement, la troisième édition du séminaire sur la Communauté *Compliance* s'est tenue en mars 2019 afin de favoriser la culture de l'échange et du partage au sein des différentes filiales du Groupe.

Enfin, en ligne avec les nouvelles réglementations de 2019 et pour se soumettre aux recommandations des Auditeurs, BANK OF AFRICA lancera un vaste chantier pour mettre à jour les normes et process en vigueur. Ce projet s'étalera sur 2020 et 2021.

Accompagnement post-déploiement

La mission *Compliance* Groupe de BANK OF AFRICA se poursuit en phase de post-déploiement afin d'identifier les actions essentielles pour permettre à chaque filiale de se mettre en conformité. Il s'agit en particulier de mettre à niveau le corpus normatif des filiales de la région de l'UEMOA, de renforcer le dispositif de filtrage des clients et des transactions et de mettre en place une nouvelle approche par les risques des outils de profilage des filiales européennes. Enfin, les entités sont également appelées à décliner les obligations FATCA et à instaurer un dispositif de prévention contre la corruption.

D'autres actions correctives ont été mises en œuvre par les filiales afin de remédier aux dysfonctionnements techniques des outils de filtrage et de profilage survenus suite aux nouveaux projets IT menés par *BOA Group (X-Banking, nouveau Plan Comptable Bancaire)*.

Enfin, la *Compliance* Groupe a sensibilisé ses filiales sur la nécessité de redimensionner les équipes dédiées à la *Compliance* et ce, afin de garantir l'efficacité des dispositifs déployés et d'améliorer les taux de traitement des alertes de profilage.

Assistance des filiales auditées

Les filiales sont soumises à des missions d'audit fréquentes de la part de leurs régulateurs. A ce titre, 19 entités ont déjà été auditées ces trois dernières années, soit 63% des filiales du Groupe. Il est à noter que ces audits n'ont conduit à aucune sanction de la part des Régulateurs.

Afin de répondre à ces missions d'audit, la *Compliance* Groupe a mis en place un dispositif d'accompagnement en faveur de ses filiales. Ce dispositif prévoit notamment d'aider les filiales pour la formation des équipes *Compliance*, la rédaction des livrables, la revue des dispositifs et des outils, le suivi des actions correctrices...

De plus, la *Compliance* Groupe a continué à apporter son assistance aux filiales pour les aider dans leur plan de remédiation post audit.

GOUVERNANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Création d'un Comité ESS - Environnemental, Social et de Soutenabilité

Au niveau de la gouvernance, en 2019, un Comité Environnemental, Social et de Soutenabilité a été mis en place présidé par l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe.

Une charte à l'échelle du Groupe pour agir en cohérence

Suite à une démarche concertée impliquant toutes ses parties prenantes, BANK OF AFRICA a formalisé ses engagements à travers une Charte de Responsabilité Sociétale. Officialisée en mars 2018, cette charte qui répond aux enjeux éthiques, Environnementaux et sociaux,

permet d'inscrire une réflexion sur le long terme et à l'échelle du Groupe. En effet, elle oriente l'ensemble des filiales vers une contribution effective à six grands engagements :

1. Éthique des affaires et relations clients
2. Financements durables et entrepreneuriat social
3. Employeur responsable
4. Gouvernance et Gestion des risques
5. Environnement
6. Intérêt des communautés et dialogue des parties prenantes

Le respect des plus hauts standards internationaux

BANK OF AFRICA adhère aux principaux référentiels à l'échelle internationale qui régissent l'atteinte d'objectifs de développement durable : les *Principles for Positive Impact Finance des Nations Unies*, le *Global Compact*, les Principes de l'Équateur fondés sur la politique de durabilité et le Système de Gestion environnementale et sociale de l'IFC, l'initiative *Climate Action in Financial Institutions*, *Green Investment Principles One Belt One Road*, entre autres. Ces engagements internationaux ont conduit BANK OF AFRICA à se fixer un cadre notamment dans la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de ses activités.

6 Agir dans l'intérêt des communautés et soutenir le dialogue avec nos parties prenantes

- Education
- Soutien à la microfinance et éducation financière
- Inclusion financière
- Respect des droits de l'Homme
- Dialogue avec les parties prenantes

1 Respecter l'éthique des affaires et les intérêts de nos clients

- Lutte contre la corruption, la fraude et les pratiques anti-compétitives
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes
- Sécurité de l'information et protection des données personnelles
- Relations clients responsables
- Prévention du surendettement
- Achats responsables

2 Promouvoir les financements durables et l'entrepreneuriat social

- Gestion des Risques Sociaux et Environnementaux
- Financement de l'efficacité des ressources (eau-énergie-déchets)
- Economie bas-carbone et production propre
- Soutien à la croissance des PME-TPE
- Entrepreneuriat social
- Inclusion financière
- Investissements à impact positif

5 Protéger l'environnement

- Atténuation de l'empreinte environnementale liée aux activités quotidiennes (énergie-eau-émissions des GES)
- Promotion de la construction durable
- Développement de la culture et du comportement durables

4 Être diligent dans l'exercice de la Gouvernance et de la Gestion des risques

- Fiabilité de l'information au Conseil d'Administration et aux Comités Spécialisés
- Gestion des risques et prise en compte des facteurs ESG
- Indépendance des Administrateurs
- Information financière sincère, complète et certifiée
- Respect des droits des actionnaires

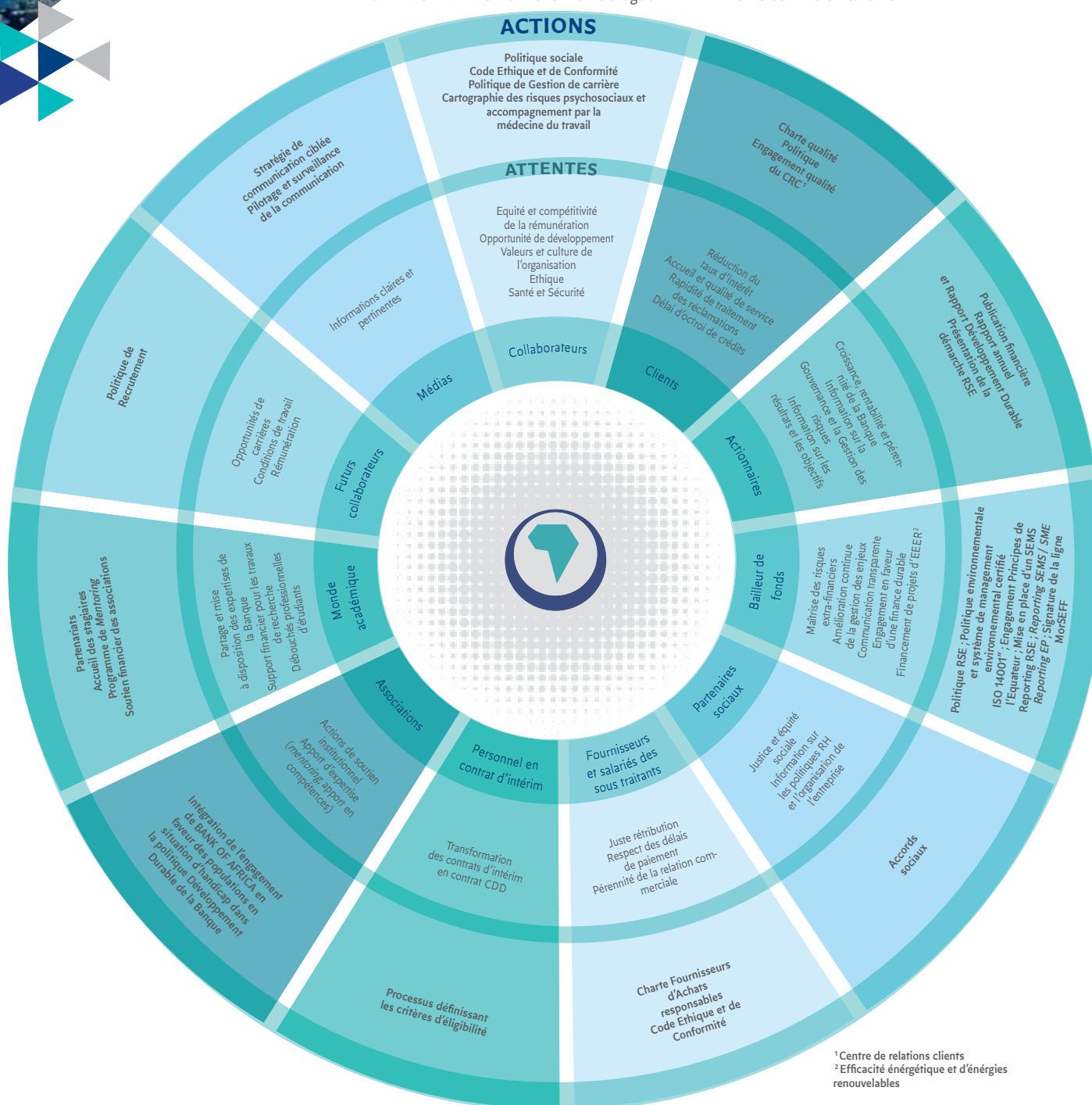
3 Être un employeur responsable à l'écoute des collaborateurs et accompagnant leur développement

- Diversité et égalité des chances entre les femmes et les hommes
- Gestion des carrières et formations
- Accompagnement des transformations et mobilités
- Santé, sécurité & qualité de vie au travail
- Négociation collective et dialogue social



Une démarche RSE ne saurait être efficace sans l'écoute attentive de ses parties prenantes. BANK OF AFRICA entretient un dialogue

permanent avec les différentes entités qui composent son écosystème, que ce soit en interne comme en externe.



RISQUES ET OPPORTUNITÉS

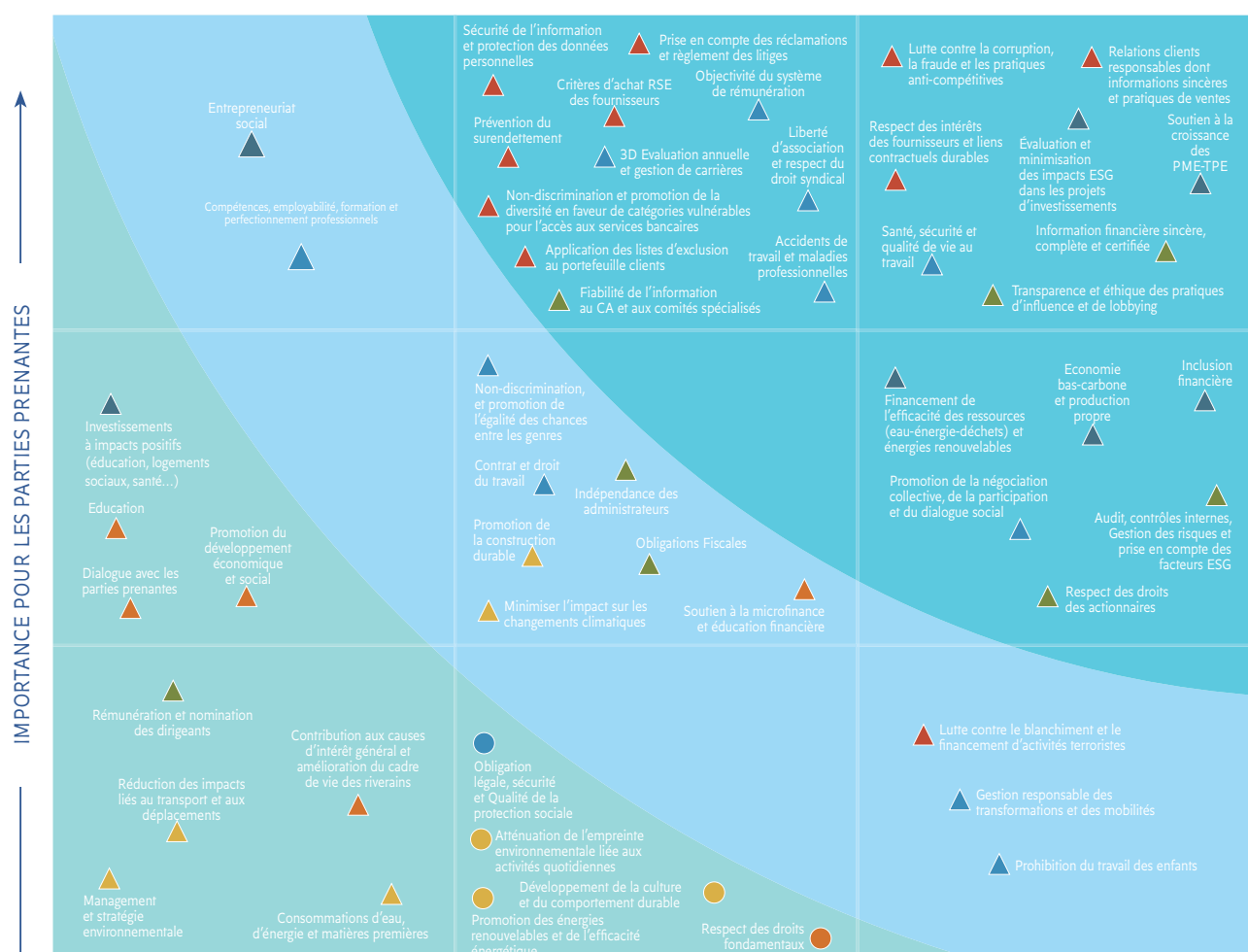
CO-CONSTRUIRE PAR UNE DÉMARCHE CONCERTÉE : L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Étape clé dans l'élaboration de la stratégie RSE, l'analyse de matérialité permet d'identifier les enjeux Environnementaux, Sociaux et Gouvernementaux pertinents pour le Groupe, en tenant compte des attentes des parties prenantes et des enjeux business de la Banque.

Représentée par une matrice, la corrélation entre ces deux grandes lignes permet de retenir les enjeux majeurs en matière de RSE et de définir une stratégie à mettre en œuvre.

BANK OF AFRICA a ainsi construit sa démarche RSE sur la base d'un exercice de matérialité concerté, mobilisant des entités internes, des experts de la performance extra-financière et des tiers indépendants pour mieux étudier les attentes exprimées à travers une écoute continue de l'ensemble des parties prenantes.

6 ENGAGEMENTS DE LA CHARTE RSE



IMPORTANCE POUR BANK OF AFRICA

1 « Éthique des affaires et relation client responsable »

2 « Financements durables et entrepreneuriat social »

3 « Employeur responsable »

4 « Gouvernance et gestion des risques »

5 « Environnement »

6 « Intérêt des communautés et dialogue avec les parties prenantes »

LES OBJECTIFS ESSENTIELS

LES OBJECTIFS TRÈS IMPORTANTS

LES OBJECTIFS IMPORTANTS



STRATÉGIE ET ALLOCATION DES RESSOURCES

Le Plan Stratégique de Développement 2019 - 2021 :
Un accélérateur de croissance
Les leviers de création de valeur

LE PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT 2019-2021 UN ACCÉLÉRATEUR DE CROISSANCE

Le Plan Stratégique de Développement (PSD) adopté par le Groupe BANK OF AFRICA pour la période 2019-2021 a élaboré une vision à long terme reposant sur des leviers de croissance durable.

Les instances de la Banque ont souhaité qu'il soit réexaminé à l'aune des circonstances inédites que représente la crise sanitaire liée au Covid 19.

Quels que soient les aménagements dont il fera l'objet, le plan devrait confirmer l'engagement de BANK OF AFRICA pour les grands enjeux du Développement Durable et fournir une feuille de route claire pour accélérer la transformation digitale de la Banque et l'activation de nouveaux relais de croissance au Maroc et à l'international.

CONTEXTE DE LANCEMENT DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Un contexte économique favorable à long terme mais qui devra surmonter la crise sanitaire à court terme

Le lancement du Plan Stratégique de Développement intervient dans le cadre d'un contexte économique complexe. En particulier, dans le contexte de la crise sanitaire, le nécessaire maintien de la croissance économique dans les pays d'Afrique subsaharienne passera par le soutien financier de nombre d'entreprises et des particuliers. Aux côtés des Banques, les Gouvernements, le FMI et les agences multilatérales et de développement vont se mobiliser. Le Groupe BANK OF AFRICA qui a su tisser avec eux des liens de confiance étroits jouera son rôle d'intermédiation. Cela permet d'envisager la continuité de la réalisation des objectifs du plan.

Le Groupe saura aussi innover et contribuer avec ses clients à la mise en place de solutions en Afrique plus efficaces sur le plan économique et qui s'appuient sur la 4^{ème} révolution industrielle.

L'arrivée d'un actionnaire de taille opérant en Afrique : Une vision commune et un engagement ferme dans le développement économique du continent africain

2019 a été marquée par l'entrée dans le capital social de BANK OF AFRICA de *CDC Group PLC*, une institution de Financement du Développement détenue à 100% par l'État Britannique.

La prise de participation de *CDC Group PLC* se situe autour de 5% du capital social de BANK OF AFRICA, à hauteur d'un montant équivalent en dirhams à deux cents millions de US dollars.

Ce rapprochement constitue le premier investissement direct en fonds propres de *CDC Group PLC* au Maroc, soit l'une des plus importantes opérations jamais réalisées dans le secteur financier marocain par une institution britannique.

En effet, *CDC Group PLC* est un opérateur de premier plan en Afrique. Avec plus de 70 ans d'expérience dans l'investissement en Afrique et en Asie, et plus de 700 entreprises dans son portefeuille africain, *CDC Group PLC* dispose d'une connaissance approfondie du continent et prévoit d'injecter jusqu'à 4,5 milliards USD en Afrique d'ici 2022. Le rôle de *CDC Group PLC* est d'investir dans des institutions permettant de renforcer l'inclusion financière et d'offrir aux particuliers et aux PME un meilleur accès à des financements à coût abordable.



STRATEGIE ET AMBITIONS DE DÉVELOPPEMENT CONTINU

L'ambition du Groupe BANK OF AFRICA repose sur le renforcement de sa croissance pour accompagner son rayonnement sur le long terme à travers le Continent Africain.

Ainsi, la vision de développement du Groupe s'articule autour de 6 axes stratégiques, auxquels s'ajoutent d'autres leviers stratégiques tels que l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et le renforcement des dispositifs de gestion des Risques et de Recouvrement visant la pérennisation des résultats à travers l'ensemble des composantes du Groupe au Maroc, en Afrique, Europe et Asie.

1. Redynamiser le *Retail* et *Corporate Banking*

BANK OF AFRICA entend impulser une nouvelle dynamique de croissance au niveau des activités de *Retail Banking* et de *Corporate Banking*, notamment sur le segment des PME. Cette relance des activités traditionnelles de la Banque est attendue aussi bien au Maroc qu'à l'international.

En ligne avec les Hautes Orientations Royales, BANK OF AFRICA a lancé le programme CAP TPE 2020 visant à mettre en place des dispositifs financiers et non financiers, nécessaires à l'accompagnement des Auto-entrepreneurs, entrepreneurs individuels et TPMEs.

L'accent porté sur les PME-TPE contribuera à la création d'emplois et au développement du tissu économique-social en Afrique.

2. Développer de nouveaux relais de croissance

Parmi les axes stratégiques de BANK OF AFRICA figure le développement de nouvelles niches, telle que le *Green Business*.

Grâce aux partenariats stratégiques conclus avec des organismes de financement multilatéraux dans le cadre du programme MorSEFF, BANK OF AFRICA s'investit dans l'innovation et la promotion de nouvelles lignes de financement vert "*Green Business*" à savoir, Cap Énergie, Cap Valoris et Cap Bleu et ce, pour une gestion intelligente de l'énergie, de l'eau et des matières résiduelles.

3. Accélérer la Banque Digitale

L'ambition de BANK OF AFRICA est de renforcer son leadership en termes de Banque digitale aussi bien au Maroc qu'en Afrique. Ainsi, le Groupe place l'accélération du développement de la Banque digitale au cœur de ses priorités. Cet engagement résolu dans le multicanal se traduit aussi bien par des *process* organisationnels repensés que par une offre de produits et services innovants et adaptés aux nouvelles attentes de la clientèle. La stratégie multicanale de BANK OF AFRICA permet de déployer de nouveaux services de Banque à distance. Ces nouveaux outils sont amenés à évoluer en permanence pour être améliorés et offrir de nouvelles fonctionnalités. La Banque digitale multicanale est un facteur important d'inclusion sociale.

A travers son Programme de Transformation Digitale, BANK OF AFRICA poursuit 3 objectifs stratégiques à savoir (i) l'amélioration de l'expérience client sur l'ensemble des canaux de distribution tout en développant de nouvelles sources de revenus, (ii) le positionnement réaffirmé de BANK OF AFRICA en tant que premier acteur du digital et de l'innovation, (iii) la digitalisation des processus d'affaires *front to back* pour améliorer l'efficacité opérationnelle.



4. Stratégie de développement à l'international au service de l'Afrique

La stratégie de développement à l'international du Groupe BANK OF AFRICA a connu le renforcement de la présence en Chine à travers le lancement par la Banque de la nouvelle Succursale à Shanghai, outre le démarrage des activités des Bureaux de représentation de BBI UK à Zurich et à Dubaï.

La Succursale de Shanghai ambitionne d'assister les entreprises chinoises exportatrices opérant dans le secteur des télécommunications, du transport et du commerce dans le cadre de son activité de *Corporate Banking* et de *Trade Finance*.

Aussi, BANK OF AFRICA œuvre-t-elle à fructifier le potentiel de synergies émanant de ses entités en Europe, Afrique et Asie et ce, à travers une plateforme multi-métiers au service de l'Afrique.

5. Renforcer le positionnement sur la PME en Afrique

En Afrique, *BOA Group* ambitionnait d'opérer un *shift* commercial stratégique en orientant davantage ses financements vers le marché des Petites et Moyennes Entreprises - PME-. Cette stratégie est accompagnée par le renforcement des outils de maîtrise de la gestion des risques. De même, *BOA Group* cherche à renforcer les synergies commerciales avec l'ensemble des entités du Groupe au Maroc, en Europe et en Asie.



En outre, *BOA Group* inscrit la stratégie multicanal parmi ses préoccupations stratégiques, à travers notamment la digitalisation et mise à profit des clients de solutions digitales innovantes. Pour ce faire, *BOA Group* a opéré un investissement significatif au niveau des infrastructures informatiques dans le cadre de son Schéma Directeur Informatique.

6. La dynamique de Développement Durable

Fidèle à ses engagements et grâce à un profond ancrage au sein de sa culture d'entreprise, BANK OF AFRICA intègre le développement durable et la Responsabilité Sociale d'Entreprise au cœur de ses préoccupations stratégiques. Ainsi, le Groupe se positionne comme un acteur clé de la Finance à impact Positif à travers le renforcement des engagements sociaux, sociétaux et environnementaux et l'ensemble de sa démarche RSE, appliquée à toutes les filiales du Groupe, ainsi que par les actions entreprises par la Fondation BMCE Bank.



LE PROGRAMME DE TRANSFORMATION NUMÉRIQUE POURSUIT 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Utiliser le Numérique pour
créer de la valeur et développer des opportunités d'affaires

1

AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE CLIENT SUR L'ENSEMBLE DES CANAUX DE DISTRIBUTION TOUT EN DÉVELOPPANT DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS

- Développer l'acquisition de nouveaux clients, notamment par le biais de l'Agence Directe
- Établir le réseau de succursales en tant que canal de soutien à l'initiative digitale
- Développer la vente à distance via des canaux distants (signature électronique,...) afin de répondre aux comportements du nouveau client.
- Développer de nouvelles sources de revenus par les canaux digitaux
- Homogénéiser l'expérience utilisateur sur tous les canaux
- Favoriser l'inclusion financière

2

FAIRE DE BANK OF AFRICA LE PREMIER ACTEUR DU DIGITAL ET DE L'INNOVATION

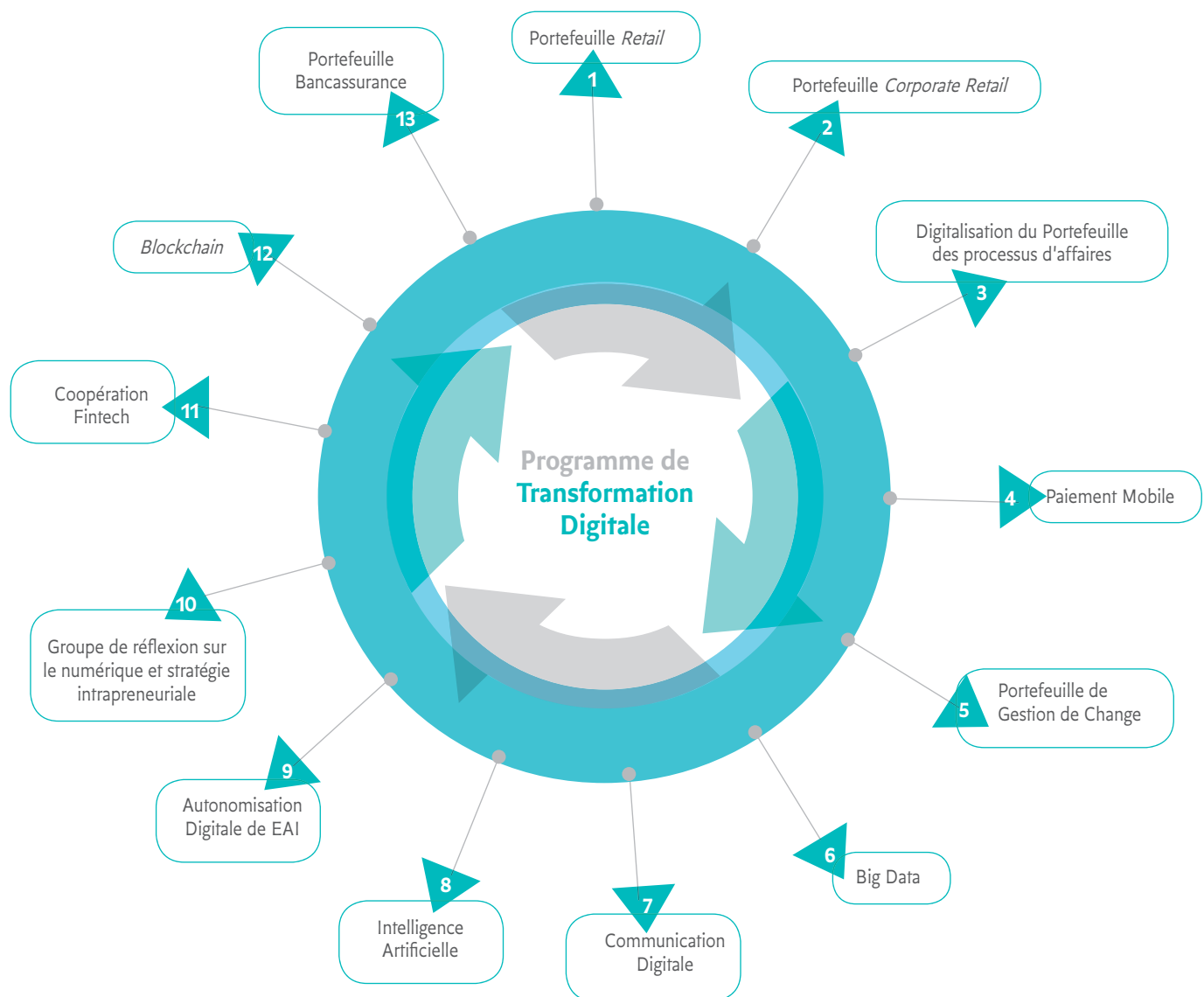
- Investir significativement dans les médias sociaux pour fidéliser et attirer de nouveaux clients
- Utiliser de nouveaux canaux de communication pour être proche d'un client de plus en plus bien connecté
- Renforcer l'image technologique et digitale de BANK OF AFRICA par une communication externe différenciée.
- Être le leader dans la mise en oeuvre des innovations technologiques

3

DIGITALISER LES PROCESSUS D'AFFAIRES *FRONT TO BACK* POUR AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

- Réingénierie des processus d'affaires *front-to-back* à l'aide d'outils digitaux et d'innovations technologiques (robotisation, intelligence artificielle) pour une meilleure efficacité opérationnelle
- Développer une approche sans papier en développant des flux de travail de bout en bout, en particulier pour toutes les organisations qui prennent des décisions
- En effet, le programme de transformation digitale impacte nos métiers et notre organisation. Un tel programme nécessite une forte mobilisation des collaborateurs.
- Ce sont ainsi plus de 350 collaborateurs et plus de 80% des Directions de la Banque qui ont été étroitement liés à ce processus de transformation digitale.
- Réussir le programme de digitalisation passe également par une montée en compétences des collaborateurs. Ainsi, BANK OF AFRICA a lancé le passeport multicanal niveau 2, un programme de formation digitale et multimédia au profit de ses collaborateurs. Parallèlement, un indicateur de digitalisation a été mis en place pour construire une nouvelle typologie de clientèle. Cet indice de digitalisation a pour objectif de mieux interagir avec le client en fonction de son comportement digital.

PROGRAMME DIGITAL : LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE BANK OF AFRICA MISE EN OEUVRE



LES LEVIERS DE CRÉATION DE VALEUR

AXE 1

RESPECTER L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET LES INTÉRÊTS DE NOS CLIENTS

L'engagement sociétal de BANK OF AFRICA se conjugue avec des objectifs de performance et de création de valeur. Facteur de cohésion avec les parties prenantes mais également source d'innovation, la politique RSE du Groupe permet de mettre en phase la stratégie avec une nouvelle chaîne de valeurs et de saisir de nouvelles opportunités.

Respecter les intérêts du client

Avant tout, BANK OF AFRICA s'engage à fournir aux clients une information précise et à améliorer les conditions d'un dialogue et de négociations.

Elle agit dans le respect de l'intérêt de ses clients, notamment celui de leur vie privée et la protection de leurs données personnelles.

En outre, la Banque a défini des procédures transparentes assurant aux clients la prise en compte de leurs réclamations, droits et obligations.

Prévenir le surendettement

BANK OF AFRICA assure un accompagnement personnalisé aux clients en situation financière vulnérable. Ainsi, la Banque s'est dotée de différents dispositifs de contrôle dans le cadre de demandes de crédit.

Ces vérifications dans les processus de décision permettent de protéger les intérêts de la clientèle comme de la Banque. Opérés en amont, les dispositifs de contrôle participent à prévenir le surendettement. En effet, ils permettent de détecter de façon précoce les clients fragiles et de leur proposer des solutions adaptées.

En outre, dans le cadre de processus de recouvrement amiable, BANK OF AFRICA a mis en place un véritable processus d'accompagnement pour ses clients en situation financière vulnérable. Une formation spécifique est ainsi administrée aux gestionnaires de recouvrement spécialisés dans le traitement des dossiers sensibles. Ces derniers se doivent de rechercher avec le client des solutions d'apurement progressif de leurs impayés. De plus, afin d'améliorer en continu les dispositifs existants, BANK OF AFRICA procède à l'évaluation des processus de prévention du surendettement afin d'en mesurer l'efficacité. Il s'agit notamment de vérifier la satisfaction du client suite à la prise en compte spécifique de ses difficultés.



AXE 2

PROMOUVOIR LES FINANCEMENTS DURABLES ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

L'engagement de BANK OF AFRICA en faveur de la finance durable s'est d'abord traduit par son adhésion à plusieurs cadres internationaux. En mai 2010, l'adoption des *Principes de l'Équateur* (EP) a permis au Groupe de se conformer à un référentiel en matière de prise en compte de risques sociaux et environnementaux pour le financement de projets. La signature du *Positive Impact Manifesto* en octobre 2015 puis l'adhésion au *Positive Impact Finance Initiative* en 2017, ont accéléré l'engagement du Groupe en faveur de la finance durable.

BANK OF AFRICA est fortement impliquée dans le mouvement « *Positive Impact* » de l'UNEP-FI. Cette initiative en est maintenant à un stade qui va permettre à BANK OF AFRICA de faire porter l'analyse d'impact sur l'ensemble du portefeuille et d'aborder le développement d'une économie articulée sur l'impact (« *Impact-based* »).

En effet, combler le gap des Objectifs de Développement Durable (« ODD ») n'est

pas qu'une question financière, ce sont les *business models* qui sont en cause et la crise économique qui résulte de la crise sanitaire va mettre encore plus l'accent sur la nécessité d'améliorer drastiquement l'efficacité économique des investissements porteurs d'impacts environnementaux et sociaux.

L'économie « *Impact-based* » s'appuie sur les revenus créés par les impacts environnementaux et sociaux et revenus connexes et, dans ce cas, la réalisation des impacts environnementaux et sociaux sont intrinsèques au « *business-model* » et la mesure de l'impact cesse d'être extra-financière (donc discutable ou non établie).

En 2019, en partenariat avec la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement "BERD", BANK OF AFRICA a lancé une nouvelle solution "Women in Business" visant à soutenir l'entrepreneuriat et l'inclusion financière des femmes entrepreneures. De plus, la Banque a continué à promouvoir ses solutions de finance durable à savoir, Cap Énergie, Cap Valoris et Cap Bleu, pour une gestion intelligente de l'énergie, de l'eau et des matières résiduelles.



AXE 3

ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET ACCOMPAGNANT LEUR DÉVELOPPEMENT

Valorisation des femmes

La volonté du Groupe est de promouvoir l'emploi féminin, avec des objectifs de recrutement renforcés. Le Groupe agit également pour augmenter significativement la part du personnel d'encadrement féminin.

Gestion de carrière

Le Groupe est particulièrement attentif à la mobilité et la Gestion de carrières de ses collaborateurs. Il encourage les reconversions et promotions, ainsi que les mouvements de mobilités internationales. En outre, le Groupe accompagne le développement des compétences par d'importants programmes de formation, dispensés notamment par une entité dédiée, *BANK OF AFRICA Academy*. Les formations portent sur les métiers bancaires mais visent également le développement de compétences managériales et commerciales. BANK OF AFRICA veille à ce qu'une large majorité de collaborateurs bénéficient d'au moins une action de formation par an.

Santé, sécurité et bien-être

Avec l'adoption d'une politique de santé et de sécurité au travail, BANK OF AFRICA mène plusieurs actions de sensibilisation et de prévention en rapport avec l'hygiène et la santé. Conscient également que le bien-être au travail constitue un vecteur de performance, le Groupe a mis en place une action structurante de prévention des risques psychosociaux, visant la gestion du stress au travail.

Négociation collective et dialogue social

Le dialogue social permet d'instaurer des relations de confiance et un climat propice pour améliorer la qualité de vie professionnelle de tous les collaborateurs. Au sein du Pôle Capital Humain Groupe de BANK OF AFRICA, plusieurs commissions permettent d'entretenir un dialogue permanent autour de sujets tels que la formation, l'évaluation, la rémunération, la gestion des crédits au personnel, la santé au travail et les œuvres sociales. Le Groupe agit en transparence et encourage ainsi les négociations et les prises de décisions collectives.



AXE 4

ÊTRE DILIGENT DANS L'EXERCICE DE LA GOUVERNANCE ET DE LA GESTION DES RISQUES

BANK OF AFRICA adhère aux principaux référentiels à l'échelle internationale qui régissent l'atteinte d'objectifs de développement durable : les *Principles for Positive Impact Finance* des Nations Unies, le *Global Compact*, les *Principes de l'Equateur*, l'initiative *Climate Action in Financial Institutions* ou encore le *Système de Gestion Sociale et Environnementale de l'IFC*. Ces engagements internationaux ont

conduit BANK OF AFRICA à se fixer un cadre notamment dans la prise en compte des enjeux environnementaux au sein de ses activités.

En 2019, la Banque a ainsi poursuivi ses efforts de Gestion des risques E&S. En outre, la Banque a enrichi son dispositif de Gestion des risques E&S par l'identification et la clarification du périmètre d'application (crédits d'investissement) et par une meilleure définition des rôles et responsabilités dans l'analyse des dossiers. BANK OF AFRICA a également avancé dans l'élaboration d'outils opérationnels adaptés au nouveau SGES.

AXE 5

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT LIMITER L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE AU NIVEAU DU GROUPE

Afin de contribuer à l'effort collectif de lutte contre le réchauffement climatique, BANK OF AFRICA appuie sa démarche RSE par la mise en place d'un système de Management environnemental certifié ISO 14 001 depuis 2011 et d'une véritable politique environnementale et énergétique au sein du Groupe. La Banque a adopté plusieurs programmes permettant de limiter l'empreinte environnementale liée à ses activités.

BANK OF AFRICA est la première Banque certifiée ISO 50 001 pour son Système de Management de l'Énergie.

En outre, BANK OF AFRICA a mis en œuvre une politique de construction durable qui s'applique aux projets de rénovation et de constructions de bâtiments et de nouveaux sites. Le bâtiment de *BANK OF AFRICA Academy*, certifié HQE, a été conçu pour limiter les impacts de la construction sur l'environnement et assurer aux occupants un environnement intérieur sain et confortable, une approche multicritère (Eco-construction, Éco-Gestion, Confort, Santé).

La politique environnementale s'accompagne par le développement d'une culture et d'une sensibilisation aux enjeux du développement durable au niveau du Groupe.

Dans ce sens, plusieurs actions de formation et campagnes internes sont régulièrement mises en place pour adopter les bons réflexes et comportements.



AXE 6

AGIR DANS L'INTÉRÊT DES COMMUNAUTÉS ET SOUTENIR LE DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

Fondations

L'intention de BANK OF AFRICA est de capitaliser sur l'expérience acquise par la Fondation BMCE Bank pour envisager des solutions qui s'appuieraient sur les technologies les plus modernes et qui seraient auto suffisantes sur un plan financier.

Éducation

L'école est le premier lieu d'apprentissage et le socle du développement économique et culturel d'une société. C'est pourquoi BANK OF AFRICA place l'éducation au cœur de ses préoccupations et joue un rôle très actif au Maroc et dans plusieurs pays d'Afrique, à travers la Fondation BMCE Bank et son programme *Medersat.com*. Son rôle consiste à construire de nouvelles écoles, à réhabiliter des infrastructures scolaires et à financer des équipements dédiés à l'enseignement, notamment en milieu rural. Grâce au renforcement de la présence de la Fondation BMCE Bank en Afrique

subsaharienne, des écoles et centre socio-éducatifs ont vu le jour au Sénégal, au Congo Brazzaville, au Mali, au Rwanda et à Djibouti.

Santé

Le Groupe est parfaitement conscient des grands enjeux sanitaires, y compris ceux de la crise sanitaire actuelle, qui pèsent sur l'Afrique. Pour lutter contre les incidences humaines, économiques et sociales que représentent les maladies, le Groupe s'est engagé dans la construction de *Centres de Vie Santé* dans plusieurs pays en Afrique afin de contribuer à réduire la mortalité infantile et maternelle. Des unités mobiles médicalisées sont également mises à la disposition des communautés rurales.





PERFORMANCE

Performance économique

Performance Développement Durable et RSE reconnue

PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Avec le Plan Stratégique de Développement 2019-2021, accompagné d'un Plan de Transformation Groupe, BANK OF AFRICA aborde un nouveau cap de son développement visant la pérennité de son modèle de création de valeur.

Durant cette année, BANK OF AFRICA a confirmé ses engagements en faveur du financement de l'économie nationale ainsi que son fort ancrage à l'international.

Le Groupe a ainsi poursuivi son processus de transformation digitale par la mise en place d'innovations tant sur le plan organisationnel qu'en faveur de ses clients.

BANK OF AFRICA a également réaffirmé son intérêt pour l'accompagnement de l'entrepreneuriat, des TPE et des PME et a continué à multiplier les initiatives en leur faveur. Le Discours Royal du 11 octobre 2019 portant sur le financement de l'entrepreneuriat conforte le Groupe BANK OF AFRICA à renforcer son rôle de partenaire des petites entreprises et de poursuivre sa mission en 2020.

A cet égard, BANK OF AFRICA a procédé au lancement du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises TPME "Intelaka" à travers une offre packagée combinant les services financiers et non financiers tels que l'Observatoire de l'Entrepreneuriat, la formation, les Centres d'expertise en région, le Club de l'Entrepreneuriat,...

1 - ACTEUR MAJEUR DU FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE MAROCAINE

Fort de son engagement indéfectible auprès des entreprises, BANK OF AFRICA a développé une solide expertise pour conseiller et accompagner les acteurs économiques du Maroc.

La mission de BANK OF AFRICA consiste à orienter et soutenir les Grandes Entreprises et à stimuler l'investissement. Aujourd'hui, le Groupe s'impose comme l'un des partenaires incontournables pour financer les secteurs

phares de l'économie du Maroc, en accordant une attention particulière aux secteurs prioritaires pour l'essor de l'économie nationale.

Ainsi, BANK OF AFRICA a privilégié les projets d'envergure, répondant à ses engagements en faveur du développement durable. Dans le domaine de l'énergie notamment, le Groupe a participé aux financements d'un projet de dessalement d'eau de mer au sud d'Agadir, d'une unité d'alimentation en eau potable de la ville de Laâyoune, ainsi que d'une station de dessalement de la ville d'Al Hoceima.

Le Groupe a également concentré ses efforts sur des secteurs stratégiques tels que la santé et le tourisme. C'est ainsi que la Banque a contribué aux financements de la construction d'un hôpital à Bouskoura et de plusieurs hôtels dans des villes touristiques du Maroc.

Enfin, BANK OF AFRICA accompagne tous les autres secteurs majeurs qui façonnent le développement économique du Maroc : le textile, le transport, l'immobilier, les télécoms, le portuaire, la distribution, l'automobile, l'industrie pétrolière...

Pour améliorer l'offre et la qualité d'accompagnement proposées aux Grandes Entreprises, BANK OF AFRICA s'est dotée d'un programme de transformation et d'une nouvelle organisation. Cette restructuration vise en outre à développer des synergies avec le pôle BMCE Capital et CIB (*Corporate & Investment Bank*). En effet, une collaboration entre la Banque d'affaires et la Banque *Corporate* permet de fructifier les échanges et d'enrichir les prises de décision en faveur de la clientèle Entreprise.

Pareillement, en vue de répondre aux besoins des entreprises, BANK OF AFRICA a enrichi son offre de produits et services bancaires en développant et commercialisant de nouvelles solutions telles que *IS Factor* et *TVA Factor* pour le règlement des créances IS et TVA des entreprises privées, et *Mezzanine PME*, une nouvelle solution développée par la *Caisse Centrale de Garantie* ciblant des entreprises viables qui ne peuvent plus bénéficier de crédits bancaires supplémentaires à cause d'un problème de sous-capitalisation.

2 - DIGITALISATION DES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

Ancré dans la stratégie du Groupe, le programme de digitalisation des activités de BANK OF AFRICA s'est poursuivi activement avec de nombreuses actions réalisées en 2019.

L'année 2019 a été ainsi marquée par un dynamisme renouvelé sur la majorité des marchés aussi bien de la Banque des Particuliers & Professionnels que du marché Entreprises soutenu par des actions marketing et de communication ciblées, des programmes dédiés à certains segments de clientèle, une digitalisation progressive des processus et des parcours clients visant à améliorer l'expérience client.

Ainsi, l'exercice 2019 a connu la refonte intégrale de la plateforme de la Banque à Distance *BMCE Direct Web* avec le déploiement du service de souscription de *Dabapay*, ainsi que le lancement de *BMCE Business Online* permettant aux Entreprises de suivre leurs opérations bancaires et d'accéder aux métiers de *Cash Management* et de *Trade Finance*.

3 - CLIENTÈLE PRIVÉE

Une approche et des services exclusifs

La Banque Privée de BANK OF AFRICA a poursuivi sa stratégie de développement pour enrichir son offre et créer des synergies avec le réseau Particuliers et Professionnels et les Centres d'Affaires en vue de renforcer le portefeuille de Clientèle Privée et d'augmenter l'équipement en produits et services. En particulier, la Banque Privée s'est distinguée par une tarification adaptée, des services qui facilitent le quotidien mais également par une expertise de conseil en placement, en synergie avec *BMCE Capital Markets*.

Ainsi, l'année 2019 a été marquée par le lancement de produits exclusifs, telle que la carte « *World Elite* » remise avec un « bracelet *contactless* » nouvelle génération. Cette carte utilise une technologie de pointe pour effectuer des opérations de paiement sécurisées et sans contact. De même, d'autres produits et services de l'offre *BMCE Exclusive* permettent au client de bénéficier d'un ensemble de prestations bancaires et extra-bancaires, accessibles à travers la *Carte Membre BMCE Exclusive*.

4 - RENFORCEMENT DES MÉTIERS DE LA BANQUE D'AFFAIRES

La Banque d'Affaires de BANK OF AFRICA a fait preuve de dynamisme et a réalisé des performances en hausse en 2019. En effet, l'année a poursuivi son élan de développement de nouvelles activités à travers le lancement du *Real Estate* et la réactivation du *Private Equity*. En outre, la stratégie digitale du pôle s'est renforcée avec la progression du projet CAP'TECH, un programme d'innovation réunissant les meilleures *start-up* du continent africain.

De solides performances sur les activités de marché

L'année s'achève sur de solides résultats pour l'ensemble des activités de marché. Les différents pôles ont su profiter des opportunités de marché et prendre des prises de positions pertinentes, anticipant l'évolution des taux durant l'année 2019.

En effet, le dynamisme de la Salle des Marchés de BMCE Capital a été assuré grâce à une gestion dynamique des positions et une présence commerciale soutenue auprès de la clientèle institutionnelle sur les marchés primaires et secondaires.

L'activité de *BMCE Capital Bourse* a été redynamisée en 2019 grâce à des réalisations remarquables, plus particulièrement au Maroc et sur la zone UEMOA. Ainsi, BMCE Capital Bourse a clôturé l'année 2019 avec une part de marché de 14 % et un volume en hausse de 2,5%. Par ailleurs, l'année a été marquée par la réussite de deux opérations d'envergure : l'augmentation de capital de BANK OF AFRICA, pour un montant de 1,73 milliard MAD et celle de CDC Group PLC pour un montant de près de 1,93 milliard MAD.

En dépit d'un contexte boursier défavorable, *BMCE Capital Securities* a enregistré une hausse de sa part de marché pour s'établir à 5,2% contre 4,4% en 2018.

Enfin, la filiale *Custody* a bénéficié d'une situation de marché favorable. Elle affiche une hausse de 5% de ses actifs en conservation en 2019 dont près de 48% concernent les OPCVM, segment sur lequel elle stabilise sa part de marché à 23%.

Quant à l'activité *Middle et Back Office*, *BMCE Capital Solutions* a pu assurer le traitement quotidien de volumes importants grâce notamment à sa maîtrise des risques opérationnels.

Restructuration des activités Gestion d'Actifs pour de nouvelles synergies

En vue d'accroître les synergies et les mutualisations, les activités de Gestion d'Actifs au Maroc et à l'international, de Gestion privée et de Gestion sous mandat ont été regroupées au sein du pôle « *Asset & Wealth Management* ».

L'entité marocaine *BMCE Capital Gestion* a confirmé son rôle d'acteur majeur sur le marché local, avec des actifs sous gestion de 60,4 milliards MAD à fin 2019, consolidant ainsi sa part de marché de 12,8%.

Pour sa part, *BMCE Capital Gestion Privée* a poursuivi ses efforts de pérennisation de l'activité dans un contexte de marché caractérisé par un environnement de taux bas et une reprise du marché actions. Cette entité a renouvelé la certification ISO 9001 version 2015 commune en 2019 à l'ensemble des entités du Pôle « *Asset & Wealth Management* ».

En Afrique de l'Ouest, *BOA Capital Asset Management* a su faire preuve de résilience et ce, malgré un contexte de durcissement de la concurrence et un marché boursier qui clôture sur une note négative. La filiale conserve sa position d'acteur majeur avec une part de marché de 13,7%.

L'année 2019 a été également marquée par le lancement effectif du fonds dédié aux filiales de l'assureur SAHAM, le recrutement de nouveaux clients et le renforcement des encours de plusieurs institutionnels, notamment des organismes de prévoyance sociale. Parallèlement, *BOA Capital Asset Management* a procédé au lancement d'un produit en Unité de Compte avec Atlantique Assurance du Groupe BANQUE POPULAIRE.

En Tunisie, fortement concurrencée par le monétaire, l'activité de la Gestion d'Actifs a enregistré pour la 3^{ème} année consécutive une baisse de ses encours de 6,8%, ne compromettant nullement la progression des actifs sous gestion de *BMCE Capital Asset Management* à 13%.

Résilience des activités *Advisory* et redéploiement de l'activité *Private Equity*

Malgré une intensification de la concurrence, *BMCE Capital Conseil* a réussi à afficher un niveau d'activité record grâce à la conduite de plusieurs opérations d'envergure. En Tunisie,

le marché du conseil reste marqué par une faible maturité et par une morosité conjoncturelle. Quant à *BOA Capital*, une démarche proactive de prospection et la diversification de son offre de services lui ont permis de signer deux nouveaux mandats de conseil.

En parallèle, le pôle *Advisory & Private Equity* s'est renforcé durant cette année à travers deux projets : un fonds PME pour la zone UEMOA et un fonds *Fintech* au Maroc.

En matière de recherche financière, *BMCE Capital Research* a continué à satisfaire les demandes croissantes des différentes lignes Métiers et à les alimenter en publications de qualité. A ce titre, l'entité *Research* continue d'enrichir ses publications et d'élargir ses zones de couverture dans le cadre de ASN® (*African Securities Network*).

5 - DÉVELOPPEMENT DES SERVICES FINANCIERS SPÉCIALISÉS

Maghrebail consolide sa position

En 2019, *Maghrebail* a poursuivi sa stratégie de développement basée sur la recherche de nouveaux gisements de croissance et de synergies efficaces avec les autres filiales du Groupe. En particulier, la filiale *leasing* a veillé au renforcement de sa politique risques et de recouvrement, tout en améliorant la diversification de ses leviers de rentabilité : maîtrise des coûts de refinancement, des frais généraux et orientation vers des segments de clientèle à forte valeur ajoutée.

Durant cette année, *Maghrebail* a investi dans son organisation et dans son capital humain et a engagé plusieurs restructurations en matière de transformation digitale et de sécurisation des process. Les synergies entre *Maghrebail* et *BANK OF AFRICA* ont été renforcées au cours de l'exercice 2019.

En définitive, *Maghrebail* consolide son positionnement stratégique et occupe la 2^{ème} position du secteur du crédit-bail au Maroc avec une part de marché "encours" de 25,25% à fin décembre 2019.



Salafin, une année de transition après la fusion

Suite à l'opération de fusion-absorption de *Tasliif* par *Salafin*, approuvée en décembre 2018, l'année écoulée a été marquée par la mise en place du plan d'intégration pour faire converger les différents aspects des activités des deux entités.

Ce plan a permis de faire converger les aspects organisationnels, commerciaux, ressources humaines ainsi que les Systèmes d'information, tout en capitalisant sur les différents leviers de synergies de cette fusion. *Salafin* continue, par ailleurs, son processus de transformation digitale centrée sur l'expérience client digitale et l'expérience collaborateur.

Dans ce contexte, *Salafin* parvient à maintenir sa capacité bénéficiaire en réalisant un Résultat Net de 130 MDh à fin décembre 2019, en hausse de +2,6% par rapport à fin décembre 2018, avec un niveau de ROE satisfaisant de 18,7%.

Maroc Factoring renoue avec la croissance

Suite à plusieurs années de transition visant le changement du mode opératoire de la gestion d'affacturage, la filiale factoring de BANK OF AFRICA a renoué avec la croissance en 2019 avec un Produit Net Bancaire de 28,6 MDh, en hausse de +1% en glissement annuel.

En termes de gestion des risques, l'année 2019 a été marquée par la maîtrise du coût de risque de 0,33% à fin décembre 2019 contre 0,51% à fin décembre 2018. Parallèlement, un suivi étroit des dossiers sensibles a été assuré, en étroite collaboration avec le Groupe.

BTI Bank poursuit son extension

En misant sur une stratégie d'inclusion financière et s'appuyant sur une offre innovante, *BTI Bank* apporte une réponse aux besoins de financement des particuliers, professionnels et entreprises. Engagée à développer des solutions concrètes et innovantes pour toutes ses clientèles, *BTI Bank* s'inscrit dans une démarche qui prône des valeurs d'éthique et d'équité.

A travers une offre de services participatifs dédiés, *BTI Bank* poursuit sa stratégie d'accompagnement des entreprises et s'érige en partenaire de choix pour les TPE et PME du

Maroc. En particulier, *BTI Bank* a développé en 2019 de nouvelles offres participatives conçues spécialement pour soutenir les TPE. A ce titre, *BTI Bank* a signé en novembre 2019 une convention de partenariat avec la *Confédération Marocaine de TPE-PME*.

Par ailleurs, *BTI Bank* a reçu deux distinctions au courant de l'exercice 2019. En effet, *BTI Bank* a été élue, pour la deuxième année consécutive, "*Service Client de l'Année*" dans la catégorie Banque participative. De même, *BTI Bank* a reçu la distinction internationale de "*Meilleure Banque Participative en Qualité de Service Client au Maroc*" du *World Finance*.

6-DYNAMIQUE DES ACTIVITÉS À L'INTERNATIONAL

Depuis sa création, le Groupe BANK OF AFRICA s'impose comme une banque dynamique ouverte vers le monde. Au gré de choix stratégiques pertinents, ses activités à l'international se sont renforcées d'années en années, en Europe, en Afrique et plus récemment en Asie. Aujourd'hui, le Groupe s'affirme comme un groupe bancaire de premier plan avec une forte assise à l'international.

BOA Group, des résultats Groupe en progression et une performance solide en Afrique de l'Ouest

En dépit d'un contexte politico-économique compliqué, *BOA Group* a continué à améliorer ses performances en Afrique subsaharienne. L'année 2019 a enregistré l'ouverture de plus de 293.300 comptes, portant le nombre cumulé à près de 4,2 millions à fin décembre 2019. Le total bilan cumulé des Banques de *BOA Group* a enregistré une croissance de +10,9% à fin décembre 2019. De même, l'encours moyen des emplois sains a affiché une hausse de +5,7% pour atteindre 4 Md € à fin décembre 2019.

En termes de réalisations financières, le Produit Net Bancaire cumulé s'est élevé à 548,8 M€ à fin décembre 2019 contre 500,7 M€ un an plus tôt, soit une hausse de +9,6%, en raison de l'amélioration aussi bien de la marge d'intérêt (+7%) que de la marge sur commissions (+15,7%).

Enfin, le Résultat net consolidé de *BOA Group* s'est établi à 112 M€ à fin décembre 2019 contre 131 M€ un an auparavant, soit un recul de -15%, impacté par un effort exceptionnel de provisionnement.

BMCE Shanghai Branch, des réalisations qui confirment la pertinence des choix stratégiques pour l'activité en Asie

L'année 2019 a été marquée par l'inauguration officielle de *BMCE Shanghai Branch*. Le Groupe BANK OF AFRICA devient le premier groupe bancaire marocain à s'implanter en Chine. La nouvelle succursale ambitionne de devenir un acteur de référence dans le financement des opérations de commerce extérieur entre la Chine et l'Afrique tout en participant activement à la promotion des investissements chinois en Afrique. Pour son développement, la filiale peut compter sur une équipe expérimentée composée d'une vingtaine de cadres chinois.

La première année d'activités révèle des résultats prometteurs. Au terme de cette année, *BMCE Shanghai Branch* a réalisé des financements pour 154 M\$ au profit de clients chinois et africains.

Performance solide des activités en Europe

Pour *BMCE Bank International Madrid*, l'exercice 2019 a enregistré de solides performances en matière de rentabilité et d'activité commerciale. En effet, la Banque dégage un résultat net de 9,2 millions d'euros, en progression de 17% comparé à l'année 2018. Ces bons résultats s'expliquent en grande partie par l'évolution soutenue du financement des opérations du commerce extérieur et les retombées positives de sa stratégie commerciale visant à positionner cette filiale en tant qu'interlocuteur privilégié sur les opérations de *Trade Finance*.

Au niveau de l'entité *BMCE Bank International Plc Londres*, la contribution à la définition

de la stratégie de présence du Groupe en Europe dans le cadre du Brexit, la mise en place du *Back Office Loan* et *Trade Finance* au Royaume-Uni ainsi que la promotion d'un environnement IT adéquat ont représenté des challenges importants pour l'exercice 2019. Ces défis ont été relevés dans un contexte de rareté de la liquidité et de hausse du coût de financement.

Durant cette année, les activités de *BBi Plc Londres* ont connu une croissance avec un Produit Net Bancaire en hausse de +23%, grâce notamment à la surperformance de l'activité *Capital Markets* en particulier, en raison de choix ingénieux d'investissements, améliorant ainsi le rendement du portefeuille tout en maintenant les critères internes en termes de notation et de maturité. Par ailleurs, les partenariats avec les différentes entités du Groupe (BOA Ghana, BOA Côte d'Ivoire, Succursale de Tanger Offshore, BBI Madrid) ont permis la mise en place de solutions basées sur les synergies (*Loan Solutions and Synergies* et *Corporate Banking*).

Enfin, *BBi Plc Londres* poursuit activement son plan ambitieux de développement pour la période 2019-2022, axé sur la stratégie de diversification, d'une part, et le développement des flux d'affaires grâce à la présence de ses Bureaux de représentation à Dubai et Zurich, d'autre part.



PERFORMANCE DÉVELOPPEMENT DURABLE & RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE RECONNUE

PERFORMANCE GLOBALE

Engagée depuis plusieurs années dans une démarche responsable à l'égard de son écosystème et de ses partenaires, BANK OF AFRICA est aussi régulièrement reconnue et distinguée.

5,16

BILAN GES
(en tco2e/collaborateur)

40%

POURCENTAGE
DE FEMMES DANS
LA BANQUE

45 000

EMISSIONS
GES ÉVITÉES
(morseff + Green Bond
tco2/an)

95%

POURCENTAGE D'ENTREPRISES
LOCALES SOLlicitÉES
SUR L'ENSEMBLE
DE NOS PROJETS

14%

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
(PROJET ISO 50001)

250 000 T CO₂

ÉVITÉES GRÂCE AU PROGRAMME
DE RECYCLAGE DES DÉCHETS ET
À LA STRATÉGIE D'OPTIMISATION
DES DÉPLACEMENTS



PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE ET DU SECTEUR

SCORE GLOBAL ESG



Classement dans le secteur	1/101
Classement dans la région	1/897
Classement mondial	65/4897
Taux de déclaration de l'entreprise	91%
Taux de déclaration moyen du secteur	60%
Niveau de coopération	Proactive
Polémiques de grande gravité	Aucune

PERFORMANCE HISTORIQUE



Top Performer Vigeo Eiris

En juin 2019, BANK OF AFRICA a une fois de plus été primée *TOP PERFORMER RSE* 2019 par l'institut Vigeo Eiris, à l'issue du rating extra-financier 2019. La Banque a enregistré une meilleure performance globale avec un score de 63/100 contre 61/100 en 2018.

Cette notation lui permet de se hisser en tête du classement « *Retail & Specialised Banks Emerging Market* ». Le Groupe occupe également la première place au niveau de la région et se situe à la 65^{ème} place au niveau mondial. Ce score traduit les efforts menés en faveur de l'environnement, de l'engagement social et sociétal et de l'éthique des affaires.

Nations Unies : Global Compact / UNEP-FI

BANK OF AFRICA, en collaboration étroite avec la CGEM, est le leader du Réseau Maroc de *Global Compact* qui réunit les entreprises engagées à renforcer la prise en compte des impacts sociaux, environnementaux et de respect des droits humains dans leur stratégie.

BANK OF AFRICA, au titre de l'exercice 2019, a obtenu le statut le plus élevé de *Global Compact* "GC Advanced" grâce à la mise en œuvre de critères avancés mais également des meilleures pratiques.

BANK OF AFRICA est très active au sein de UNEP-FI, elle est signataire des « *Principles for Responsible Banking* » et a fortement contribué par sa participation au mouvement « *Positive Impact* » à l'élaboration des outils « Entreprises » et « Banques » d'analyse des impacts environnementaux sociaux et de convergence économique.

BANK OF AFRICA sera donc une des premières Banques au monde à expérimenter cet outil qui permet aux banques d'analyser les impacts réalisés à travers leur portefeuille d'activité par rapport aux besoins existants dans leurs périmètres d'intervention et de développer des stratégies en conséquence.

Green Investment Principles

Dans le cadre de ses relations privilégiées avec la Chine, BANK OF AFRICA a été la première Banque en Afrique à soutenir les *Green Investment Principles* de l'initiative chinoise *One Belt One Road*. En novembre 2019, BANK OF AFRICA fut également la seule Banque africaine à participer à la deuxième conférence Chine-France sur la Finance Verte à Paris.

Un service client primé

La satisfaction client est depuis toujours en tête des préoccupations de BANK OF AFRICA. La valeur ajoutée doit notamment être perçue par le client en termes de qualité de service.

A ce titre, BANK OF AFRICA a remporté, durant trois années consécutives, le titre « Élu Service Client de l'Année Maroc » dans la catégorie Banque.

Cette distinction vient souligner l'excellence du Service Client et traduit l'engagement fort de la Banque vis-à-vis de ses clients et prospects.

Toujours à l'écoute de ses clients et afin de répondre au plus près de leurs attentes, BANK OF AFRICA continue à développer son offre de Banque à distance. Les services bancaires sont ainsi repensés pour optimiser la relation client dans une quête d'amélioration continue de son expérience.

AXE 1 : ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET RELATION CLIENT RESPONSABLE

POUR LA CLIENTÈLE PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

MULTICANAL

De nombreuses innovations ont été développées au cours de l'année sur le portail **BMCE Direct**, à travers le canal mobile et au niveau du réseau GAB :

- la refonte du parcours d'ouverture d'un compte en ligne
- la mise en place du **Chatbot**, permettant l'intervention d'un agent « virtuel »
- la mise en place du **Callbot**, permettant l'envoi de messages vocaux ciblés
- la consultation des produits d'épargne et de bancassurance sur **BMCE Direct**
- le programme de dynamisation des GABs Multifonctions...

PAIEMENT ET MONÉTIQUE

BANK OF AFRICA met à la disposition de sa clientèle des systèmes de paiement de plus en plus innovants participant à réduire la circulation du cash. Il s'agit notamment de la solution **DabaPay**, de la carte biométrique ou encore des cartes sans contact.

BANK OF AFRICA occupe ainsi une position de leader sur le paiement en *contactless*, avec une part de marché de 83% du volume global.

En 2019, BANK OF AFRICA a lancé la carte **Platinum Mastercard** Biométrique en pilote. Innovation inédite au Maroc, cette carte permet à son détenteur de s'authentifier par signature biométrique via l'empreinte digitale.

Quant à la solution mobile **DabaPay**, de nouvelles fonctionnalités ont été intégrées afin notamment d'en simplifier la souscription et l'utilisation.

POUR LA CLIENTÈLE ENTREPRISES

BUSINESS ONLINE

En 2019, les **Portails Trade** et **Cash de Business Online** ont été lancés en faveur de la clientèle entreprise. Ils permettent l'initialisation et le suivi de différentes opérations bancaires, en assurant une sécurité optimale. De nouvelles fonctionnalités permettant de régler facilement les impôts et taxes ont également été introduites.

CAP'Tech

En septembre 2019, la Banque d'affaires a lancé **CAP'Tech** by BMCE Capital, le premier programme d'innovation ouverte en Banque d'affaires. Cette initiative permettra, avec l'aide de start-ups, de concevoir des solutions susceptibles d'améliorer l'expérience client.

Amélioration des échanges avec l'Unité de Traitement du Renseignement Financier

Afin de fluidifier davantage les échanges avec l'UTRF, l'application **Go-AML**, déjà opérationnelle, a été enrichie en vue d'une meilleure automatisation des extractions des systèmes opérants.

Après plusieurs mois de stabilisation, la nouvelle version de l'application était opérationnelle en septembre 2019.

COMPLIANCE

Des innovations au service de la Compliance

En 2019, BANK OF AFRICA a lancé plusieurs projets structurants en réponse aux différentes exigences réglementaires qui s'appliquent au secteur financier en matière de (i) lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme, (ii) connaissance de la clientèle, (iii) loi FATCA (*Foreign Account Tax Compliance Act*) et (iv) Règlement Général européen sur la Protection des Données – RGPD. Ces projets consistent en l'implémentation d'outils et de systèmes informatiques plus fiables, plus performants et adaptés aux contraintes légales.

Refonte de la chaîne des activités KYC

Afin de répondre aux attentes des régulateurs, BANK OF AFRICA a renforcé son dispositif de KYC permettant de mieux identifier les clients, les bénéficiaires effectifs ainsi que les relations d'affaires. A ce titre, la Banque a procédé à la refonte de sa chaîne de valeur KYC, en déléguant notamment des opérations de contrôle à la nouvelle filiale OGS (*Operation Global Services*). Cette refonte du système permet d'industrialiser et de sécuriser le processus d'ouverture de compte. Ainsi, OGS centralise désormais les opérations suivantes :

- Le contrôle exhaustif d'exactitude des données,
- L'achèvement des dossiers post EER et la mise à jour et/ou la correction des anomalies en cas d'irrégularité des pièces.

Par ailleurs, un outil dédié au contrôle a été développé en interne et mis à disposition d'OGS pour l'assister dans cette nouvelle mission. Cet outil a été déployé en pilote sur certaines agences de Casablanca et sera généralisé à compter de 2020.

Refonte de la stratégie de contrôle sur SIRON AML

Pierre angulaire du dispositif LAB/ FT de lutte contre le blanchiment capitaux, la stratégie de contrôle sur SIRON AML (outil de profilage) a été repensée en suivant plusieurs étapes : la revue, la correction et l'enrichissement des données des fichiers input alimentant l'outil Siron AML, le paramétrage fonctionnel de la nouvelle stratégie AML ainsi que la recette technique.

Grâce à cette nouvelle stratégie, l'outil permet désormais d'obtenir des résultats plus performants, notamment la pertinence des alertes en affinant les critères de détection et de ciblage, l'extension du périmètre des contrôles à des opérations non ou insuffisamment couvertes, ainsi que l'alignement sur les meilleurs standards internationaux en matière d'approche par les risques.

Exercice d'évaluation des risques LAB/FT

Conformément à la réglementation en vigueur, BANK OF AFRICA procède chaque année à l'analyse et à l'évaluation des risques LAB/ FT liés aux catégories de clients, aux pays ou zones géographiques ainsi qu'aux produits, services, opérations et canaux de distribution. A travers cette analyse, tous les facteurs de risques pertinents sont évalués avant de déterminer le niveau de risque global. Cet exercice aboutit à l'identification de mesures appropriées à appliquer pour atténuer ces risques, telles que la fixation de systèmes de limites par produits et services, par périodes, par transactions, par canaux de distribution et par zones.

Mise en conformité avec la loi américaine FATCA

La phase II de ce projet a été lancée en 2019 et a permis de soumettre les reportings de toutes les entités du Groupe. Ainsi, au cours de cette seconde phase, 7 nouvelles filiales se sont vues

certifiées auprès de l' *Internal Revenue Service IRS* (le service d'impôt américain) : BOA Côte d'Ivoire, BOA Burkina Faso, BOA Togo, BOA RDC, BOA Tanzanie, BOA Capital Asset Management et BOA Capital Securities. Par ailleurs, les travaux de remédiation des clients présentant des indices d'américanité, mais non encore documentés, continuent à faire l'objet d'un suivi rapproché et de reportings réguliers.

Relations avec les correspondants bancaires étrangers

En 2019, BANK OF AFRICA a traité des questionnaires relatifs au dispositif anti-blanchiment émanant de correspondants étrangers. Par ailleurs, des demandes d'information relatives à des transactions communes et des demandes de compléments d'informations en matière de KYC et de risques OFAC ont également été traitées.

Relations avec le réseau de distribution

Dans le cadre de ses relations avec le réseau de distribution, la filière *Compliance* se tient à la disposition du réseau Agences et Centres d'Affaires pour toutes demandes de conseil et d'assistance. Ainsi, elle a traité des déclarations d'opérations inhabituelles qui ont porté essentiellement sur des opérations impliquant des pays sous embargo. Aussi, des demandes de validation de *Trade Finance* ont été instruites. Par ailleurs, la *Compliance* a poursuivi ses efforts de sensibilisation par la diffusion de plusieurs notes et la formation de plus de 1635 collaborateurs.

Connaissance de la clientèle (KYC)

Composante essentielle de la *Compliance*, le KYC débute dès l'Entrée En Relation (EER). Ainsi, l'activité KYC s'est concentrée sur les actions suivantes :

- La fiabilisation des clients objets d'investigations,
- Le contrôle des EER à « Risque élevé »,
- Le suivi des campagnes de fiabilisation OSCAF relatives aux contrôles de cohérence des données KYC sur GRC,
- Le traitement des alertes PPE et *Adverse Media*.

PERFORMANCE



De même, la *Compliance* a mis en place plusieurs actions afin d'améliorer le dispositif de contrôle à l'EER : organisation de plusieurs ateliers, introduction d'un dictionnaire de données (création de nouveaux champs, requalification de la clientèle de passage ...), projet d'intégration sur GRC de la fiche KYC (automatisation de la saisie de l'ensemble des champs de la fiche KYC).

Surveillances des transactions

En 2019, BANK OF AFRICA a renforcé ses solutions AML/FT permettant la surveillance et le filtrage des transactions. Dans ce cadre, la *Compliance* a réussi à traiter en temps réel l'ensemble des alertes générées par le filtrage des messages swift entrants et sortants. Elle a également procédé au filtrage en lots des alertes relatives aux ouvertures de comptes. Au total, ce sont 94% des alertes générées par l'outil de profilage *Siron AML* qui ont été instruites, avec un taux de traitement de 95% des alertes risquées. Les indicateurs de profilage générant le plus d'alertes sont les versements importants et uniques en liquide, les opérations de transferts et les remises de chèques et virements.

Éthique et déontologie

Conformément aux exigences en la matière, BANK OF AFRICA a soumis ses rapports d'activité déontologie auprès de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux. Ces rapports sont accompagnés de la liste actualisée des personnes initiées selon les modalités d'échange convenus. Aussi, les états de reporting périodiques relatifs aux opérations des personnes initiées n'ont révélé aucune opération atypique ou suspecte.

L'année 2019 a également été marquée par l'obtention de la Certification ISO 37001, relative au Système de Management anti-corruption. Cette certification porte sur un ensemble de procédures et moyens de contrôle mis en place relatifs aux risques de corruption auxquels la Banque est exposée. Elle s'est accompagnée également d'un dispositif de communication, de sensibilisation et de formation de toutes les parties prenantes au risque de corruption. Avec l'obtention d'une telle certification, BANK OF AFRICA affiche un rôle de précurseur en matière de lutte contre la corruption puisqu'elle est le premier Groupe bancaire en Afrique à obtenir cette distinction. Renouvelée annuellement, cette certification sera étendue

à d'autres filiales en 2020 et 2021 : 4 filiales du Groupe, dont 3 en Afrique et 1 en Europe.

Protections des données à caractère personnel

Conformément aux dispositions de la loi 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, BANK OF AFRICA a poursuivi son plan d'actions de mise en conformité :

- Mise en place et validation de nouvelles procédures liées à la protection des données : la procédure de réponse, du processus de déclaration et autorisation à la CNDP,
- Proposition de deux solutions pour répondre aux exigences du régulateur au sujet du dispositif biométrique,
- Dépôt de nouvelles notifications et demandes d'autorisation de traitements auprès de la CNDP (FATCA, Réseau *Offshore*, transferts de données aux correspondants),

Le projet de mise en conformité au nouveau Règlement Général sur la Protection des Données RGPD a également été lancé en 2019. Ce projet donnera lieu à la constitution d'un Kit RGPD qui permettra ainsi le déploiement sur les autres filiales du Groupe.

Achats Responsables

Dans le cadre de ces engagements à promouvoir et à soutenir dans ses activités les principes fondamentaux de la Responsabilité Sociale et Environnementale, le Groupe a développé une démarche "Achats Responsables".

Décliné de sa politique RSE, la Charte Achats Responsables de BANK OF AFRICA constitue un guide de conduite appliqué dans le cadre des processus d'achats dans la relation fournisseurs. Cette charte, signée aujourd'hui par 100% des fournisseurs de la Banque, vise à promouvoir des principes relatifs aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Un dispositif d'évaluation des fournisseurs mis en place par BANK OF AFRICA depuis 2014 constitue aujourd'hui une étape incontournable pour le processus des Achats, certifié ISO 9001 version 2015 depuis 2018.

AXE 2. PROMOUVOIR LES FINANCEMENTS DURABLES ET L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

Arabia CSR Awards (Finance Durable)

Pour la 6^{ème} année consécutive, BANK OF AFRICA se voit doublement primée par le *Arabia CSR Awards*. Le Groupe s'est vu attribuer la note la plus élevée dans la catégorie "*Financial Services*", récompensant ainsi plus de 20 ans d'engagement dans la Finance Durable. La Banque a obtenu la seconde place dans la catégorie "*Partnerships and Collaborations*" pour son processus de gouvernance structuré, basé sur l'éthique, la responsabilité et la transparence. Lancé en 2008, le *Arabia CSR Awards* récompense les plus belles démarches de Développement Durable et RSE de la région arabe.

African Banker Awards

"2018 Social Responsible Bank of the Year" pour la 2^{ème} fois, octroyé par "*The African Banker Awards*".

MORSEFF, BANK OF AFRICA primée par la BERD

Lors de la cérémonie de remise des trophées *MorSEFF* en avril 2019, BANK OF AFRICA s'est vu décerner un prix spécial pour son excellente contribution au programme et son leadership dans la finance durable.

PROGRAMMES DE FINANCEMENTS DURABLE ET INCLUSIF, À IMPACT POSITIF

Dans une logique de développement commercial, l'équipe Développement Durable & RSE en liaison avec les équipes commerciales du Groupe ont mis au point, en coopération avec des organismes de développement, des programmes de Financement durable à impact positif.

En quelques années, BANK OF AFRICA a véritablement consolidé sa position de leader en finance responsable et inclusive. Aujourd'hui, ses investissements verts et durables représentent près de 4 milliards MAD en faveur de la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la gestion et valorisation des déchets, l'assainissement et traitement des eaux usées, mais également en faveur des femmes entrepreneurs et des PME Africaines.

BANK OF AFRICA : UN ACTEUR CLÉ DE LA FINANCE A IMPACT POSITIF

CAP VALORIS Economie Circulaire / Gestion des Déchets

Solution de financement en partenariat avec FMO et la BEI à travers une enveloppe de 20 millions d'Euros dédiée au domaine de la valorisation des déchets au sein des entreprises marocaines – recyclage, collecte, traitement – avec une assistance technique gratuite pour conseiller les clients dans l'étude d'impact environnemental.

Soutien aux investissements des TPE

Dans le cadre des mesures nationales pour le développement de la TPE, BANK OF AFRICA s'est positionnée comme l'une des premières Banques à s'engager activement en faveur des entrepreneurs.

Le discours royal d'octobre 2019 a permis d'accélérer la conception d'offres spécifiques de financement dédiées aux PME, en particulier pour celles qui souhaitent se développer sur le continent.

Après le programme Istimrar Croissance, BANK OF AFRICA s'investit pleinement à travers le projet CAP TPE 2020. Ces produits concernent aussi bien la création que le développement de l'entrepreneur qu'il soit installé en affaire personnelle, en auto-entrepreneur ou en Personne Morale. CAP TPE 2020 a été déployé en février 2020.

CAP ENERGY Efficacité Energétique / Energies Renouvelables

- 1^{er} produit spécifique au financement de l'EE/ER dans le cadre du programme *Moroccan Sustainable Energy Financing Facility* "MORSEFF". Enveloppe globale de 55 millions d'Euros incluant assistance technique gratuite et subvention client allant jusqu'à 10%.
- Un mécanisme de financement de 65 millions d'Euros dédié aux entreprises qui souhaitent investir dans des projets visant l'amélioration de l'efficacité énergétique ou portant sur les énergies renouvelables.
- Extension MORSEFF et GEFF "Green Economy Financing Facility" d'un montant global de 10 millions d'Euros.

Financement Dessalement Propre

BANK OF AFRICA est à l'origine du financement de l'une des plus grandes usines de dessalement d'eau potable et d'irrigation du monde. Située dans la région d'Agadir, cette infrastructure répond à la fois aux besoins en irrigation et en alimentation en eau potable de la région. Celle-ci offre également la possibilité d'être exploitée par l'énergie éolienne, ce qui viendrait renforcer la vocation du projet à préserver les ressources souterraines et à promouvoir les énergies vertes.

FCP Capital SRI Investissement Socialement Responsable

1^{er} Fonds ISR - Fonds d'investissement socialement responsable - au Maroc à travers une sélection d'entreprises pour leurs pratiques en matière de responsabilité sociale. L'agence de notation extra-financière *VIGEO* sélectionne l'entreprise sur la base de critères RSE / Développement durable.

CAP BLEU Traitement des Eaux Usées et Assainissement

Solution exclusive sur le marché, une ligne de 20 millions d'Euros en partenariat avec l'AFD et la BEI pour le traitement des eaux et l'assainissement au sein des entreprises publiques/privées au Maroc, associé à une assistance technique destinée à soutenir le financement des ressources en eau : accès, optimisation et traitement de l'eau.

En partenariat avec l'Agence Française de Développement et la Banque Européenne d'Investissement, CAP BLEU est assorti d'une assistance technique gratuite.

WOMEN IN BUSINESS Inclusion Financière

Programme de financement pour les femmes entrepreneurs au Maroc, en partenariat avec la BERD au Maroc ; 20 millions d'Euros avec une assistance technique et un mentorat gratuits.

Green Bond

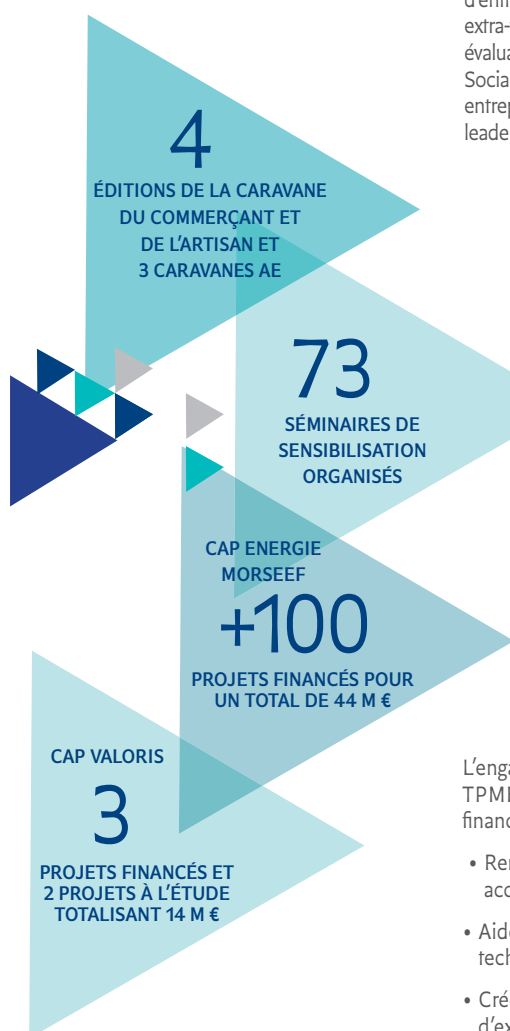
BANK OF AFRICA a été la première Banque marocaine à émettre une obligation verte (*Green Bond*, considérée "*Positive Impact Bond*") par Appel Public à l'Épargne sur le marché local. Cet emprunt d'obligations vertes de 500 millions de Dirhams a été émis en novembre 2016, et a reçu l'agrément de l'agence *Vigeo Eiris* validant la prise en compte de facteurs de Développement Durable et la vocation à financer des projets nationaux éco-responsables et les initiatives pour la préservation des ressources naturelles.

BMCE Capital Gestion a lancé son premier fonds investi sur les valeurs socialement responsables dénommé *FCP Capital ISR*. Ce fonds réalise une performance de +18,37% depuis son lancement en mars 2015 à fin 2019 contre une performance de +8,70% pour le marché actions marocain dans sa globalité.

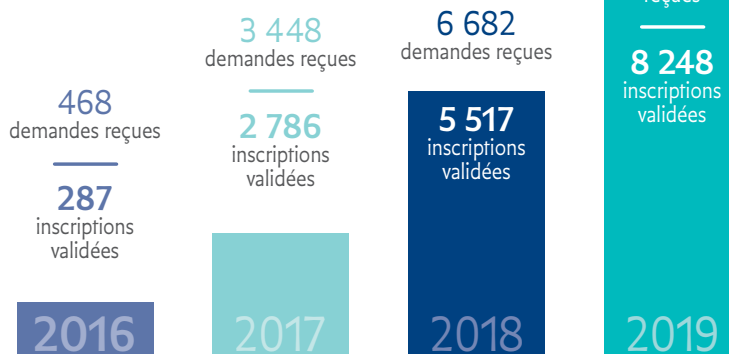
Le *FCP Capital ISR* est investi en actions d'entreprises sélectionnées selon une analyse extra-financière, en tenant compte d'une évaluation de la politique Environnementale, Sociale et de Gouvernance -ESG- de chaque entreprise, réalisée par l'agence internationale leader de la notation extra-financière *Vigeo Eiris*.

L'objectif du fonds est de concilier performance financière et (i) prise en compte de la qualité de la Gouvernance, (ii) de l'empreinte environnementale et (iii) de l'empreinte sociale dans la sélection et la Gestion des investissements.

FCP Capital ISR permet ainsi aux investisseurs de valoriser leur capital à travers un véhicule de placement en conformité avec leur conviction d'éthique sociale, tout en contribuant aux comportements responsables des entreprises et au développement durable.



Evolution des inscriptions au Statut de l'AE



L'engagement de BANK OF AFRICA aux côtés des TPME associe accompagnement financier et extra-financier, visant ainsi plusieurs objectifs :

- Renforcer la dimension conseil et accompagnement,
- Aider les TPME à maîtriser l'essentiel des techniques bancaires et financières,
- Créer des plateformes d'échanges et de partage d'expériences entre TPME,
- Organiser des programmes de formation et d'accompagnement soutenus par des professionnels de la Banque et des universitaires,
- Soutenir l'efficacité énergétique et l'optimisation des ressources au sein des TPME,
- Accompagner et soutenir les entrepreneurs dans le développement de leur activité,
- Organiser des formations en éducation financière.

PERFORMANCE

MOYENS MIS EN PLACE

Observatoire de l'Entrepreneuriat (ODE)

Création en 2009 de l'ODE pour apporter l'ensemble des informations nécessaires aux jeunes entrepreneurs. Au travers d'un écosystème regroupant plus d'une quarantaine de partenaires, l'Observatoire donne accès à un portail d'informations, à des études sectorielles ainsi qu'à des conseils d'experts. Il oriente également les entrepreneurs pour les aider à obtenir des subventions.

Club PME

Concept innovant créé à l'initiative de BANK OF AFRICA en faveur des PME et visant à offrir un accompagnement sur-mesure pour aider les entreprises à améliorer leurs connaissances et optimiser leur croissance. En devenant membre de ce Club, les PME ont accès à un programme complet de cycles de formations et de séminaires professionnels.

Auto-Entrepreneurs

BANK OF AFRICA continue à promouvoir le statut d'auto-entrepreneurs en les accompagnant tout au long de leur cycle de vie. À cet effet, la Banque a mis en place un dispositif de proximité pour aller à la rencontre de cette cible. Plusieurs séminaires, actions de sensibilisation, caravanes et formations sur l'éducation financière se sont déroulés tout au long de l'année.

Club de l'entrepreneuriat

Le Club de l'Entrepreneuriat a été conçu pour offrir aux TPE un accompagnement de proximité sur différentes thématiques : marketing, gestion, ressources humaines. Ce programme permet de former des centaines de TPE dans plusieurs villes et régions du Maroc et contribue à la montée en compétences de l'entrepreneur marocain.

Renforcement du dispositif dans le sillage des Hautes Orientations Royales

Industrialisation renforcée des dispositifs financiers et non financiers afin de soutenir davantage les TPME. Un réseau d'incubateurs *Blue Space* est ainsi lancé début 2020, en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur pour impacter l'environnement direct du Groupe.

Financer les start-up et stimuler l'innovation

Créé à l'initiative de BANK OF AFRICA en 2015, l'*African Entrepreneurship Award* s'inscrit dans une double vision : la volonté de soutenir l'entrepreneuriat et l'ambition de promouvoir le développement en Afrique. Doté d'une enveloppe annuelle de 1 million de dollars, ce prix a pour objectif de valoriser les projets à impact social et durable, tout en présentant une dimension technologique et innovation. Depuis son lancement en 2015, l'*African Entrepreneurship Award* a mobilisé plus de 17 000 entrepreneurs autour du monde et a sélectionné plus de 46 lauréats issus de 18 pays africains.

Soutien à l'export

BANK OF AFRICA soutient les PME dans leurs activités à l'export, en particulier en Afrique. A travers le programme *African Business Connect*, la Banque favorise les opportunités de développement à l'export par différentes actions d'accompagnement et d'informations économiques et sectorielles.

TOP EMPLOYER 2019

Par l'organisme international de certification *Top Employer Institute*

32%

Nombre de salariés ayant bénéficié de formations/ effectif global

2/5

Parité au sein de l'activité au Maroc

40,2%

D'employés directs de sexe féminin

PREMIÈRE BANQUE AU MAROC

Certifiée OHSAS

64,5%

Taux de satisfaction des collaborateurs du Groupe selon le baromètre social

AXE 3. ÊTRE UN EMPLOYEUR RESPONSABLE À L'ÉCOUTE DES COLLABORATEURS ET ACCOMPAGNANT LEUR DÉVELOPPEMENT

Excellence RH

Pour la 3^{ème} année consécutive, BANK OF AFRICA s'est vu décerner la certification "Top Employer 2019" par *Top Employers Institute*, organisme international de certification. Cette distinction internationale vient confirmer l'excellence des pratiques RH de la Banque.

Définir une Politique ressources humaines à l'échelle du Groupe

En 2019, dans le cadre du Programme de Transformation Groupe, BANK OF AFRICA a avancé ses réflexions pour valider une Politique et un manuel RH à l'échelle du Groupe, regroupant les lignes directrices relatives aux normes minimales pour les politiques et procédures en matière de ressources humaines, approuvées par les instances de direction.

Favoriser l'épanouissement et l'évolution professionnelle

En 2019, près de 1600 mouvements ont été enregistrés au sein de BANK OF AFRICA, traduisant un changement de métier ou de poste, que ce soit dans le cadre d'une mobilité ou d'une évolution de carrière.

Au 31 décembre 2019, 32% de l'effectif ont bénéficié d'au moins une action de formation. Près de 500 actions de formation ont été dispensées, soit environ 8000 jours/hommes de formation.

Respecter l'égalité des genres

En ligne avec ses engagements, BANK OF AFRICA mène une politique volontariste pour promouvoir la mixité et l'égalité professionnelle femme-homme. Il s'agit d'un levier de performance majeur de la stratégie du Groupe qui considère que la mixité est un facteur d'enrichissement collectif, de cohésion sociale et d'efficacité économique.

À travers sa démarche de Développement Durable et RSE, impulsée il y a près de deux décennies, BANK OF AFRICA a adopté en 2018 une politique en faveur du principe de parité et de l'autonomisation. Cette démarche s'inscrit également dans l'engagement résolu de la Banque en faveur des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, sous l'impulsion de son Président M. Othman Benjelloun.

À travers sa Politique Genre & Inclusion, le Groupe s'engage à relever le défi de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes, intégrant notamment l'approche Genre dans l'ensemble des processus et procédures ; l'égalité entre les femmes et les hommes et vise la parité au sein de l'effectif global du Groupe, des fonctions de Management et des Organes de Gouvernance ; l'inclusion financière des femmes à travers des programmes et produits dédiés et la protection des droits fondamentaux des femmes.

Conscient de la relation entre les performances économiques et financières et la proportion des femmes au sein de son Groupe à travers toutes ses composantes, les femmes occupent une place de choix, et représentent quasiment la moitié des collaborateurs à travers le monde. Elles sont 41,8% de l'effectif total du Groupe (soit quelque 6336 femmes sur les 15.160 collaborateurs de BANK OF AFRICA, selon le Bilan Social 2019). Au-delà d'un chiffre élogieux du bilan, les femmes de BANK OF AFRICA sont au centre de sa stratégie, œuvrent au quotidien au développement de l'institution, ses performances et à la préservation de sa réputation.

Prévenir les risques de sécurité et de santé

BANK OF AFRICA accorde une attention particulière à la prévention en matière de santé. En effet, la Banque participe depuis plusieurs années à l'opération "octobre rose", une campagne mondiale de communication destinée à sensibiliser au dépistage du cancer de sein. BANK OF AFRICA a célébré également la journée mondiale du diabète en organisant une campagne de dépistage gratuit en faveur des collaborateurs. Une journée spéciale dédiée à la santé des retraités a également eu lieu, donnant l'occasion de fournir plusieurs prestations sociales relatives à la santé et au bien-être des personnes âgées.

Entretenir un climat sain et amical

L'année 2019 a été rythmée par l'organisation de rencontres sportives et culturelles. Le personnel du Groupe a ainsi eu l'occasion de se retrouver dans un cadre amical au cours de tournois de tennis et de mini foot. Le Club BANK OF AFRICA organise également de nombreuses activités artistiques au profit des enfants des collaborateurs.

Valoriser l'esprit d'innovation

Afin de fédérer ses collaborateurs autour du programme digital, BANK OF AFRICA a lancé *IN'PULSE*, un dispositif d'Intraprenariat et d'innovation interne. Ce programme permet à des collaborateurs de soumettre des idées innovantes et susceptibles d'être utilisées en interne comme levier de croissance et de différenciation pour notre Groupe.

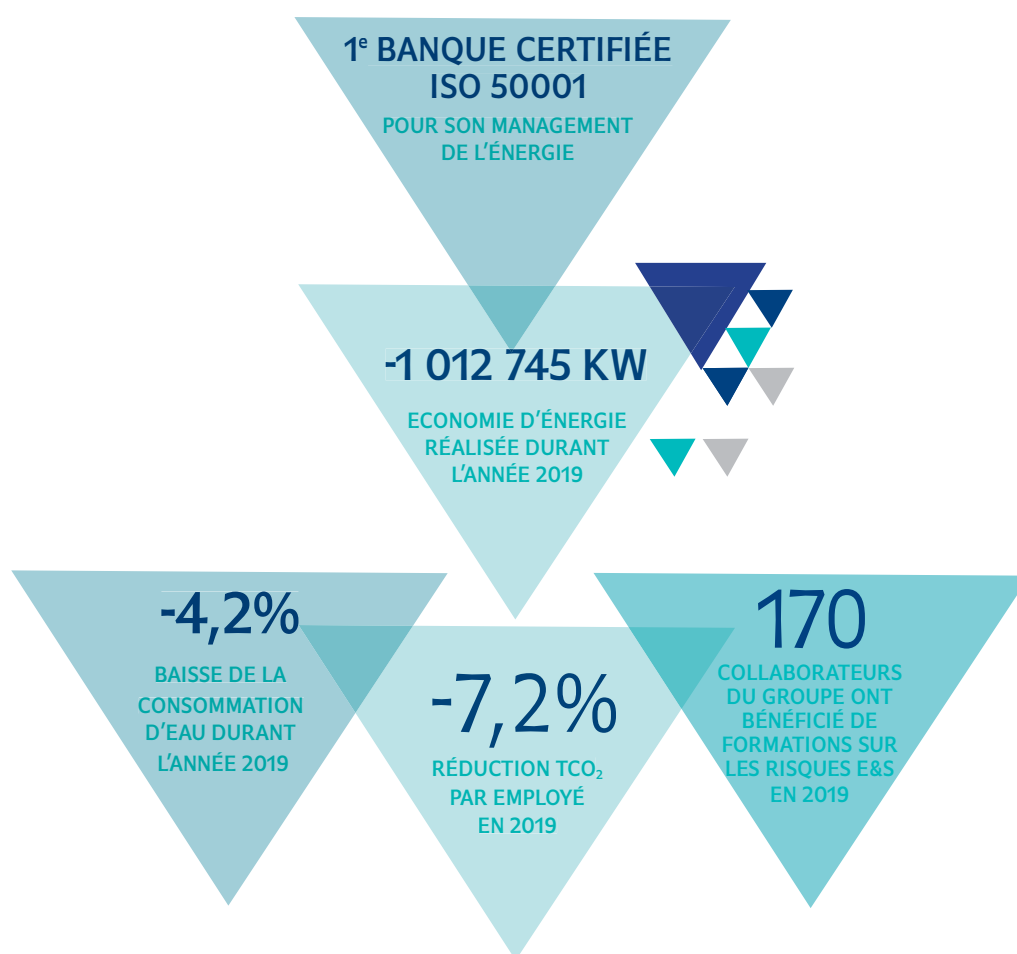
PERFORMANCE

Indicateurs de pilotage du capital humain

Effectif	2017	2018	2019
Groupe BANK OF AFRICA	14 841	15 248	15 283
Indicateurs BANK OF AFRICA au Maroc			
Effectif	5 411	5 328	5 047
Dont Femmes	2 082	2 099	2 027
Par nature des contrats			
CDI	5 097	5 061	4 929
CDD	314	267	118
Par catégorie			
Cadres	3 332	3 336	3 203
Employés	216	181	94
Gradés	1 587	1 522	1 434
Hors Classes	276	289	316
Par ancienneté			
Inférieure à 5 ans	24%	31%	25%
Entre 5 et 10 ans	21%	14%	12%
Entre 10 et 20 ans	40%	45%	47%
Supérieure à 20 ans	15%	11%	17%
Recrutements & départs			
Recrutements	384	287	98
Démissions	146	182	217
Licenciements	46	54	46
Litiges sociaux			
Dialogue social			
Nombre de jours de grève	0	1	0
Nombre de représentants du personnel			
Titulaires	88	88	84
Suppléants	71	69	62
Santé & sécurité au travail			
Nombre d'accidents de travail	46	69	59
Formation			
Budget en MMAD	46	69	59

AXE 4. PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Limiter l'empreinte environnementale
à l'échelle du Groupe



	2017	2018	2019
Consommation d'énergie en Kwh	19 563 024	24.610 710	23 847 440
Emission CO ₂ par employé en Teq CO ₂	5,06	5,16	5,16
Bilan déchets			
Papier et archives (t)	-	53	34
Matériel informatique (unités)	-	579	667
Huiles de cuisson (kg)	-	867	990
Cartouche (kg)	-	3860	3548
Maintenance (kg)	-	1 643	2120



RAPPORT DE GOUVERNANCE

Conseil d'Administration
Gouvernement d'Entreprise
Information communiquée aux actionnaires

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La mission première du Conseil d'Administration est de maintenir un équilibre entre les intérêts des actionnaires et les perspectives de croissance, de création de valeur à long terme et de protection des déposants.

Cette instance est responsable du processus de planification stratégique, de la détermination et la gestion des risques, du contrôle interne, de la gouvernance et de la charte de responsabilité sociétale.

Le Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA se distingue par le caractère collégial des prises de décision et par la présence de plusieurs experts nationaux et internationaux, issus de la banque et de la finance. Il se compose de treize Administrateurs dont quatre Administrateurs Indépendants.

OTHMAN BENJELLOUN

Président Directeur Général
du Groupe BANK OF AFRICA
Date du premier mandat : 1995¹
Mandat actuel : 2019-2025

RMA

Représentée par Zouheir BENSAID
Date du premier mandat : 1994
Mandat actuel : 2019-2025

BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL-GROUPE CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE

Représentée par Lucien MIARA
Date du premier mandat : 2005
Mandat actuel : 2020-2026

CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION

Représentée par Abdellatif ZAGHNOUN
Date du premier mandat² : 2010
Mandat actuel : 2016-2022

FINANCECOM

Représentée par Hicham EL AMRANI
Date du premier mandat : 2001
Mandat actuel : 2015-2021

AZEDDINE GUESSOUS

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2017³
Mandat actuel : 2017-2023

CDC LIMITED (*)

Représentée par Marc BEAUJEAN
Date du premier mandat : 2019
Mandat actuel : 2019-2024
(*) Coopté lors du Conseil d'Administration
du 22 novembre 2019 et ratifié par l'AG annuelle 2020.

FRANÇOIS HENROT

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

BRIAN C. MCK. HENDERSON

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

PHILIPPE DE FONTAINE VIVE

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

CHRISTIAN DE BOISSIEU

Administrateur Indépendant
Date du premier mandat : 2016
Mandat actuel : 2016-2022

ABDOU BENSOUDA

Intuitu Personae
Date du premier mandat : 2018
Mandat actuel : 2018-2024

BRAHIM BENJELLOUN - TOUMI

Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
et Président du Conseil de BOA Group (Luxembourg)
Date du premier mandat : 2004
Mandat actuel : 2016-2022

¹-Pour l'ensemble des mandats, l'année de début de mandat correspond à l'année de nomination par l'AG et celle de fin de mandat correspond à l'année de tenue de l'AG statuant sur les comptes de l'exercice précédent, soit un mandat de 6 ans.

²-La CDG a siégé au sein du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA de 1966 à 1997 puis a été renommée de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2010.

³-M. Azeddine GUESSOUS a siégé en tant qu'Administrateur intuitu personae de 2005 à 2008, puis en tant que représentant permanent de RMA, avant d'être nommé à nouveau Administrateur intuitu personae en 2017.

PRINCIPAUX INDICATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Effectif	13*
Nombre de réunions du Conseil d'Administration	8
Taux de présence global (assiduité)	93%

(*) À partir du Conseil d'Administration du 22 novembre 2019 qui a coopté CDC Limited, représentée par M. Marc Beaujean.

TAUX DE PRÉSENCE PAR ADMINISTRATEUR

Généralement, en cas d'absence les Administrateurs donnent pouvoir à un autre Administrateur.

Othman Benjelloun	100%
RMA, M. Zouheir Bensaid	100%
BFCM, M. Lucien Miara	63%
CDG, M. Abdellatif Zaghnoun	63%
FINANCECOM, M. Hicham El Amrani	100%
M. Azeddine Guessous	100%
CDC Limited, M. Marc Beaujean	100%**
M. François Henrot	100%
M. Brian Henderson	100%
M. Philippe De Fontaine Vive	88%
M. Christian de Boissieu	100%
M. Abdou Bensouda	100%
M. Brahim Benjelloun Touimi	100%

(**) Copté par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2019.

CRITERES D'INDEPENDANCE

BANK OF AFRICA respecte les dispositions réglementaires en matière de critères d'indépendance tels que prévus par la Circulaire 5/W/2016 de *Bank Al-Maghrib*.

REMUNERATION

JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AUX ADMINISTRATEURS

En rémunération de leur activité au sein du Conseil d'Administration et des Comités Spécialisés, des jetons de présence sont alloués à l'ensemble des Administrateurs.

Le montant global des jetons de présence est fixé annuellement par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration.

	31/12/2019*			31/12/2018*		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 842	992	2 850	3 485	885	2 600
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 235	485	2 750	3 823	573	3 250
TOTAL	7 077	1 477	5 600	7 308	1 458	5 850

(*) Jetons versés au titre de l'exercice précédent.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un processus d'auto-évaluation de la structure, des compétences, des attributions et du fonctionnement du Conseil d'Administration, au niveau de chaque Administrateur, est effectué annuellement.

Ce processus est conduit par le Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations, instance émanant du Conseil d'Administration composée d'Administrateurs indépendants et non exécutifs, à travers une évaluation des travaux du Conseil d'Administration, sur la base d'un questionnaire individuel portant sur une trentaine de questions relatives à la composition du Conseil et des Comités Spécialisés, la fréquence des réunions, de la qualité des procès-verbaux, des échanges au sein du Conseil, de la documentation mise à la disposition des Administrateurs et des délais de transmission, les thématiques inscrites à l'ordre du jour notamment la dimension RSE...

Aux termes du processus d'évaluation, une synthèse des résultats de l'évaluation est communiquée au Conseil d'Administration ainsi qu'un plan d'actions.

Défini par le Comité de Gouvernance, Nomination et Rémunération, le questionnaire d'auto-évaluation est mis à jour à fréquence régulière par rapport à la réglementation, aux réunions du Conseil et aux recommandations émises à l'occasion des précédents questionnaires.

COMITÉS SPÉCIALISÉS ISSUS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité des Risques Groupe	Nombre de réunions	4
	Effectif	8*
	Indépendance	50%
	Taux de présence	86%
Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe	Nombre de réunions	4
	Effectif	6(**)
	Indépendance	67%
	Taux de présence	90%
Comité Gouvernance, Nominations et Rémunérations	Effectif	4(*)
	Indépendance	50%

(*) À partir de 2020, suite à la cooptation de CDC Limited en tant qu'Administrateur par le Conseil d'Administration du 22 novembre 2019 et sa désignation en tant que Membre du Comité des Risques Groupe et du Comité de Gouvernance, Nominations et Rémunérations.

(**) À partir de 2020, désignation de M. Brian Henderson, Administrateur Indépendant, en tant que Membre du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe, en assurant la présidence.

COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

COMITE DE GOUVERNANCE, NOMINATIONS & REMUNERATIONS

COMPOSITION

PRESIDENT

M. François HENROT, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- M. Azeddine GUESSOUS, Administrateur intuitu personae
 - CDC Ltd, représentée par M. Marc BEAUJEAN*
 - M. Brian HENDERSON, Administrateur indépendant
- (*) à partir de 2020

MEMBRES INVITES

Le Comité de Gouvernance, Nominations & Rémunérations peut s'adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de BANK OF AFRICA ou de son Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour, notamment au niveau des commissions devant traiter des points en relation avec l'examen des conventions ou des nominations et rémunérations.

TRAVAUX DU COMITE GOUVERNANCE,
NOMINATIONS & REMUNERATIONS

Le Comité Gouvernance, Nomination & Rémunération est prévu de se réunir, au cours de 2020, sur les thématiques liées à l'exercice 2019, ce délai ayant été nécessaire pour stabiliser la composition aménagée dudit Comité suite au décès en décembre 2018 de Feu M. Michel Lucas, jusqu'à lors Président dudit Comité et l'entrée dans le capital d'un nouvel actionnaire.

COMITE DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

M. Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- RMA, représentée par M. Zouheir BENSAD
 - FinanceCom représentée par M. Hicham EL AMRANI
 - M. Azeddine GUESSOUS, Administrateur intuitu personae
 - CDC Ltd, représentée par M. Marc BEAUJEAN*
 - M. François HENROT, Administrateur indépendant
 - M. Brian HENDERSON, Administrateur indépendant
 - M. Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant
- (*) à partir de 2020

MEMBRES ASSOCIES

- M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
- M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- M. le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- M. le Conseiller auprès de la Direction Générale
- M. le Contrôleur Général Groupe
- M. le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES INVITES

- Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

SECRETAIRAT

Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe

TRAVAUX DU COMITE DES RISQUES GROUPE

Le Comité des Risques Groupe s'est réuni 4 fois en 2019.

A cette occasion, le Comité a examiné notamment l'évolution des indicateurs de risques crédit en social et consolidé, les limites globales des risques 2019, les ratios prudentiels, la *Watch List*, le Plan de Redressement de Crise Interne, le projet de titrisation de créances hypothécaires.

De même, le Comité a approuvé la Politique Générale de Gestion des Risques 2019 et les amendements apportés à la Charte de fonctionnement du Comité des Risques Groupe pour répondre aux évolutions réglementaires en la matière.

Par ailleurs, le Comité a pris connaissance (i) des nouveaux dispositifs des engagements post-octroi et (ii) des dispositifs de gestion de la sécurité informatique et cyber-sécurité.

Le Comité a poursuivi (i) les travaux dans le cadre du projet réglementaire de mise en œuvre de l'ICAAP et (ii) le déploiement du Programme Convergence s'est poursuivi en 2019 en matière de risque de crédit, opérationnel, risques de marché.

En outre, le Comité procède régulièrement au suivi de la prise en charge des recommandations émises lors des précédentes séances dudit Comité.

COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

M. Brian HENDERSON*, Administrateur indépendant

MEMBRES PERMANENTS

- RMA, représentée par M. Zouheir BENSAID
- M. Azeddine GUESSOUS**, Administrateur intuitu personae
- M. François HENROT, Administrateur indépendant
- M. Philippe DE FONTAINE VIVE, Administrateur indépendant
- M. Christian de BOISSIEU, Administrateur indépendant

MEMBRES ASSOCIES

- M. l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
- M. le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- M. le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- M. le Conseiller auprès de la Direction Générale
- M. le Contrôleur Général Groupe
- M. le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES INVITES

- Les Auditeurs Externes ;
- Les Responsables des fonctions Contrôle Permanent et Conformité ;
- Le Comité peut solliciter la collaboration de toute personne faisant partie du staff dirigeant du Groupe et tout responsable dont les fonctions entrent dans le cadre de son domaine d'intervention en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.

SECRETARIAT

M. le Contrôleur Général du Groupe BANK OF AFRICA

TRAVAUX DU COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe – CACI Groupe – s'est réuni 4 fois au cours de l'exercice 2019.

Lors de ces séances, parmi les principales thématiques traitées figurent, les réalisations financières du Groupe BANK OF AFRICA en consolidé et en social, l'examen du Rapport des Commissaires aux Comptes, le suivi de la mise en œuvre de la stratégie de Gestion des Actifs Immobiliers Hors Exploitation, outre le projet de réorganisation des activités européennes du Groupe BANK OF AFRICA dans le cadre du Brexit.

En ce qui concerne le dispositif de contrôle interne, le CACI Groupe a examiné le Plan d'Audit annuel 2019 de la filière du Contrôle Général Groupe ainsi que les principaux indicateurs d'activités du Contrôle Permanent de BANK OF AFRICA. De même, il a validé le Rapport Annuel du Contrôle Interne au titre de l'exercice 2018.

Par ailleurs, le CACI Groupe a veillé à la mise en application des recommandations émanant du régulateur *Bank Al Maghrib*, des Commissaires aux Comptes, de ladite instance du CACI et du Contrôle Général Groupe. Dans ce cadre, il a pris connaissance des principales correspondances des Régulateurs au niveau Groupe ainsi que des principales conclusions et recommandations formulées par le Collège des Superviseurs.

En matière de conformité, le CACI Groupe a veillé à l'examen du Bilan 2018 de la fonction *Compliance* Groupe ainsi qu'à l'avancement de la mise en œuvre du dispositif *FATCA* "Foreign Account Tax Compliance Act".

(*) À partir de 2020

(**) Jusqu'à 2020, Président du Comité

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL
OTHMAN BENJELLOUN

SENIOR MANAGEMENT**BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI**

Administrateur Directeur
 Général Exécutif Groupe

DRISS BENJELLOUN

Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe

M'FADEL EL HALAISSI

Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie,
 Recouvrement & Missions Spécifiques

MOUNIR CHRAIBI

Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe

OMAR TAZI

Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc

MOHAMMED AGOUMI

Directeur Général Délégué, en charge de
 la Coordination de l'International

KHALID LAABI

Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe

KHALID NASR

Responsable du Pôle de Direction Générale
Corporate & Investment Banking

COMITE EXECUTIF GROUPE**COMPOSITION****PRESIDENT**

Le Président Directeur Général

VICE-PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement & Missions Spécifiques
- Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
- Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
- Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International
- Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
- Administrateur Directeur Général de *BOA Group*
- Responsable du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking*

TRAVAUX DU COMITE EXECUTIF

Dans la continuité des travaux menés en 2018, le Comité Exécutif a veillé à l'exécution du plan de financement qui accompagne le Plan Stratégique de Développement 2019-21. Ainsi, ont été menées les augmentations de capital en deux tranches par conversion de dividende en actions et apport en numéraire d'un montant global de 1,7 milliard. Une deuxième augmentation de capital fut réservée à CDC Ltd dont le montant était de près de 2 milliards de dirhams.

Parmi les autres travaux du Comité figurent le lancement du Programme de Transformation, projet ambitieux et multidimensionnel visant à soutenir la réalisation du Plan Stratégique de Développement Groupe ainsi que la reconfiguration de la présence du Groupe en Europe dans le cadre du Brexit.

COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES

- Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
- L'Administrateur Directeur Général de *BOA Group*
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking*
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale
- Le Directeur Général Adjoint, Contrôle Général Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Finances & Participations
- La Directrice Générale Adjointe, Gouvernance & Développement Groupe

Membres additionnels pour le Comité élargi de Direction Générale

- Le Directeur Général Adjoint, Direction Générale de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Adjoint, Communication Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Banque Particuliers/ Professionnels
- La Directrice Générale Adjointe, Synergies Métiers Spécialisés
- La Directrice Générale Adjointe, *Compliance* Groupe
- Le Directeur Général Adjoint, Capital Humain Groupe
- La Responsable Transformation Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

La Directrice Générale Adjointe, Gouvernance & Développement Groupe

TRAVAUX DU COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE

Au titre de l'exercice 2019, il s'est réuni 39 fois. Par ailleurs, le Comité s'est réuni deux fois, en séminaire stratégique, autour de l'idéation et la construction du Plan de Transformation du Groupe.

Ainsi, au cours de l'exercice 2019, les travaux du Comité de Direction Générale ont poursuivi, conformément aux engagements pris vis-à-vis des Instances de la Banque et des Autorités réglementaires, la priorisation des thématiques liées à l'allocation optimale des moyens financiers, opérationnels et humains en faveur de l'amorce de la transformation du Groupe et du développement des activités commerciales du Groupe.

Aussi, le Comité de Direction Générale a-t-il veillé à la construction du Plan Stratégique de Développement 2019-2021 accompagné de son Plan de financement validé par le Conseil d'Administration. Ainsi, l'année 2019 a vu une levée de fonds totalisant 3,7 Milliard DH.

Parallèlement, la maîtrise des charges générales d'exploitation en social devance les anticipations dans le PSD 2019-21.

Autre préoccupation majeure de la Banque, la mise en conformité aux constantes évolutions réglementaires et prudentielles, ainsi qu'aux standards internationaux, s'est poursuivie avec l'obtention de deux certifications à savoir celles du dispositif FATCA et du nouveau système de management anti-corruption (ISO 37001).

Dans cette lignée, l'année 2019 a été marquée par la mise à jour du Plan de Redressement de Crise Interne de BANK OF AFRICA ainsi que l'étude d'impacts des nouvelles réglementations de *Bank Al Maghrib* sur la consommation des fonds propres tel que le projet d'amendement de la circulaire 26 G relatif aux datations en paiement et ventes à rémérés.

Par ailleurs, impulsant une nouvelle dynamique à l'offre de financement de la Banque, le Comité a validé un nouveau dispositif commercial en faveur de la TPME et ce, conformément aux Directives Royales, et outre le lancement d'une nouvelle offre de produits destinés aux entreprises - *CAP Mezzanine & IS Factor* -.

Un autre élément impactant le développement des activités commerciales du Groupe, est la mise en œuvre de la stratégie multicanale à travers le lancement d'outils et de services de la Banque à distance telle que la solution de paiement mobile *DabaPay*, du *Portail Trade* et du *Portail Cash* de *BMCE Business Online*.

Parmi les priorités de la Banque, figurent également la valorisation du Capital Humain et la Gestion des enjeux de la transformation. Aussi, le Comité a veillé à (i) l'adéquation du système de rémunération avec les priorités de la Banque et au (ii) développement de l'employabilité des collaborateurs à travers la gestion des mobilités internes dans le cadre de la transformation.



COMITE DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION

PRESIDENT

Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Contrôle Général Groupe
- Banque des Particuliers & Professionnels
- Banque PME
- Capital Humain Groupe
- Technologies, Process & Organisation Groupe
- Contrôle Permanent Groupe
- Direction Régionale Casa Nord
- Direction Régionale Casa Sud
- Gouvernance & Dirigeance
- Operation Global Services
- Management des Risques Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

Qualité Groupe

MEMBRES ASSOCIES

Tous les responsables des Pôles et Directions, hors membres permanents, sont considérés comme membres associés, et assistent comme membres à part entière pour tous les sujets qu'ils proposent aux délibérations du Comité de Fonctionnement lors de l'inscription à l'ordre du jour.

TRAVAUX DU COMITE DE FONCTIONNEMENT

En 2019, le Comité de Fonctionnement a tenu 25 séances.

Sur la trentaine de thèmes abordés, 21 ont été clôturés représentant 70% des dossiers présentés et 286 recommandations.

Dans le cadre de l'efficacité opérationnelle, les travaux du Comité ont porté notamment sur les modalités de Gestion et de suivi du prélèvement à la source pour les fonctionnaires, l'amélioration du traitement des rapatriements reçus, ainsi que la centralisation de la notification des garanties niveau 1 sur la base des documents numérisés.

En termes de maîtrise des coûts et de Gestion des risques, le Comité a traité notamment la hausse des frais de visa, l'assainissement des suspens de *Bank Al-Maghrib* et le stock de billets mutilés, le renforcement du dispositif de préventions des fraudes de paiement via la plateforme de la Banque, les suspens comptables du Réseau, le renouvellement des garanties à échéance, la revue du processus de traitement des bons de caisse.

S'agissant du volet réglementaire, les principales thématiques examinées sont la mise en œuvre du dispositif FATCA, la mesure concernant la délivrance des formules de chèques barrés d'avance et non endossables sur les comptes avocats, la présentation de l'outil de gestion des réclamations, la requalification et filtrage de la clientèle de passage ainsi que le filtrage en temps réel de l'entrée en relation, la clôture de compte à l'initiative du client, la gestion des comptes en déshérence, le processus de gestion des comptes de cantonnement des établissements de paiement, la restitution du Comité Relation Client, la dotation voyage d'affaires.

Le Comité a également abordé les thématiques relatives à l'appui au développement commercial notamment la négociation de la *Smart Data* avec *MasterCard*, la performance du Libre Services Bancaires, la performance des GAB, la refonte du crédit Enseignement Plus et le suivi de la mise en place de la solution de numérisation des chèques/LCN par les Grands Remettants.

COMITE DE COORDINATION DU CONTROLE INTERNE GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

Le Président du Comité de Direction Générale Groupe, et en son absence, le Contrôleur Général Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- Le Contrôleur Général Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances et Participations
- La Directrice Générale Adjointe en charge de la *Compliance* Groupe
- Le Responsable du Contrôle Permanent Groupe

SECRETAIRE DU COMITE

La Directrice Générale Adjointe en charge de la *Compliance* Groupe

MEMBRES ASSOCIES

- Le Responsable des fonctions Risques, Contrôle Interne et *Compliance* des Filiales en fonction des thématiques inscrites à l'ordre du jour.
- Le Pôle Gouvernance et Développement Groupe ;
- Le Comité pourra s'adjoindre, à sa discrétion, toute personne membre ou non membre de BANK OF AFRICA ou du Groupe, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour.

TRAVAUX DU COMITE DE COORDINATION DU CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe s'est réuni 2 fois en 2019.

Dans le cadre de ses travaux, le Comité a pris acte de l'avancement notable du projet d'automatisation des échanges avec l'UTRF pour les déclarations de soupçons et demandes d'information. Il a, par ailleurs, examiné l'état d'avancement de la mise en conformité avec la circulaire 5/W/2017 de *Bank Al-Maghrib*, priorisant ainsi les projets liés au filtrage en temps réel des entrées en relation, la finalisation de l'entrepôt de données *Compliance*, le renforcement des contrôles KYC notamment par le Contrôle Permanent, la poursuite des campagnes de sensibilisation du Réseau sur les thématiques *Compliance* et la gestion de la clientèle de passage.

Le Comité de Coordination du Contrôle Interne a également, traité des sujets du contrôle permanent, plus précisément la Revue du Plan de Contrôle pour la partie "Réseau" sujet qu'il réinscrit à l'ordre du jour des séances de 2020.

Par ailleurs, le Comité a mené un suivi étroit du déploiement du dispositif FATCA, prenant acte de la rédaction du corpus des procédures FATCA, de la certification des entités y éligibles ainsi que du planning des autres entités du Groupe devant être certifiées progressivement jusqu'en 2021.

Enfin, le Comité a décidé d'inclure davantage les filiales lors des prochaines séances, en inscrivant à chaque séance, un état d'avancement des travaux de contrôle et de conformité de certaines filiales.



COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué, en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de l'Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Opérations Groupe
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Banque au Maroc
- Le Directeur Général Délégué, en charge de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Délégué, en charge des Risques Groupe
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale de la *Corporate & Investment Banking*
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale
- Le Contrôleur Général Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances et Participations.

SECRETAIRE DU COMITE

- Responsable du Management des Risques Groupe.

MEMBRES ASSOCIES

- Les Présidents et Directeurs Généraux de la filiale concernée du périmètre de consolidation
- Toute autre personne en lien avec le sujet traité par le Comité

TRAVAUX DU COMITE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

Le Comité de Pilotage et de Gestion des Risques Groupe s'est réuni 7 fois en 2019 au sein du Comité de Direction Générale.

Les travaux du Comité ont porté principalement sur l'analyse de l'évolution des indicateurs de risque crédit, marché, opérationnels et pays, l'examen et l'approbation des limites globales des risques, les ratios prudentiels, l'actualisation annuelle du plan de rétablissement de crise interne, l'allocation des fonds propres entre les activités de marché et les autres activités, le pilotage des fonds propres, le projet ICAAP.

Ils ont également concerné l'examen des dossiers inscrits en *Watch List*, le programme de refonte de la chaîne post-octroi des engagements et le projet de titrisation de créances hypothécaires, outre l'examen des amendements et projets circulaires de *Bank Al Maghrib* (26G, 19G, AIHE...) et l'information des Membres relatives aux missions *Bank Al Maghrib* sur place et le suivi des recommandations.

COMITE ALM GROUPE

COMPOSITION

PRESIDENT

- L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

- Le Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe
- Le Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc
- Le Directeur Général Délégué en charge de la Coordination de l'International
- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- Le Responsable du Pôle de Direction Générale *Corporate & Investment Banking*
- Le Conseiller auprès de la Direction Générale
- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

SECRETAIRE DU COMITE

- Le Directeur Général Adjoint en charge des Finances & Participations

MEMBRES ASSOCIES

- Le Responsable ALM Groupe
- Les Responsables des filiales du Groupe, ou leurs représentants désignés, en fonction des thématiques à l'ordre du jour
- A la discrétion du Comité, toute personne, en fonction des questions inscrites à l'ordre du jour

TRAVAUX DU COMITE ALM GROUPE

Se réunissant au sein du Comité de Direction Générale, le Comité ALM Groupe s'est tenu 2 fois en 2019.

Ainsi, le Comité ALM Groupe a traité des points spécifiques, en lien avec les besoins de refinancement en devises, ou encore dans le cadre de l'actualisation du dispositif de limites ALM et des conventions d'écoulement suite à la transposition de la nouvelle norme *Interest Risk Rate in the Banking Book* dite IRBB, le suivi des indicateurs de risques ALM, notamment les résultats des *stress tests* sur le portefeuille global en termes de risque de taux, le profil de risque de liquidité de la Banque, le profil de risque de liquidité en devises.

Par ailleurs, une attention particulière a été portée à la préparation du plan d'action relatif notamment au dispositif de gestion des risques ALM en devises, en perspective de la transition vers un régime de change plus flexible, en réponse au courrier de *Bank Al Maghrib*.

Enfin, les thématiques en matière de pilotage des équilibres bilanciaux/ALM sont suivis régulièrement au sein du Comité de Direction Générale, notamment dans le cadre des travaux de construction du Plan Stratégique de Développement triennal.



COMITE ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITÉ

COMPOSITION

PRESIDENT

- L'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

MEMBRES PERMANENTS

BANK OF AFRICA

- Le Directeur Général Délégué en charge des Risques Groupe
- La Directrice Générale Adjointe en charge du Pôle Gouvernance & Développement Groupe
- Le Directeur Général Adjoint en charge du Capital Humain Groupe
- La Responsable Développement Durable & RSE
- La Responsable de la Coordination Groupe

BOA Group

- Le Secrétaire Général Groupe
- Le Responsable Groupe des Risques Environnementaux et Sociaux

CDC Group plc

- Le Responsable de la Responsabilité Sociale & Environnementale

SECRETAIRE DU COMITE

La Responsable du Développement Durable & RSE

TRAVAUX DU COMITE ENVIRONNEMENTAL, SOCIAL ET DE SOUTENABILITE

Lors de sa première séance tenue en novembre 2019, le Comité ESS a examiné notamment l'état d'avancement du système de gestion des risques environnementaux et sociaux, l'état d'avancement du déploiement de la charte RSE au niveau de BANK OF AFRICA et ses filiales ainsi que le développement de nouveaux produits et services financiers à impact positif.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

	Déc 19	Déc 18
Avantages à court terme	24 878	21 061
Avantages postérieurs à l'emploi	1 956	1 568
Autres avantages à long terme	6 383	6 179

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la rémunération fixe, charges patronales comprises des Dirigeants, perçue au titre de l'année 2019.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

ELÉMENTS D'ENDETTEMENT DES DIRIGEANTS

	Déc 19	Déc 18
A. Encours crédits à court terme	56 019	37 492
B. Encours crédits immobiliers	17 764	12 965
TOTAL DES ENCOURS	73 783	50 457

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. OTHMAN BENJELLOUN | Président Directeur Général**

M. Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général du Groupe BANK OF AFRICA, initialement la Banque Marocaine du Commerce Extérieur privatisée en 1995 et Président du Holding FinanceCom.

Il préside le Groupement Professionnel des Banques du Maroc depuis 1995. Il a également présidé l'Union des Banques Maghrébines de 2007 à 2009.

M. BENJELLOUN est le fondateur de la Fondation BMCE Bank, à laquelle il a assigné deux priorités essentielles :

- L'Education, particulièrement la lutte contre l'analphabétisme, avec le Programme de construction et de gestion d'écoles communautaires rurales au Maroc et en Afrique.

- La Protection de l'Environnement.

M. BENJELLOUN a été nommé Chancelier de l'Université Al Akhawayn d'Ifrane par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II de 1998 à janvier 2004.

En 2007, il lui fut décerné la distinction « *Honorary Fellow* » du *King's College of London*.

M. BENJELLOUN est également Conseiller, depuis 1981, au *Center for Strategic International Studies de Washington* -CSIS- présidé par Dr. Henry Kissinger.

En 2013, le CSIS lui octroie la prestigieuse distinction *Honorary Trustee*.

M. BENJELLOUN a été honoré Officier de l'Ordre du Trône du Royaume du Maroc par Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, Commandeur de l'Etoile Polaire par Sa Majesté le Roi de Suède.

Décoré de la Médaille de Commandeur dans l'Ordre National du Lion de la République du Sénégal, et également de la Médaille « *Encomienda de Numero de la Orden de Isabel la Católica* » par Sa Majesté le Roi Juan Carlos du Royaume d'Espagne, il lui fut également décerné le grade de Commandeur dans l'Ordre des Arts et des Lettres de la République Française et fut récemment décoré de l'Ordre de Commandeur de la Grande Etoile de la République de Djibouti.

Le 7 avril 2010, M. BENJELLOUN a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Trône par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Né en 1932 à Casablanca – ancien élève de l'Ecole Polytechnique d'Ingénieurs de Lausanne, Suisse – M. BENJELLOUN, marié au Docteur Leïla MEZIAN BENJELLOUN, médecin ophtalmologue, est père de deux enfants, Dounia et Kamal.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur	Autres Mandats
FinanceCom	<i>BMCE International Holding (B.I.H)</i>	Financière Yacout ¹	<i>Argan Invest</i>	Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)
FinanceCom Afrique	<i>Africa Co-Development Group</i>	Saida Star Auto ²	<i>Casablanca Finance City Authority</i>	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
Cap Estate	Medi Telecom		<i>Financecom International</i>	
Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)	M.B.T		Maghrebaïl	
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	Revly's Marrakech		MEDI 1 Radio ³	
O Tower	RMA		Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	
Ranch Adarouch	<i>RMA Alternative Investments</i>			
Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M)	<i>RMA Asset Management</i>			
Cap d'Argent	<i>RMA Capital</i>			
	<i>RMA Mandates</i>			
	Société d'Aménagement Tanger Tech			

1. Egalement représentant de Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)

2. Egalement représentant de Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)

3. Représentant de FinanceCom

M. ZOUHEIR BENSAID | Représentant Permanent de RMA

M. Zouheir BENSAID est actuellement CEO de RMA, la compagnie d'assurance du Groupe FinanceCom, dont il a été Vice-Président Directeur Général entre Janvier 2005 et décembre 2014. Membre de divers Conseils d'Administration, dont BANK OF AFRICA, Maghrebail, RISMA, LYDEC, CTM et d'autres filiales du Groupe, il est également membre de plusieurs Comités.

M. Zouheir BENSAID a eu une longue expérience de plus de 35 ans dans les secteurs bancaire, financier et industriel. Au milieu des années 80, après avoir été en charge des institutions financières à CITIBANK Maghreb, il a participé au lancement du développement du réseau d'ABN AMRO.

En 1994 et après une période de trois ans à la tête d'une entreprise agro-industrielle, M. Zouheir BENSAID retrouve le secteur financier en participant à la réforme du marché des capitaux marocain.

Il occupe alors le poste de Directeur Général de MIT, société de bourse de BMCE Bank où il a lancé les premières opérations de levée de capitaux et a participé aux privatisations et introductions en Bourse au Maroc.

Président de la Bourse des Valeurs de Casablanca en 1998-1999, M. BENSAID a été Vice-Président de l'Association Professionnelle des Sociétés de Bourse marocaine de 1996 à 1998, période durant laquelle, le développement de la modernisation du marché des capitaux a été accéléré.

Ancien étudiant à Cornell, M. Zouheir BENSAID, est diplômé en finance de l'Université du Nevada en 1985 et est membre du *Phi Kappa Phi Honor Society*.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général	Président	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
<i>Infra Invest</i> <i>RMA Assistance</i> <i>RMA Investment Partners</i>	<i>Medium Finance</i> <i>RMA Asset Management Abidjan</i> RMA Casa Anfa RMA Elan Terrasses de l'Océan	<i>RMA Capital International</i>	BMCE Capital	Air Arabia Argan Invest BMCE Capital Bourse Cap Estate CFG CTM FinanceCom RMA ¹ MBT ² <i>RMA Alternative Investment²</i> <i>RMA Asset Management²</i> <i>RMA Capital²</i> <i>RMA Mandates²</i> SFCM ³ <i>DBM Media Group⁴</i> Decrow Capital EurAfric Information FinanceCom International Finattech Lydec Maghrebail Mutandis Mutandis Automobile Mutatis O'Tower Revly's Risma Saemog T Capital Tanger Med Zones Villa Roosevelt Villajena ⁵

1. Administrateur Directeur Général Exécutif • 2. Administrateur Directeur Général •
3. Administrateur Directeur Général Délégué • 4. Représentant de FinanceCom • 5. Représentant de RMA

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION


M. LUCIEN MIARA | Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

M. Lucien MIARA est Président de la Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen et de la Caisse Régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen depuis 2014.

Il a débuté sa carrière au Crédit Mutuel du Centre en 1973 puis au Crédit Mutuel Méditerranée en 1978. De 1995 à 2014, il a occupé le poste de Directeur Général du Crédit Mutuel Méditerranéen. Par ailleurs, il est Administrateur de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 1994 et Président du Comité des Risques de la Confédération Nationale du Crédit Mutuel depuis 2016.

Il est titulaire d'un Diplôme Universitaire de Technologie option Administration des Entreprises de l'Université de Nice Alpes Maritimes.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen	Banque Fédérative du Crédit Mutuel	Euro-Information Production	Censeur du Crédit Industriel et Commercial
Caisse régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen	Centre International du Crédit Mutuel ¹		
Caisse de Crédit Mutuel de Villeneuve Loubet	Assurance du Crédit Mutuel Vie SAM ²		
Caisse de Crédit Mutuel Montpellier Alco	Assurance du Crédit Mutuel Vie ²		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Saint Loup	Confédération Nationale du Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Frontignan	Caisse Fédérale de Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Prado	Caisse Centrale du Crédit Mutuel		
Camefi			

1. Représentant de FCM Méditerranéen

2. Représentant de CRCM Méditerranéen



M. ABDELLATIF ZAGHNOUN | Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion

M. Abdellatif ZAGHNOUN est Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion depuis 2015.

Diplômé de l'École Mohammedia des Ingénieurs -génie minier- en 1982, M. Abdellatif ZAGHNOUN a entamé sa carrière à l'Office Chérifien des Phosphates -OCP- où il a occupé plusieurs postes de responsabilité jusqu'à 2004.

Il est ensuite nommé en 2004 à la tête de la Direction Générale des Douanes et des Impôts Indirects. En parallèle, M. ZAGHNOUN est élu en 2007 Vice-Président de l'Organisation Mondiale des Douanes

-OMD-, Président de l'Organisation pour la région MENA et, en 2008, il est élu Président du Comité d'audit de l'OMD. En 2010, il est désigné Directeur Général de la Direction Générale des Impôts.

En janvier 2015, M. ZAGHNOUN a été nommé par Sa Majesté le Roi en tant que Directeur Général de la Caisse de Dépôt et de Gestion.

M. Abdellatif ZAGHNOUN est marié et père de 3 enfants.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
CDG Capital	CIMAR	Université Internationale de Rabat	AL BARID BANK ¹	CIH
CDG Développement	Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs	MEDZ	TMSA	BARID AL MAGHRIB
CDG INVEST	SONADAC			CFCA
CGI				ORANGE
Fipar Holding				TMPA ¹
Foncière Chellah				FMP
FONDATION AHLY				OCD
FONDATION CDG				
Institut Marocain des Administrateurs				
MADAEF				
NOVEC				
PATRILOG				
SAZ				
SCR				
Société d'Aménagement Ryad				
Société de Développement de Saidia				
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout				
AUDA				

1. Représentant permanent de CDG

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. HICHAM EL AMRANI | Représentant Permanent de FinanceCom**

M. Hicham EL AMRANI cumule une expérience de plus de 24 années dans les domaines de l'investissement *Private Equity*, du financement et de la stratégie d'entreprises multisectorielles.

A la création de FinanceCom en 2001, M. EL AMRANI était en charge de la Direction Technologies & Télécoms.

Nommé Directeur de la Stratégie & Développement entre 2005 et 2008, M. EL AMRANI a été promu Directeur Général Adjoint en 2008 avant de se voir confier la Direction Générale de la holding en juin 2010. Il a ainsi mis en place les *Best Practices* de pilotage de performance de plusieurs entités du portefeuille de la holding.

De plus, il a opéré plusieurs opérations de M&A, financement LBO et de restructurations dans le cadre de la rationalisation du portefeuille de la holding et de l'optimisation de son endettement.

En 2009, M. EL AMRANI a également coordonné le processus global d'acquisition de la participation de Portugal Télécom & Telefonica dans Medi Telecom-

Orange et celui de la cession de 40% de cette société à France Telecom Orange en 2010. Il est à ce titre administrateur et membre permanent des différents organes de Gouvernance de Medi Telecom-Orange.

En sus de ses fonctions, M. EL AMRANI est Administrateur de RMA, CTM, RISMA, Air Arabia, Finattech, Colliers International Maroc, et Président du Comité d'Audit de Air Arabia Maroc, Meditel, RISMA et CTM.

M. EL AMRANI est Ingénieur de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et titulaire d'un MBA et d'un *Graduate Certificate dans le Manufacturing and Service Management de la Southern New Hampshire University*, de l'*Executive Program de la Singularity University*, ainsi que du *Leadership Executive Program de l'Université de Yale*.

Né en 1973, M. EL AMRANI est marié et père de deux enfants.

LISTE DES MANDATS

Président Directeur Général	Vice-Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Autres Mandats
Argan Invest	<i>DBM Media Group (ex-Africa Teldis & Communication)</i>	RMA FinanceCom Afrique FinanceCom International MediTelecom Finattech Group CTM CTM Messagerie Administrateur Directeur Général Délégué d'Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA) Administrateur d'O Tower, représentant permanent de FinanceCom Revly's Marrakech, représentant permanent d'Interfina Risma <i>Africa Co-Development Group</i> <i>Blackpearl Finance</i> Brico Invest, représentant permanent de FinanceCom Colliers International Maroc, représentant permanent d'Argan Invest	Directeur Général Délégué de FinanceCom Directeur Général Délégué de <i>Cap Estate</i> Membre du Directoire de Financière Yacout Membre du Directoire de Saida Star Auto

M. AZEDDINE GUESSOUS | Administrateur *Intuitu Personae*

M. Azeddine GUESSOUS est Président Directeur Général de Maghrébail depuis 2004.

Il siège, par ailleurs, au sein de plusieurs Conseils d'Administration dont RMA, BANK OF AFRICA (ex BMCE Bank), BOA Group, BMCE Bank International Madrid, Risma, Al Mada, Sonasid, Lydec et Imperial Tobacco Maroc. Il est également Administrateur de l'Université Al Akhawayn.

De 2010 à 2012, M. GUESSOUS a présidé le Directoire de RISMA. En 2001, il a été Président Directeur Général de la Compagnie d'Assurance Al Watanya et en 1995 de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite -CIMR-.

De 1978 à 1994, M. GUESSOUS a occupé plusieurs hautes fonctions publiques en tant que Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme en 1978, puis Ministre chargé des relations avec la Communauté Économique Européenne en 1985 et enfin Ambassadeur du Maroc en Espagne de 1986 à 1995.

M. GUESSOUS a été décoré du Wissam Reda de l'Ordre d'Officier, du Mérite Civil Espagnol de l'Ordre de Grand-Croix, de l'Ordre National du Mérite

Français de la Médaille de Chevalier et de l'Ordre de l'Empire Britannique de la Médaille de Chevalier.

M. GUESSOUS est né en 1941.

LISTE DES MANDATS

Administrateur

BMCE INTERNATIONAL MADRID
BOA GROUP
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCE-RMA
SETTAVEX
LYDEC
AL MADA
SONASID
RISMA
MAROCAINE DES TABACS
ALMA PACK
ALMA BAT

M. MARC BEAUJEAN | Représentant Permanent de CDC Limited

M. Marc BEAUJEAN est fondateur et principal associé de Beaujean & Partners depuis 2019, spécialisé dans le conseil stratégique en banque et assurance. Dans ce cadre, il exerce la fonction de *Chief Operating Officer* d'une banque privée luxembourgeoise -CBP Quilvest-.

Auparavant, il a été Partenaire Senior et Administrateur chez McKinsey & Co, de 1993 à 2012, en charge du développement des relations clientèle en Afrique du Nord et en Europe de l'Ouest -France, Belgique, Suisse, Luxembourg- notamment dans les domaines de la banque de détail, banque privée, fonds de placement, assurances vie et non-vie.

De 1997 à 2014, il a été Administrateur non-exécutif au sein de *Blue Orchard*, à Genève, et co-fondateur du Groupe, devenu l'un des plus importants acteurs au monde en micro-finance, finance inclusive, récemment vendu à *Schroeders Asset Management*, plus spécialement en charge de la réflexion stratégique et des partenariats.

MANDAT

Administrateur BOA Group, représentant de CDC Limited

De 2012 à 2018, il fut Administrateur Exécutif chez P&V Assurances, Belgique, -institution financière systémique au sens de la Banque Centrale Européenne- Directeur des Opérations notamment l'Informatique et les Ressources Humaines, en charge du renouvellement des systèmes cœur en assurances et des programmes de transformation en général.

Par ailleurs, il est co-investisseur de Profinpar, fonds d'un montant de 40 millions € spécialisé dans le financement de la croissance, la transmission et l'optimisation de PME matures à potentiel de développement.

Il est également Maître de conférences à HEC Liège depuis 2010.

Né en 1965, il est titulaire d'un Master en *Business Administration* de Columbia *Business School* et d'une Licence en Administration des Affaires de l'Ecole d'Administration des Affaires de Liège.

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. FRANÇOIS HENROT | Administrateur Indépendant**

M. François HENROT est une des personnalités marquantes du monde de la finance européenne.

Il a occupé de hautes fonctions au sein du Groupe *Rothschild*, notamment en tant que Président de la banque d'affaires et Vice-Président du Conseil de Surveillance de *Rothschild & Co*, dont il est aujourd'hui censeur. Il est également Administrateur référent et Vice-Président du Conseil d'Administration de *Rexel*, un des premiers distributeurs mondiaux de matériel électrique et Président du Conseil d'Administration de COPEBA, entreprise d'investissement privée belge.

Son parcours professionnel s'est déroulé dans le secteur public, au Conseil d'État puis à la Direction Générale des Télécommunications, puis dans le secteur privé, à la Compagnie Bancaire, à Paribas et, depuis 20 ans, dans le groupe *Rothschild*.

Dans le cadre de ses activités culturelles, on notera la Présidence de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs en France et son adhésion à l'Association pour le Rayonnement de l'Opéra de Paris.

Par ailleurs, il est co-auteur de plusieurs livres dont un ouvrage intitulé «Le Banquier et le Philosophe» portant sur la crise de 2008.

Né en 1949, M. François HENROT est licencié en sciences économiques et lauréat de l'Institut d'Études Politiques de Paris, ancien élève de l'École Nationale d'Administration et de l'Université Stanford.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Cobepa (Belgique)	Rexel SA	Censeur du Conseil de Surveillance de <i>Rothschild & Co</i>

M. BRIAN MCK HENDERSON | Administrateur Indépendant

M. Brian C. McK. HENDERSON est Associé Fondateur de *Henderson International Advisors*, LLC.

Au cours de 43 ans d'expérience au sein du secteur bancaire international, il a tissé des relations clientèles importantes aussi bien dans les secteurs privés et publics internationaux, de même qu'il a développé une expertise en gestion et gouvernance d'entreprise.

Chez *Merrill Lynch* à laquelle il a consacré la majeure partie de sa carrière, M. HENDERSON a occupé plusieurs postes de responsabilités notamment en tant qu'Assistant Exécutif du Président et du Directeur Général, Vice-Président de *Merrill Lynch Europe*, Moyen Orient et Afrique, et Président du *Global Public Sector*. De même, il a été Président de *Prime Merrill S.p.a* Italie et Membre du Conseil d'Administration de *Merrill Lynch South Africa* -Pty- Ltd.

M. HENDERSON a débuté sa carrière à la *Chase Manhattan Bank* au sein de laquelle il a assumé plusieurs postes notamment au sein du Groupe Institutionnel Européen, en tant que Vice-Président et Directeur de l'Afrique sub-saharienne ou encore

au sein de la Banque d'affaires. Il a également été membre du Conseil d'Administration de la Banque Ivoirienne du Développement Industriel ainsi que de la *Chase Bank Cameroun SA*.

Actuellement, il est Président non-exécutif de *Augustea Bunge Maritime Ltd.*, Malta, Conseiller de *Cremades & Calvo Sotelo*, Madrid, et *Senior Advisor de Rockefeller Capital Management*.

Ses engagements civiques incluent l'*Atlantic Council* des Etats-Unis - Vice-Président & Trésorier, *Chatham House Foundation*, *Honoring Nations Board of Governors*, le projet sur le Développement Economique de l'Américano-indien au sein de *JFK School of Government*, Université de Harvard, *Fort Apache Heritage Foundation* - Administrateur -.

M. HENDERSON est titulaire d'un *Bachelor of Science, International Economic Relations*, *Georgetown University, School of Foreign Service*, Washington DC.

LISTE DES MANDATS

Administrateur	Président Non-Exécutif	Vice-Président	Autres mandats
<i>Fort Apache Heritage Foundation</i> <i>Harvard Project on American Indian Economic Development, Honoring Nations</i> <i>Metropolitan Club of New York</i>	<i>Augustea Bunge Maritime Ltd., Malta</i>	<i>Middle East institute – Washington</i>	Associé fondateur de <i>Henderson International Advisors, LLC</i> Membre du comité <i>The International Advisory Board First Avenue Investment Managers, South Africa</i> Membre du comité <i>Departmental Disciplinary Committee for the First Judicial Department, Supreme Court Appellate Division, State of New York</i> Conseiller de <i>Cremades & Calvo Sotelo</i> , Madrid <i>Senior Adviser de Rockefeller Capital Management</i>

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION

**M. PHILIPPE DE FONTAINE VIVE | Administrateur Indépendant**

M. Philippe DE FONTAINE VIVE a été Vice-Président de la Banque Européenne d'Investissement, Responsable des activités en France, dans la région Méditerranée, du secteur de l'innovation et de la thématique de la Responsabilité Sociale d'Entreprise.

Il fut également *Senior Advisor* du cabinet *Oliver Wyman*. Il est actuellement Directeur Général de la Compagnie Financière Richelieu.

En outre, sa carrière professionnelle a été également marquée par des fonctions de responsabilité au sein du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie à la Direction du Trésor en tant que responsable successivement des Banques, Assurances, Transport et Urbanisme, Dettes et Développement des Marchés Emergents, des Participations de l'Etat et du Financement de l'Etat et de l'Economie.

Il fut également, Vice-Président du Club de Paris, Conseiller pour les Affaires Internationales du Ministre de l'Economie et des Finances à Paris, Administrateur suppléant de la Banque Mondiale à Washington.

Né en 1959, M. Philippe DE FONTAINE VIVE est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration – Paris et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris ainsi que d'une licence en Econométrie.

MANDAT**Fonds**

Euromena

**M. CHRISTIAN DE BOISSIEU | Administrateur Indépendant**

M. Christian de BOISSIEU est Professeur émérite à Paris I (Panthéon-Sorbonne) et au Collège d'Europe (Bruges), ayant effectué, en tant que Consultant d'organismes financiers internationaux et multilatéraux, plusieurs missions auprès des autorités monétaires du Maroc et de la Tunisie.

Il s'est notamment illustré en contribuant au développement des cadres conceptuels de la Finance Internationale ainsi qu'aux travaux menés au sein du Conseil français d'Analyse Économique dont il a assuré la Présidence de 2003 à 2012, également comme membre de la Commission pour la libération de la croissance -Commission Attali-, de la Commission du Grand Emprunt et du Collège de l'Autorité des Marchés Financiers en France.

Christian de BOISSIEU a publié de nombreux ouvrages et articles portant principalement sur la monnaie, la finance et la banque, sur les questions de politique économique et sur l'intégration européenne, sur les questions monétaires internationales, sur les pays émergents et le développement.

Il est Commandeur de la Légion d'Honneur, Commandeur du Ouissam Alaouite, Grand Officier de l'ordre du Lion (Sénégal), *Officer of the British Empire* (OBE) et titulaire d'autres décorations françaises et étrangères. Il est membre de l'Académie des Technologies (France) et de l'Académie Royale de Belgique.

M. Christian de BOISSIEU est *Senior Advisor* pour Amundi, membre du Conseil d'Administration de la société Aaqius (Genève), et de SUNU Participations Holding (Paris). Il est également Président de l'*Advisory Board de l'Institute of Finance and Governance (Beyrouth)*.

M. Christian de BOISSIEU, né en 1947, est Docteur d'Etat en économie, agrégé des facultés de droit -en économie politique-, DES de droit public et diplômé de l'IEP de Paris. Il a été « *Post-Doctoral Fellow* » à *Northwestern University* et à Harvard en 1973-1974, par la suite et à plusieurs reprises *Visiting Scholar* à la Réserve Fédérale américaine -Washington-.

LISTE DES MANDATS

Président	Administrateur	Autres mandats
<i>Advisory Board de l'Institute of Finance and Governance</i> (Banque centrale du Liban)	AAQIUS <i>SUNU Participations Holding</i> Land'Or (Tunisie) Fondation Croix- Rouge Française	Président du Conseil des Parties Prenantes de l'ENEDIS Vice-Président du Conseil Scientifique de l'AMF Membre du Conseil Scientifique de l'AMMC

M. ABDOU BENSOUDA | Administrateur intérimaire

M. BENSOUDA dispose de plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de la gestion d'actifs, du capital-risque, des opérations de fusions/acquisitions et de la restructuration d'entreprises.

Il occupe actuellement le poste d'Administrateur Directeur Général de FinanceCom International, l'entité qui pilote les activités de gestion d'actifs et de conseil en investissement financier du Groupe FinanceCom à l'international.

Depuis 2008, M. BENSOUDA a exercé diverses fonctions de responsabilité au sein du Groupe FinanceCom, notamment Président Directeur Général de Finatex Group, un intégrateur de solutions spécialisé dans les infrastructures numériques et énergétiques.

Il était auparavant gérant fondateur associé à Finaventures Advisors en Californie où il a participé à la création de Fonds technologiques en partenariat avec la société de gestion *TL Ventures*. Son expérience dans le secteur du *Private Equity* remonte à 1995 à New York.

Il a commencé sa carrière en tant qu'ingénieur à Westinghouse, où il a occupé les postes d'ingénieur logiciel et de chef de projet.

M. BENSOUDA est titulaire d'un diplôme d'ingénieur en systèmes informatiques de l'Université de Boston et d'un Master en Administration des Affaires -M.B.A.-, spécialité Finance et Entrepreneurat du *Babson College, Massachusetts*.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Président	Vice-Président	Administrateur	Gérant
Olkad Group	FinanceCom Capital FinanceCom Europe	<i>FinanceCom Green Investments</i>	<i>FinanceCom International¹</i> Decrow Capital <i>Africa Investments Holdings</i> <i>Argan Infrastructure Fund</i> <i>Infra Invest</i> Argan Infra Dounia Productions <i>Bridges for Africa</i> <i>Finatex Group</i> <i>Green of Africa</i>	FCOMI-L SCI FinanceCom <i>Global Strategic Holdings</i> <i>B4A Advisory</i>

1. Administrateur délégué

BIOGRAPHIES CONSEIL D'ADMINISTRATION



M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI | Administrateur
Directeur Général Exécutif Groupe

M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe de BANK OF AFRICA.

A cet égard, il assure la Présidence du Comité de Direction Générale, la Vice-Présidence du Comité Exécutif Groupe et la Vice-Présidence du Comité de Crédit Senior.

Dans le cadre de la stratégie internationale du Groupe BANK OF AFRICA, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de *BOA Group*, Groupe bancaire détenu à près de 73% par BANK OF AFRICA et présent dans 17 pays en Afrique. Il est Administrateur des entités bancaires européennes du Groupe.

Par ailleurs, au titre de ses fonctions, il est Président de Conseil ou Administrateur de différentes sociétés du Groupe au Maroc opérant dans les activités de Banques d'affaires, services financiers spécialisés – affacturage, crédit à la consommation, leasing, recouvrement-, ou le courtage d'assurance.

Dans le cadre des partenariats stratégiques avec les actionnaires de référence, M. Brahim BENJELLOUN-

TOUIMI est Administrateur de la compagnie d'assurances RMA et de sa Holding, FinanceCom. Il est également Président du Conseil de Surveillance d'EurAfric Information spécialisée dans le domaine technologique ainsi qu'Administrateur d'Euro Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel - Alliance Fédérale.

Reflétant l'engagement du Groupe dans la responsabilité sociétale, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de la Fondation BMCE Bank pour la promotion de l'éducation et la préservation de l'environnement.

Il siège également au Conseil d'Administration de Proparco, institution financière de développement. Il est aussi Administrateur de la Bourse de Casablanca.

Né en 1960, M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Docteur en Monnaie, Finance et Banque de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. Il a débuté sa carrière sur les marchés financiers en France, assumé la responsabilité de la recherche au sein de la Salle des Marchés d'une grande banque d'affaires française et rejoint BANK OF AFRICA en 1990. Marié, il est père de 3 enfants.

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur
BOA GROUP	BTI BANK	EURAFRIC INFORMATION	RMA
BOA WEST AFRICA		BMCE CAPITAL	FINANCECOM
BMCE EUROSERVICES		SALAFIN	FONDATION BMCE Bank
BMCE ASSURANCES		MAROC FACTORING	EURO INFORMATION
		OPERATIONS GLOBAL SERVICES	BMCE BANK INTERNATIONAL UK
			BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS
			BMCE INTERNATIONAL MADRID
			MAGHREBAIL
			RM EXPERTS
			BOURSE DE CASABLANCA*
			O TOWER
			SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH
			PROPARCO*

(*) Représentant de BANK OF AFRICA

BIOGRAPHIES SENIOR MANAGEMENT



M. DRISS BENJELLOUN | Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe

M. Driss BENJELLOUN est Directeur Général Délégué en charge des Finances Groupe de BANK OF AFRICA.

Il est également Administrateur de filiales du Groupe BANK OF AFRICA, notamment, BMCE Capital, Banque de Développement du Mali, Salafin etc. et jusqu'à récemment BOA Group, BOA Bénin et BOA Madagascar.

Ayant intégré le Groupe BANK OF AFRICA en 1986, M. Driss BENJELLOUN a été chargé de conduire le projet de création d'une entité de Contrôle de Gestion visant l'amélioration du pilotage des activités puis chargé, à partir de 1990, de doter la Banque d'une Direction Audit et Contrôle de Gestion. Après la privatisation de "BMCE Bank", M. Driss BENJELLOUN fut nommé Responsable de la Direction Production Bancaire.

En 1998, M. Driss BENJELLOUN fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de plusieurs Directions de la Banque constituant le Pôle de Support Groupe : Production Bancaire, Systèmes d'Information, Organisation, Moyens Généraux, Sécurité.

En 2003, M. Driss BENJELLOUN a pris en charge le Pôle Financier Groupe en vue de renforcer notamment l'intégration des différentes filiales de BANK OF AFRICA, que ce soit au Maroc, en Europe ou en Afrique. Ainsi, il a participé à la restructuration de la Banque de Développement du Mali et piloté la fusion de cette dernière avec la Banque Malienne de Crédits et de Dépôts.

M. BENJELLOUN est titulaire d'un Doctorat en Finance de l'Université Paris Dauphine et du Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures.



M. M'FADEL EL HALAISSI | Directeur Général Délégué en charge de l'Ingénierie, Recouvrement & Missions Spécifiques

M. M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué, est en charge du Pôle Ingénierie, Recouvrement et Missions Spécifiques depuis janvier 2019, dont les principales missions portent sur la dynamisation de la gestion du précontentieux de la Banque et des dossiers contentieux nommément désignés, la conduite de missions spécifiques confiées par le Président, outre celles de représentation de la Banque au sein de certaines filiales.

Auparavant, M. M'Fadel EL HALAISSI fut Directeur Général Délégué en charge de la Banque de l'Entreprise Corporate Maroc. Ce Pôle de Direction Générale regroupait le Marché des Entreprises, de la PME-PMI à la Grande Entreprise. Cette responsabilité lui avait été confiée après plus de 25 ans de carrière au sein de BANK OF AFRICA, dans les activités de crédit, de financement d'investissement, de restructuration de crédits, de mise en place de solutions de haut de bilan, spécialisée dans le marché des Entreprises.

A son intégration, il s'était vu confier la création du département de Restructuration des Crédits d'Investissement. Ces premières années se sont poursuivies par la prise en charge de la Direction de l'Investissement et des Marchés d'Entreprises en 1998. En avril 2002, il fut nommé Directeur Général Adjoint en charge de la Corporate Bank, un Pôle étendu ensuite à l'International.

M. M'Fadel EL HALAISSI est titulaire d'un Doctorat en Economie de l'Université de Lille. M. M'Fadel EL HALAISSI est marié et père de deux enfants.

BIOGRAPHIES SENIOR MANAGEMENT



M. MOUNIR CHRAIBI | Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe

M. Mounir CHRAIBI est Directeur Général Délégué en charge des Opérations Groupe, ayant rejoint BANK OF AFRICA-BMCE GROUP en 2010.

A ce titre, M. Mounir CHRAIBI a sous sa responsabilité l'ensemble des directions technologiques, juridique, logistique, qualité et traitements bancaires de BANK OF AFRICA.

Dans ce cadre, il conduit des chantiers stratégiques comme la réalisation du système d'information de la Banque et de l'Assurance (SIBEA), la convergence des plateformes technologiques des filiales nationales et internationales de BANK OF AFRICA, la filialisation des *back-offices* ainsi que le projet de transformation digitale de la Banque.

M. CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de BMCE Immobilier, filiale en charge de la gestion active du patrimoine Immobilier hors exploitation de BANK OF AFRICA ainsi que de *Damancash*, établissement de paiement opérant au Maroc. Depuis 2020, il préside le groupement d'intérêt économique du paiement mobile Maroc (GP2M).

Il a débuté sa carrière en 1987 en tant que Chef de Projet du Schéma Directeur du Système d'Information du *Crédit du Maroc* puis, de 1989 à 1994, il dirige l'entité en charge de l'Organisation et des Systèmes d'Information de l'*Office d'Exploitation des Ports*.

En 1994, il est nommé Directeur Général de l'*Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail* puis en 2001, Directeur Général de la *Caisse Nationale de la Sécurité Sociale*.

En 2005, M. CHRAIBI est nommé *Wali* de la Région de *Marrakech Tensift Al Haouz* qui connaît pendant son mandat un développement important des investissements du secteur privé et le lancement de grands projets publics structurants.

M. Mounir CHRAIBI est ingénieur de l'*Ecole Polytechnique de Paris* et Ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications de Paris. Il a été décoré du *Wissam Al Arch de l'Ordre de Chevalier*, en 2008. Il est également décoré *Chevalier de l'Ordre de Léopold* du Royaume de Belgique.



M. OMAR TAZI | Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc

M. Omar TAZI est Directeur Général Délégué en charge de la Banque au Maroc, qui regroupe (i) la Banque des Particuliers/ Professionnels, elle-même fédérant un pool de compétences Marketing, spécialisé par marché - Particuliers, Professionnels, Clientèle Privée, Migrants -, la filiale BMCE Euroservices, établissement de paiement, et le Multicanal et (ii) la Banque PME qui fédère l'investissement et Ingénierie Financière et le marché Entreprises ainsi que (iii) les 8 Directions Régionales et ce, depuis début janvier 2019.

Auparavant, M. Omar TAZI était Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et Professionnels.

M. Omar TAZI a débuté sa carrière au sein de la Banque de Développement du Canada. En 1992, il intègre Wafa Bank, en tant que Responsable de la Trésorerie.

De 1993 à 2005, M. Omar TAZI a occupé plusieurs postes de responsabilités au sein de la Société Générale Maroc, notamment en tant que Responsable de la Direction des Financements Spéciaux et des Etudes Industrielles, Responsable

du Réseau d'Exploitation des marchés Particuliers, Professionnels et Entreprises, puis Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Détail.

Courant cette période, il a également été Administrateur, Vice-président et Président de plusieurs filiales de la Société Générale, notamment les filiales de Leasing, Crédit à la Consommation, Intermédiation en Bourse, Gestion d'Actifs et Assurance.

De 2005 à 2010, M. Omar TAZI est Administrateur-Directeur Général du Groupe AFMA.

C'est en juin 2011 que M. Omar TAZI rejoint le Groupe BANK OF AFRICA afin de donner une dynamique de progrès et de montée en compétence des forces commerciales de la Banque.

M. Omar TAZI est titulaire d'un Master en Sciences Finances de l'Université de Sherbrooke - Canada.



**M. MOHAMMED AGOUMI | Directeur Général Délégué
en charge de la Coordination de l'International**

M. Mohammed AGOUMI est Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA en charge de la Coordination de l'International.

A ce titre, il a la responsabilité de la synergie entre les différentes entités du Groupe à l'International et en assure pour certaines la responsabilité directe. Il a notamment la responsabilité directe de toutes les entités Corporate européennes ainsi que le réseau Off Shore du Groupe au Maroc. Il assure également la responsabilité de la Banque de Développement du Mali.

Il préside le Conseil d'administration de BBI Madrid et est membre des conseils de BBI PLC, de *BMCE International Holding*, et de la Banque de Développement du Mali.

Il a rejoint le Groupe BANK OF AFRICA en 2012, après avoir eu une longue carrière dans l'Audit et le Conseil au niveau international.

Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit Agricole France - CASA où il a exercé plusieurs fonctions et responsabilités -. Nommé Directeur Général Délégué de LCL - Le Crédit Lyonnais en 2006 et membre du Comité Exécutif du Groupe CASA, il a été en charge du fonctionnement, de la stratégie et de la Direction des Engagements. En 2008, il fut nommé au sein du Comité Exécutif du Groupe CASA afin de diriger le développement International.

En 2010, il a fondé le Groupe Europa Corporate Business Group - ECBG -. Il est également Président de la filiale d'ECBG, créée au Maroc et dénommée Financing Access Maroc.

M. Mohammed AGOUMI est diplômé de l'ESSEC -1979- et titulaire d'un DEA d'économie mathématique et d'économétrie -1980-. Il est Expert-Comptable diplômé à Paris -1993- et a enseigné pendant deux ans à l'ESSEC.



**M. KHALID LAABI | Directeur Général Délégué
en charge des Risques Groupe**

M. Khalid LAABI, Directeur Général Délégué, est en charge des Risques Groupe, coiffant les activités de gestion des risques, d'analyse et de surveillance des Engagements et ce, depuis début janvier 2019. En 2018, M. Khalid LAABI fut nommé Directeur Général Délégué en charge du Contrôle Général Groupe.

Au cours d'une riche expérience de plus de 35 ans au sein du Groupe, il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment en tant que Directeur de l'inspection des services centraux, du réseau agences, du réseau extérieur, ou encore Directeur Central en charge de l'Audit et l'Inspection Générale puis Directeur Général Adjoint en charge du Contrôle Général Groupe.

Au titre de ses fonctions, il est Membre Associé et Secrétaire du Comité des Risques Groupe, Membre Associé du Comité d'Audit et de Contrôle Interne Groupe et Membre du Comité de Coordination du Contrôle Interne Groupe.

Il est également Membre Permanent du Comité d'Audit et/ou des Risques de plusieurs Filiales du Groupe BANK OF AFRICA notamment en Afrique Subsaharienne, de même qu'il est Administrateur de BOA Mali, Administrateur de *BTI Bank*, banque participative filiale du Groupe, Administrateur de *BOA Holding*, Administrateur de *Maroc Factoring* et Administrateur de *RM Experts*, Filiale du Groupe en charge du Recouvrement.

Depuis 2015, il pilote le déploiement du Programme Convergence des Filières de Contrôle Interne et des risques, programme majeur de structuration du Groupe et ce, au sein de 25 Filiales.

En outre, il anime des conférences dans les domaines notamment de la finance, du management des risques, d'audit et contrôle interne et de conformité.

M. Khalid LAABI est diplômé en Sciences Économiques, option Économie de l'Entreprise outre diverses autres formations à l'International et au Maroc. Il est marié et père de 2 enfants.

BIOGRAPHIES SENIOR MANAGEMENT



**M. KHALID NASR | Responsable du Pôle
de Direction Générale *Corporate & Investment Banking***

M. Khalid NASR est Responsable de l'activité *Corporate & Investment Banking* de BANK OF AFRICA. Il est également Président du Directoire de BMCE Capital, filiale du Groupe spécialisée dans les métiers de la Banque d'Affaires.

A cet égard, il est membre du Comité Exécutif et du Comité de Direction Générale de BANK OF AFRICA. Il exerce, par ailleurs, plusieurs mandats sociaux au sein d'entités du Groupe, notamment *BOA Group* - Administrateur -, *BOA Capital* - Président du Conseil d'Administration - et *Maghrebail* - Administrateur -.

M. Khalid NASR cumule une expérience de plus de 25 années dans les métiers de la finance, dont une part importante dans des postes de haute direction. Il a débuté sa carrière en France au sein d'un assureur européen de premier plan. Après une expérience dans les marchés des capitaux au sein d'une banque marocaine, M. Khalid NASR a intégré BMCE Capital - à sa création - en 1998. Il a ainsi développé les activités de marchés en tant que Responsable du *Trading* Obligataire et, à partir de 2005, Directeur de la Salle des Marchés.

M. Khalid NASR a été nommé, en 2010, Président du Directoire de BMCE Capital et supervise l'ensemble des métiers de la Banque d'Affaires (Marchés des Capitaux, Gestion d'Actifs, Gestion Privée, Conseil Financier, Dépositaire, Intermédiation Boursière, Recherche Financière et Titrisation). Depuis début 2019, M. Khalid NASR est en charge de l'activité *Corporate & Investment Banking* de BANK OF AFRICA.

M. Khalid NASR est titulaire d'un Executive MBA de l'ESSEC Business School - Paris -, d'un Mastère Spécialisé en Finance de l'ESC Marseille et d'une Maîtrise en Mathématiques de l'Université Saint Charles de Marseille. Il dispose de plusieurs certificats spécialisés, notamment en *Asset & Liability Management* - ALM - et en gestion des risques marchés.

Né en 1967, M. Khalid Nasr est marié et père de trois enfants.

INFORMATION COMMUNIQUÉE AUX ACTIONNAIRES

La Banque entretient une relation régulière avec ses actionnaires à travers diverses communications dédiées et événements organisés au cours de l'année.

Conformément à la réglementation en vigueur, tout Actionnaire dispose, dans les délais, de toute l'information nécessaire avant la tenue du rendez-vous annuel des actionnaires de l'Assemblée Générale.

Ainsi, une rubrique dédiée à l'actionnaire, intitulée "vous êtes actionnaire", est disponible sur le site de la Banque www.ir-bankofafrica.ma dans laquelle figure notamment (i) le Rapport de l'actionnaire intégrant le Rapport de Gestion, les Rapports des Commissaires aux Comptes –Général, d'Audit et Spécial-, les faits marquants, (ii) le Guide de l'actionnaire, document didactique permettant à l'actionnaire de connaître ses droits, la fiscalité des titres, les indicateurs clés de la Banque, la liste des Administrateurs de la Banque, (iii) l'Avis de réunion, (iv) le formulaire de vote par correspondance, (v) le pouvoir, (vi) la répartition du capital récente de la Banque, (vii) le Communiqué sur le déroulement de l'Assemblée et son issue, (viii) les résultats des votes, outre la documentation que tout actionnaire peut consulter au Siège social de la Banque.

S'agissant de l'information périodique, elle porte principalement sur les communiqués financiers et extra financiers relatifs à l'arrêté des comptes annuels et semestriels ainsi que l'examen des comptes trimestriels, publiés sur le site de la communication financière et sur un Journal d'Annonces Légales. Sont également mis en ligne les présentations des résultats annuels et semestriels projetées lors des conférences de presse et analystes, accompagnées des allocutions du Président du Conseil d'Administration et de l'Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe adressées lors de ces occasions.

Face à la diversité de nos actionnaires, la Banque publie, annuellement, en plusieurs langues notamment français, arabe, anglais, le Rapport Annuel et le Rapport Développement Durable relatant les activités et les performances financières de l'année précédente de sa publication ainsi que sa Gouvernance.

Depuis 2019, la Banque publie annuellement le Document de Référence, conformément aux Directives de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux – AMMC-, qui contient l'information détaillée sur l'activité, la situation financière et les perspectives de la Banque.

De manière Générale, il est mis à jour régulièrement sur le site www.ir-bankofafrica.ma l'information portant sur la gouvernance de BANK OF AFRICA, l'information financière et extra financière et les principales opérations réalisées par la Banque.

LISTE DES COMMUNIQUÉS FINANCIERS PUBLIÉS EN 2019

- Cahier financier des résultats annuels au 31 décembre 2018
- Communiqué financier des résultats annuels au 31 décembre 2018
- Communiqué financier relatif aux résultats annuels au 31 décembre 2018 en arabe
- Partenariat BANK OF AFRICA - CDC Group Plc
- Convocation à l'Assemblée Générale du 28 mai 2019
- Communiqué post AGM du 28 mai 2019
- Résultats trimestriels T1 2019
- Communiqué de presse relatif à l'enregistrement du Document de Référence de BANK OF AFRICA au titre de l'exercice 2018 et 1^{er} semestre 2019
- Avis d'émission d'actions nouvelles relatif à l'augmentation de capital en deux tranches, en numéraire et conversion de dividendes
- Convocation à l'AGE du 4 septembre 2019
- Communiqué Post AGE du 4 septembre 2019
- Résultats de l'opération d'Augmentation de capital en deux tranches
- Résultats trimestriels T2 2019
- Cahier financier des résultats semestriels au 30 juin 2019
- Communiqué financier des résultats semestriels au 30 juin 2019
- Communiqué financier relatif aux résultats semestriels en arabe au 30 juin 2019
- Communiqué de presse relatif à l'obtention du Visa de l'opération d'Augmentation de capital en numéraire réservée à CDC Group Plc
- Avis d'augmentation de capital en deux tranches, en numéraire et conversion de dividendes, et modification corrélative des Statuts
- Communiqué de presse relatif aux résultats de l'opération d'Augmentation de capital en numéraire réservée à CDC Group Plc
- Communiqué de presse relatif aux résultats trimestriels T3 2019
- Avis d'augmentation de capital réservée à CDC Group Plc et modification corrélative des Statuts





DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

LES INSTANCES RELEVANT DU DISPOSITIF DE CONTROLE

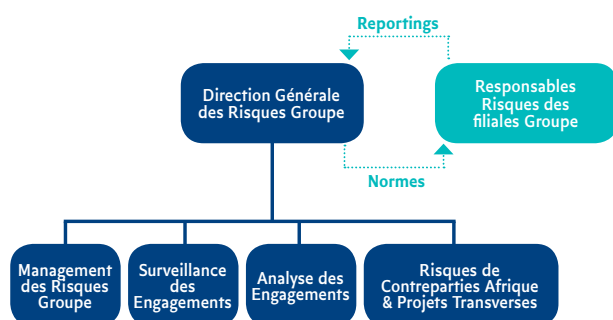
LA DIRECTION GENERALE EN CHARGE DES RISQUES GROUPE

L'une des missions attribuées à la Direction Générale des Risques Groupe est le renforcement de la surveillance et la maîtrise des risques de crédit, de marché, pays et opérationnels. Elle prend ainsi en charge :

- La définition de la politique des risques du Groupe ;
- La définition et la gestion des processus de prise et de suivi des engagements ;
- La mise en place d'un système de contrôle des risques liés aux crédits, aux opérations de marché et aux risques opérationnels ;

La Direction Générale des Risques Groupe est composée de quatre Pôles :

- Management des Risques Groupe
- Surveillance des engagements
- Analyse des Engagements
- Risques de Contreparties Afrique & Projets Transverses



LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMITE RISQUES GROUPE

Le Comité des Risques du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales directes et indirectes intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Ce Comité assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie et de gestion des risques, notamment en veillant à ce que la stratégie globale des risques soit adaptée au profil de risque de la banque et du Groupe, au degré d'aversion aux risques, à son importance systémique, à sa taille et à son assise financière.

COMITE D'AUDIT ET DE CONTROLE INTERNE GROUPE

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe BANK OF AFRICA est une instance émanant du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA, dont les prérogatives sont élargies aux filiales et autres entités intégrées dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Le Comité d'Audit et de Contrôle Interne du Groupe assiste le Conseil d'Administration en matière de contrôle interne, en veillant notamment à l'existence et le maintien d'un système de contrôle interne adapté à l'organisation du Groupe, la fiabilité des informations financières destinées au Conseil d'Administration et aux tiers, l'examen des comptes sociaux et consolidés avant leur soumission au Conseil d'Administration.

LES INSTANCES DE DIRIGEANCE

COMITE DE DIRECTION GENERALE GROUPE

Le Comité de Direction Générale Groupe est en charge de la déclinaison en actions et mesures opérationnelles des orientations stratégiques du Groupe et de leur suivi.

Ce Comité, dont la périodicité est hebdomadaire, a pour principales missions le pilotage de l'activité de la Banque, la conduite des dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques, le suivi du volet RH, la politique de communication commerciale, institutionnelle et financière.

COMITE DE PILOTAGE & GESTION DES RISQUES GROUPE

Issu du Comité de Direction Générale du Groupe BANK OF AFRICA, le Comité de Pilotage et Gestion des Risques l'assiste en matière de gestion et suivi effectifs et opérationnels du dispositif de pilotage des risques du Groupe (BANK OF AFRICA et de ses filiales directes et indirectes) et de la cohérence des activités du Groupe avec les Politiques des Risques et limites fixées.

Le Comité s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques (crédit, marché, pays et opérationnels) et de son adéquation avec le niveau de l'appétit pour le risque défini dans le cadre de la politique de gestion des risques.

LES COMITÉS DE CRÉDIT

Comité de Crédit Senior

Le Comité de Crédit Senior examine et approuve hebdomadairement les demandes de crédits formulées par les clients de la Banque et du Groupe relevant de sa délégation. Les règles de fonctionnement et les pouvoirs diffèrent selon les niveaux des risques soumis, ainsi que la nature du segment du portefeuille de crédit concerné de la Banque qu'il soit Entreprise, *Corporate* ou Particuliers & Professionnels.

Le périmètre du Comité de Crédit Senior couvre également les entités du Groupe. Il évalue et émet, à travers le Comité de Crédit Senior- Entités du Groupe, des décisions sur la prise de risque sur certaines contreparties ou groupe de contreparties du portefeuille bancaire et de négociation et ce, pour les activités au Maroc et à l'international pour les contreparties individuelles selon des seuils prédéfinis par filiale.

Il est présidé par le Président Directeur Général de la Banque et vice présidé par l'ADG Exécutif Groupe. Ce comité se réunit deux fois par semaine et regroupe les *Seniors Managers* de la Banque.

Comité de Crédit Régional

Le Comité de Crédit Régional (CCR) dispose de la délégation pour statuer sur les contreparties au niveau de la région en respect du schéma délégataire en vigueur. Il est tenu une fois par semaine. Les dates de tenue du CCR sont décidées par le Directeur Régional de chaque Région et communiquées à l'ensemble des membres.

LE COMITE DE SURVEILLANCE DES ENGAGEMENTS « CSE »

Dans le cadre du suivi du portefeuille, le Comité de Surveillance des Engagements «CSE» (central et restreint) se réunit mensuellement afin de suivre les actions de régularisation, de recouvrement et d'assainissement des différents comptes relevés en anomalie. Le comité examine également les dossiers éligibles à un déclassement et décide de leur sort.

La mise sous contrôle de la situation des Engagements est canalisée par des instances de suivi et de surveillance en quatre niveaux, dont trois au niveau central.

RISQUE DE CRÉDIT

L'activité de crédit de la Banque s'inscrit dans le cadre de la politique générale de crédit approuvée par les hautes instances de la Banque. Parmi les principes directeurs énoncés figurent les exigences du Groupe en matière de déontologie, d'attribution des responsabilités, d'existence et de respect des procédures et de rigueur dans l'analyse du risque.

Cette politique générale est déclinée en politiques et en procédures spécifiques adaptées à la nature des activités et des contreparties.

CIRCUIT DE DECISION DE CRÉDIT

Principes Généraux

Le processus d'octroi au niveau de l'ensemble du Groupe BANK OF AFRICA répond au principe de la Troïka et repose sur les principes suivants :

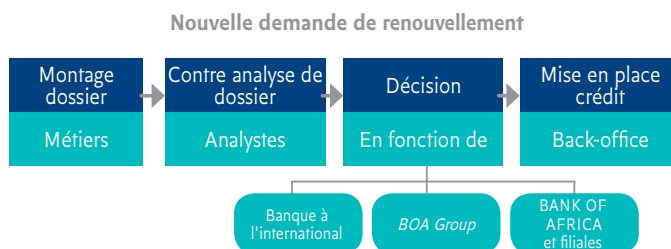
- L'ensemble des demandes de crédit suit le même processus d'octroi consistant à assurer le principe de la **Troïka** (à minima). Ainsi, au moins 3 personnes, dont impérativement une de la Filière Risques, doivent approuver

toute demande de crédit sauf dans certains cas exceptionnels définis.

- La prise de décision, conjointe aux Filières Risques et Commerciales - avec au préalable une analyse contradictoire - s'exerce sur les dossiers accordés dans la délégation de pouvoirs aussi bien en local qu'en central, et ce dans une structure pyramidale à plusieurs niveaux, dont le niveau hiérarchique supérieur assure le rôle d'arbitre éventuel en l'absence de consensus.
- Recours à la procédure d'escalade (n+1) en cas de désaccord entre la filière Risque et la Filière Commerciale.

Les structures

La vision globale du processus d'octroi de crédit est schématisée comme suit :



- Le montage du dossier de crédit incombe à la Filière Commerciale, chargée de la relation commerciale avec le client ;
- L'analyse contradictoire du dossier de crédit est réalisée par les Analystes crédit faisant partie de la Filière Risques de l'entité ;
- La prise de décision est conjointe aux Filières Risques et Commerciales, selon leurs niveaux de délégations respectifs ;
- La mise en place du crédit est effectuée par un *back-office*, structure indépendante des Filières Risques et Commerciales.

La prise de décision et le choix des circuits

Afin de faciliter l'exercice de notification, le principe d'une seule décision pour chaque proposition de crédit présentée doit être respecté.

Les décisions de crédit sont prises soit par circulation de dossier, soit par tenue d'un Comité de Crédit, via un processus manuel ou électronique.

La délégation

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un système de délégation qui prend sa source dans les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration d'une entité à des collaborateurs ou Groupes de collaborateurs, dans les limites qu'il estime opportunes.

La délégation peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation, des volumes, des produits et des risques.

La délégation de pouvoir aux collaborateurs est intuitu personae sur la base de leurs capacités de jugement, expériences, compétences personnelles et professionnelles et formations.

Les règles d'approbation

La décision d'octroi de crédit est soumise à l'appréciation de la Troïka ou des Comités de crédit selon les niveaux d'approbation.

Le système des délégations de crédit en vigueur définit le nombre de niveaux de décision suivants :

- Un premier niveau local au sein de chaque filiale ;
- Un niveau de HUB (*BOA Group* et Banque à l'International) ;
- Un niveau Central au niveau de BANK OF AFRICA.

Le niveau local au sein de l'entité peut faire l'objet d'une subdélégation en fonction de l'organisation de l'entité, des volumes, des produits et des risques.

La composition d'un dossier de crédit

Toute demande de mise en place d'une ligne de crédit doit satisfaire aux conditions d'éligibilité du produit conformément aux fiches signalétiques de chaque produit de crédit. Toute décision de crédit est prise sur la base d'un dossier de crédit standard dont le format est défini en liaison avec la Filière Commerciale et la Filière Risques concernées et en coordination avec la Direction Générale Risques Groupe.

Un dossier de crédit est préparé pour chaque contrepartie ou transaction sur laquelle l'entité souhaite s'engager, ou sur laquelle l'entité est engagée dans le cas d'une revue annuelle ou d'un renouvellement et ce, sur la base des documents communiqués par le client tels que précisés dans les *check-lists* produits.

La *check-list* des documents à communiquer par le client et le canevas d'analyse sont homogènes au niveau du Groupe et ils sont cadrés selon la nature des crédits. Le contenu d'un dossier de crédit doit fournir aux décisionnaires les informations et analyses qualitatives et quantitatives requises pour permettre la décision de crédit.

La Filière Commerciale en charge de la préparation du dossier de crédit est responsable de son contenu.

Le dossier de crédit reste le seul document de référence à toute prise de décision de crédit ; il doit être revêtu de

toutes les signatures ou visas garantissant la qualité de son instruction au niveau voulu de la chaîne des responsabilités.

DISPOSITIF DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES RISQUES DE CREDIT

Le dispositif de contrôle et surveillance des risques de crédit permet d'assurer les contrôles de deuxième niveau, distincts de la surveillance quotidienne assurée par la Filière Commerciale.

L'application de ce dispositif est adaptable selon l'organisation propre des filiales du Groupe concernées en concertation avec la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif principal des contrôles exercés par les différentes entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe est d'assurer l'efficacité du système d'alerte précoce permettant, tant la gestion des risques que l'anticipation par la Filière Commerciale de risques potentiels pour une gestion appropriée du portefeuille de la Banque. La Direction Générale des Risques Groupe, à travers le Pôle Surveillance Permanente des engagements, s'assure aussi que la surveillance de la Filière Commerciale est effectuée convenablement et alerte sur les défaillances notoires.

Les principales missions opérationnelles de la Direction Générale des Risques Groupe, dans le cadre du dispositif de contrôle et de surveillance des risques de crédit, peuvent être synthétisées comme suit :

- Assurer les contrôles à priori ;
- Assurer les contrôles à posteriori ;
- Identifier et suivre le portefeuille engagement selon plusieurs axes d'analyses : produits, maturités, bénéficiaires, secteurs d'activité, agences, zones géographiques, ... ;
- Fixer et suivre les limites de concentration ;
- Détecter et assurer le suivi des comptes à risques ;
- Classer le portefeuille des créances en souffrance selon les critères réglementaires et procéder à son provisionnement ;
- Conduire des *stress tests* ;
- Établir les reportings réglementaires et de pilotage interne.

CONTRÔLES À PRIORI

Les contrôles à priori comprennent l'ensemble des contrôles de conformité mis en œuvre avant la 1^{ère} autorisation et utilisation d'une ligne de crédit. Ces contrôles viennent en complément des contrôles automatisés et de ceux effectués par la Filière Commerciale, le *Back Office*, le Département Juridique...

La mise en œuvre de ces contrôles est assurée par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe. Ces contrôles concernent principalement :

- Les données de la proposition de crédit ;
- Le respect du niveau de délégation ;
- La conformité de la documentation juridique ;
- Des conditions et réserves émises avant la 1^{ère} utilisation des fonds ou de la facilité ;
- Les données saisies dans le système d'information.

CONTRÔLES À POSTERIORI

À l'instar des contrôles à priori, les contrôles à posteriori sont assurés par les entités relevant de la Direction Générale des Risques Groupe.

L'objectif de ces contrôles est d'assurer la mesure, la maîtrise et la surveillance des risques de crédit avec une vision portefeuille et non seulement contrepartie. Une attention particulière est ainsi portée sur la qualité du crédit, l'anticipation et la prévention des irrégularités et des risques d'une part, et au contrôle et à la surveillance du suivi des risques par la Filière Commerciale d'autre part.

PILOTAGE DU PORTEFEUILLE DES ENGAGEMENTS

Le pilotage du portefeuille des engagements du Groupe et de ses entités est opéré à travers plusieurs indicateurs, tant sur les risques à l'octroi que sur les risques en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à postériori qui consiste à identifier et à suivre tous les engagements du Groupe et de ses entités selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : produits, maturités, clients, Groupes d'affaires, segments de clientèle, notations de contrepartie, catégories de créances (saines et souffrance), secteurs d'activité, agences, zones géographiques, types de sûreté, ... Les analyses multicritères sont un outil de pilotage des risques de crédit.

La production des analyses multicritères du portefeuille des engagements est de la responsabilité de la Filière Risques de crédit qui assure par ailleurs le reporting des risques de crédit, tant en interne, vis-à-vis des Comités des Risques et du management, qu'en externe, vis-à-vis des régulateurs.

DISPOSITIF DE DÉTECTION DES RISQUES ET DES ANOMALIES

Les comptes à risques et les comptes en anomalies représentent un risque susceptible de s'aggraver ultérieurement engendrant ainsi un coût pour la Banque. Ils sont constitués des engagements, portés par un client non contentieux, qui présentent :

- Soit une dégradation avérée de la qualité des risques identifiés par des critères quantitatifs (impayés Doubteux, Pré douteux, gel (Absence de mouvements avec un solde débiteur), dépassements persistants, ...) ;

Nous en citons pour l'essentiel :

- Les soldes débiteurs des comptes à vue qui n'enregistrent pas de mouvements créditeurs réels couvrant au moins le montant des agios imputés à ces comptes ainsi qu'une partie significative desdits soldes débiteurs ;
- Les encours des crédits amortissables dont une échéance n'est pas réglée 30 jours après son terme ;
- Les encours des crédits remboursables en une seule échéance, qui ne sont pas honorés 30 jours après leur terme ;
- Les créances commerciales escomptées par la Banque et retournées impayées ;
- Les dépassements persistants, au-delà d'un mois, par rapport aux autorisations accordées. Toutefois, afin d'éviter d'éventuels risques opérationnels, les entités contrôlent sur base hebdomadaire, les dépassements autorisés d'un certain niveau (discrétion locale de chaque entité).

- Soit une dégradation potentielle des risques identifiés par des critères qualitatifs, susceptible de s'aggraver et d'engendrer un coût. Ces indicateurs peuvent inclure des événements d'ordre juridique (ATD, saisie arrêt,...), ou liés au compte (perte de revenu, inadéquation de découvert, autorisations ou garanties à échoir,...) ou des informations négatives intrinsèques à la contrepartie (contentieux chez confrère, dégradation de sa situation financière ou de la qualité des engagements et des garanties prises, à des événements et litiges concernant les principaux actionnaires (décès, redressement ou liquidation judiciaire.....), et à des difficultés au niveau du secteur d'activité de la contrepartie ...).

Par ailleurs, d'autres critères de risques se rapportant aux dossiers de crédits font l'objet d'un processus de suivi des engagements rigoureux par les différentes entités de la Banque, dont :

- Les Comités de crédits échus ;
- Les Garanties non Constituées (après écoulement du délai d'engagement du notaire) ;
- Les lignes de crédits ne sont pas utilisées de plus de 6 mois ;
- Les projets financés présentant des irrégularités ou des difficultés pouvant impacter la capacité et les chances de remboursement ;
- Etc.

Ces critères constituent les conditions minimales de la détection et de la surveillance par la banque tel que prévu par la circulaire 19/G de *BAM*. En effet, la Filière Risques et les filières Commerciales détectent, surveillent et présentent pour analyse et revue dans les comités de surveillance des Engagements tous les dossiers dont ils jugent que la sensibilité mérite d'être discutée.

A ce titre, la Direction Générale des Risques Groupe, à travers la Surveillance Permanente des Engagements « P.S.P.E », est désignée comme la source de référence des données relatives à la détection des critères de risque, et dispose de prérogatives relatives à l'analyse et à la qualification de ces données.

CLASSIFICATION DES CRÉDITS

Après la revue mensuelle du portefeuille de la Banque et l'analyse des dossiers à risques, chaque filiale procède à la revue de sa classification réglementaire des crédits en s'alignant sur les exigences réglementaires locales.

Cette revue est actée dans le cadre des comités de surveillance des comptes en anomalie et comités de déclassement et ce, sur proposition de la fonction Risques de chaque entité. Les décisions de ces comités sont mises en œuvre à travers l'exécution et le suivi du transfert des comptes sains à la catégorie de créances en souffrance correspondantes ainsi que de leur provisionnement.

DISPOSITIF DE NOTATION

BANK OF AFRICA dispose d'un outil de notation interne couvrant plusieurs segments de clientèle.

PRINCIPES DIRECTEURS DE LA NOTATION

Unicité de la notation

La notation est établie pour chaque client, chaque client étant entendu comme un code tiers Groupe. Le processus de notation est ainsi réalisé pour chaque code tiers Groupe de telle manière à ce qu'un tiers ait une, et une seule note. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de l'unicité de la note pour chaque contrepartie évaluée.

Intégrité de la notation

Selon les principes réglementaires, les attributions de notations et leurs révisions périodiques doivent être réalisées ou approuvées par une partie qui ne bénéficie pas directement de l'octroi du crédit. Cette notion d'intégrité de la note est un élément central de la charte de gestion des risques de crédit qui doit permettre de renforcer et d'encourager l'indépendance du processus de notation.

Singularité de la notation

Pour chaque tiers de la Banque, un type de contrepartie est codifié. La notation de chacun des tiers est ainsi réalisée à partir du modèle associé à la contrepartie de référence de telle sorte que pour chaque tiers (dont le type de contrepartie est singulier et donc unique) l'évaluation soit réalisée à l'aide d'un seul modèle de notation, mais avec les données caractéristiques propres à la contrepartie concernée. Ainsi, BANK OF AFRICA s'assure de la singularité de la note pour chaque contrepartie.

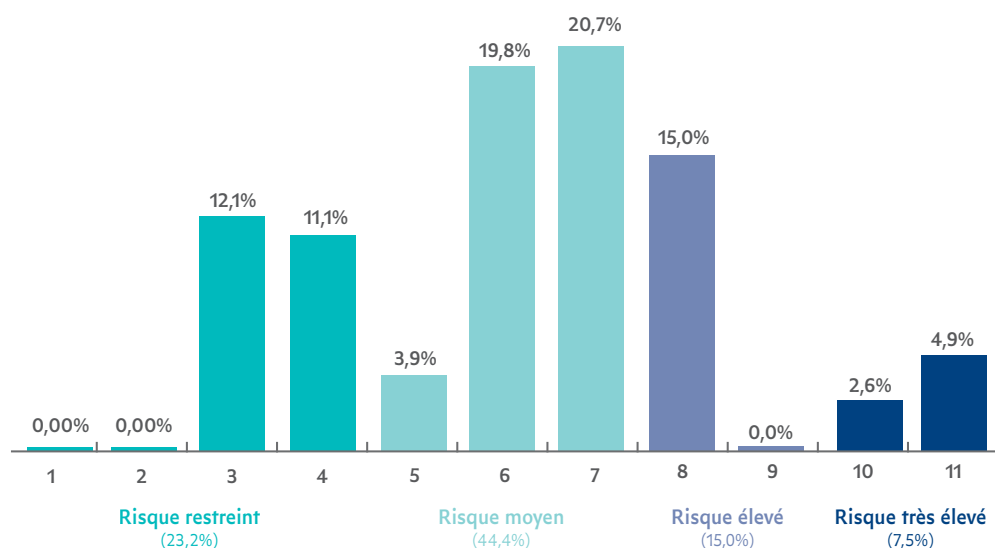
DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

ÉCHELLE DE NOTATION

Selon l'échelle de notation adoptée par le Groupe BANK OF AFRICA, la note finale de la contrepartie s'échelonne sur 11 niveaux :

CATÉGORIE	CLASSE	DÉFINITION
Investment grade	RISQUE RESTREINT	1 Extrêmement stable à court et moyen terme ; très stable à long terme ; solvable même après de graves bouleversements
		2 Très stable à court et moyen terme; stable à long terme ; solvabilité suffisante même lors d'événements néfastes persistants
		3 Solvable à court et moyen terme même après de grosses difficultés ; de légers développements néfastes peuvent être absorbés à long terme
		4 Très stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; substance suffisante à moyen terme pour pouvoir survivre ; évolution à long terme encore incertaine
	RISQUE MOYEN	5 Stable à court terme ; aucune modification menaçant le crédit attendue dans l'année à venir ; ne peut absorber que des petits développements néfastes à moyen terme
		6 Capacité limitée à absorber des développements néfastes inattendus
		7 Capacité très limitée à absorber des développements néfastes inattendus
Sub-investment grade	RISQUE ÉLEVÉ	8 Faible capacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Tout changement des conditions économiques et commerciales interne et externe rendra difficile le respect des engagements
		9 Incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Le respect des engagements est lié à l'évolution favorable des conditions commerciales et économiques internes et externes
	RISQUE TRÈS ÉLEVÉ	10 Très fort risque de défaillance, incapacité de remboursement des intérêts et du principal à temps. Défaut partiel de paiement des intérêts et du capital
		11 Défaut total de paiement des intérêts et du capital

Ainsi au 31 Décembre 2019, la répartition du portefeuille par classe d'actif se présente comme suit :



SCORING DES PARTICULIERS

Le Scoring pour le segment clientèle *Retail*, consiste en la modélisation statistique du défaut et des comportements à risque.

Deux types de scores sont mis en place : des scores de comportement et des scores d'octroi.

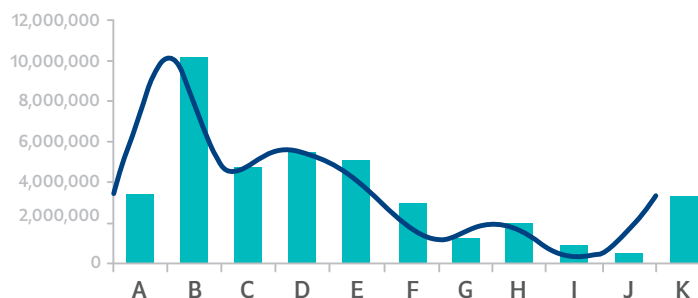
Le score de comportement correspond à une évaluation dynamique du risque basée sur le comportement d'un client pour un compte ouvert. Seuls les clients connus peuvent être notés par le score de comportement.

Une Cotation de A à K est attribuée à chaque client de la Banque et actualisée mensuellement et quotidiennement pour les incidents.

Classe	Signification
A	Risque très faible
A-	
B	Risque faible
B-	
C	Risque moyen
C-	
D	Risque moyennement élevé
D-	
E	Risque élevé
E-	
F	Risque très élevé
F-	
G	Risque majeur
G-	
H	Risque avéré
H-	
I	Pré-douteux
J	Douteux
K	Compromis

Quatre modèles de scores de comportement distincts sont mis en place par marché : un modèle pour les Particuliers, les Professionnels, les MRE et la TPE.

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PART/PRO PAR SCORE À FIN DÉCEMBRE 2019



Le score d'octroi est une note ponctuelle à l'ouverture d'une ligne de crédit. Les nouveaux et anciens clients sont notés par le score d'octroi.

Un système décisionnel d'octroi de crédit à la consommation est mis en place.

GARANTIES

Le Groupe reçoit différentes catégories de garanties en contreparties de ces concours de crédit. En règle générale, les garanties exigées sont en fonction de deux éléments : la nature des crédits demandés et la qualité des contreparties.

Ainsi, le Groupe dispose systématiquement pour tous les crédits immobiliers (crédits à l'habitat et crédits à la promotion immobilière) des hypothèques sur les biens financés ainsi que des délégations d'assurance.

De même, le financement des marchés publics, des marchandises, du matériel d'équipement et des fonds de commerces est systématiquement garanti par des nantissements des éléments financés ainsi que par des délégations d'assurance.

En plus de ces garanties, le Groupe conforte généralement sa position par des cautions personnelles des contreparties chaque fois qu'il estime nécessaire en fonction de la qualité de ces derniers.

LIMITES DE CONCENTRATION

La gestion des risques de crédit s'appuie sur un dispositif selon lequel les stratégies des métiers, y compris en cas de lancement de nouvelles activités ou de nouveaux produits, font l'objet d'un avis risques et de limites de risques formalisées. Pour le Groupe BANK OF AFRICA, le risque de concentration de crédit peut découler de l'exposition envers :

- Des contreparties individuelles ;
- Des groupes d'intérêt ;
- Des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à un même pays.

CONTREPARTIES INDIVIDUELLES

Le Groupe procède mensuellement au suivi des concentrations individuelles, sur base sociale et consolidée, et assure une surveillance rapprochée des engagements de ses 10, 20 et 100 premiers clients ayant les plus grands engagements.

A fin Décembre 2019, les engagements envers ces principaux débiteurs se présentent comme suit :

	Déc-19	
	Décaissement	% dans le total
Engagements des 10 premiers clients	14 869	13%
Engagements des 20 premiers clients	21 776	20%
Engagements des 100 premiers clients	41 607	37%

GROUPES D'INTÉRÊT

La diversification par contrepartie du portefeuille fait l'objet d'un suivi régulier, notamment dans le cadre des politiques de concentration individuelle du Groupe. Ainsi, les risques de crédit encourus sur des contreparties ou groupe de contreparties bénéficiant de concours relativement importants, supérieurs à 5% des fonds propres, font l'objet d'une surveillance particulière, tant sur base individuelle que consolidée.

De plus, le contrôle des grands risques s'assure également que le montant total des risques encourus sur chaque bénéficiaire ne dépasse pas 20 % des fonds propres nets consolidés du Groupe comme exigé par la réglementation bancaire marocaine. Le Groupe BANK OF AFRICA veille au respect des seuils de concentration de la directive de *Bank Al Maghrib*.

CONTREPARTIES APPARTENANT À UN MÊME SECTEUR D'ACTIVITÉ

La méthodologie de fixation des limites sectorielles mise en place est fondée sur un modèle statistique se basant sur le taux de défaillance historique et le nombre de contreparties par secteur d'activité et par classe de risque (*rating*).

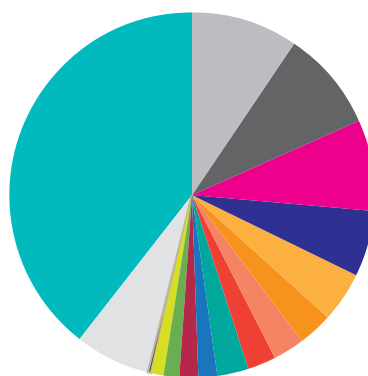
L'objectif étant la modélisation du risque de défaut par des techniques économétriques appropriées, en utilisant une variable aléatoire dépendante dont la valeur est le résultat du dénombrement des réalisations des événements de défaut.

La démarche est basée sur les hypothèses de l'indépendance des contreparties et la non corrélation des défauts. Ainsi, la notion clé de cette approche méthodologique est la probabilité de défaut d'une contrepartie donnée. Cette probabilité est mesurée par le biais de l'exploitation du taux de défaillance du couple rating /secteurs d'activité.

Le modèle permet aussi de calibrer les enveloppes à allouer à chaque secteur d'activité compte tenu notamment du plan de développement de la banque et de la sinistralité sectorielle. Cette démarche adoptée par la Direction Générale Risques Groupe est complétée par la mise en œuvre de *Back Testing* du modèle semestriellement.

La revue des limites sectorielles est réalisée semestriellement en concertation avec la filière commerciale et le Centre d'Intelligence Économique de la banque qui apportent leur vision métier et chiffrage des perspectives macroéconomiques et sectorielles. Les avis de ces entités permettent ainsi de challenger et de conforter davantage la pertinence du modèle par rapport au contexte économique.

La répartition des engagements du Groupe sur la clientèle par secteurs d'activités se présente comme suit à fin Décembre 2019 :



■ Activités financières 10,52%	■ Hôtels et restaurants 2,53%
■ Promotion immobilière 8,44%	■ Industries manufacturières diverses 1,56%
■ Commerces, réparations automobiles et d'articles domestiques 8,21%	■ Industries textiles, de l'habillement et du cuir 1,50%
■ Transport et Communications 6,68%	■ Industries extractives 1,59%
■ Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau 4,24%	■ Industries chimiques et para-chimiques 0,95%
■ Bâtiments et travaux publics 2,43%	■ Agriculture, chasse, sylviculture 0,31%
■ Industries alimentaires et du tabac 2,84%	■ Pêche, Aquaculture 0,04%
■ Industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques 2,55%	■ Administrations publiques 0,03%
	■ Autres sections 6,43%
	■ Dont particuliers 39,16%

CONDUITE DE STRESS-TESTS

Le Groupe BANK OF AFRICA effectue semestriellement des simulations de crise (*stress tests*) pour évaluer la vulnérabilité de son portefeuille de crédits en cas de retournement de conjoncture ou de détérioration de la qualité des contreparties.

Les *stress-tests* sont conduits afin d'apprécier la capacité de la Banque à résister en cas d'événements extrêmes inattendus. Opérationnellement, ils consistent en des simulations de scénarii de défaut d'un pourcentage de contreparties dont la finalité est d'en mesurer l'impact sur les provisions et par conséquent sur la rentabilité et les fonds propres prudentiels.

La pertinence des différents scénarii fait objet d'un examen régulier deux fois par an. Cet examen est effectué en fonction d'objectifs escomptés de la réalisation des stress tests et chaque fois que les conditions du marché laissent entrevoir une évolution potentiellement défavorable susceptible d'impacter sérieusement la capacité du Groupe à y faire face.

Les résultats des stress tests sont portés à la connaissance du Comité de Pilotage et de Gestion des risques Groupe ainsi qu'au Comité des Risques Groupe.

Niveau d'exposition relatif au risque de contrepartie conformément aux méthodes appliquées sur les éléments hors bilan

ACTIFS PONDERES AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT	31/12/2019
Types d'expositions	Actifs pondérés après ARC
Eléments du bilan	164 825 530
Eléments de Hors - bilan :	
Engagements de financement	4 624 202
Eléments de Hors - bilan :	
Engagements de garantie	11 081 817
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de Bancaire	-
Risque de contrepartie : Cessions temporaires de titre relevant du portefeuille de négociation	140 490
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille bancaire	-
Risque de contrepartie : produits dérivés relevant du portefeuille de négociation	397 939
Autres Actifs / Autres Eléments	28 264 495
Risque règlement / livraison	330 884
Total	209 665 357

RISQUE DE MARCHE

La Gestion des Risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA s'inscrit dans le cadre du respect des normes réglementaires telles que définies par les autorités de tutelle et l'application des saines pratiques de gestion définies au niveau international notamment par les accords de Bâle.

Les risques sur les opérations de marché sont définis comme les risques de pertes sur des positions de bilan et de hors bilan à la suite de variations des prix du marché, ils recouvrent pour le Groupe BANK OF AFRICA notamment :

Le Risque de taux d'intérêt ;

- Le Risque de change ;
- Le Risque sur titres de propriété ;
- Le risque de crédit sur opérations de marché.

Cartographie des instruments.

La cartographie des produits traités au niveau du portefeuille de négociation du Groupe BANK OF AFRICA se répartit par facteur de risque comme suit :

	Change cash
	Change au comptant
Produits de change	Change à terme
	Dérivés de change
	Swap de change
Produits sur titres de propriété	Titres de propriété
	Dérivés sur actions/indices
	OPCVM Actions
	I- Prêts/Emprunts Corporate et interbancaires
	Taux fixe -dirhams et devises-
	Taux variable -dirhams et devises-
	II- Titres de créances négociables et titres obligataires
	II-1 Titres souverains -inclus : titres émis par le Royaume du Maroc-
	Taux fixe -dirhams-
	Taux Variable -dirhams et devises-
	II-2 Titres émis par des établissements de crédit et entreprises
Produits de taux	Taux fixe -dirhams-
	Taux Variable -dirhams et devises-
	III- Prêts/Emprunts de titres
	Prêts/Emprunts de titres
	Repo/reserves repo
	IV- Dérivés de taux
	Swaps de taux
	Futures de taux
	Forward Rate Agreement
	V- OPCVM de taux
	OPCVM Monétaire
	OPCVM Obligataire
Produits sur matières premières dérivés de crédit	Futures sur matières
	Options sur futures sur matières premières
	Credit Default Swaps -CDS-
	Credit Linked Note -CLN-

GOUVERNANCE

Les principaux acteurs du dispositif de gestion des risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA sont :

- La Direction Générale qui met en œuvre les stratégies et politiques en matière de gestion des risques de marché approuvées par le Conseil d'Administration ;
- Le Comité Risques Groupe qui définit la politique de gestion des risques de marché Groupe et valide toute modification inhérente au pilotage des risques sur opérations de marché mise en œuvre au sein des différentes entités du périmètre ;
- Le Comité Risques de Marché Groupe qui s'assure de l'efficacité du dispositif de pilotage des Risques de Marché du Groupe BANK OF AFRICA et de son adéquation avec la politique de gestion des risques de Marché Groupe ;
- L'entité Risques de Marché Groupe qui centralise la gestion des risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA en tant que fonction indépendante des FrontOffice du Groupe, ce qui lui confère une objectivité optimale dans le pilotage des risques de marché et l'arbitrage entre les différentes activités sur opérations de marché ;
- Les *Risk Managements Units* des entités du Groupe BANK OF AFRICA qui assurent un contrôle de premier niveau des activités de marché au sein de leur entité et adressent des reporting récurrents au Management des Risques Groupe ;
- L'Audit Interne qui s'assure de la mise en œuvre du dispositif de gestion des risques de marché ainsi que du respect des procédures en vigueur.

DESCRIPTION DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif de Gestion des Risques de marché du Groupe BANK OF AFRICA s'articule autour de trois axes principaux :

- Limites ;
- Indicateurs de risques ;
- Exigences en fonds propres.

LIMITES

• Limites de Contrepartie sur opérations de marché

Le processus d'octroi des limites par contrepartie et des demandes de dépassement sur opérations de marché est régi au sein du Groupe BANK OF AFRICA via un système de délégation des pouvoirs encadré par des procédures différenciées suivant le type de contrepartie.

Les transactions de marché font l'objet d'une fixation de limites à priori, selon un schéma délégataire s'appuyant sur le principe de la Troïka.

• Limites de marché

Afin de maîtriser la prise de risques de marché au sein du Groupe BANK OF AFRICA et la diversification du portefeuille de négociation, un set de limites de marché a été instauré. Ces limites reflètent le profil de risque du Groupe et permettent un pilotage optimal des risques de marché à travers l'arbitrage entre les différentes activités de marché. Le set des limites de marché du Groupe BANK OF AFRICA se décline comme suit :

- Les limites de stop/loss ;
- Les limites de positions ;
- Les limites en VaR ;
- Les limites de transaction.

Les limites de marché sont définies en VaR. Ainsi, le dispositif de gestion des limites est dynamique prenant en compte les fluctuations des différents facteurs de risque ainsi que les corrélations existantes afin de mieux apprécier la diversification du portefeuille.

• Limites réglementaires

En complément des limites mises en place en interne, le Groupe BANK OF AFRICA s'assure du respect des limites réglementaires définies par *Bank Al-Maghrib* telles que :

- La limite sur la position en devise qui ne doit pas excéder 10% des fonds propres ;
- La limite sur la position de change globale qui ne doit pas excéder 20% des fonds propres.

INDICATEURS DE RISQUE

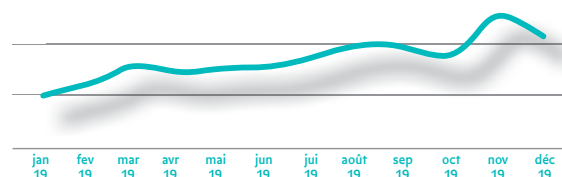
Différents indicateurs de risque reflétant le niveau d'exposition aux risques de marché sont utilisés au sein du Groupe BANK OF AFRICA et se déclinent comme suit :

• Valeur en risque (VaR) globale et par classe d'actif

La *Value-at-Risk* est une mesure globale et probabilisée du risque de marché. Elle permet de résumer le risque encouru à travers le calcul de la perte potentielle éventuelle sur un horizon de temps et un degré de probabilité donnés.

Contrairement aux indicateurs de risques traditionnels, la valeur en risque combine plusieurs facteurs de risque et mesure leur interaction, prenant ainsi en compte la diversification des portefeuilles.

Un calcul quotidien de la *Value-at-Risk* globale et par classe d'actifs est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA ainsi que son *Backtesting*.



• Stress Testing par facteur de risque

Le Groupe BANK OF AFRICA réalise des tests de résistance afin d'évaluer la vulnérabilité du portefeuille de négociation du groupe à des scénarii extrêmes. Les *stress tests* couvrent toutes les composantes du portefeuille de négociation à travers la simulation de l'ensemble des facteurs de risque impactant le portefeuille. Les résultats des *stress tests* du risque de taux, du risque de change et actions du portefeuille de négociation se présentent comme suit :

Portefeuille Taux

1^{ère} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 25 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 65 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Translation parallèle de la courbe des taux de 50 bps

Ce scénario ressort avec un impact de 129 MMAD sur le P&L.

Portefeuilles Actions

1^{ère} hypothèse : Dépréciation de 15% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 9 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Dépréciation de 25% de la valeur du portefeuille des actions.

Ce scénario ressort avec un impact de 14 MMAD sur le P&L.

Change

1^{ère} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 2.5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 126 MMAD sur le P&L.

2^{ème} hypothèse : Appréciation ou dépréciation de 5% de la valeur du Dirham.

Ce scénario ressort avec un impact de 252 MMAD sur le P&L.

Les résultats des **stress tests** menés montrent que le Groupe dispose d'un niveau de fonds propres suffisant pour résister à des scénarii de **stress** défavorables et pour se conformer aux normes réglementaires même en cas de crise.

CONSOMMATION EN FONDS PROPRES

Le calcul des exigences en Fonds Propres en approche standard au titre des risques de marché est assuré au niveau du Groupe BANK OF AFRICA à travers le logiciel *Risk Authority* qui permet d'assurer la production des déclarations réglementaires ainsi que le suivi des exigences en Fonds Propres du portefeuille de négociation du Groupe.

Les exigences en fonds propres consolidés au titre des risques de marché se sont établies à fin décembre 2019 à :

LIBELLE DES EXIGENCES EN FONDS PROPRES	EXIGENCES EN FONDS PROPRES
Risque de taux	621.549
Titres de propriété	101.107
Risque de change	12.252
Total de l'exigence en fonds propres au titre des risques de marché	734.907
Total des actifs pondérés au titre des risques de marché	9.186.342

METHODE D'ÉVALUATION DES ELEMENTS RELEVANT DU PORTEFEUILLE DE NEGOCIATION**Produits Obligataires et Monétaires en MAD**

Les valeurs de marché sont calculées pour les actifs obligataires et monétaires sur *Kondor+* en se basant sur la courbe des taux dirhams publiée par *Bank Al-Maghrib* et les caractéristiques de chaque transaction.

OPCVM Monétaires et Obligataires

La valorisation des OPCVM est calculée en se basant sur les valeurs liquidatives qui sont réévaluées sur base quotidienne ou hebdomadaire.

Produits de Taux en Devises

Les produits de taux en devises sont valorisés sur *Kondor+* en se basant sur les courbes des taux des devises concernées ainsi que les caractéristiques de chaque transaction.

Options de Change

La réévaluation des options de change est effectuée sur la base des données suivantes : courbe des volatilités, courbes des taux (EUR, MAD et USD) et taux de change croisés des trois devises.

La position sur les options de change est intégrée à la position de change globale en méthode « équivalent delta ».

Position Globale de Change

Les opérations effectuées en agence se traitent sur la base du fixing BANK OF AFRICA (cours non négocié).

L'état final des ordres à exécuter est transmis au *Desk Change* en «J» qui le saisit de suite. En «J+1» au matin, le *Middle Office* reçoit un état comportant les éventuelles modifications des positions du Réseau et procède aux updates sur *Kondor+*.

Juste Valeur Positive des Contrats (Garanties)

Les garanties relatives aux risques de marché concernent les contrats Repos. Il s'agit des titres donnés en pension pour lever des fonds.

RISQUE PAYS

Face à un monde en perpétuel mouvement, une stratégie de développement à l'international et une exigence réglementaire, le dispositif de gestion du risque pays permet à la fois d'identifier, de mesurer et de maîtriser les risques transfrontaliers du Groupe BANK OF AFRICA.

A ce titre, la méthodologie de gestion du risque pays en place s'articule autour des points suivants :

L'identification des risques transfrontaliers

Le Groupe BANK OF AFRICA s'expose aux risques internationaux à travers plusieurs typologies d'engagements pris par la banque vis-à-vis d'une contrepartie non-résidente à la fois en dirhams et en devises étrangères.

Il s'agit en l'occurrence des :

- Crédits aux non-résidents ;
- Activités de Trade Finance ;
- Actifs Etrangers ;
- Opérations de marché.

Mise en place d'un système d'Alertes

Ce système s'articule autour d'une veille réglementaire, économique et financière à travers un tracking de l'ensemble des événements saillants durant la semaine. Ces éléments sont diffusés sous forme d'un Rapport Mensuel à l'ensemble des entités concernées par le sujet.

Un module complémentaire retraçant l'évolution du Risque Pays est également diffusé en couverture d'Etudes spécifiques et sollicitations internes.

Système de notation

Le Groupe BANK OF AFRICA se base pour ses appréciations du Risque Pays sur la notation de plusieurs agences externes à savoir : *Coface, S&P, Moody's...*

Fixation des limites

Les limites d'engagements par pays sont fixées au sein du Groupe BANK OF AFRICA en tenant compte de :

- L'appréciation du profil de risque de l'émetteur ;
- L'appétit au risque;
- La répartition et la diversification du portefeuille de chaque filiale et du Groupe tout en respectant une concentration maximale par pays et un niveau de Fonds propres prudentiels.

Ces limites font l'objet d'un suivi permanent et les demandes de dépassements sont instruites selon les niveaux de délégation en vigueur.

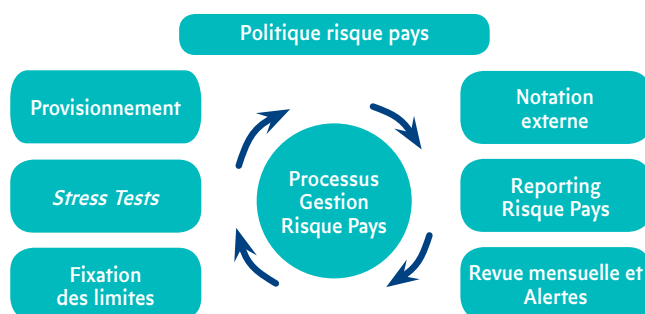
Stress tests

Un Exercice régulier qui consiste à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des scénarii de dégradation extrêmes des risques pays et à en mesurer l'impact sur le bilan et sur la rentabilité de la banque et sa solvabilité.

Provisionnement

Le provisionnement d'un risque pays est déclenché suite à la matérialisation de ce dernier, un rééchelonnement de la dette, une crise politique ou d'autres facteurs qui peuvent avoir un impact négatif sur la rentabilité de la banque.

Une revue annuelle est réalisée systématiquement pour évaluer les pays en défaut avéré qui nécessiteraient éventuellement la constitution de provisions.



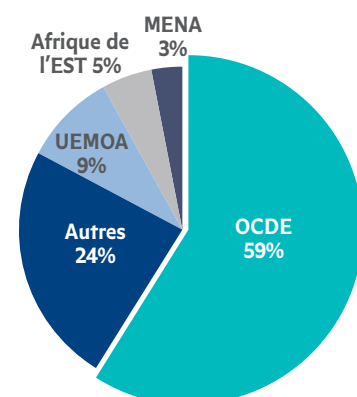
Politique Risque Pays

La politique du risque pays a pour but de définir un cadre de référence pour encadrer toutes les activités génératrices de risques à l'international pour la Banque. Elle permet de mettre en place des normes et des règles de gestion afin de combiner entre exigences réglementaires et Gouvernance interne.

Reporting Risque Pays

Une remontée mensuelle de la part des filiales à l'international et de la maison mère permet à la Direction Générale des Risques Groupe d'apprécier les zones de risques au niveau de chaque pays et contribue à mettre en place les stratégies atténuantes.

DISTRIBUTION DES EXPOSITIONS BANK OF AFRICA PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE AU 31/12/2019



La consolidation

Les engagements au titre du risque pays sont identifiés de telle manière à arrêter une position au niveau de la maison mère, de chaque filiale ainsi qu'au niveau du Groupe pour une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe aux titres des risques transfrontaliers.

RISQUE OPERATIONNEL

Le risque opérationnel se définit comme étant le risque de pertes résultant de l'inadéquation ou la défaillance attribuables à des procédures, moyens humains, systèmes internes ou à des événements extérieurs, susceptibles d'impacter le bon déroulement de l'activité.

Objectif de la Gestion des Risques Opérationnels

Le dispositif de gestion des risques opérationnels a pour ambition de répondre à un triple objectif :

- L'identification, l'analyse et l'évaluation des risques opérationnels ;
- L'évaluation des contrôles internes ;
- Le suivi des risques opérationnels via des indicateurs d'alerte ;

La maîtrise des risques opérationnels via la mise en place d'actions préventives et/ou correctives face aux risques majeurs identifiés.

Le dispositif de gestion des risques est revu et surveillé régulièrement, permettant une amélioration continue du dit dispositif.

Classification

Les risques opérationnels peuvent être analysés, classifiés et hiérarchisés selon les principaux axes suivants : les causes, les conséquences (en termes d'impact financier ou autre), le score, la qualification et le niveau de maîtrise et qui sont classés par type d'événement bâlois.

Liens avec les autres types de risque (risque de marché / risque de crédit)

La Gestion des Risques opérationnels est potentiellement liée à la gestion des autres risques (marché / crédit), et ce à deux niveaux :

- Au niveau global, la réflexion sur le niveau global d'aversion au risque de la Banque (et à terme sur l'allocation de fonds propres) se doit d'être analysée et suivie « trans-risques » ;
- Au niveau détaillé, certains risques opérationnels peuvent être générateurs de risque de marché / de risque de crédit.

Organisation de Gestion des Risques Opérationnels

Le cadre permettant la gestion des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structuré autour de trois principes directeurs :

- Définir un dispositif cible en cohérence avec l'organisation Business du Groupe BANK OF AFRICA et inspiré des meilleures pratiques ;
- Impliquer et responsabiliser les métiers et filiales dans la gestion au quotidien des Risques Opérationnels ;
- Veiller à la séparation des fonctions d'Audit/Contrôle et de Gestion des Risques Opérationnels.

La gestion des Risques Opérationnels Groupe BANK OF AFRICA implique quatre entités majeures :

- La Direction Risques Opérationnels Groupe en central BANK OF AFRICA ;
- Le Réseau BANK OF AFRICA ;
- Les Directions Métiers BANK OF AFRICA ;
- Les Filiales.

Des interlocuteurs risques opérationnels ont été désignés au niveau des entités précitées. Il s'agit des :

- Correspondants Risques Opérationnels (CRO) ;
- Coordinateurs Risques Opérationnels (CORO) ;
- Relais Risques Opérationnels (RRO).

Le périmètre de gestion des risques opérationnels concerne également différentes filiales du Groupe.

Gouvernance de la gestion des risques opérationnels

La Gouvernance des risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est structurée en trois Comités Risques Opérationnels :

- Le Comité Risques Opérationnels Groupe qui se tient dans le cadre du Comité des Risques Groupe ;
- Le Comité de Suivi des Risques Opérationnels Métiers ;
- Le Comité Risques Opérationnels Filiale ;

Les missions de ces Comités portent sur la revue périodique de :

- L'évolution de l'exposition aux risques opérationnels et de l'environnement de contrôle de ces risques,
- L'identification des principales zones de risque, en termes d'activités et de type de risques,
- L'état d'avancement des plans d'action préventifs/correctifs définis en vue de couvrir et traiter les risques opérationnels majeurs,
- Le montant de fonds propres à allouer aux risques opérationnels, le coût des actions de prévention à mettre en œuvre ainsi que le coût lié aux assurances à mettre en place.

Principes méthodologiques fondamentaux

Les objectifs stratégiques prioritaires du Groupe BANK OF AFRICA au travers de son dispositif de Gestion des Risques opérationnels sont de deux types :

- Réduction de l'exposition aux risques opérationnels ;
- Optimisation des exigences en fonds propres relatives aux risques opérationnels.

Le système interne de mesure du risque opérationnel est étroitement associé à la gestion quotidienne des risques de l'établissement au travers de :

- La Collecte des événements,
- La Cartographie des risques opérationnels,
- Les Indicateurs clés de risques opérationnels (*Key Risk Indicators*).

Les données produites font partie intégrante de ces processus de surveillance et de contrôle du profil de risque opérationnel.

L'exposition au risque opérationnel et les pertes subies sont régulièrement notifiées à la direction de l'unité concernée, à la direction générale et au conseil d'administration.

Le système de gestion est correctement documenté, permettant d'assurer le respect d'un ensemble formalisé de contrôles, de procédures internes et de mesures correctives en cas de non-conformité.

Les auditeurs internes et/ou externes sont appelés à examiner périodiquement les processus de gestion et les systèmes de mesure du risque opérationnel. Ces examens portent sur les activités des unités et sur la fonction indépendante de gestion du risque opérationnel.

La Gestion des Risques opérationnels au sein du Groupe BANK OF AFRICA est complètement automatisée au travers d'un outil dédié à savoir MEGA GRC. Ainsi, la collecte des événements de risques, la cartographie des risques opérationnels et les indicateurs clés de risques sont aujourd'hui gérés au niveau de cet outil qui a été déployé au niveau de la Banque et des filiales marocaines et européennes.

Maîtrise et atténuation des risques opérationnels

Plusieurs types d'attitudes peuvent être envisagés pour la gestion des risques opérationnels :

- Renforcer les contrôles ;
- Couvrir les risques, en particulier via la mise en place d'assurances ;
- Éviter les risques, via notamment le redéploiement d'activités ;
- Élaborer des plans de continuité d'activité ;
- Assurer une surveillance étroite du respect des limites de risque ou des seuils assignés.

Le Groupe BANK OF AFRICA dispose d'un très fort dispositif de contrôle permettant une forte réduction des risques opérationnels. Cependant, en termes de gestion des risques opérationnels et via son dispositif dédié, elle conserve toute latitude pour identifier au cas par cas le comportement optimal, en fonction des différents types de risque explicités au préalable.

Par ailleurs, le Groupe dispose de polices d'assurances permettant d'atténuer les risques encourus relatifs aux dommages des locaux, des fraudes, des vols de valeurs et de responsabilité civile...

Plan de Continuité d'Activités

Le Plan de Continuité d'Activités répond à une importance croissante accordée à la minimisation des effets des interruptions des activités, du fait des interdépendances qui existent entre elles et les ressources sur lesquelles elles reposent, notamment humaines, informatiques ou encore logistiques.

Il s'agit d'un ensemble de mesures et procédures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Une organisation de secours cible est mise sur pied, en même temps que des lieux et des systèmes de backup alternatifs. Un projet spécifique est en cours de réalisation au niveau du Groupe avec en priorité des plans de contournement de sinistre.

Les principes stratégiques transverses de la continuité des activités sont les suivants :

- BANK OF AFRICA a la responsabilité sociale de permettre à sa clientèle de disposer des liquidités qu'elle lui a confiées. Le non-respect de cette obligation en temps de crise pourrait avoir un impact sur l'ordre public.

Ce principe prévaut sur tous les autres ;

- BANK OF AFRICA doit garantir ses engagements envers le système de compensation interbancaire sur la place marocaine ;

- BANK OF AFRICA entend respecter en priorité les engagements juridiques et contractuels (relatifs aux domaines Crédits et Engagements) qu'elle a souscrits, avant de prendre d'autres engagements ;

- BANK OF AFRICA entend maintenir sa crédibilité internationale et garantir en priorité ses engagements vis-à-vis des correspondants étrangers ;

- Les clients du Groupe BANK OF AFRICA sont prioritaires par rapport aux autres bénéficiaires de ses services ;

- Les services sont pris en compte dans leur réalisation « *Front to Back* » (par exemple, de l'agence jusqu'à la comptabilisation).

Responsabilité sociale et environnementale

Les enjeux RSE font partie intégrante du dispositif de Gestion des Risques opérationnels, à travers une démarche de gestion d'identification, d'analyse et d'évaluation et de suivi des risques.

Les systèmes d'identification, de mesure et d'analyses internes des risques RSE sont désormais étroitement liés à la gestion quotidienne des risques opérationnels.

Measurement of Capital Adequacy

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard telle que présentée dans les circulaires de *Bank Al-Maghrib*, exigeant le respect du ratio des fonds propres de base de 9% et celui global de solvabilité de 12%, aussi bien sur base sociale que consolidée.

Ces seuils calculés pour le Groupe BANK OF AFRICA respectent les prérogatives réglementaires établies par *Bank Al-Maghrib*.

COMPOSITION ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Principales Caractéristiques des Éléments Constituant les Fonds Propres

BANK OF AFRICA est dotée d'un capital social de DH 1 998 204 600, composé de 199 820 460 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DH, entièrement libéré. Chaque action ordinaire donne un droit de vote.

A fin décembre 2019, le total des dettes subordonnées à durée déterminée s'élève à près de DH 6,2milliards.

Evaluation de l'Adéquation des Fonds Propres

Le Groupe BANK OF AFRICA a opté pour l'approche standard pour le calcul des actifs pondérés à risque telle que présentée par les circulaires de *Bank Al Maghrib* (BAM).

Depuis le 30 Juin 2014, les déclarations de solvabilité s'effectuent selon les standards réglementaires de Bâle III définis par BAM.

Ainsi, le mode de calcul des fonds propres a été revu à la lumière de cette nouvelle réglementation et des mesures transitoires ont été mises en place sur une période courant jusqu'à 2019.

Les circulaires régissant ces déclarations sont les suivantes :

- Circulaire n° 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres selon l'approche standard pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit ;
- Circulaire n° 8/G/2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit ;
- Circulaire n° 14/G/13 relative aux exigences en fonds propres établissements de crédit

Composition des Fonds Propres et ratio de solvabilité

Fonds Propres de base	22 988 684
Éléments à inclure dans les fonds propres de base	26 887 264
Capital social ou dotation	1 998 205
Réserves consolidées y compris les primes liées au capital et non compris les réserves latentes	19 467 975
Report à nouveau créditeur	24 500
Résultat net bénéficiaire du dernier exercice comptable	1 737 963
Intérêts minoritaires	3 658 621
Éléments à déduire des fonds propres de base	3 898 581
<i>Good Will</i>	1 032 114
Autres ajustements des CET1	1 690 261
Immobilisations	1 035 931
Autres déductions	140 274
Fonds propres additionnels	1 800 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	1 800 000
Fonds propres complémentaires	7 185 754
Dettes subordonnées à durée déterminée	6 223 562
Ecart de réévaluation	760 617
Réserves latentes	201 575
Éléments à déduire des fonds propres	29 000
Autres déductions	29 000
Total	31 945 439

Exigences en FP par type des risques	Déc. 2019
Risques de crédit pondérés	209 665 357
Risques de marché pondérés	9 186 342
Risques opérationnels pondérés	24 492 864
Total des actifs pondérés	243 344 564
Fonds propres Tier 1	24 788 684
Ratio de fonds Tier 1	10.2%
Total des fonds propres admissibles	31 945 439
Ratio de Solvabilité	13.1%

Déploiement du dispositif de maîtrise des risques au niveau des filiales à l'international

La Direction Générale des Risques Groupe a veillé, tout au long de l'année 2019, au renforcement de la surveillance et à la maîtrise des risques de crédit, marché, pays et opérationnels au niveau du Groupe BANK OF AFRICA.

L'exercice 2019 a également été marqué par le lancement du programme de transformation s'inscrivant dans la continuité de la vision stratégique de la banque. L'objectif de ce programme étant de renforcer la dynamique et la croissance de la Filière « Risques » et par ricochet celle du Groupe.

Dispositif Risque de crédit

Lot 1 : Organisation, schéma délégué, pilotage et reporting

Le déploiement du dispositif Risques de Crédit (Lot 1) a été finalisé pour l'ensemble des filiales hormis la BCB.

Lot 2 : Stress tests et ratios de concentration (Lot 2)

Le dispositif Risques de Crédit Lot 2 a été déployé au sein de l'ensemble des filiales, hormis la BCB. Le déploiement est en cours au sein de BBI UK.

Dispositif Risques opérationnels

- Le déploiement des lots 1 et 2 du dispositif Risques Opérationnels a été finalisé pour l'ensemble des filiales.
- Le déploiement du lot 2 est en cours au sein des filiales marocaines et reste à couvrir au sein de BBI Londres.
- Le dispositif RO reste à couvrir au sein de la BCB.

Communauté Risques Groupe

La Communauté Risques Groupe a atteint un niveau de maturité perceptible grâce à des politiques et pratiques Risques communes. Les principales réalisations de la Communauté Risques Groupe au titre de l'exercice 2019 sont relatives à la formation certifiante ARM (Associate in Risk Management) délivrée par la *Business Risk Academy* :

- ARM 55 (Edition 1) : 11 participants anglophones avec un taux de réussite moyen de 82% ;
- Examen de l'ARM 55 (Edition 2 pour les francophones) : avec un taux de réussite de 70% ;
- ARM 54 (Edition 4) : 11 participants francophones. L'examen est prévu en septembre 2019.

GESTION DES PROJETS TRANSVERSES DES RISQUES GROUPE

Au terme de l'exercice 2019, les travaux de l'entité Outils et Supports Informatiques des Risques Groupe ont été axés sur les principaux projets suivants en alignement avec la stratégie de la Direction Générale des Risques Groupe de BANK OF AFRICA :

- Le déploiement de la nouvelle version de la Base Engagement « BEG » au niveau des BOA (14/17) ;
- Le déploiement de la solution de calcul des exigences en Fonds propres et production des déclarations réglementaires « *Risk-Authority* » au niveau des filiales BOA Zone UEMOA.
- Le lancement de plusieurs appels d'offre pour les outils (Recouvrement commercial précontentieux et contentieux, IFRS, Notation interne) ;
- La finalisation de plusieurs parties des projets (CDL, OSCA, BGI).

Portefeuille des projets Risques :

Le portefeuille projets de la Direction Générale Risque Groupe est composé d'une vingtaine de projets regroupés en 3 domaines : « Projets de Transformation, Projets Réglementaires et Transverses ».

PROJETS RISQUES GROUPE



PROJETS DE TRANSFORMATION

- ▶ Mise en place du dispositif SI précontentieux et contentieux _Post octroi
- ▶ Acquisition d'un outil de calcul IFRS
- ▶ Déploiement ICAAP
- ▶ Projet BEG – Disposer d'un référentiel tiers et engagements de niveau Groupe
- ▶ BGI – Base de défaut
- ▶ Nouvelle acquisition outil de notation GE et PME.
- ▶ Implémentation des modèles de Scoring au niveau de la GRC (TPE et PART PRO)
- ▶ Automatisation des tableaux de bord et des indicateurs risques
- ▶ Revue et Pilotage du Schéma Délégué



PROJETS RÉGLEMENTAIRES

- ▶ Automatisation du dispositif de Gestion des Risques Pays
- ▶ Optimisation de l'utilisation de l'outil SAS et extension de l'environnement
- ▶ Recommandations BAM pour *Risk Authority*
- ▶ Optimisation du calcul du ratio de solvabilité et du système de pilotage des risques – Stream 2
- ▶ Gestion des Groupes d'affaires
- ▶ Automatiser la détection précoce des Comptes à risque – Production des SFD
- ▶ Gestion des créances douteuses et litigieuses (nouveau CDL)
- ▶ Aggravation solde compromis et clôturés
- ▶ Gestion des Risques opérationnels
- ▶ Cartographie des RO – Normes de cotation des risques (filiales BOA + LCB BANK).



TRANSVERSES

- ▶ Amélioration OVO
- ▶ Amélioration des processus de gestion et de suivi des engagements de la banque -Autorisations
- ▶ Revue du support de comité de crédit T2/T3
- ▶ Gestion des OND
- ▶ Les Alertes IDCE
- ▶ Refonte du processus de traitement des CID
- ▶ Mise en place de Portail *Sharepoint*

Plusieurs projets ont été finalisés en 2019 et d'autres sont en cours

- La Base Engagements Groupe « BEG » est l'outil central permettant le pilotage et le monitoring des risques de crédit de manière consolidée par les Risques Groupe de l'ensemble des entités financières faisant partie du périmètre de consolidation de BANK OF AFRICA-BMCE GROUP (23 filiales : BANK OF AFRICA, 16 filiales BOA, 3 filiales marocaines, la LCB, BBI Madrid et BBI Londres).

La BEG consolide les Tiers et Engagements :

- Les informations de gestion : Tiers, Autorisations, Encours, Incidents, Garanties, Provisions;
- Les informations Comptables : Balance comptable pour les besoins de réconciliation de l'information de gestion.

La BEG faisant partie des projets de transformation, le déploiement de la version mise à niveau en vue de répondre aux exigences réglementaires de *Bank Al Maghrib*, et aux besoins de pilotage interne de BANK OF AFRICA est à 85% :

- Le déploiement de la solution de calcul des exigences en Fonds propres et de production des déclarations réglementaires « *Risk Authority* » au niveau des filiales BOA de la zone UEMOA, conformément aux exigences réglementaires de Bâle II / Bâle III.
- La revue des schémas délégataires d'octroi de crédit et de dépassement, et leur paramétrage sur l'outil.
- La revue et le renforcement des modèles de scoring et de notation, un appel d'offre a été lancé dans ce sens pour acquisition d'un nouvel outil de Notation Interne.
- La mise en place d'un outil de Recouvrement commercial précontentieux et contentieux, le choix de l'éditeur est finalisé.
- Les travaux d'enrichissement et d'assainissement de la base des incidents BGI : fiabilisation des impayés, automatisation des traitements des gels et des dépassements persistants.

- Les travaux de stabilisation et d'amélioration de l'outil de Surveillance des Comptes en Anomalie (OSCA);
- Les travaux de mise en place du nouvel outil de gestion des créances douteuses et litigieuses (CDL);
- L'Optimisation des process de calcul du coût du risque consolidé (IFRS9), lancement d'appel d'offre, notation des offres et élaboration du dossier de décision.
- La Poursuite du projet de convergence (ICAAP, PRCI, Prise en charge des défauts, reporting filiales), déploiement du premier lot « Risque de marché » au niveau de la filiale BOA Bénin.
- Les travaux de migration vers la nouvelle version de MEGA GRC pour la gestion des Risques opérationnels.
- Le lancement du projet de mise en place d'un portail collaboratif Sharepoint au niveau du Pôle Analyse des Engagements, pour la gestion des documents et le suivi des dossiers de comités.



RAPPORT FINANCIER

Résultats annuels au 31 décembre 2019
Rapport de gestion
Comptes consolidés
Comptes sociaux

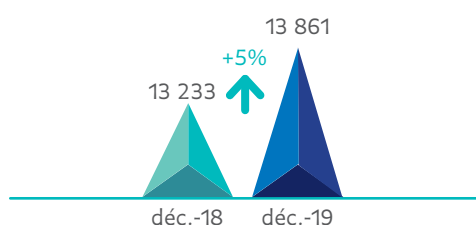
UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LE RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

COMPTES CONSOLIDÉS

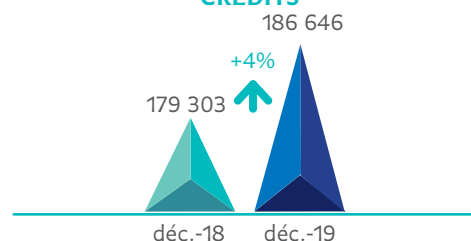
- Hausse de +22% des Capitaux Propres part du Groupe de BANK OF AFRICA passant à 22,5 milliards de DH à fin décembre 2019 contre 18,4 milliards de DH en 2018.
- Levée de 3,6 milliards de dirhams suite à l'opération d'augmentation de capital en deux tranches par (i) Conversion de dividendes en actions au titre de l'exercice 2018 de 0,7 milliard de DH et (ii) par Appel Public à l'Epargne de 1 milliard de DH ainsi qu'à l'augmentation de capital réservée au nouvel actionnaire CDC Group Plc de 1,9 milliard de DH.
- Hausse du Résultat Net part du Groupe de +5% à 1,9 milliard de DH avec une contribution de l'activité au Maroc de 60% et de l'International de 40% au Résultat Net Part du Groupe : 33% pour l'Afrique et 7% pour l'Europe.
- Augmentation du Produit Net Bancaire consolidé de +5% s'établissant à 13,9 milliards de DH, grâce notamment au résultat sur opérations de marché et à la marge sur commissions.
- Effort commercial avec la hausse des crédits à la clientèle de +4% et des dépôts clientèle consolidés de +5,4%.
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle du Groupe, avec une évolution maîtrisée des charges générales d'exploitation à +3%, soit un coefficient d'exploitation consolidé de 58,2% versus 59,1% en 2018.

ACTIVITÉ CONSOLIDÉE (MILLIONS DE DIRHAMS)

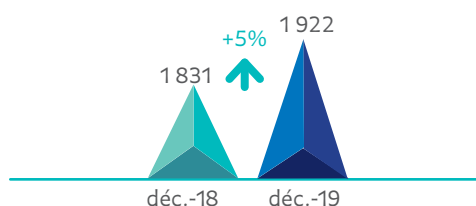
PRODUIT NET BANCAIRE



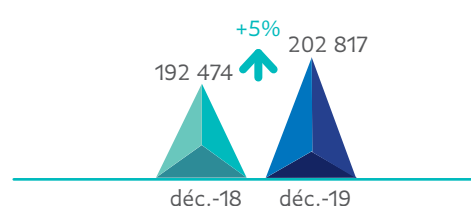
CRÉDITS



RÉSULTAT NET PART DU GROUPE



DÉPÔTS



COMPTES SOCIAUX

- Croissance du **Résultat Net** de la Banque au Maroc de +2% s'établissant à 1,4 milliard de DH.
- Progression du **Produit Net Bancaire** de la maison mère de +7,6% grâce à la performance du **résultat des opérations de marché** et à la bonne tenue des **commissions** de +6,7%.
- Hausse des crédits à la clientèle de +6%.
- Progression des dépôts de la clientèle de +4,6% pour la maison mère, induisant une amélioration de la part de marché de 22 points de base à 13,62% à fin décembre 2019 contre 13,40% à fin décembre 2018.
- Amélioration significative du coefficient d'exploitation social à 56,3% versus 59,7% en 2018 grâce, notamment, à une évolution des charges générales d'exploitation contenue à +1,4%.

NOUVELLE DENOMINATION SOCIALE BANK OF AFRICA TMOIGNANT D'UNE BANQUE PANAFRICAIN ENGAGEE

Nouvelle dénomination sociale BANK OF AFRICA, par abréviation BOA - telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5 mars 2020 - illustrant davantage l'engagement et l'ancrage panafricain de la Banque et de son Groupe.

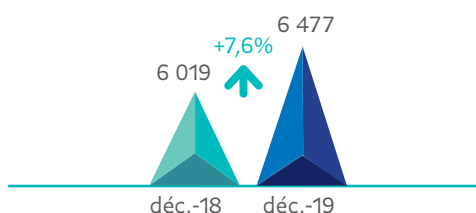
POURSUITE DE LA TRANSFORMATION DIGITALE

Accélération de la mise en oeuvre de la **stratégie de digitalisation** pour un accompagnement réussi des nouveaux usages des clients :

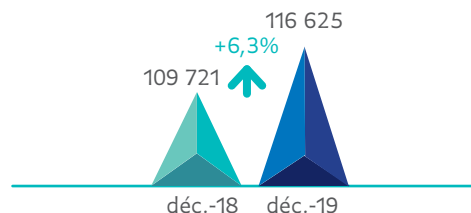
- Refonte intégrale de la plateforme de la Banque à **Distance BMCE Direct Web** : crédit flexible, virement, dynamisation de Dabapay.
- Déploiement de la plateforme de **crédit immobilier en ligne**.
- Lancement du portail de **Global Banking BMCE Business Online** dédié à la clientèle Entreprise : *Cash Management* et *Trade Finance*.

ACTIVITÉ SOCIALE (MILLIONS DE DIRHAMS)

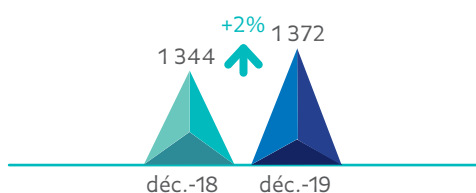
PRODUIT NET BANCAIRE



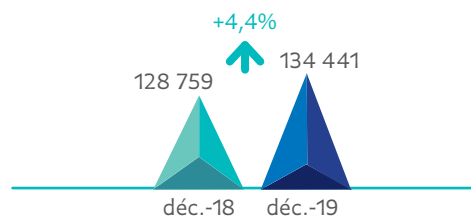
CRÉDITS



RÉSULTAT NET



DÉPÔTS



ACCOMPAGNEMENT ET FINANCEMENT DES PORTEURS DE PROJETS ET DES TPME FAVORISANT L'INCLUSION FINANCIERE

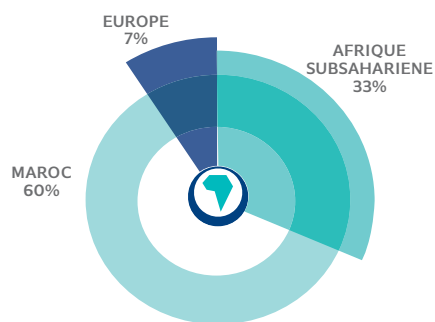
Lancement du programme **CAP TPE 2020**, s'inscrivant dans le cadre des **Hautes Orientations Royales**, et visant à mettre en place des **dispositifs financiers**, et **non financiers** nécessaires à l'accompagnement des Autoentrepreneurs, entrepreneurs individuels, et TPMEs.

Fort engagement, depuis 10 ans, dans l'accompagnement extra-financier à travers :

- (i) **Appui à l'accès au financement** avec la création et l'animation d'un écosystème de référence avec plus de 40 partenaires et un réseau d'incubateurs « *Blue Space* » ;
- (ii) **Soutien des TPMEs** à travers l'Observatoire de l'Entreprenariat, les cycles de conférences régionales, le Club PME, le Club Entrepreneuriat et la ligne de crédit « *Women in Business* » ;
- (iii) **Accompagnement des citoyens** avec l'éducation financière des collégiens, lycéens, salariés et ménages.

RÉSULTAT NET PART GROUPE

À FIN DÉCEMBRE 2019 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



UNE BANQUE QUI CONTINUE A SE DISTINGUER

BANK OF AFRICA primée pour la **3^{ème} année consécutive** « **Élu Service Client de l'année 2020** » dans la catégorie Banque.

BANK OF AFRICA nommée pour la **3^{ème} année consécutive** **Top Employer** par « *Top Employer Institute* ». La filiale technologique **EAI** a également été désignée **Top Employer** parmi 1500 organismes reconnus dans plus de 118 pays à travers le monde.

Obtention par le Fondateur de la Fondation BMCE Bank, M. Othman Benjelloun et Mme Leila Mezian Benjelloun, Présidente de la Fondation, du Visionary Award, décerné par le centre de recherche américain Middle East Institute (MEI).

Décoration de la Présidente de la **Fondation BMCE Bank, Dr. Leïla Mezian-Benjelloun** de l'insigne d'**Officier de la Légion d'honneur de la République française**, en reconnaissance de son engagement pour la promotion de la culture et de l'éducation.

BANK OF AFRICA est le premier Supporter africain de la **nouvelle alliance sur la « Data » liée à la Finance Durable**.

BANK OF AFRICA **signataire fondateur** des « *Principles for Responsible Banking* » -PRB- des Nations Unies lancés lors de l'Assemblée Générale et du Sommet sur le Climat à New York. Les PRBs représentent une **nouvelle alliance entre l'ONU et le secteur bancaire mondial**.

Soutien par BANK OF AFRICA des « *Green Investment Principles* » -GIP- sous l'égide de l'Initiative chinoise **Belt and Road**, étant ainsi la première Banque au Maroc et en Afrique à faire partie des GIP.

Partenariat avec le **World Environment Center** en faveur de l'Efficacité des Ressources au sein des entreprises.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous réunir en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts, et de la Loi 17 -95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée, et des articles 29 et suivants des Statuts BANK OF AFRICA, pour vous rendre compte de l'activité de BANK OF AFRICA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la Loi ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur sont tenus à la disposition des actionnaires dans les délais impartis.

RESULTATS ET INDICATEURS BILANTIELS CONSOLIDES

REALISATIONS FINANCIERES DU GROUPE BANK OF AFRICA

Le Total Bilan du Groupe BANK OF AFRICA s'élève à Dh 316 milliards au 31 décembre 2019, en hausse de 7% par rapport à 2018.

Les capitaux propres part du Groupe BANK OF AFRICA atteignent DH 22,5 milliards en 2019 contre DH 18,4 milliards en 2018, en progression de 22%. Le Groupe BANK OF AFRICA a réalisé une augmentation de capital au 2^{ème} semestre d'un montant global de DH 3,6 milliards : conversion d'une large proportion de dividendes en actions (DH 0,7 milliard), apport des actionnaires actuels d'un milliard de dirhams et augmentation de capital réservée à CDC (DH 1,9 milliard).

Le périmètre de consolidation est resté globalement stable entre 2018 et 2019, avec intégration d'une nouvelle entité dans le périmètre de consolidation du Groupe BANK OF AFRICA : OGS, filiale créée courant le premier semestre 2019 suite à la filialisation des activités en services des traitements bancaires.

L'encours des crédits consolidés a connu une hausse de 4% passant de DH 179,3 milliards en 2018 à DH 186,6 milliards en 2019. Hors Resales à la clientèle, les créances sur la clientèle progressent de 2,3%.

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,4% sur la même période s'établissant à DH 202,8 milliards contre 192,5 milliards de dirhams en 2018.

Concernant les réalisations financières consolidées, le Produit Net Bancaire s'élève à DH 13,9 milliards en 2019 contre 13,2 milliards en 2018, soit une hausse de 5%, grâce principalement à la progression de la marge d'intérêt et du résultat des opérations de marché.

Le Résultat Brut d'Exploitation atteint DH 5,8 milliards, en hausse de 7%.

Pour sa part, le coût du risque totalise un montant de DH 2,2 milliards en 2019 contre DH 1,8 milliard en 2018, en hausse de 20%.

Le Résultat Net Part du Groupe s'établit ainsi à 1.922 MDH en 2019, en hausse de 5%.

CONTRIBUTION DES FILIERES AU RESULTAT NET PART DE GROUPE

Les contributions au Résultat Net Part de Groupe BANK OF AFRICA par filière se présentent comme suit (en MDH) :

CONTRIBUTIONS AU RNPG					
En MDH	Déc.19	%Str	Déc.18	%Str	Var
MAROC	1.146	60%	883	48%	29,90%
BANK OF AFRICA	900	47%	665	36%	35,2%
FILIALES	246	13%	217	12%	13,5%
SFS	140	7%	113	6%	23,7%
GABA	113	6%	98	5%	15,4%
AUTRES	-6		6		na
ETRANGER	775	40%	949	52%	-18,3%
EUROPE	137	7%	113	6%	20,8%
AFRIQUE	638	33%	835	46%	-23,6%
RESULTAT NET PDG	1.922	100%	1.831	100%	4,9%

NB : La nouvelle filiale OGS a été intégrée dans la contribution de BANK OF AFRICA car il s'agit d'une filialisation de la gestion de ses *back-offices*. Sa contribution est neutralisée par les opérations réciproques avec BANK OF AFRICA.

La contribution des activités au Maroc représente 60% du RNPG global contre 48% en 2018, avec une contribution en hausse de 30%.

Les activités à l'international représentent 40% du RNPG global avec une contribution en baisse de 18%.

Les activités africaines représentent 33% du RNPG du Groupe, en baisse de 24% par rapport à 2018.

RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES DE BANK OF AFRICA - BMCE Group SA

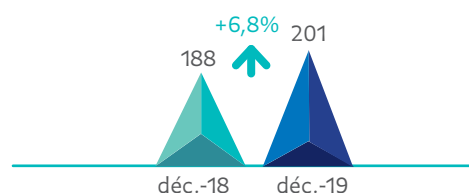
Le Total Bilan de la banque ressort à 201 MMDH à fin décembre 2019 contre 188 MMDH à fin décembre 2018, en hausse de +6,8%.

Le PNB de la banque affiche une progression de +7,6%, passant de 6.019 MDH à fin décembre 2018 à 6.477 MDH à fin décembre 2019. Une hausse qui s'explique par l'effet conjugué de :

- L'évolution substantielle des résultats des opérations de marché avec une hausse de +99%, liée à la performance du portefeuille obligataire dans un contexte de baisse des taux parallèlement à la hausse des encours.
- La croissance des commissions de près de 6,7%,
- La baisse de la marge d'intérêt entre 2018 et 2019 de près de 1,7%.

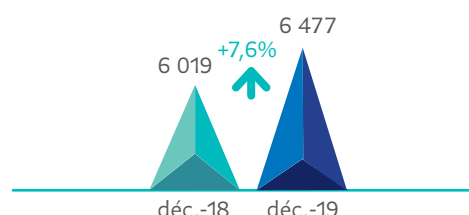
TOTAL BILAN

MMDH



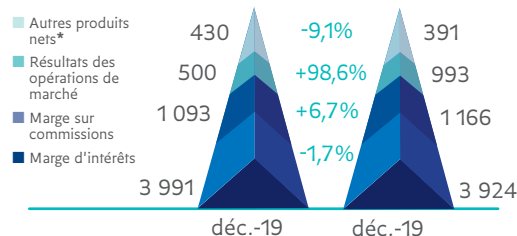
PNB

MDH



STRUCTURE DU PNB

MDH

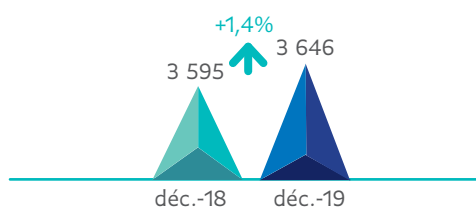


* Autres revenus bancaires soit les dividendes nets des charges du fonds de garantie

RAPPORT FINANCIER

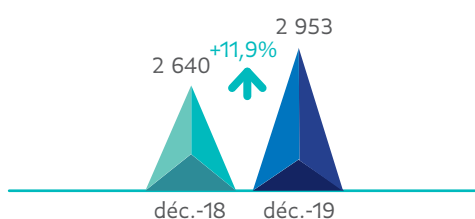
Les frais généraux s'établissent à 3.646 MDH à fin décembre 2019, en hausse de +1,4% par rapport à fin décembre 2018. Il en ressort un coefficient d'exploitation de 56,3% en 2019 contre 59,7% en 2018, en amélioration de 3,4p%.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION MDH



Le RBE atteint 2.953 MDH à fin décembre 2019 contre 2.640 MDH à fin décembre 2018, en augmentation de +11,9%.

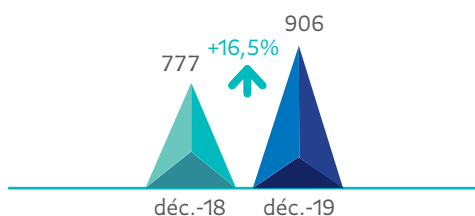
RBE MDH



Le Coût du Risque Global s'élève à 906 MDH à fin décembre 2019 contre 777 MDH à fin décembre 2018, suite à :

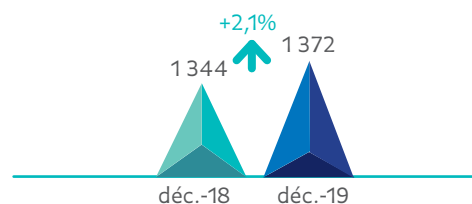
- Des dotations aux provisions de 890 MDH à fin 2019 contre 965 MDH à fin 2018, en baisse de 7,9%
- Une dotation en PRG nette clientèle a été constatée à fin 2019 pour un montant de 291 MDH (soit 462 MDH en brut), contre 132 MDH à fin 2018
- Un niveau des Reprises de provisions clientèle de 303 MDH contre 322 MDH, en baisse de 6%.

COÛT DU RISQUE GLOBAL MDH



Le résultat net de BANK OF AFRICA - BMCE Group S.A s'établit à 1.372 MDH à fin 2019 contre 1.344 MDH à fin 2018, en hausse de 2,1%.

RÉSULTAT NET SOCIAL MDH



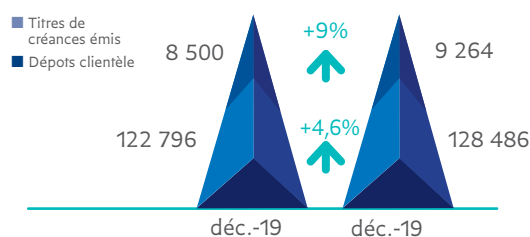
ELEMENTS D'ACTIVITE DE LA BANQUE AU MAROC

Ressources de la banque

Les ressources de la banque progressent de +4,6% pour ressortir à 139 MMDH à fin décembre 2019, contre 133 MMDH à fin décembre 2018. La part de marché des ressources s'inscrit en hausse de 0,04p% à 13,47% à fin décembre 2019 contre 13,44% à fin décembre 2018.

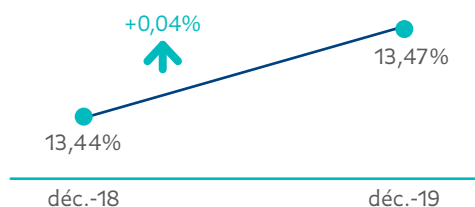
Les dépôts de la clientèle enregistrent une hausse de 4,6% pour s'établir à 128 MMDH à fin décembre 2019 contre 123 MDH à fin décembre 2018, induisant une hausse de la part de marché de +0,22p% à 13,62% à fin décembre 2019 contre 13,40% à fin décembre 2018.

RESSOURCES MDH



En termes de structure des ressources de la banque, la part des dépôts non rémunérés représente près de 59% du total des ressources à fin décembre 2019, contre 57% à fin décembre 2018.

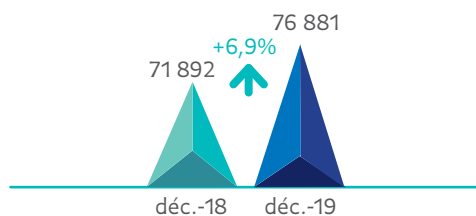
PART DE MARCHÉ RESSOURCES



Les comptes à vue créditeurs s'inscrivent en hausse de +6,9%. Les encours comptes chèques évoluent de 3,8%, pour se fixer à 54,2 MMDH à fin décembre 2019. De même, les comptes courants marquent une progression de 15,1% pour s'établir à 22,7 MMDH.

La part de marché des comptes à vue créditeurs est passée de 12,88% à fin décembre 2018 à 13,06% à fin décembre 2019, en hausse de 0,18p%.

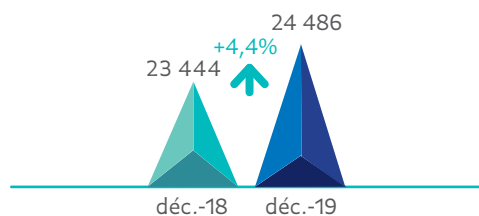
COMPTES À VUE CRÉDITEURS MDH



Les comptes sur carnets enregistrent une évolution de +4,4%, soit un encours passant de 23,4 MMDH à fin décembre 2018 à 24,5 MMDH à fin décembre 2019.

La part de marché des comptes sur carnet affiche un léger repli de 0,02p%, à 14,79% à fin décembre 2019 contre 14,81% à fin décembre 2018.

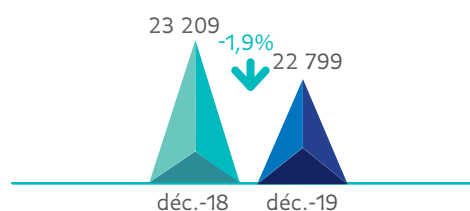
COMPTES D'ÉPARGNE MDH



Les dépôts à terme fléchissent de 1,9% à 22,8 MMDH à fin décembre 2019 contre 23,2 MMDH à fin décembre 2018.

La part de marché des dépôts à terme ressort en hausse de +0,52p% à 14,64% à fin décembre 2019 contre 14,11% à fin décembre 2018.

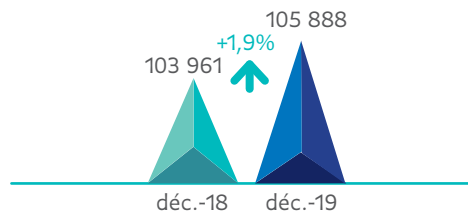
DÉPÔTS À TERME MDH



Créances sur la clientèle

Les crédits clientèle s'inscrivent en hausse de 1,9% pour s'établir à 106 MMDH à fin décembre 2019 contre 104 MMDH fin décembre 2018.

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE MDH



Dans le même registre, la part de marché des crédits est passée de 12,79% à fin décembre 2018 à 12,39% à fin décembre 2019, soit -0,39p%.

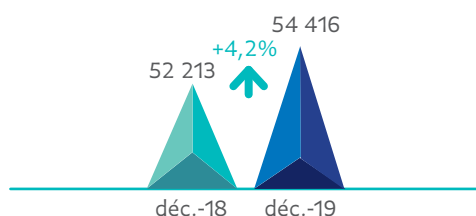
PART DE MARCHÉ DES CRÉDITS



Les crédits aux entreprises s'inscrivent en hausse de +4,2%, pour ressortir à 54,4 MMDH à fin décembre 2019, tirée principalement par la hausse des crédits de trésorerie de +9,1%, des crédits à l'équipement de +0,6%.

La part de marché des crédits aux entreprises s'est rétrécie de 0,12p% à 11,85% à fin décembre 2019 contre 11,97% à fin décembre 2018.

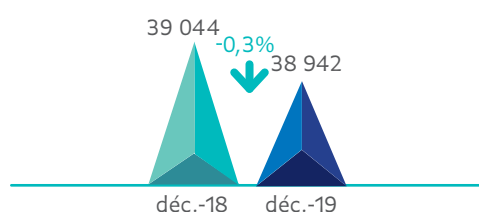
CRÉDITS AUX ENTREPRISES MDH



Les crédits aux particuliers ont enregistré une légère baisse de 0,3%, à 39 MMDH à fin décembre 2019. Une baisse qui s'explique par l'effet conjugué de la hausse des crédits immobiliers aux particuliers de près de 1,9% et de la régression des crédits à la consommation de 7,6%.

La part de marché des crédits aux particuliers accuse une baisse de 0,52p% pour se fixer à 14,71% à fin décembre 2019 contre 15,23% à fin décembre 2018.

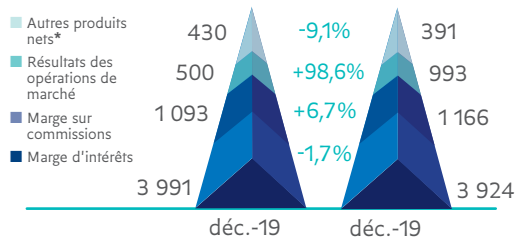
CRÉDITS AUX PARTICULIERS MDH



PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB de BANK OF AFRICA s'élève à 6.477 MDH à fin décembre 2019 contre 6.019 MDH à fin décembre 2018, soit +7,6%.

STRUCTURE DU PNB MDH



* Autres revenus bancaires soit les dividendes nets des charges du fonds de garantie

La marge d'intérêts s'élève à 3.924 MDH à fin décembre 2019 contre 3.991 MDH à fin décembre 2018, en baisse de 1,7%, en raison de :

i) Une légère contraction de la marge d'intérêt clientèle de la banque de 0,7%, en raison principalement de l'effet combiné de :

- Léger repli de l'encours moyen des crédits de 1% soit près de 1 MMDH, principalement les crédits à l'équipement avec -8,9%, les crédits à la consommation avec -10%. De même, le rendement des crédits a enregistré une baisse de près de 14 points de base.

- Conjointement, les dépôts moyens s'inscrivent en diminution de 2% entre 2018 et 2019, suite principalement à la baisse des comptes rémunérés de -7,8%, particulièrement des comptes à terme avec une régression de -19%.

En outre, les dépôts non rémunérés se sont appréciés de +2,9%, soit +2 MMDH, notamment les comptes courants avec +5,9% et les comptes chèques de +1,5%. Par conséquent, le coût de ressources de la banque s'est amélioré de 13 points de base par rapport à fin décembre 2018.

ii) Une quasi-stagnation de la marge de trésorerie suite à l'arrivée à terme de l'emprunt obligataire international (dernière échéance novembre 2018) combiné à un recours de refinancement plus important sur le marché monétaire.

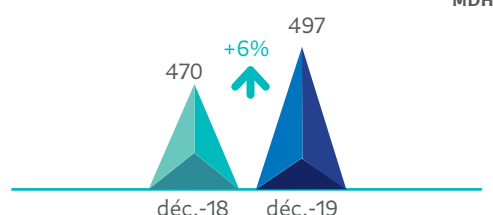
Marge sur commissions

Les commissions s'inscrivent en hausse de près de 6,7% à 1.165 MDH à fin décembre 2019 contre 1.093 MDH à fin décembre 2018, tirées principalement par :

La hausse des commissions perçues sur les packages, monétique et les frais de tenue de compte de +6% tirée par :

- La progression des redevances sur cartes de +9,6% suite essentiellement au lancement de la commercialisation de la carte *World Elite* en 2019. De même, la hausse des produits monétiques est liée à l'instauration d'une nouvelle commission en 2019 « *ATM access fees* », d'une part, et à la progression des volumes des paiements et retraits au Maroc, d'autre part.

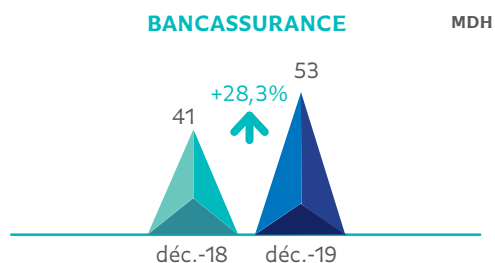
FRAIS DE TENUE DE COMPTE, MONÉTIQUE & PACKAGES MDH



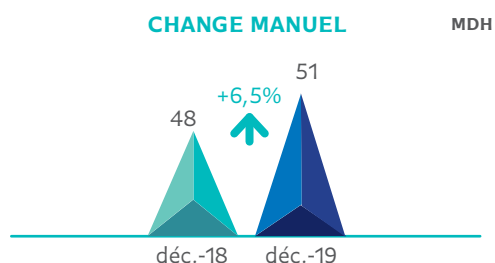
- La hausse des commissions perçues sur les packages de près de +6% entre 2018 et 2019, en raison de la progression du stock des packages de +51 112 Packs.

- La progression des commissions de « Bancassurance »

de +28,3%. Il s'agit, en effet, du produit Prévoyance dont la progression affiche +10%. Pareillement, la hausse des commissions du produit Crescendo est liée à la progression du volume de près de 23%.



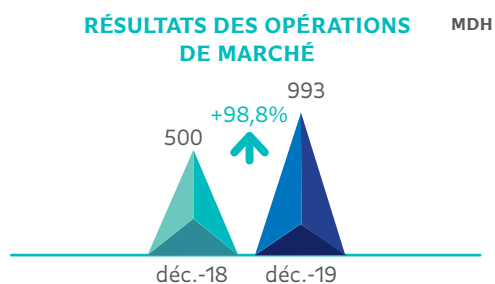
- La hausse des commissions « Change Manuel » de +6,5%, corrélée à la progression du volume de change réalisé en 2019.



RESULTAT DES OPERATIONS DE MARCHÉ

Le résultat comptable des opérations de marché ressort en hausse de +99% à 993 MDH à fin décembre 2019 contre 500 MDH à fin décembre 2018, en raison de :

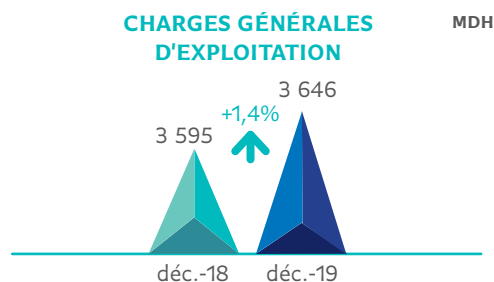
- La hausse de l'encours du portefeuille des OPCVM passant de 15.5 MMDH à fin décembre 2018 à 19 MMDH à fin décembre 2019,



- La progression du rendement de 1,6% à 3,10%, ayant engendré une hausse des plus-values nettes de 469 MDH entre décembre 2018 et décembre 2019. Une performance attribuable à la baisse de la courbe de taux sur l'ensemble des maturités entre décembre 2018 et décembre 2019.

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation s'établissent à 3.646 MDH en 2019, en hausse de +1,4% par rapport à fin décembre 2018.



En effet, les charges du personnel ressortent en progression de +1,7%, à 1.631 MDH à fin décembre 2019, en raison de :

- i) L'intégration en 2019 des charges du personnel de la nouvelle succursale Shanghai.
- ii) La quasi-stagnation de la masse salariale fixe liée à la baisse des effectifs entre 2018 et 2019, combinée à l'effet de l'augmentation de mérite annuelle attribuée en 2019.

Les autres charges d'exploitation s'inscrivent en hausse de 1,2% à 2.015 MDH, en raison principalement de l'intégration de la succursale de Shanghai en 2019 engendrant des charges d'exploitation additionnelles.

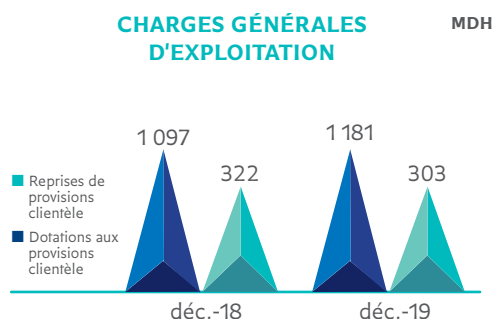
En outre, la Banque a opté également pour une limitation d'ouverture des agences, en procédant à l'ouverture de 2 nouvelles agences entre 2018 et 2019, portant ainsi le réseau à 732 agences à fin décembre 2019.

En conséquence des séries de mesures initiées par la banque ces dernières années afin de réduire son niveau des charges d'exploitation, le coefficient d'exploitation ressort à 56,3% à fin décembre 2019 contre 59,7% à fin décembre 2018, en amélioration de 3,4p%.

COUT DU RISQUE

Le Coût du Risque global s'élève à 906 MDH à fin 2019 contre 777 MDH à fin 2018.

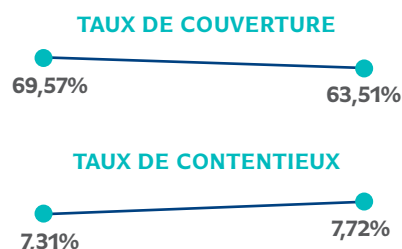
Les Dotations aux provisions clientèle s'élèvent à 1 181 MDH à fin 2019 (dont 890 MDH de dotations aux provisions et 291 MDH de PRG clientèle nette) contre 1 097 MDH à fin 2018 en hausse de 7,7%.



Les Reprises affichent une baisse pour s'établir à 303 MDH à fin 2019 contre 322 MDH à fin 2018, soit -6%.

Le taux de couverture des créances est passé de 69,57% à fin 2018 à 63,51% à fin 2019.

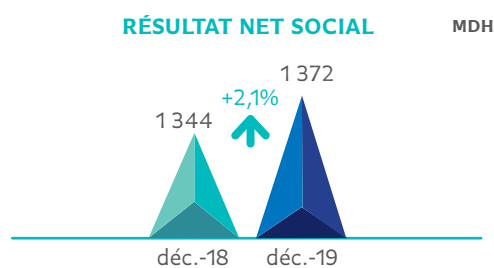
Le taux de contentieux des créances est passé de 7,31% à fin 2018 à 7,72% à fin 2019.



L'encours des provisions pour créances en souffrance est en baisse de -3,1% passant de 5.630 MDH à fin 2018 à 5.456 MDH à fin 2019.

RESULTAT NET

Le résultat net de BANK OF AFRICA - BMCE Group S.A ressort à 1.372 MDH à fin 2019 contre 1.344 MDH à fin 2018, en hausse de 2,1%.



SERVICES FINANCIERES SPECIALISEES

Contribution	SFS		Salafin		Maghrébail		M.Factoring		RM Experts		Euler Hermes Acmar	
MDH	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	723	724	322	348	389	355	12	18	-0,8	3,0	na	na
Evolution		0%		-7%		10%		-33%				
Frais Généraux	-240	-269	-125	-139	-71	-70	-21	-19	-23,6	-41,5	na	na
Evolution		-11%		-10%		1%		13%		-43%		
Coût du Risque	-210	-348	-101	-147	-100	-199	-9,8	-1,9	na	na	na	na
Evolution		-40%		-31%		-50%						
Résultat Net PDG	140	113	69	65	68	42	-2,0	3,4	-0,4	-1,2	4,4	3,4
Evolution		24%		6%		64%						32%

La filière Services Financiers Spécialisés représente 7% du RNPG du Groupe. Sa contribution au RNPG a enregistré une hausse de 24% par rapport à fin 2018.

Salafin a enregistré un résultat net social de 116 MDH en 2019, en baisse de 9% par rapport à 2018, en raison de l'impact de la phase d'intégration post fusion-absorption de *Taslif*, qui a concerné le volet organisationnel, la mise à niveau RH, outre la convergence des *Process* et du *Product Program*.

Maghrébail affiche un résultat net social de 106,6 MDH, en hausse de 6% par rapport à 2018. Sa contribution au RNPG du Groupe est en hausse de 63,7%

Maroc Factoring affiche un résultat net social de 4 MDH en 2019, en hausse de 18% par rapport à 2018. Sa contribution au RNPG est négative à cause d'un retraitement IFRS du coût du risque.

RM Experts a enregistré un résultat net social déficitaire de -0,4 MDH en 2019, contre 5 MDH en 2018. Son business model est en cours de revue avec l'internalisation d'une partie de son activité au sein de la banque.

ACMAR, filiale spécialisée dans l'assurance-crédit détenue à hauteur de 20% et mise en équivalence, a enregistré un résultat net social de 22,2 MDH en 2019 contre 16,9 MDH fin 2018.

GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES

Contribution	GABA		BMCE Capital		BK Bourse		BK Gestion	
MDH	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	362,7	348,2	196,9	190,2	15,2	7,5	150,6	150,5
Evolution		4%		4%		104%		0%
Frais Généraux	-306,7	-295,7	-234,2	-231,1	-33,8	-16,8	-38,7	-47,9
Evolution		4%		1%		101%		-19%
Coût du Risque	-9,3	0,0	-7,3	0,0	0,0	0,0	-2,0	0,0
Evolution								
Résultat Net PDG	113,2	98,2	52,8	52,1	1,8	-12,2	58,6	58,2
Evolution		15%		1,2%				1%

La filière « GABA » regroupe BMCE Capital, BMCE Capital Bourse et BMCE Capital Gestion.

La filière Gestion d'Actifs et Banque d'Affaires représente 6% du RNPG. Elle enregistre une hausse de 15% de sa contribution au RNPG passant de 98 MDH en 2018 à 113 MDH.

BMCE Capital a enregistré une croissance de son résultat net consolidé de +3,5% passant de 52 MDH en 2018 à 53,8 MDH en 2019.

BMCE Capital Bourse a enregistré un bénéfice de 1,9 MDH contre une perte de 12 MDH en 2018.

BMCE Capital Gestion a enregistré un résultat net en quasi-stagnation à 58,9 MDH fin 2019.

AUTRES ACTIVITES AU MAROC

La filière « autres activités » du Groupe BANK OF AFRICA regroupe les entités Locasom, EAI, CID, AML et BTI.

Contribution MDH	Autres		Locasom		EAI		CID		AML		bti Bank	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	125,9	143,3	125,9	143,3	na	na	na	na	na	na	na	na
Evolution		-12%		-12%								
Frais Généraux	-98,9	-100,2	-98,9	-100,2	na	na	na	na	na	na	na	na
Evolution		-1%		-1%								
Coût du Risque	3,8	-10,7	3,8	-10,7	na	na	na	na	na	na	na	na
Evolution												
Résultat Net PDG	-6,5	6,2	22,0	22,9	0,0	-6,6	0,7	9,6	1,1	8,6	-30,2	-28,2
Evolution				-4%		-99%		-93%		-87%		

Locasom, la filiale dédiée à la location longue durée des véhicules automobiles, a enregistré une hausse de 10% de son résultat net social pour atteindre 22 MDH.

EAI, la filiale technologique, a enregistré un bénéfice de 5 MDH.

CID, société d'ingénierie intervenant dans les projets de génie civil, de bâtiment, de transport et d'hydraulique, a enregistré un résultat net de 1,7 MDH en 2019, contre un résultat de 18,7 MDH en 2018. Cette évolution s'explique principalement par le réajustement à la baisse de la production du Pôle Aménagements Hydrauliques.

Africa Morocco Link « AML » est une filiale opérant dans le transport maritime créée en 2016 en Joint-Venture avec l'armateur grec, ATTICA. Elle a enregistré un résultat de 2,17 MDH en 2019 vs 8,3 MDH en 2018.

Bank Al-Tamweel Wa Al-Inma « BTI » est la banque participative du groupe lancée en décembre 2017 en partenariat avec le Groupe *Al Baraka Bank*. Elle enregistre une perte de 59,2 MDH en 2019 contre une perte de 55 MDH en 2018.

RESULTATS ET CONTRIBUTIONS DES ACTIVITES A L'ETRANGER

Contribution MDH	International		Europe		Afrique	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	6.687	6.424	575	518	6.112	5.905
Evolution		4%		11%		4%
Frais Généraux	-4.051	-3.906	-258	-238	-3.794	-3.669
Evolution		4%		8%		3%
Coût du Risque	-999	-369	-5	-34	-994	-336
Evolution		170%		-86%		196,1%
Résultat Net PDG	775	949	137	113	638	835
Evolution		-18%		21%		-24%

Au 31 décembre 2019, la contribution dans le RNPG consolidé des activités à l'international est en baisse de 18% passant de 949 MDH à 775 MDH, représentant 40% du RNPG global.

Cette baisse s'explique par les réalisations des activités africaines qui ont enregistré une baisse de leur contribution au RNPG de 24% due à une détérioration sensible du coût du risque.

ACTIVITES EN EUROPE

BIH affiche une contribution au RNPG en hausse de 21% par rapport à 2018 s'établissant à 137 MDH à fin décembre 2019.
BBI Madrid affiche un résultat net social en devise locale en hausse de 17%, il passe de 7,9 MEUR à 9,3 MEUR.
BBI UK enregistre une hausse de son résultat social de 52% s'établissant à 3,5 M£ contre 2,3 M£ en 2018.

ACTIVITES EN AFRIQUE

Contribution MDH	Afrique		BOA		LCB		BDM	
	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18	D-19	D-18
PNB Consolidé	6.112	5.905	5.891	5.619	221	286	na	na
Evolution		4%		5%		-23%		
Frais Généraux	-3.794	-3.669	-3.611	-3.473	-183	-196	na	na
Evolution		3%		4%		-6%		
Coût du Risque	-994	-336	-851	-353	-143	17	na	na
Evolution				141%				
Résultat Net PDG	638	835	602	732	-39	40	75	64
Evolution		-24%		-18%				18%

Les filiales BOA ont une contribution au RNPG en baisse de 18% par rapport à 2018. Leur contribution représente 31% du RNPG en 2019 (vs 40% en 2018).

La contribution au PNB global ressort à 5.891 MDH, en hausse de 5% par rapport à 2018. La contribution au coût du risque consolidé (après les retraitements IFRS) s'élève à -851 MDH.

Le RNPG des filiales BOA (selon les normes locales) ressort à 68,9 millions d'Euros (MEUR) en 2019 contre 82,6 MEUR en 2018, en baisse de 17%.

BANK OF AFRICA a pris une participation supplémentaire en direct dans la filiale *BOA Uganda*. Le pourcentage d'intérêt

dans cette filiale est passé de 47,48% en 2018 (via le palier BOA) à 77,65%. Cette acquisition a été réalisée partiellement par échange de titres *BOA Group* avec le FMO. Aussi, le pourcentage d'intérêt dans la holding *BOA Group* a légèrement baissé de 72,85% à 72,41%.

La Congolaise des Banques a enregistré une perte de 15,6 MEUR contre une perte de 5 MEUR en 2018, suite à une baisse de 18% de son PNB et une hausse de 42% des dotations aux provisions nettes.

La Banque de Développement du Mali, société mise en équivalence, a vu son résultat net passer de 18,5 MEUR en 2018 à 21,4 MEUR en 2019, soit une progression de 16%.

PERSPECTIVES DE CROISSANCE DE LA BANQUE

Le Groupe BANK OF AFRICA poursuit la consolidation de ses activités aussi bien :

i) au Maroc, à travers la conquête et la fidélisation de la clientèle, la poursuite de la collecte des dépôts et la favorisation de la bancarisation via un modèle hybride 'Phygital', Réseau physique d'agences & Digital

ii) qu'à l'international, à travers

- L'approfondissement et la rationalisation de la présence du Groupe en Afrique

- L'optimisation des activités du Groupe en Europe,

Parallèlement, et dans un contexte de rationalisation des moyens, la banque a initié dès 2018 un ensemble de mesures afin de maîtriser ses charges d'exploitation en adoptant notamment le principe d'ISO périmètre agence en conformité avec les orientations stratégiques de la banque.

Dans un tel contexte de croissance, la banque a procédé au renforcement de ses fonds propres en 2019. Le plan de refinancement s'est concrétisé en 2019 par une augmentation de capital de +3,6 MMDH : i) Conversion d'une large proportion de dividendes en actions, au titre de l'exercice 2018 (+0,7MMDH); ii) augmentation de capital réservée aux actionnaires actuels (+1,0MMDH); iii) augmentation de capital réservée à l'entrée de la CDC dans le capital de BANK OF AFRICA (+1,9MMDH).

GESTION ACTIF /PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Coefficient LCR (*Liquidity Coverage Ratio*), affiche respectivement 314% sur base individuelle et 254% sur base consolidée au 31 décembre 2019 au-dessus de la limite réglementaire de 100% fixée par Bank Al Maghrib.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Les résultats des stress testing effectués au 31 Décembre 2019 relativement aux impacts d'une variation des taux d'intérêt de 200 pbs sur la marge d'intérêt et sur la valeur économique des Fonds Propres ressortent en conformité avec les limites fixés par le comité ALCO.

A fin Décembre 2019, en excluant le portefeuille *trading Book*, l'impact d'une variation des taux d'intérêt de 200 pb sur la marge d'intérêt est estimé à 0.362 Mrd DH soit 9.3% de la MNI prévisionnelle.

La variation de la valeur économique des Fonds Propres, en excluant le portefeuille *trading Book*, face à un choc de taux de 200pbs, est estimé à 0.412 Mrd DH soit 2.9% des Fonds Propres de base.

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. OTHMAN BENJELLOUN | Président Directeur Général

Président Directeur Général	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur	Autres Mandats
FinanceCom	<i>BMCE International Holding</i> (B.I.H)	Financière Yacout ¹	<i>Argan Invest</i>	Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)
FinanceCom Afrique	<i>Africa Co-Development Group</i>	Saida Star Auto ²	<i>Casablanca Finance City Authority</i>	Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc
Cap Estate	Medi Telecom		<i>Financecom International</i>	
Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)	M.B.T		Maghrebail	
Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA)	Revly's Marrakech		MEDI 1 Radio ³	
O Tower	RMA		Société Marocaine de Gestion des Fonds de Garantie des Dépôts Bancaires	
Ranch Adarouch	<i>RMA Alternative Investments</i>			
Société Financière du Crédit du Maghreb (S.F.C.M)	<i>RMA Asset Management</i>			
Cap d'Argent	<i>RMA Capital</i>			
	<i>RMA Mandates</i>			
	Société d'Aménagement Tanger Tech			

1. Egalement représentant de Holding Benjelloun Mezian (H.B.M)

2. Egalement représentant de Holding Abbas Benjelloun (H.A.B)

3. Représentant de FinanceCom

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. ZOUHEIR BENSALD I Représentant Permanent de RMA

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Président Directeur Général	Président	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
<i>Infra Invest</i> <i>RMA Assistance</i> <i>RMA Investment Partners</i>	<i>Medium Finance</i> <i>RMA Asset Management Abidjan</i> RMA Casa Anfa RMA Elan Terrasses de l'Océan	<i>RMA Capital International</i>	BMCE Capital	Air Arabia Argan Invest BMCE Capital Bourse Cap Estate CFG CTM FinanceCom RMA ¹ MBT ² <i>RMA Alternative Investment²</i> <i>RMA Asset Management²</i> <i>RMA Capital²</i> <i>RMA Mandates²</i> SFCM ³ <i>DBM Media Group⁴</i> Decrow Capital EurAfric Information FinanceCom International Finattech Lydec Maghrebail Mutandis Mutandis Automobile Mutatis O'Tower Revly's Risma Saemog T Capital Tanger Med Zones Villa Roosevelt Villajena ⁵

1. Administrateur Directeur Général Exécutif • 2. Administrateur Directeur Général •
3. Administrateur Directeur Général Délégué • 4. Représentant de FinanceCom • 5. Représentant de RMA

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. LUCIEN MIARA | Représentant Permanent de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel

Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Fédération du Crédit Mutuel Méditerranéen	Banque Fédérative du Crédit Mutuel	Euro-Information Production	Censeur du Crédit Industriel et Commercial
Caisse régionale du Crédit Mutuel Méditerranéen	Centre International du Crédit Mutuel ¹		
Caisse de Crédit Mutuel de Villeneuve Loubet	Assurance du Crédit Mutuel Vie SAM ²		
Caisse de Crédit Mutuel Montpellier Alco	Assurance du Crédit Mutuel Vie ²		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Saint Loup	Confédération Nationale du Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Frontignan	Caisse Fédérale de Crédit Mutuel		
Caisse de Crédit Mutuel Marseille Prado	Caisse Centrale du Crédit Mutuel		
Camefi			

1. Représentant de FCM Méditerranéen

2. Représentant de CRCM Méditerranéen

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. ABDELLATIF ZAGHNOUN | Représentant Permanent de la Caisse de Dépôt et de Gestion

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Membre du Conseil de Surveillance	Administrateur
CDG Capital	CIMAR	Université Internationale de Rabat	AL BARID BANK ¹	CIH
CDG Développement	Société Marocaine de Valorisation des Kasbahs	MEDZ	TMSA	BARID AL MAGHRIB
CDG INVEST	SONADAC			CFCA
CGI				ORANGE
Fipar Holding				TMPA ¹
Foncière Chellah				FMP
FONDATION AHLY				OCD
FONDATION CDG				
Institut Marocain des Administrateurs				
MADAEF				
NOVEC				
PATRILOG				
SAZ				
SCR				
Société d'Aménagement Ryad				
Société de Développement de Saidia				
Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout				
AUDA				

1. Représentant permanent de CDG

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. HICHAM EL AMRANI | Représentant Permanent de FinanceCom

Président Directeur Général	Vice-Président du Conseil d'Administration	Administrateur	Autres Mandats
Argan Invest	<i>DBM Media Group (ex-Africa Teldis & Communication)</i>	RMA FinanceCom Afrique FinanceCom International MediTelecom Finattech Group CTM CTM Messagerie Administrateur Directeur Général Délégué d'Internationale de Financement et de Participation (INTERFINA) Administrateur d'O Tower, représentant permanent de FinanceCom Revly's Marrakech, représentant permanent d'Interfina Risma Africa Co-Development Group Blackpearl Finance Brico Invest, représentant permanent de FinanceCom Colliers International Maroc, représentant permanent d'Argan Invest	Directeur Général Délégué de FinanceCom Directeur Général Délégué de Cap Estate Membre du Directoire de Financière Yacout Membre du Directoire de Saida Star Auto

M. AZEDDINE GUESSOUS | Administrateur *Intuitu Personae*

Administrateur
BMCE INTERNATIONAL MADRID BOA GROUP ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCE-RMA SETTAVEX LYDEC AL MADA SONASID RISMA MAROCAINE DES TABACS ALMA PACK ALMA BAT

M. MARC BEAUJEAN | Représentant Permanent de CDC Limited

Administrateur BOA Group, représentant de CDC Limited



LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. FRANÇOIS HENROT | Administrateur Indépendant

Président du Conseil d'Administration	Membre du Conseil de Surveillance	Autres mandats
Cobepa (Belgique)	Rexel SA	Censeur du Conseil de Surveillance de <i>Rothschild & Co</i>

M. BRIAN MCK HENDERSON | Administrateur Indépendant

Administrateur	Président Non-Exécutif	Vice-Président	Autres mandats
<i>Fort Apache Heritage Foundation</i> <i>Harvard Project on American Indian Economic Development, Honoring Nations</i> <i>Metropolitan Club of New York</i>	<i>Augustea Bunge Maritime Ltd., Malta</i>	<i>Middle East institute – Washington</i>	Associé fondateur de <i>Henderson International Advisors, LLC</i> Membre du comité <i>The International Advisory Board First Avenue Investment Managers, South Africa</i> Membre du comité <i>Departmental Disciplinary Committee for the First Judicial Department, Supreme Court Appellate Division, State of New York</i> Conseiller de <i>Cremades & Calvo Sotelo, Madrid</i> <i>Senior Adviser de Rockefeller Capital Management</i>

M. PHILIPPE DE FONTAINE VIVE | Administrateur Indépendant

Fonds
Euromena

M. CHRISTIAN DE BOISSIEU | Administrateur Indépendant

Président	Administrateur	Autres mandats
<i>Advisory Board de l'Institute of Finance and Governance (Banque centrale du Liban)</i>	AAQIUS <i>SUNU Participations Holding</i> Land'Or (Tunisie) Fondation Croix- Rouge Française	Président du Conseil des Parties Prenantes de l'ENEDIS Vice-Président du Conseil Scientifique de l'AMF Membre du Conseil Scientifique de l'AMMC

LISTE DES MANDATS DE MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS

M. ABDOU BENSOUDA | Administrateur intuitu personae

Président du Conseil d'Administration	Président	Vice-Président	Administrateur	Gérant
Olkad Group	FinanceCom Capital FinanceCom Europe	<i>FinanceCom Green Investments</i>	<i>FinanceCom International¹</i> Decrow Capital <i>Africa Investments Holdings</i> <i>Argan Infrastructure Fund</i> <i>Infra Invest</i> Argan Infra Dounia Productions <i>Bridges for Africa</i> <i>Finattech Group</i> <i>Green of Africa</i>	FCOMI-L SCI FinanceCom <i>Global Strategic Holdings</i> <i>B4A Advisory</i>

1. Administrateur délégué

M. BRAHIM BENJELLOUN-TOUIMI | Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe

LISTE DES MANDATS

Président du Conseil d'Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil de Surveillance	Administrateur
<i>BOA GROUP</i> <i>BOA WEST AFRICA</i> BMCE EUROSERVICES BMCE ASSURANCES	BTI BANK	EURAFRIC INFORMATION BMCE CAPITAL SALAFIN MAROC FACTORING OPERATIONS GLOBAL SERVICES	RMA FINANCECOM FONDATION BMCE Bank EURO INFORMATION <i>BMCE BANK INTERNATIONAL UK</i> <i>BMCE INTERNATIONAL HOLDINGS</i> <i>BMCE INTERNATIONAL MADRID</i> MAGHREBAIL RM EXPERTS BOURSE DE CASABLANCA* O TOWER SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH PROPARCO*

(*) Représentant de BANK OF AFRICA

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Mixte de BANK OF AFRICA, sur convocation de Monsieur Othman Benjelloun, Président du Conseil d'Administration, s'est valablement tenue, le mardi 23 juin 2020 à 11 heures, au Siège Social -140, Avenue Hassan II Casablanca et par visioconférence; les Actionnaires présents et représentés, et ceux ayant voté par formulaire de vote par correspondance, détenant un total de 156 483 040 actions, soit 78,3% du Capital Social.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, approuve l'ensemble de ces documents sans réserve, ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui se soldent par un bénéfice net de 1 371 847 824,28 dirhams.

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les comptes individuels ainsi que les bilans de l'activité au Maroc, des succursales et des filiales de BANK OF AFRICA, les comptes de résultat (CPC et ESG) les concernant et ainsi arrêtés au 31 décembre 2019, reflètent l'ensemble des opérations de la Banque.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le résultat annuel réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se présente comme suit :

Pour l'activité Maroc	1 236 114 991,64 DH
Pour la Succursale de Paris	
Contre-valeur en dirhams de devises	-
Pour la Succursale BOA Offshore	
Contre-valeur en dirhams de devise	137 817 591,32 DH
Pour la Succursale BOA Shanghai	-2 084 758,68 DH
Soit un bénéfice net de	1 371 847 824,28 DH

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, après avoir entendu lecture du rapport du conseil d'administration, d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2019 d'un montant de 1.371.847.824,28 dirhams de la manière suivante :

Bénéfice net	1 371 847 824,28 DH
Premier dividende de 6%	119 892 276,00 DH
Reste	1 251 955 548,28 DH
Superdividende de 44%	789 638 916,00 DH
Reste	372 745 524,28 DH

Report à nouveau de l'exercice précédent	74 627,53 DH
Reste	372 820 151,81 DH
Réserve extraordinaire	372 800 000,00 DH
Le solde à reporter s'établit à :	74 627,53 DH

Le portefeuille de filiales et de titres de participation a généré, au cours de l'exercice 2019, des dividendes de 586,4 MDH.

Les dotations nettes de reprises aux provisions sur titres de participation se sont chiffrées à 4,7 MDH. L'ensemble de ces éléments a été intégré dans les résultats de l'activité de BANK OF AFRICA.

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende brut à 5 dirhams par action.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que chaque actionnaire disposera pour le paiement du dividende mis en distribution au titre de l'exercice 2019, d'une option entre le paiement de ce dividende en espèces ou sa conversion en totalité ou en partie en actions de la Banque.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée à l'issue de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire autorisera une Augmentation du Capital Social qui sera réalisée exclusivement par conversion totale ou partielle des dividendes en actions.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue tous pouvoirs au conseil d'administration en vue notamment, de prendre les dispositions nécessaires à l'application et à l'exécution de la résolution visée ci-dessus, fixer la date de mise en paiement du dividende en espèces et assurer la mise en œuvre du paiement du dividende par conversion totale ou partielle en actions nouvelles en en précisant les modalités d'application et d'exécution, effectuer toutes opérations liées ou consécutives à l'exercice de l'option de conversion du dividende en actions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant global net des jetons de présence à répartir entre les Administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 à cinq millions six cent mille [5.600.000] dirhams.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, et de l'article 26 des statuts, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'accomplissement par les Commissaires aux Comptes de la Banque, les cabinets KPMG et ERNST & YOUNG, de leur mission au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions légales et statutaires en vigueur.

HUITIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaire aux Comptes du Cabinet KPMG arrivant à expiration au terme de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler son mandat pour une nouvelle période de 3 (trois) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NEUVIEME RESOLUTION

Le mandat de Commissaires aux Comptes d'ERNST & YOUNG arrivant à expiration lors de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire lui donne quitus entier et définitif pour l'accomplissement de sa mission et, à la demande dudit Cabinet, décide de ne pas renouveler son mandat.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire désigne en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes, le Cabinet FIDAROC Grant Thornton pour une durée de 3 (trois) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus total, entier et sans réserve aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, ratifie la cooptation de CDC Limited, représentée par M. Marc BEAUJEAN, en qualité d'Administrateur et ce, pour la durée restant à courir au mandat du siège vacant de feu M. Michel Lucas, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

DOUZIEME RESOLUTION

Le mandat d'Administrateur de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel –BFCM- venant à expiration au terme de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle durée de six exercices venant à expiration lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En conséquence, le Conseil d'Administration de la Société sera composé des 13 Administrateurs comme suit :

1. M. Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général
2. Banque Fédérative du Crédit Mutuel – BFCM –, représentée par M. Lucien MIARA
3. Caisse de Dépôt et de Gestion, représentée par M. Abdellatif ZAGHNOUN
4. RMA, représentée par M. Zouheir BENSaid
5. FinanceCom, représentée par M. Hicham EL AMRANI
6. CDC Limited, représentée par M. Marc BEAUJEAN
7. M. Azeddine GUESSOUS
8. M. François HENROT
9. M. Brian C. MCK. HENDERSON
10. M. Philippe DE FONTAINE VIVE
11. M. Christian de BOISSIEU
12. M. Abdou BENSouda
13. M. Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la réalisation de :

(i) l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale Mixte, Ordinaire et Extraordinaire, du 28 mai 2019 et constatée par le Conseil d'Administration du 8 août 2019 pour un montant global d'opération,

a. une conversion des dividendes au titre de l'exercice 2018 en actions (Tranche 1) pour un montant de 734.958.180 dirhams dont 40.831.010 dirhams à titre de nominal et 694.127.170 dirhams à titre de prime d'émission,

b. une souscription en numéraire (Tranche 2) de 999.074.520 dirhams dont 55.504.140 dirhams à titre de nominal et 943.570.380 dirhams à titre de prime d'émission,

(ii) l'augmentation de capital réservée à l'investisseur britannique CDC Group plc décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 septembre 2019 et constatée par le Conseil d'Administration du 29 octobre 2019 pour un montant de 1.930.239.900 Dirhams dont 107.235.550 de Dirhams à titre de nominal et 1.823.004.350 de Dirhams à titre de prime d'émission,

prend acte du contenu dudit rapport et confère au Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve au titre de ces opérations.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de procéder à la mise en harmonie des Statuts de la Société avec les dispositions de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes.

À ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier les articles 1er, 16, 20, 22, 23, 37 et 39 comme suit :

« Article Premier - Formation - Mise En Harmonie - Lois Applicables

(...)

Ces Statuts ont ensuite été, aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 23 juin 2020, mis en harmonie avec les dispositions de la Loi 20-19, laquelle a modifié et complété la Loi 17-95.

(...)

« Article 16 – Conseil d'Administration

I. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de six (6) membres au moins et de quinze (15) membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

La Société est tenue de désigner au sein de son conseil d'administration des Administrateurs indépendants dans les conditions et suivant les modalités fixées par les dispositions réglementaires en vigueur.

(...)

III. Les Administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales ; ces dernières doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était Administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente : si celle-ci révoque son représentant, elle est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Un salarié de la Société ne peut être nommé Administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif; il ne perd pas le bénéfice de ce contrat de travail. Toute nomination intervenue en violation de cette disposition est nulle. Toutefois, cette nullité n'entraîne pas celle des délibérations auxquelles a pris part l'Administrateur irrégulièrement nommé.

Les Administrateurs, qui ne sont ni président directeur général, ni directeur général, ni directeur général délégué, ni salariés de la Société exerçant des fonctions de direction, sont considérés comme étant des administrateurs non exécutifs. Leur nombre

doit être supérieur à celui des administrateurs ayant l'une de ces qualités. Ces Administrateurs non exécutifs sont particulièrement chargés au sein du Conseil, du contrôle de la gestion et du suivi des audits internes et externes et peuvent constituer entre eux un comité des investissements et un comité des traitements et rémunérations.

En outre, le nombre des Administrateurs liés à la Société par des contrats de travail ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil d'Administration.

IV. Le Conseil d'Administration peut constituer en son sein des comités spécialisés chargés d'étudier les questions qu'il leur soumet pour avis.

Par application de l'article 106 bis de la Loi n°17-95 et de l'article 78 de la Loi 103-12, le Conseil d'Administration est tenu de constituer :

- un Comité d'Audit chargé notamment :

- du suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et, le cas échéant, de gestion des risques liés à la société ;
- du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés;
- de l'examen et du suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée.

Il émet une recommandation à l'Assemblée Générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée.

Il rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Ce Comité, dont la composition est fixée par le Conseil d'Administration, ne peut comprendre que des Administrateurs non exécutifs. Le comité d'audit doit être présidé par un administrateur indépendant.

- un comité des risques chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques. »

« Article 20 – Convocation et Délibérations du Conseil

(...)

II. Les convocations sont adressées, par tous les moyens, à chaque Administrateur huit jours au moins avant la date fixée pour la réunion. En cas d'urgence, ce délai peut être raccourci. Les convocations sont accompagnées de l'ordre du jour de la réunion et de toutes les informations nécessaires pour permettre aux Administrateurs de se préparer aux délibérations.

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

(...)

« Article 22 – Pouvoirs du Conseil d'Administration

(...)

Pouvoirs généraux :

(...)

- Autoriser l'acquisition, l'aliénation, même gratuite, et l'échange, avec ou sans soulte, de tous biens et droits mobiliers ou immobiliers et notamment, en application des dispositions de la Loi n°17-95, autoriser la cession par la société d'immeubles par nature ainsi que la cession totale ou partielle des participations figurant à son actif immobilisé. Toutefois, lorsque la cession ou les cessions d'actifs portent sur plus de 50% des actifs de la société pendant une période de douze (12) mois, une autorisation préalable de l'Assemblée Générale Extraordinaire est exigée.

La demande d'autorisation doit être accompagnée d'un rapport établi par le Conseil d'Administration, qui précise les motifs de la ou des cessions et leur impact sur l'activité de la société, fixe les modalités de cession, les actifs à céder, leur nature, leurs prix de cession et les méthodes de fixation desdits prix, leur valeur comptable et leur poids dans l'actif de la société. En outre, lorsqu'il s'agit de cession d'actifs immobiliers, le Rapport du Conseil d'Administration doit inclure une évaluation desdits biens, réalisée par un tiers indépendant qualifié.

Ce rapport doit comprendre aussi bien le pourcentage des actifs de la société objets des opérations de cession réalisées au cours de la période de douze (12) mois précitée que les opérations de cession objet de la demande d'autorisation. Le seuil de 50% est calculé sur la base du dernier bilan de la société. Toutefois lorsqu'un ou plusieurs actifs objet de la ou des cessions ont fait l'objet d'une évaluation faisant ressortir une valeur supérieure à leur valeur nette comptable, ce sont les valeurs d'évaluation qui sont prises en compte pour le calcul du seuil précité.

- Aux effets ci-dessus et ci-après, signer tous actes et pièces, élire domicile partout où besoin sera, substituer.

(...)

« Article 23 – Direction Générale – Pouvoirs

(...)

I. La direction générale de la Société est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration avec le titre de Président Directeur Général, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le Conseil d'Administration choisit aux conditions de quorum et de majorité visées à l'article 20 III ci-avant entre les deux modalités susvisées d'exercice de la direction générale. Ce choix est porté à la connaissance des actionnaires lors de la prochaine Assemblée Générale et fait l'objet des formalités de dépôt, de publicité et d'inscription au registre du commerce dans les conditions prévues par la Loi.

(...)

« Article 37 – Attributions et pouvoirs de l'Assemblée Générale Extraordinaire - Quorum et Majorité

I. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions et à autoriser toute opération de cession d'actifs immobilisés représentant plus de 50% des actifs de la Société, conformément aux conditions et modalités prévues à l'article 70 de la Loi n°17-95. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

(...)

« Article 39 – Droit de communication des Actionnaires

(...)

I. Les actionnaires ont droit de prendre connaissance, au siège social et au moins pendant les quinze (15) jours qui précèdent la date de l'Assemblée Générale :

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration et, le cas échéant, par les actionnaires;
- 3) de la liste des Administrateurs au Conseil d'Administration ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le Conseil d'Administration;
- 5) du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration soumis à l'assemblée;
- 6) du Rapport du ou des Commissaires aux Comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial;
- 7) du projet d'affectation des résultats ;
- 8) de la liste prévue au deuxième alinéa de l'article 57 de la Loi n°17-95 ;
- 9) la liste des conventions prévues à l'article 56 de la Loi n°17-95. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais copie desdites conventions.



ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 JUIN 2020

(...)

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration, autorise une augmentation du capital social, ouverte à l'ensemble des actionnaires de la Banque, d'un montant maximum global, prime d'émission comprise, de 999.102.300 de dirhams à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions (l'Augmentation du Capital Social).

L'Assemblée Générale décide que seul le montant des dividendes, déduction faite, le cas échéant, de tout impôt ou de toute retenue à la source en application des dispositions en vigueur du code général des impôts ou des conventions fiscales de non-double imposition conclues par le Maroc, sera affecté au paiement des nouvelles actions qui seront souscrites par les personnes physiques ou morales.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à l'Augmentation du Capital Social.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'Augmentation du Capital Social, le montant de cette Augmentation du Capital Social sera limité aux montants des souscriptions effectives.

SEIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après lecture du rapport du conseil d'administration, délègue les pouvoirs les plus étendus au Conseil d'Administration en vue de réaliser notamment, ce qui suit :

- fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de l'Augmentation du Capital Social ainsi que ses caractéristiques notamment :
- fixer l'enveloppe définitive de l'Augmentation du Capital Social dans la limite du montant autorisé ;
- décider l'Augmentation du Capital Social et fixer le prix de souscription à ladite opération dans sa globalité (nominal et prime d'émission) ;
- fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription de l'Augmentation du Capital Social ;
- clôturer par anticipation la période de souscription dès lors que les souscriptions à titre irréductible auront été effectuées ;
- limiter le montant de l'Augmentation du Capital Social aux montants effectivement souscrits ;
- constater les souscriptions et libérations de l'Augmentation du Capital Social ;
- constater la réalisation définitive de l'Augmentation du Capital ;

- modifier corrélativement les statuts de la Banque en vue d'y refléter le nouveau montant du capital social ;

- effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de l'Augmentation du Capital Social ;

- et, généralement prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'Augmentation du Capital Social.

DIX SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Mixte, ordinaire et extraordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes les formalités légalement requises.

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP et ses filiales (Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP), comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, l'état de variation des capitaux propres consolidé et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives au terme de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 27.796.103, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 2.576.017. Ces états ont été préparés dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de datations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe BANK OF AFRICA BMCE GROUP constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2019, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Autre point

Pour les événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des états de synthèse relatifs aux effets de la pandémie de Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Auditeurs Indépendants



ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



KPMG
Fouad LAHGAZI
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

I. BILAN CONSOLIDÉ, COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ, ETAT DU RESULTAT NET, VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ET TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE ET RESUME DES NORMES COMPTABLES

1.1. BILAN CONSOLIDÉ

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2019 ont été approuvés par le conseil d'administration tenu en date du 27 Mars 2020.

ACTIF IFRS	Déc 19	Déc 18
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 450 591	14 310 554
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	29 913 430	25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	794 295	1 011 536
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-	-
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868	1 402 639
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 446 599	3 986 053
Titres au coût amorti	30 042 750	25 315 848
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 403 739	21 250 394
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	186 645 591	179 302 874
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actif d'impôt exigible	920 499	783 556
Actif d'impôt différé	1 767 563	1 615 532
Comptes de régularisation et autres actifs	6 631 296	7 199 267
Actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Participations dans les entreprises mises en équivalence	930 990	874 360
Immeubles de placement	3 800 224	3 730 378
Immobilisations corporelles	9 222 503	7 640 031
Immobilisations incorporelles	1 079 156	987 571
Ecart d'acquisition	1 032 114	1 032 114
TOTAL ACTIF IFRS	315 749 207	295 547 393

(en milliers de DH)

PASSIF IFRS	Déc 19	Déc 18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
- Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
- Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Titres de créance émis	16 346 393	13 582 981
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	45 071 844	43 725 210
Dettes envers la clientèle	202 816 657	192 474 205
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passif d'impôt courant	1 396 103	769 014
Passif d'impôt différé	1 179 957	1 179 765
Comptes de régularisation et autres passifs	10 379 406	9 350 024
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	1 172 574	1 039 395
Subventions - fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 590 170	9 585 289
TOTAL DETTES	287 953 104	271 705 883
Capitaux propres		
Capital et réserves liés	18 473 069	14 365 774
Réserves consolidées	-	-
- Part du groupe	1 474 765	1 584 607
- Part des minoritaires	4 149 154	3 977 575
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-
- Part du groupe	618 563	593 531
- Part des minoritaires	504 535	511 300
Résultat de l'exercice	-	-
- Part du groupe	1 921 510	1 831 171
- Part des minoritaires	654 507	977 552
TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	27 796 103	23 841 510
TOTAL PASSIF IFRS	315 749 207	295 547 393

(en milliers de DH)

1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Compte de Résultat IFRS	déc 19	déc 18
Intérêts et produits assimilés	15 350 928	14 934 916
Intérêts et charges assimilées	-5 436 906	-5 252 749
Marge d'intérêt	9 914 022	9 682 167
Commissions perçues	3 240 485	2 990 545
Commissions servies	-529 236	-477 341
MARGE SUR COMMISSIONS	2 711 249	2 513 204
Gains ou pertes nets résultant des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments à la juste valeurs par résultat	353 259	136 275
Gains ou pertes nettes sur actifs/passifs de transactions	343 728	138 632
Gains ou pertes nettes sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	9 531	-2 357
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la JV par capitaux propres	231 334	226 865
Gains ou pertes nettes sur instruments de dettes comptabilisés en CP recyclables	19 627	-
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables	211 707	226 865
Gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Gains ou pertes résultant du reclassement d'actifs financiers par CP en actifs financier à la juste valeur par résultat	-	-
Produit net des activités d'assurance	-	-
Produit net des autres activités	1 235 176	1 137 982
Charges des autres activités	-584 437	-463 024
Produit net bancaire	13 860 603	13 233 468
Charges générales d'exploitation	-7 117 766	-7 194 827
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-947 015	-620 980
Résultat Brut d'exploitation	5 795 821	5 417 661
Coût du risque	-2 196 435	-1 833 379
Résultat d'exploitation	3 599 386	3 584 281
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	69 866	61 804
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-13 106	6 210
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-
Résultat avant impôt	3 656 146	3 652 295
Impôt sur les résultats	-1 080 129	-843 574
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou encore en cession	-	-
Résultat net	2 576 017	2 808 722
Résultat Hors-groupe	654 507	977 552
Résultat net - Part du groupe	1 921 510	1 831 170

(en milliers de DH)

1.3. ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	déc 19	déc 18
Résultat net	2 576 017	2 808 722
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui seront reclassés ultérieurement en résultat	27 964	28 168
Écarts de conversion	27 964	28 168
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	68 026	-63 583
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis	-	-
Éléments évalués à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	68 026	-63 583
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises MEE	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	95 990	-35 415
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 672 007	2 773 307
Part du groupe	2 006 084	1 827 885
Part des intérêts minoritaires	665 923	945 422

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1.4. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES DÉC 19							
	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Ré-serves et résultats consolidés	Total d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Capitaux propres clôture 31.12.2017 corrigés	1 794 634	11 953 769	0	5 409 550	-449 872	18 708 081	5 976 343	24 684 424
Changement de méthodes comptables				-1 574 096		-1 574 096	-1 012 491	-2 586 587
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2018	1 794 634	11 953 769	0	3 835 454	-449 872	17 133 985	4 963 852	22 097 837
Opérations sur capital		617 371		-617 371		0		0
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-563 957	-1 461 274
Résultat de l'exercice				1 831 171		1 831 171	977 552	2 808 723
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					-409	-409	-371	-780
Ecart de conversion					-40 068	-40 068	-42 226	-82 295
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	-40 478	-40 478	-42 597	-83 075
Variation de périmètre				194 375		194 375	257 949	452 325
Autres variations				153 346		153 346	-126 372	26 974
Capitaux propres clôture 31.12.2018	1 794 634	12 571 140	0	4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur instruments financiers)								
Capitaux propres d'ouverture 01.01.2019	1 794 634	12 571 140	0	4 499 659	-490 350	18 375 083	5 466 427	23 841 511
Opérations sur capital	203 571	3 903 724		-445 698		3 661 597		3 661 597
Paielements fondés sur des actions						0		0
Opérations sur actions propres						0		0
Dividendes				-897 317		-897 317	-600 722	-1 498 039
Résultat de l'exercice				1 921 510		1 921 510	654 507	2 576 017
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres					67 246	67 246		67 246
Ecart de conversion					-23 149	-23 149	-31 181	-54 330
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	0	44 096	44 096	-31 181	12 915
Variation de périmètre				-170 937		-170 937	33 527	-137 410
Autres variations				-446 127		-446 127	-214 362	-660 489
Capitaux propres clôture 31.12.2019	1 998 205	16 474 864	0	4 461 090	-446 253	22 487 906	5 308 196	27 796 102

1.5. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DÉCEMBRE 2019

	NOTE	Déc 19	Déc 18
Résultat avant impôts		3 656 146	3 652 296
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	2,6	956 552	630 876
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		118 603	-15 026
+/- Dotations nettes aux provisions		693 860	1 523 643
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	4.10	-55 210	-61 366
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement		-507 520	-465 450
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		-	-
+/- Autres mouvements		34 548	470 864
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		1 240 832	2 083 541
+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		2 949 832	217 244
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle		1 762 667	-7 885 804
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		-9 109 225	10 541 583
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		600 504	-4 878 370
- Impôts versés		-1 131 214	-641 628
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		-4 927 436	-2 646 975
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		-30 458	3 088 862
+/- Flux liés aux Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		22 037	-418 474
+/- Flux liés aux immeubles de placement		-98 686	95 806
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-865 878	-477 724
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-942 527	-800 392
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		2 158 929	-949 034
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		2 731 844	-5 109 235
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		4 890 773	-6 058 269
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		-33 948	-248 827
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		3 883 840	-4 018 626
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		16 989 829	21 008 455
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	14 310 554	14 490 894
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		2 679 275	6 517 561
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		20 873 669	16 989 829
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	4.1	14 450 591	14 310 554
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit		6 423 079	2 679 275
Variation de la trésorerie nette		3 883 840	-4 018 626



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1.6. RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

1.6.1. Normes comptables applicables :

Le Groupe a adopté les normes internationales d'information financière IFRS depuis l'arrêté des comptes consolidés au 30 juin 2008, avec un bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2007.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes comptables internationales (*International Financial Reporting Standards - IFRS*), telles qu'elles ont été approuvées au sein de l'IASB.

Le Groupe n'a pas anticipé l'application des nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'IASB lorsque l'application rétrospective est autorisée.

Les comptes consolidés au 31 Décembre 2019 ont été préparés en tenant compte de l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 de deux nouvelles normes IFRS :

- L'interprétation IFRIC 23 qui précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels du Groupe.
- La norme IFRS 16 qui modifie la comptabilisation des contrats de location.

L'interprétation IFRIC 23 :

Cette interprétation vient compléter la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat » qui contient des dispositions relatives à la reconnaissance et à l'évaluation des passifs ou actifs d'impôts, courants ou différés.

Cette interprétation traite des risques fiscaux portant sur l'impôt sur le résultat. L'interprétation s'applique à la détermination des éléments liés à l'impôt sur le résultat, lorsqu'il y a une incertitude sur les traitements retenus par une entité en la matière, au regard des dispositions fiscales applicables. Le risque fiscal provient, par nature, de l'incertitude liée à une position fiscale retenue par l'entité et qui pourrait être remise en cause par l'administration fiscale.

Deux options de transition sont possibles pour appliquer l'interprétation, de manière :

- Totale rétrospective sous réserve que la société dispose de l'information nécessaire sans tenir compte des circonstances survenues au fil du temps ; ou
- Partiellement rétrospective, en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture de l'exercice au cours duquel l'interprétation est appliquée pour la première fois. Dans ce cas, l'information comparative du premier exercice d'application n'est pas retraitée.

Le Groupe a choisi la méthode de transition partiellement rétrospective pour cette interprétation en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres d'ouverture au 1^{er} janvier 2019.

La norme IFRS 16 :

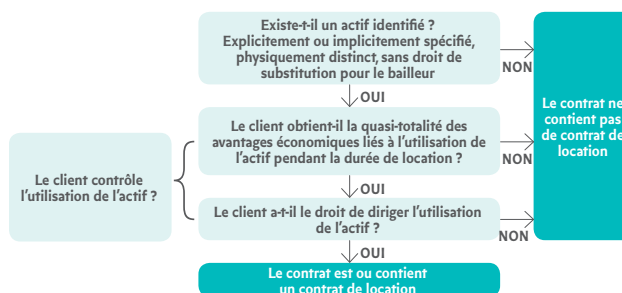
La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif sera présentée ainsi que la charge d'intérêt sur la dette. Ce traitement, actuellement appliqué aux contrats de location-financement, sera ainsi étendu aux contrats de location simple.

Options retenues :

Le Groupe a choisi comme méthode de transition l'approche rétrospective modifiée pour laquelle la dette locative correspond au montant actualisé des loyers restant à la date de première application (01/01/2019) avec un droit d'utilisation reconnu à l'actif d'un montant équivalent à cette même date. En conséquence, le Groupe n'enregistre pas d'impacts capitaux propres au titre de la première application d'IFRS 16.

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



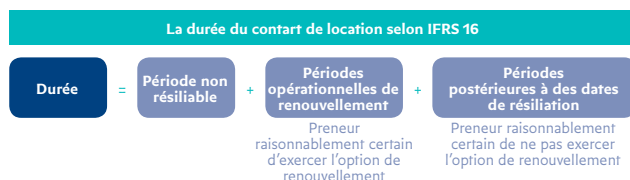
Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

La durée retenue :

La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Ainsi, les durées appliquées dépendent des types de biens :

- Pour les baux commerciaux, une durée de 9 ans en moyenne a été retenue ;
- Pour les baux à usage d'habitation, une durée de 3 ans ;
- Pour les véhicules en LLD, la durée retenue est celle du contrat.



Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

1.6.2.1. Principes de consolidation

a. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation intègre toutes les entités étrangères et nationales, dont le groupe détient des participations directes ou indirectes.

Le Groupe intègre dans son périmètre de consolidation les entités, quelles que soient leurs activités, dont il détient au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels.

Par ailleurs, il intègre les entités dont les montants consolidés remplissent une des conditions suivantes :

- Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0.5% du total du bilan de l'entité mère ;
- La situation nette de la filiale est supérieure à 0.5% de la situation nette de l'entité mère ;
- Les produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0.5% des produits bancaires de l'entité mère.
- Seuils « cumulatifs » qui permettent de s'assurer que le total combiné des entités exclues de la consolidation ne dépasse pas 5% de l'agrégat en consolidé.

b. Les méthodes de consolidation

Le niveau d'intégration (intégration globale ou mise en équivalence) varie respectivement selon que le groupe exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Au 31 Décembre 2019, aucune filiale du Groupe n'est contrôlée de manière conjointe.

c. Les règles de consolidation

Les États financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés consolidées du Groupe ainsi que les opérations elles-

mêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe sont éliminés, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.

Conversion des comptes en devises étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en dirham. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période.

d. Regroupement d'entreprises et évaluation des écarts d'acquisition

Coût d'un regroupement d'entreprise

Le coût d'un regroupement d'entreprises est évalué comme le total des justes valeurs des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Affectation du coût de regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés

Le Groupe affecte, à la date d'acquisition, le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence positive entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est constatée au niveau de l'écart d'acquisition.

Ecart d'acquisition

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition est comptabilisé à l'actif. Il est initialement évalué à son coût, c'est-à-dire l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Le Groupe pratique, à partir de 2012, la méthode du « Goodwill complet » pour les nouvelles acquisitions. Cette méthode consiste à déterminer l'écart d'acquisition sur la base de l'excédent du prix du regroupement d'entreprises et du montant des intérêts minoritaires sur la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Il est à noter que le Groupe n'a pas retraité les regroupements d'entreprises intervenus antérieurement au 01/01/2008, date de la première transition, selon la norme IFRS 3 et ce en application de l'exemption offerte par l'IFRS 1.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

Evaluation de l'écart d'acquisition

Après sa comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, des tests de dépréciation doivent être réalisés lorsqu'apparaît un risque de dépréciation durable, et en tout état de cause une fois par an, pour vérifier que les écarts d'acquisition constatés pour chaque UGT n'ont pas lieu d'être dépréciés.

Au 31 décembre 2019, le groupe a effectué des tests de dépréciation pour s'assurer que la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie est toujours inférieure à la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est définie comme la valeur la plus élevée entre sa juste valeur nette des coûts de vente et sa valeur d'utilité, la juste valeur étant le prix de vente d'une UGT à des conditions normales de marché.

La valeur d'utilité est basée sur une estimation des *cash flows* actualisés générés par l'activité dans le cadre de son exploitation par la banque :

- Si la valeur recouvrable de la filiale est supérieure à celle comptable, alors il n'y a pas lieu de constater d'impairment ;
- Dans le cas contraire, la différence est constatée en charge d'impairment. Elle sera en priorité allouée à l'écart d'acquisition, puis aux autres actifs sur la base d'un prorata.

La banque a utilisé différentes méthodes pour la valorisation de la valeur d'utilité des UGT, selon les critères de chaque filiale. Ces méthodes se sont basées sur des hypothèses et estimations :

- L'approche par les revenus, communément appelée « *Discounted Dividend Model* », qui est une méthode classique dans le secteur bancaire. La mise en œuvre de cette méthode repose sur le business plan de la filiale et valorise ainsi cette dernière par le biais de la valeur actuelle des flux de dividendes futurs. Ces flux seront actualisés au coût des fonds propres.
- La méthode des « *Discounted Cash flows* » est une méthode traditionnelle pour l'évaluation des firmes dans le secteur des services. Elle se base sur l'actualisation des flux de trésorerie disponibles au coût moyen pondéré du capital.

Acquisitions successives

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 Révisée, le Groupe ne calcule pas un écart d'acquisition complémentaire sur les acquisitions successives après la prise de contrôle initiale.

En particulier, en cas d'augmentation du pourcentage d'intérêt dans une entité déjà consolidée par intégration globale, l'écart entre le coût d'acquisition de la quote-part supplémentaire d'intérêts et la quote-part acquise de l'actif net de l'entité à cette date est enregistré dans les réserves consolidées part du Groupe.

1.6.3.2. Actifs et passifs financiers

a. Prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origine directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

b. Titres

Catégories de titres

La norme IFRS 9 remplace les modèles de classification et d'évaluation des actifs financiers prévus par la norme IAS 39 par un modèle comprenant uniquement 3 catégories comptables :

- Coût amorti ;
- Juste valeur par capitaux propres : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans les « autres éléments du résultat global » (« juste valeur par OCI ») ;
- Juste valeur par résultat : les variations de juste valeur de l'instrument financier sont impactées dans le résultat net.

La classification d'un actif financier dans chaque catégorie est fonction :

- des modalités de gestion (« *business model* ») définies par l'entreprise
- et des caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels (critère du « *solely payments of principal and interest* », ou « *SPPI* »).

Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et de créer de la valeur. Le modèle de gestion est spécifié pour un portefeuille d'actifs et ne constitue pas une intention au cas par cas pour un actif financier isolé.

La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels, soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs, soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion, soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

Le second critère (critère « SPPI ») s'analyse au niveau du contrat. Le test est satisfait lorsque le financement donne droit seulement au remboursement du principal et lorsque le versement des intérêts perçus reflète la valeur temps de l'argent, le risque de crédit associé à l'instrument, les autres coûts et risques d'un contrat de prêt classique ainsi qu'une marge raisonnable, que le taux d'intérêt soit fixe ou variable.

Les critères de classement et d'évaluation des actifs financiers dépendent de la nature de l'actif financier, selon qu'il est qualifié :

- d'instruments de dette (i.e. prêts et titres à revenu fixes ou déterminables) ; ou
- d'instruments de capitaux propres (i.e. actions).

Le classement d'un instrument de dette dans l'une des catégories d'actifs financiers est fonction du modèle de gestion qui lui est appliqué par l'entreprise et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère SPPI). Les instruments de dette qui répondent au critère SPPI et au modèle de gestion « Collecte » sont classés au coût amorti. Si le critère SPPI est vérifié mais le modèle de gestion est la collecte et la vente, l'instrument de dette est classé en juste valeur par capitaux propres (avec recyclage). Si le critère SPPI n'est pas vérifié et si le modèle de gestion est autre, l'instrument de dette est classé en juste valeur par résultat.

Selon la norme IFRS 9, les instruments de capitaux propres détenus (actions) sont :

- toujours évalués à la juste valeur par résultat,
- sauf ceux qui ne sont pas détenus à des fins de transaction pour lesquels la norme permet de faire le choix irrévocable, lors de la comptabilisation initiale de chaque actif financier, de le comptabiliser en juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (juste valeur par OCI), sans possibilité de recyclage par résultat. Les actifs classés dans cette catégorie ne feront pas l'objet de dépréciation. En cas de cession, ces variations ne sont pas recyclées en résultat, le résultat de cession est comptabilisé en capitaux propres. Seuls les dividendes sont reconnus en résultat.

La norme IFRS 9 prévoit des modèles de classification et d'évaluation des passifs financiers selon 3 catégories comptables :

- passif financier au coût amorti ;
- passif financier à la juste valeur par résultat ;
- passif financier à la juste valeur par résultat sur option.

A la date de comptabilisation initiale, un passif financier peut être désigné, sur option irrévocable, à la juste valeur par résultat :

- dans certaines conditions lorsque le passif contient des dérivés incorporés ; ou
- si cela conduit à une information plus pertinente du fait de l'élimination ou la réduction significative d'une distorsion de traitement comptable (« *mismatch* ») ; ou

- si le passif est géré avec d'autres instruments financiers qui sont évalués et gérés à la juste valeur conformément à une politique d'investissement ou de gestion des risques et que l'information est communiquée sur cette base aux principaux dirigeants au sens d'IAS 24.

Par ailleurs, pour ces passifs, la norme permet la comptabilisation de la variation de juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit propre en autres éléments du résultat global. Toutefois, ce traitement comptable n'est possible que dans la mesure où il ne contribue pas à créer ou aggraver un « *mismatch* » comptable.

Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans l'agrégat « Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables » lorsque le droit du Groupe à les recevoir est établi.

Acquisitions et cessions temporaires

Opérations de pension

Les titres faisant l'objet d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur poste d'origine.

L'obligation de restituer les sommes encaissées est inscrite en Dettes au passif du Bilan.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. Le droit à restitution des sommes délivrées par le Groupe est inscrit à l'actif du bilan en « prêts et créances ».

Opérations de prêts et emprunts de titres

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres donnent lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés en contrepartie d'une dette au passif.

Date de comptabilisation des opérations sur titres

Les titres en valeur de marché par résultat ou classés en actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou en actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés en date de négociation.

Les opérations de cession temporaire de titres (qu'elles soient comptabilisées en prêts et créances ou en dettes) ainsi que les ventes de titres empruntés sont comptabilisées initialement en date de règlement livraison.

Ces opérations sont maintenues au bilan jusqu'à l'extinction des droits du Groupe à recevoir les flux qui leur sont attachés ou jusqu'à ce que le Groupe ait transféré substantiellement tous les risques et avantages qui leur sont liés.

c. Opérations en devises

Actifs et passifs monétaires libellés en devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle de l'entité concernée du Groupe au cours de clôture. Les écarts de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception des écarts de change relatifs à des instruments financiers désignés comme instruments de



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

couverture de résultats futurs ou de couverture d'investissement net en devises qui sont, dans ce cas, comptabilisés en capitaux propres.

d. Dépréciation et restructuration des actifs financiers

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance de dépréciation des actifs financiers basé sur les pertes de crédit attendues.

Le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- « *Bucket 1* » est constitué de l'ensemble des actifs financiers sains qui ne sont pas dégradés significativement depuis l'origine et pour lesquels il sera calculé une perte de crédit attendue à horizon 1 an.

- « *Bucket 2* » regroupe les actifs pour lesquels le risque de crédit a augmenté de manière significative depuis l'origine. Une perte de crédit attendue doit alors être calculée sur la durée de vie restante à courir ou maturité résiduelle.

- « *Bucket 3* » correspond à l'ensemble des actifs en défaut ou ceux dont la qualité du crédit sera détériorée au point que la recouvrabilité du principal est menacée. Le *bucket 3* correspond au périmètre de la provision individuelle sous IAS 39. L'entité comptabilise une perte de crédit avérée à maturité. Par la suite, si les conditions de classement des instruments financiers en *bucket 3* ne sont plus respectées, ces instruments sont reclassés en *bucket 2* puis en *bucket 1* en fonction de l'amélioration ultérieure de la qualité de risque de crédit.

La définition du défaut est alignée avec celle du défaut tel que défini dans la circulaire 19G, avec une présomption réfutable que l'entrée en défaut se fait au plus tard au-delà de 90 jours d'impayés.

La définition du défaut est utilisée de manière homogène pour l'évaluation de l'augmentation du risque de crédit et la mesure des pertes de crédit attendues.

Le suivi de la dégradation du risque s'appuie sur les dispositifs de suivi des risques internes qui incluent notamment les dispositifs de suivi des créances sensibles et les impayés.

L'augmentation significative du risque de crédit peut s'apprécier sur une base individuelle ou sur une base collective (en regroupant les instruments financiers en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes) en tenant compte de toutes les informations raisonnables et justifiables et en comparant le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de clôture avec le risque de défaillance sur l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale.

L'évaluation de l'augmentation significative du risque de crédit est faite au niveau de chaque instrument en s'appuyant sur des indicateurs et des seuils qui varient selon la nature de l'exposition et le type de contrepartie.

Un actif financier est également considéré comme ayant subi une dégradation significative du risque de crédit lorsque l'un ou plusieurs des critères ci-après sont remplis :

- Actif financier sous surveillance (« *Watchlist* »)
- Restructuration pour difficultés de paiement sans pour autant être en défaut
- Existence d'impayés,
- Changements significatifs défavorables des conditions économiques, commerciales ou financières dans lesquelles opère l'emprunteur,
- Risques identifiés de difficultés financières, etc.

Afin de suppléer le fait que certains facteurs ou indicateurs de dégradation significative ne soient pas identifiables au niveau d'un instrument financier pris isolément, la norme autorise l'appréciation de la dégradation significative pour des portefeuilles, des groupes de portefeuilles ou des portions de portefeuille d'instruments financiers.

La constitution des portefeuilles pour une appréciation de la dégradation sur base collective peut résulter de caractéristiques communes telles que :

- le type d'instrument ;
- la note de risque de crédit ;
- le type de garantie ;
- la date de comptabilisation initiale ;
- la durée à courir jusqu'à l'échéance ;
- le secteur d'activité ;
- l'emplacement géographique de l'emprunteur ;
- la valeur du bien affecté en garantie par rapport à l'actif financier, si cela a une incidence sur la probabilité de défaillance (par exemple, dans le cas des prêts garantis uniquement par sûreté réelle dans certains pays, ou sur la quotité de financement) ;
- le circuit de distribution, l'objet du financement, ...

Les pertes attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition

Le calcul des dépréciations s'appuie sur trois paramètres principaux :

- Probabilités de défaut (PD) :

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD est la probabilité que les emprunteurs fassent défaut à un horizon donné t. La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9 est calculée pour chaque classe homogène de risque.

Pour les actifs financiers qui sont dans le « *Bucket 1* » (i.e. sains non sensibles), une PD à 12 mois est calculée soit la probabilité de défaut pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date d'arrêté.

Pour les actifs financiers du « *Bucket 2* » (i.e. sains sensibles), une PD à maturité est calculée et, par définition, les actifs financiers du « *Bucket 3* » (i.e. défauts) ont une PD de 1.

Afin de calculer la PD à un an pour un dossier donné, BANK OF AFRICA a réparti les dossiers des portefeuilles en classes homogènes de risque qui sont segmentés sur la base de notes externes ou sur la base de classes d'impayés.

La PD à maturité est calculé en appliquant des matrices de transition à la PD à un an, telle que cette PD résulte des systèmes de notation externes ou des classes d'impayés. Les matrices de transition sont déterminées en modélisant comment le défaut se développe entre la date de comptabilisation initiale et la maturité des contrats, et ce pour chaque portefeuille. Les matrices de transition sont élaborées sur la base des observations statistiques.

- Pertes en cas de défaut (LGD)

La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La perte en cas de défaut s'exprime en pourcentage de l'EAD et se calcule à partir des taux de récupérations globales (TRG). L'évaluation des TRG se fait par classe homogène de risque et par garantie, en se basant sur l'historique de récupération.

Pour les gros dossiers en difficultés, lorsque la modélisation sur base statistique n'est pas possible (nombre d'observations réduits, caractéristiques particulières etc.), les flux de trésorerie futurs de récupération sont estimés par la filiale de recouvrement du Groupe et la LGD correspond à la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux attendus (incluant le principal et les intérêts) estimés.

- Exposition en cas de défaut (EAD : *Exposure at default*)

Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. Elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle.

Pour définir ces paramètres, le groupe s'appuie sur les concepts et les dispositifs existants. Les pertes de crédit attendues des instruments financiers sont évaluées comme le produit de ces trois paramètres.

Les paramètres IFRS 9 doivent tenir compte de la conjoncture économique anticipée sur l'horizon de projection (forward-looking).

L'ajustement des paramètres à la conjoncture économique a été effectué sur la base des études macro-économiques fournies par les experts sectoriels internes. Ces études ont permis d'impacter à dire d'experts les PD (à la hausse ou à la baisse en fonction des perspectives) sur un horizon de trois ans. La

prise en compte d'autres indicateurs macro-économiques est en cours de mise en œuvre.

La définition de ces scénarios suit la même organisation et gouvernance que celle définie pour le processus budgétaire, avec une revue annuelle sur la base de propositions de la recherche économique et une validation par le Comité de Direction Générale.

Pour les titres (qui sont en grande majorité des titres souverains), le calcul de la dépréciation est déterminé selon les principes suivants :

- Lors de l'acquisition des titres : l'ensemble des titres sont considérés comme faisant partie du Bucket 1 quel que soit le rating de l'émetteur,
- Lors des évaluations ultérieures :
 - En cas de dégradation de la note de l'émetteur, le titre passe au *bucket 2*
 - Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est en défaut - *Bucket 3*.

Renégociations de prêts dans les comptes des prêteurs (« *forbearance* »)

La Banque respecte les exigences des normes IFRS en matière de traitement des « *forbearance* » et notamment pour les crédits restructurés. Les flux futurs sont actualisés au Taux d'Intérêt Effectif d'origine et la différence entre ce montant et la valeur comptable est enregistrée immédiatement en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

Restructuration des actifs classés dans la catégorie « Prêts et créances »

Une restructuration pour cause de difficultés financières de l'emprunteur d'un actif classé dans la catégorie « Prêts et créances » se définit comme une modification des termes et conditions de la transaction initiale que le Groupe n'envisage que pour des raisons économiques ou juridiques liées aux difficultés financières de l'emprunteur, et telle qu'il en résulte une moindre obligation du client, mesurée en valeur actuelle, à l'égard du Groupe par rapport aux termes et conditions de la transaction avant restructuration.

Au moment de la restructuration, l'actif restructuré fait l'objet d'une décote pour amener sa valeur comptable au montant actualisé au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif des nouveaux flux futurs attendus.

La modification à la baisse de valeur de l'actif est enregistrée dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Pour chaque dossier, la décote à la date de renégociation a été recalculée sur la base des échéanciers d'origine et des conditions de renégociation.

La décote est calculée comme la différence entre :



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels initiaux actualisés au taux d'intérêt effectif.
- La somme, à la date, de renégociation des flux contractuels renégociés actualisés au taux d'intérêt effectif La décote nette d'amortissement est comptabilisée en diminution de l'encours du crédit en contrepartie du résultat, les amortissements seront ensuite comptabilisés en produits en PNB.

e. Dettes émises représentées par un titre

Les instruments financiers émis par le Groupe sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour la société du Groupe émettrice de ces instruments de délivrer du numéraire ou un actif financier au détenteur des titres. Il en est de même dans les cas où le Groupe peut être contraint à échanger des actifs ou des passifs financiers avec une autre entité à des conditions potentiellement défavorables, ou de livrer un nombre variable de ses propres actions.

Il s'agit pour le Groupe des certificats de dépôts émis par les banques du Groupe notamment BANK OF AFRICA SA, BOA Group ainsi que les bons de sociétés de financement émis par MAGHREBAIL et SALAFIN.

f. Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société mère BANK OF AFRICA SA et de ses filiales consolidées par intégration globale.

Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés quel que soit l'objectif de leur détention et les résultats afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Au 31 Décembre 2019, le Groupe ne détient pas d'actions propres.

g. Instruments dérivés

Tous les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en date de négociation pour leur prix de transaction. En date d'arrêt, ils sont réévalués à leur valeur de marché.

Ces dérivés sont comptabilisés au bilan dans le poste « Actifs et passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive, en passifs financiers lorsqu'elle est négative.

Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « Gains et pertes nets sur instruments financiers à la valeur de marché par résultat ».

h. Evaluation de la « juste valeur » Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

La valeur des produits dérivés n'étant pas significative à ce jour, la banque continuerait à surveiller le seuil de signification de cette rubrique pour prendre en compte les ajustements de la juste valeur liés au calcul du Risque de crédit propre « DVA » / Risque de contrepartie « CVA ».

i. Détermination de la juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Sont évalués à la juste valeur les actifs financiers des catégories « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres »

La juste valeur retenue dans un premier temps correspond au prix coté lorsque l'instrument financier est coté sur un marché actif.

En l'absence d'un marché actif, la juste valeur est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation (modèles internes d'évaluation présentés dans la note 4.15 sur la juste valeur).

Celles-ci, intègrent, en fonction de l'instrument financier, l'utilisation de données issues de transactions récentes effectuées dans des conditions de concurrence normale, de juste valeur d'instruments substantiellement similaires, de modèles d'actualisation des flux ou de valeur comptables réévaluées.

Le caractère actif d'un marché s'apprécie par la disponibilité régulière des cours des instruments financiers et l'existence de transactions réelles intervenant dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation du caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, de la forte dispersion des prix disponibles entre les différents intervenants de marché ou l'ancienneté des prix provenant de transactions observées.

j. Revenus et charges relatifs aux actifs et passifs financiers

La méthode du taux d'intérêt effectif est utilisée pour la comptabilisation des revenus et charges relatifs aux instruments financiers évalués au coût amorti.

Le taux d'intérêt effectif est le taux d'actualisation qui assure l'identité entre la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier, ou selon le cas sur une durée de vie plus courte, et le montant inscrit au bilan. Le calcul de ce taux tient compte des commissions reçues ou payées et faisant par nature partie intégrante du taux effectif du contrat, des coûts de transaction et des primes et décotes.

k. Coût du risque

La rubrique Coût du risque comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que des dotations et reprises de provisions pour autres risques notamment les risques opérationnels.

I. Compensation des actifs et passifs financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et un solde net est présenté au bilan si et seulement si le Groupe a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

1.6.4. 1. Immobilisations

a. Immobilisations Corporelles

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour l'évaluation des immobilisations.

Il est à signaler, qu'en application de l'option accordée par IFRS 1, le Groupe a choisi d'évaluer certaines immobilisations corporelles à la date de transition à leur juste valeur et utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date.

Le coût d'entrée des immobilisations intègre les frais d'emprunt supportés à l'occasion en respect de la norme IAS 23.

Dès qu'elles sont aptes à être utilisées, les immobilisations corporelles sont amorties sur leur durée d'utilité.

Compte tenu de la nature des immobilisations du Groupe, le Groupe n'a retenu aucune valeur résiduelle sauf pour le matériel de transport détenu par la filiale *LOCASOM*.

En effet, les autres actifs du Groupe ne font pas l'objet d'un marché suffisamment actif ou d'une politique de renouvellement sur une durée pratique nettement inférieure à la durée d'utilisation possible pour qu'une valeur résiduelle puisse être retenue.

Cette valeur résiduelle vient en déduction de la base amortissable.

Compte tenu de l'activité du Groupe, l'approche par composants a été appliquée essentiellement pour les immeubles. L'option retenue par le Groupe est la reconstitution du coût historique amorti par composants en appliquant une matrice de décomposition en fonction des caractéristiques propres aux constructions du Groupe.

Matrice de décomposition retenue par BANK OF AFRICA

	Immeubles : Sièges		Immeubles autres que sièges	
	Durée	QP	Durée	QP
Structure, gros œuvres	80	55%	80	65%
Façade	30	15%		
Installations générales techniques	20	20%	20	15%
Agencements	10	10%	10	20%

Pertes de valeur

Le Groupe a jugé que la notion de perte de valeur ne sera applicable qu'aux constructions et qu'en conséquence le prix de marché (valeur d'expertise) comme indicateur de dépréciation.

b. Immeubles de placement

La norme IAS 40 définit un immeuble de placement comme étant un bien immobilier détenu pour retirer des loyers et/ou valoriser le capital. Un immeuble de placement génère donc des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs de l'entreprise contrairement aux biens immobiliers dont l'objet principal est la production ou la fourniture de biens ou de services.

Le Groupe qualifie en immeuble de placement, toute immobilisation classée socialement en hors exploitation.

Le Groupe a opté pour la méthode du coût pour la valorisation de ses immeubles de placement. Le traitement en matière de valorisation est identique à celui retenu pour la valorisation des immeubles d'exploitation.

Conformément aux exigences du paragraphe 79.e) de la norme IAS40, le Groupe procède à la valorisation de ses immeubles de placement dont le coût d'acquisition est jugé substantiellement significatif à l'occasion de chaque arrêté par le biais de cabinets externes (4.15 sur la juste valeur).

c. Immobilisations incorporelles

L'évaluation initiale d'une immobilisation incorporelle se fait au coût qui est égal au montant de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie payé ou à la juste valeur de toute autre contrepartie donnée pour acquérir un actif au moment de son acquisition ou de sa construction.

L'évaluation postérieure se fait au coût amorti, l'immobilisation est alors comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le mode d'amortissement retenu traduit le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

Les pertes de valeurs sont constatées dès lors que des indices de perte de valeur (internes ou externes) sont présents. Les indices de perte de valeur sont appréciés à chaque clôture.

Compte tenu de la nature des immobilisations incorporelles détenues, le groupe considère que la notion de valeur résiduelle n'est pas pertinente pour les immobilisations incorporelles. En conséquence aucune valeur résiduelle n'est retenue.

1.6.5. 2. Contrats de location

Les différentes sociétés du Groupe peuvent être le preneur ou le bailleur de contrats de location.

Les contrats de location consentis par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

a. La société du Groupe est le bailleur du contrat de location

Contrats de location-financement

Dans un contrat de location-financement, le bailleur transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de l'actif. Il s'analyse comme un financement accordé au preneur pour l'achat d'un bien.

La valeur actuelle des paiements dus au titre du contrat, augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle, est enregistrée comme une créance.

Le revenu net de l'opération pour le bailleur ou le loueur correspond au montant d'intérêts du prêt et est enregistré au compte de résultat sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location-financement en les imputant en amortissement du capital et en intérêts de façon à ce que le revenu net représente un taux de rentabilité constant sur l'encours résiduel. Le taux d'intérêt utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat.

Les dépréciations constatées sur ces prêts et créances, qu'il s'agisse de dépréciations individuelles ou de dépréciations de portefeuille, suivent les mêmes règles que celles décrites pour les prêts et créances.

Contrats de location simple

Est un contrat de location simple, un contrat par lequel l'essentiel des risques et avantages de l'actif mis en location n'est pas transféré au preneur.

Le bien est comptabilisé à l'actif du bailleur en immobilisations et amorti linéairement sur la période de location. L'amortissement du bien s'effectue hors valeur résiduelle tandis que les loyers sont comptabilisés en résultat pour leur totalité de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Ces loyers et ces dotations aux amortissements sont enregistrés au compte de résultat sur les lignes « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

b. La société du Groupe est le preneur du contrat de location

Les contrats de location conclus par le Groupe sont analysés en contrats de location-financement (crédit-bail et autres) ou en contrats de location simple.

Contrats de location financement

Un contrat de location-financement est considéré comme un bien acquis par le preneur et financé par emprunt. L'actif loué est comptabilisé pour sa valeur de marché à l'actif du bilan du preneur ou si celle-ci est inférieure, pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre du contrat de location déterminée au taux d'intérêt implicite du contrat.

En contrepartie, une dette financière d'un montant égal à la valeur de marché de l'immobilisation ou à la valeur actualisée des paiements minimaux est constatée au passif du preneur. Le bien est amorti selon la même méthode que celle applicable aux immobilisations détenues pour compte propre, après

avoir déduit de son prix d'acquisition l'estimation de sa valeur résiduelle. La durée d'utilisation retenue est la durée de vie utile de l'actif. La dette financière est comptabilisée au coût amorti.

Contrats de location simple

Les contrats de location simple sont désormais régis par la norme IFRS 16 (cf. paragraphe 1.1.1).

1.6.6. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente que par l'utilisation continue.

Le Groupe ne dispose pas au 31 Décembre 2019 d'actifs détenus en vue de la vente ou des activités abandonnées.

1.6.7. Avantages au personnel**Classification des avantages au personnel****a. Avantages à court terme**

Avantages dus les 12 mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Ils sont à comptabiliser en charges de l'année.

b. Postérieurs à l'emploi à cotisations définies

L'employeur paye un montant fixe de cotisations à un fonds externe et n'a aucune autre obligation. Les prestations reçues sont déterminées par le cumul des cotisations versées augmentées des éventuels intérêts, ils sont comptabilisés en charges de l'année.

c. Postérieurs à l'emploi à prestations définies

Avantages désignant les avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux des régimes à cotisations définies. L'employeur s'engage à verser après le départ des salariés un certain montant d'avantages, quelle que soit la couverture de l'engagement. On comptabilise les provisions constituées.

Pour le groupe, l'indemnité de fin de carrière rentre dans la catégorie des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies : il s'agit d'une prime octroyée lors du départ en retraite et qui dépend de l'ancienneté.

d. Avantages à long terme

Avantages qui ne sont pas dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lequel les membres du personnel ont rendu les services correspondants. Les provisions sont comptabilisées si l'avantage dépend de l'ancienneté.

Pour le Groupe, la médaille du travail rentre dans la catégorie des avantages à long terme : il s'agit d'indemnités versées aux salariés lorsqu'ils atteignent 6 niveaux d'anciennetés compris entre 15 et 40 ans.

e. Indemnités de fin de contrat de travail

Indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire. L'entreprise peut constituer des provisions si elle est manifestement engagée à mettre fin au contrat de travail des salariés.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies et des autres avantages à long terme

a. Méthode d'évaluation

L'évaluation de l'engagement est réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées « projected unit credit » préconisée par la norme IAS 19. Le calcul se fait individu par individu. L'engagement de la société est constitué de la somme des engagements individuels.

Selon cette méthode, la valeur actuarielle des prestations futures est déterminée en calculant le montant des prestations dues à la date du départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date, en prenant en compte les facteurs d'actualisation et de la probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

L'engagement représente la valeur actuarielle des prestations futures qui est considérée comme relative aux services passés dans l'entreprise avant la date d'évaluation. Cet engagement est déterminé en appliquant à la valeur actuarielle des prestations futures le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation sur l'ancienneté à la date du départ à la retraite.

Le coût annuel du régime attribuable au coût d'une année de service additionnelle pour chacun des participants est déterminé par le rapport de la valeur actuarielle des prestations futures sur l'ancienneté projetée au moment du départ à la retraite.

b. Principes de comptabilisation

Une provision est comptabilisée au passif du bilan en provision pour couvrir l'intégralité des engagements.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes).

En application de l'amendement de la norme IAS 19R, ces écarts actuariels ne sont plus amortis et sont comptabilisés directement dans les gains et pertes latents.

Le coût des services passés est étalé sur la durée résiduelle d'acquisition des droits.

La charge annuelle comptabilisée en Frais de personnel au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;

- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes

1.6.8. Paiement à base d'actions

Le Groupe offre à ses salariés la possibilité de participer à des augmentations de capital dans le cadre de plans d'attribution d'actions.

Des actions nouvelles sont alors proposées avec une décote liée à une période d'incessibilité des actions souscrites.

La charge afférente aux plans attribués est étalée sur la période d'acquisition des droits, dans la mesure où l'obtention de l'avantage est soumise à une condition de présence.

Cette charge, inscrite dans les frais de personnel, dont la contrepartie figure en capitaux propres, est calculée sur la base de la valeur globale du plan, déterminée à la date d'attribution par le Conseil d'administration.

En l'absence de marché pour ces instruments, des modèles financiers de valorisation prenant en compte le cas échéant les conditions de performance relative de l'action BANK OF AFRICA sont utilisés. La charge totale du plan est déterminée en multipliant la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite attribuée par le nombre estimé d'options ou d'actions gratuites acquises en fin de période d'acquisition des droits compte tenu des conditions de présence des bénéficiaires.

1.6.9. Provisions de passif

Les provisions enregistrées au passif du bilan du Groupe, autres que celles relatives aux instruments financiers, aux engagements sociaux, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains.

3 critères sont prévus par la norme pour la constitution de la provision pour risques et charges :

- obligation actuelle envers un tiers.
- Probabilité de sortie de ressources pour éteindre l'obligation.
- fiabilité de l'évaluation de cette sortie de ressource.



COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

1.6.10. Impôt exigible et différé

L'impôt exigible est calculé sur la base des règles et taux appliqués dans les pays d'implantation du Groupe.

L'impôt différé est comptabilisé lorsqu'existent des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Un impôt différé passif correspond à un impôt différé à payer. Il est reconnu pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un impôt différé actif correspond à un impôt à récupérer dans le futur. Il est constaté pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Le Groupe a opté pour l'appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé.

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement est appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

1.6.11. Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit.

Les variations de la trésorerie générée par l'activité opérationnelle enregistrent les flux de trésorerie générés par les activités du Groupe, y compris ceux relatifs aux immeubles de placement, aux actifs financiers évalués au coût amorti et titres de créances négociables.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations d'investissement résultent des flux de trésorerie liés aux acquisitions et aux cessions de filiales, entreprises associées ou coentreprises consolidées ainsi que ceux liés aux acquisitions et aux cessions d'immobilisations, hors immeubles de placement et immeubles donnés en location simple.

Les variations de la trésorerie liées aux opérations de financement comprennent les encaissements et décaissements provenant des opérations avec les actionnaires et les flux liés aux dettes subordonnées et obligataires, et dettes représentées par un titre (hors titres de créances négociables).

1.6.12. Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des États financiers du Groupe exige des responsables des métiers la formulation d'hypothèses et la

réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives.

Cet exercice suppose que les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des États financiers pour procéder aux estimations nécessaires.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les États financiers.

Les estimations ayant un effet significatif sur les comptes concernent principalement :

- Les dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire;

Par ailleurs, d'autres estimations sont effectuées par le management et concernent essentiellement :

- Les tests de dépréciation effectués sur les écarts d'acquisition ;
- Les provisions pour les avantages au personnel ;
- La détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

II. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.1. MARGE D'INTERETS

Le poste « Marge d'intérêts » comprend les produits (charges) d'intérêts nets liés aux opérations avec la clientèle, aux opérations interbancaires, aux titres de créance émis par le Groupe, au portefeuille de négoce (titres à revenu fixe, opérations de pension, opérations de prêts/emprunts et dettes représentées par un titre), aux instruments de dettes.

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	10 682 959	2 842 525	7 840 434	10 818 793	2 830 855	7 987 938
Comptes et prêts/emprunts	9 881 189	2 814 604	7 066 585	10 199 494	2 799 843	7 399 651
Opérations de pensions	0	27 921	-27 921	0	31 012	-31 012
Opérations de location-financement	801 770	0	801 770	619 299	0	619 299
Opérations interbancaires	1 302 310	1 752 496	-450 186	1 289 625	1 464 925	-175 300
Comptes et prêts/emprunts	1 050 914	1 376 191	-325 277	1 084 082	1 194 800	-110 718
Opérations de pensions	251 396	376 304	-124 909	205 543	270 125	-64 582
Emprunts émis par le Groupe		841 885	-841 885	0	956 969	-956 969
Instruments à la juste valeur sur capitaux propres			0			0
Instruments de dette	3 365 659		3 365 659	2 826 498		2 826 498
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS OU ASSIMILÉS	15 350 928	5 436 906	9 914 022	14 934 916	5 252 749	9 682 167

(En milliers de DH)

2.2. COMMISSIONS NETTES

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 432 925	215 140	2 217 785	2 243 610	248 194	1 995 416
avec les établissements de crédit			-			-
avec la clientèle	1 680 163		1 680 163	1 537 760	-	1 537 760
sur titres	216 541	63 970	152 571	216 942	73 617	143 325
de change	536 221	151 170	385 051	488 908	174 577	314 331
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan			-			-
Prestation de services bancaires et financiers	807 560	314 096	493 464	746 935	229 147	517 788
Produits nets de gestion d'OPCVM			-			-
Produits nets sur moyen de paiement	418 497	95 724	322 773	388 448	88 300	300 148
Assurance			-	-	-	-
Autres	389 063	218 372	170 691	358 487	140 847	217 640
Produits nets de commissions	3 240 485	529 236	2 711 249	2 990 545	477 341	2 513 204

(En milliers de DH)

La marge sur commissions recouvre les commissions sur les opérations sur le marché interbancaire et le marché monétaire, les opérations avec la clientèle, les opérations sur titres, les opérations de change, les engagements sur titres, les instruments financiers à terme et les services financiers.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.3. GAINS NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RÉSULTAT

Ce poste regroupe tous les éléments de résultat (à l'exception des produits et charges d'intérêts, qui apparaissent dans la rubrique « Marge d'intérêts », ainsi qu'il est décrit ci-dessus) afférents aux instruments financiers gérés au sein du portefeuille de négoce.

Ceci recouvre les plus-values et moins-values de cessions, les plus-values et moins-values liées à l'évaluation à la valeur de marché.

	déc 19			déc 18		
	Sur actifs de transactions	Sur autres actifs à la juste valeur par résultat	Total	Portefeuille de transactions	Portefeuille évalué en valeur de marché sur option	Total
Titres à revenu fixe et variable	474 042	9 531	483 573	199 404	-2 357	197 047
Instruments financiers dérivés	-130 314	0	-130 314	-60 772	0	-60 772
Opérations de pension						
Prêts						
Emprunts						
Réévaluation des portefeuilles couverts en taux						
Réévaluation des positions de change						
TOTAL	343 728	9 531	353 259	138 632	-2 357	136 275

(En milliers de DH)

2.4. RÉMUNÉRATIONS DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES COMPTABILISÉS EN CP NON RECYCLABLES

	déc 19	déc 18
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en CP non recyclables (Dividendes)	211 707	226 865
TOTAL	211 707	226 865

2.5. PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	déc 19			déc 18		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance			0			0
Produits nets des immeubles de placement	0	0	0	0	0	0
Produits nets des immobilisations en location simple	254 340	122 711	131 629	277 075	121 348	155 727
Produits nets de l'activité de promotion immobilière	0	0	0	0	0	0
Divers autres produits et charges bancaires	694 425	378 380	316 046	486 955	325 604	161 351
Autres produits d'exploitation non bancaires	286 411	83 347	203 064	373 952	16 072	357 880
TOTAL NET DES PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	1 235 176	584 437	650 739	1 137 982	463 024	674 958

(En milliers de DH)

2.6. CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	déc 19	déc 18
Charges de personnel	3 896 797	3 779 625
Impôts et taxes	302 176	304 419
Charges externes	2 671 462	2 970 647
Autres charges générales d'exploitation	247 332	140 136
Dotation aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	947 015	620 980
Charges générales d'exploitation	8 064 782	7 815 807

(en milliers de DH)

2.7. COÛT DU RISQUE

	déc 19	déc 18
Dotations nettes aux dépréciations	-694 114	-1 571 517
Bucket 1	-116 931	130 261
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-5 853	2 950
Dont Prêts et créances à la clientèle	37 726	48 024
Dont Engagements hors bilan	-52 650	85 051
Dont Instruments de dettes	-96 154	-7 326
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	1 562
Bucket 2	-71 331	121 767
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-1 167	-1 303
Dont Prêts et créances à la clientèle	-68 815	82 405
Dont Engagements hors bilan	-1 366	2 691
Dont Instruments de dettes	17	37 974
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
Bucket 3	-505 852	-1 823 545
Dont Prêts et créances sur les EC et OA	-40 169	360
Dont Prêts et créances à la clientèle	-454 464	-1 767 952
Dont Engagements hors bilan	-17 783	-78 329
Dont Instruments de dettes	6 564	22 377
Dont Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP Recyclable	-	-
Récupérations sur créances amorties	94 599	52 617
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 548 430	-365 896
Autres	-48 490	51 417
Coût du risque	-2 196 435	-1 833 379

2.8. GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

	déc 19	déc 18
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	8 878	-17 398
Plus-values de cession	15 796	
Moins-value de cession	6 918	17 398
Autres	-21 984	23 608
Gains ou pertes sur autres actifs	-13 106	6 210

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.9. IMPOTS SUR LES BENEFICES

2.9.1. Impôts courants et impôts différés

	déc 19	déc 18
Impôts courants	920 499	783 556
Impôts différés	1 767 563	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	2 688 062	2 399 088
Impôts courants	1 396 103	769 014
Impôts différés	1 179 957	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	2 576 060	1 948 779

(en milliers de DH)

2.9.2. Charge nette de l'impôt sur les bénéfices

	déc 19	déc 18
Charge d'impôts courants	-1 238 767	-1 003 034
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	158 638	159 460
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-843 574

(en milliers de DH)

2.9.3. Le taux effectif d'impôt

	déc 19	déc 18
Résultat avant impôt	2 576 017	2 808 722
Charges d'impôt sur les bénéfices	-1 080 129	-843 574
Taux d'impôt effectif moyen	41,9%	30,0%

(en milliers de DH)

Analyse du taux effectif d'impôt

	déc 19	déc 18
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	4,9%	-7,0%
Taux d'impôt effectif moyen	41,9%	30,0%

III. INFORMATION SECTORIELLE

L'information comptable et financière est déclinée en quatre pôle d'activité :

- Banque au Maroc : BANK OF AFRICA Activité Maroc
- Gestion d'actif : BMCE Capital, BMCE Capital Bourse, BMCE Capital Gestion,
- Services Financiers Spécialisés : Salafin, Maghrébaïl, Maroc Factoring, Acmar
- Activités à l'International : BMCE International Holding, Banque de développement du Mali, LCB Bank, BOA Group.

3.1. RÉSULTAT PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	déc 19					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	4 417 685	64 541	681 730	-5 929	4 755 996	9 914 022
Marge sur commissions	1 200 251	159 570	21 665	-	1 329 763	2 711 249
Produits nets bancaires	5 951 214	362 732	722 703	115 983	6 707 972	13 860 603
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 367 955	-306 697	-239 943	-98 892	-4 051 295	(8 064 782)
Résultat Brut d'exploitation	2 583 259	56 035	482 759	17 091	2 656 677	5 795 821
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-544 388	-52 301	-153 086	-9 954	-320 399	(1 080 129)
Résultat Part du groupe	899 925	113 233	139 594	-6 450	775 208	1 921 510

(en milliers de DH)

	déc 18					
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	TOTAL
Marge d'Intérêt	4 208 303	30 416	693 085	-14 454	4 764 817	9 682 167
Marge sur commissions	1 153 827	160 521	23 045	-	1 175 811	2 513 204
Produits nets bancaires	5 593 863	343 167	729 591	143 272	6 423 575	13 233 468
Charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements	-3 244 194	-295 744	-269 192	-100 197	-3 906 480	(7 815 807)
Résultat Brut d'exploitation	2 349 669	47 423	460 399	43 075	2 517 095	5 417 661
Charge ou Produit d'impôt sur le résultat	-380 412	-41 378	-113 199	-9 364	-299 221	(843 574)
Résultat Part du groupe	665 151	98 154	112 808	6 159	948 898	1 831 170

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

3.2. ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

	déc 19					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
Total bilan	192 052 523	1 242 527	18 163 535	216 902	104 073 720	315 749 206
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 763 938	10 470	20 768	20 621	3 298 671	6 114 467
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	118 488 373	0	16 783 701	1	51 373 516	186 645 591
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29 913 430	110 161	861	0	683 273	30 707 725
Titres au coût amorti	4 410 000	0	0	0	25 632 750	30 042 750
Elements du passif						
Dettes envers la clientèle	134 325 817	0	949 775	0	67 541 065	202 816 657
Fonds propres	18 597 007	399 863	1 669 895	(168 950)	7 298 292	27 796 107

(en milliers de DH)

	déc 18					TOTAL
	BANQUE AU MAROC	GESTION D'ACTIFS ET BANQUE D'AFFAIRES	SERVICES FINANCIERS SPECIALISES	AUTRES ACTIVITES	ACTIVITES INTERNATIONALES	
Total bilan	178 593 133	863 975	17 876 020	200 249	98 014 015	295 547 392
Elements d'actif						
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 325 525	6 823	19 618	22 550	3 014 176	5 388 692
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	112 536 900	70	16 132 363	0	50 633 541	179 302 874
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	25 104 686	97 566	861	0	913 109	26 116 222
Titres au coût amorti	3 832 558	0	0	0	21 483 289	25 315 847
Elements du passif	0	0	0	0	0	
Dettes envers la clientèle	128 441 420	0	895 925	0	63 136 860	192 474 205
Fonds propres	14 761 599	363 228	1 730 403	(132 498)	7 118 779	23 841 511

(en milliers de DH)

IV. NOTES RELATIVES AU BILAN AU 31 DEC 2019

4.1. VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, TRÉSOR PUBLIC, SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX

	déc 19	déc 18
Valeurs en caisse	4 281 536	4 283 818
Banques centrales	10 097 007	9 703 011
Trésor public	67 333	318 964
Service des chèques postaux	4 715	4 761
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	10 169 055	10 026 736
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 450 591	14 310 554

(en milliers de DH)

4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

	déc 19			déc 18		
	Actifs/ Passifs financiers détenus à des fins de transac- tions	Autres actifs/ Pas- sifs finan- ciers à la juste valeur par résultat	Total	Actifs/ Passifs financiers détenus à des fins de transac- tions	Autres actifs/ Passifs financiers à la juste valeur par résultat	Total
Actifs financiers à la juste valeur par résultat						
Titres de créance négociables	17 130 180	0	17 130 180	7 850 145	0	7 850 145
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	16 673 191		16 673 191	7 577 675		7 577 675
Autres titres de créances négociables	456 989		456 989	272 470		272 470
Obligations	2 425 052	0	2 425 052	1 432 273	0	1 432 273
Obligations d'Etat	1 285 666		1 285 666	999 176		999 176
Autres obligations	1 139 386		1 139 386	433 096		433 096
Actions et autres titres à revenu variable	10 392 716	794 295	11 187 011	15 832 484	1 011 536	16 844 020
Opérations de pension	-	-	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-	-	-
aux établissements de crédit			0			0
à la clientèle entreprises			0			0
à la clientèle particuliers			0			0
Instruments financiers dérivés de transaction	-34 518	0	-34 518	-10 215	0	-10 215
Instruments dérivés de cours de change	-34 518		-10 215	-10 215		-10 215
Instruments dérivés de taux d'intérêt			0			0
Instruments dérivés sur actions			0			0
Instruments dérivés de crédit			0			0
Autres instruments dérivés			0			0
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT	29 913 430	794 295	30 707 725	25 104 686	1 011 536	26 116 222
dont titres prêtés						
hors actions et autres titres à revenu variable						
PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						
Emprunts de titres et ventes à découvert						
Opérations de pension						
Emprunts						
Etablissements de crédit						
Clientèle Entreprises						
Dettes représentées par un titre						
Instruments financiers dérivés de transactions						
Instruments dérivés de cours de change						
Instruments dérivés de taux d'intérêt						
Instruments dérivés sur actions						
Instruments dérivés de crédit						
Autres instruments dérivés						
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS EN VALEUR DE MARCHÉ PAR RESULTAT						

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

4.3. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	déc 19			déc 18		
	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes	Valeur Au Bilan	Gains Latents	Pertes Latentes
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868	5 756	-986	1 402 639	901	-17 345
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	4 446 599	1 624 365	-528 048	3 986 053	1 582 357	-545 052

(en milliers de DH)

4.4. TITRES AU COÛT AMORTI

	déc 19	déc 18
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	6 666 681	5 066 899
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	5 798 982	5 023 497
Autres Titres de Créances Négociables	867 699	43 402
Obligations	23 625 022	20 397 838
Obligations d'Etat	21 537 841	16 420 029
Autres Obligations	2 087 182	3 977 809
Dépréciations	-248 954	-148 889
TOTAL DES INSTRUMENTS DE DETTES EVALUES AU COUT AMORTI	30 042 750	25 315 848

(en milliers de DH)

4.5. OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT AU COUT AMORTI

	déc 19	déc 18
Comptes à vue	8 927 092	7 339 328
Prêts	12 522 277	13 968 918
<i>Dont prêts de trésorerie</i>	<i>1 162 815</i>	<i>304 165</i>
Opérations de pension	1 058 308	37 630
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS AVANT DEPRECIATION	22 507 677	21 345 876
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-103 938	-95 482
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDITS NETS DE DEPRECIATION	22 403 739	21 250 394

(en milliers de DH)

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

	déc 19	déc 18
Comptes à vue	3 722 868	2 905 998
Emprunts	28 000 311	28 317 243
<i>Dont emprunt de trésorerie</i>	<i>982 242</i>	<i>1 047 509</i>
opérations de pension	13 348 666	12 501 969
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	45 071 844	43 725 210

(en milliers de DH)

4.6. PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTELE

PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AU COUT AMORTI

	déc 19	déc 18
Comptes ordinaires débiteurs	22 366 723	22 879 106
Prêts consentis à la clientèle	149 857 647	145 939 070
Opérations de pension	13 272 162	9 815 519
Opérations de location-financement	15 393 383	14 594 299
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE AVANT DEPRECIATION	200 889 916	193 227 994
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-14 244 325	-13 925 121
TOTAL DES PRÊTS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE NETS DE DEPRECIATION	186 645 590	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	déc 19	déc 18
Banque au Maroc	118 488 373	112 536 900
Services Financiers Spécialisés	16 783 701	16 132 363
Activités à l'international	51 373 516	50 633 541
Gestion d'actifs	0	70
Autres Activités	1,00	-
Total en principal	186 645 590	179 302 874
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	186 645 590	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	déc 19	déc 18
Maroc	135 272 075	128 669 333
Afrique	47 463 182	46 281 694
Europe	3 910 334	4 351 847
Total en principal	186 645 591	179 302 874
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	186 645 591	179 302 874

(en milliers de DH)

VENTILATION DES PRÊTS & CRÉANCES ET DES DÉPRECIATIONS PAR BUCKET

	déc 19						
	Créances et Engagements				Dépréciation		
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 670 649	-	-	1 670 649	2 781	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 670 649			1 670 649	2 781		
Actifs Financiers au coût amorti	221 226 961	15 371 015	17 091 320	253 689 296	1 516 007	2 301 870	10 779 341
Prêts et créances sur les établissements de crédit	22 452 542	0	55 134	22 507 676	42 491	0	61 447
Prêts et créances sur la clientèle	168 550 807	15 302 923	17 036 186	200 889 916	1 225 658	2 300 774	10 717 894
Titres de dettes	30 223 612	68 092		30 291 704	247 858	1 096	
Total Actif	222 897 610	15 371 015	17 091 320	255 359 945	1 518 788	2 301 870	10 779 341
Total Hors Bilan	42 625 611	299 696	304 150	43 229 457	218 489	2 934	74 153

	déc 18						
	Créances et Engagements				Dépréciation		
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 403 746	-	-	1 403 746	1 107	-	-
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par CP recyclables	1 403 746			1 403 746	1 107		
Actifs Financiers au coût amorti	206 823 803	17 375 491	15 839 314	240 038 608	1 441 164	2 235 683	10 492 645
Prêts et créances sur les établissements de crédit	21 282 989		62 887	21 345 876	32 606		62 876
Prêts et créances sur la clientèle	160 551 174	16 900 393	15 776 427	193 227 995	1 263 393	2 231 959	10 429 769
Titres de dettes	24 989 640	475 097		25 464 737	145 165	3 724	
Total Actif	208 227 549	17 375 491	15 839 314	241 442 354	1 442 271	2 235 683	10 492 645
Total Hors Bilan	41 302 875	167 523	143 605	41 614 003	165 838	1 568	122 802

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	déc 19	déc 18
Comptes ordinaires créditeurs	110 457 223	104 025 228
Comptes à terme	37 779 950	35 272 676
Comptes d'épargne	38 630 433	36 360 381
Bons de caisse	5 160 093	6 216 003
Opérations de pension	841 915	914 037
Autres comptes créditeurs	9 947 043	9 685 880
TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE

	déc 19	déc 18
Banque au Maroc	134 325 817	128 441 420
Services Financiers Spécialisés	949 775	895 925
Activités à l'international	67 541 065	63 136 860
Gestion d'actifs	0	0
Autres Activités	0	0
Total en principal	202 816 657	192 474 205
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

VENTILATION DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	déc 19	déc 18
Maroc	135 275 592	129 337 345
Afrique	65 790 252	61 510 364
Europe	1 750 813	1 626 496
Total en principal	202 816 657	192 474 205
Dettes rattachées		
Valeur au bilan	202 816 657	192 474 205

(en milliers de DH)

4.7. DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	déc 19	déc 18
Autres dettes représentées par un titre	16 346 393	13 582 981
titres de créances négociables	15 846 393	13 082 981
emprunts obligataires	500 000	500 000
Dettes subordonnées	9 590 170	9 585 289
Emprunt subordonnés	9 590 170	9 585 289
à durée déterminée	6 590 170	6 585 289
à durée indéterminée	3 000 000	3 000 000
Titres subordonnés	0	0
à durée déterminée		
à durée indéterminée	0	0
Fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Total	25 936 563	23 168 270

(en milliers de DH)

4.8. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	déc 19	déc 18
Impôts courants	920 499	783 556
impôts différés	1 767 563	1 615 532
Actifs d'impôts courants et différés	2 688 062	2 399 088
Impôts courants	1 396 103	769 014
impôts différés	1 179 957	1 179 765
Passifs d'impôts courants et différés	2 576 060	1 948 779

(en milliers de DH)

4.9. COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	déc 19	déc 18
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	144 667	144 340
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	38 429	86 594
Comptes d'encaissement	429 990	405 489
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	817 509	811 606
Debiteurs Divers	4 887 004	5 301 929
Comptes de liaison	313 697	449 310
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	6 631 296	7 199 268
Dépôts de garantie reçus	9 252	20 444
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	749 006	1 009 167
Comptes d'encaissement	1 332 305	1 410 897
charges à payer et produits constatés d'avance	1 106 873	1 088 065
Autres créditeurs et passifs divers	7 181 970	5 821 451
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	10 379 405	9 350 024

(en milliers de DH)

4.10. PARTICIPATIONS DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN EQUIVALENCE

	déc 19	déc 18
Acmar	26 029	21 586
Banque de Développement du Mali	570 719	537 969
Eurafric	-20 954	-20 949
Africa Morocco Links	-12 829	-9 600
Société Conseil Ingénierie et Développement	148 073	153 270
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	128 106	107 288
Participations dans Sociétés mises en équivalences chez BOA	91 845	84 796
Participations dans les sociétés mises en équivalence	930 990	874 360

Données financières publiées en normes comptables locales par les principales sociétés mises en équivalence

	Total du bilan DECEMBRE 2019	Produit net bancaire- chiffre d'affaires déc 2019	Résultat de la filiale	Contribution dans le Résultat net part du groupe déc 2019
Acmar	600 180	194 580	22 216	4 443
Banque de Développement Du Mali	14 552 231	649 346	230 856	74 842
Africa Morocco Links	287 056	267 839	2 170	1 107
Eurafric	226 451	249 718	5 021	-49
Société Conseil Ingénierie et Développement	652 705	233 585	1 681	654
Bank Al Tamwil Wal Inmaa	516 994	8 043	-59 180	-30 182

(en milliers de DH)

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

4.11. IMMOBILISATIONS DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION

	déc 19			déc 18		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Immobilisations corporelles	16 399 314	7 176 811	9 222 503	13 776 687	6 136 656	7 640 031
Terrains et constructions	5 206 424	749 254	4 457 170	3 844 214	261 415	3 582 799
Équipement, Mobilier, Installations	4 738 934	3 036 637	1 702 297	4 349 154	2 731 219	1 617 935
Biens mobiliers donnés en location	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations	6 453 955	3 390 920	3 063 036	5 583 319	3 144 022	2 439 297
Immobilisations Incorporelles	2 510 479	1 431 323	1 079 156	2 083 805	1 096 234	987 571
Logiciels informatiques acquis	1 635 013	1 126 441	508 571	1 346 753	872 690	474 063
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	875 466	304 881	570 585	737 052	223 544	513 508
Immeubles de placements	3 926 892	126 668	3 800 224	3 822 825	92 447	3 730 378

(en milliers de DH)

Tableau de variation des immobilisations corporelles

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1 ^{er} janvier	7 640 031	7 302 800
Acquisition de l'exercice	2 932 893	423 480
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(981 318)	(513 740)
Cession de l'exercice	(85 907)	(41 272)
Autres Variations	(283 195)	468 763
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	9 222 503	7 640 031

Tableau de variation des immobilisations incorporelles

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1 ^{er} janvier	987 571	937 808
Acquisition de l'exercice	395 318	221 397
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(100 490)	(86 885)
Cession de l'exercice	(31 675)	(77 046)
Autres Variations	(171 568)	(7 703)
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	1 079 157	987 571

Tableau de variation des immeubles de placement

	déc 19	déc 18
VALEUR NETTE AU 1 ^{er} janvier	3 730 378	3 824 439
Acquisition de l'exercice	157 190	70 141
Entrées de périmètre	-	-
Dotations aux amortissements	(29 264)	(20 462)
Cession de l'exercice	(41 610)	(143 740)
Autres Variations	(16 469)	-
VALEUR NETTE EN FIN D'EXERCICE	3 800 225	3 730 378

CHARGES DES CONTRATS DE LOCATION

Détail des charges des contrats de location	déc 19
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-54 400
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation	-221 276

ACTIF AU TITRE DES DROITS D'UTILISATION

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	déc 19	déc 18
Immobilisations corporelles	9 222 503	7 640 031
Dont droits d'utilisation	1 190 571	-

PASSIF AU TITRE DE LA DETTE LOCATIVE

Passifs au titre de la dette locative	déc 19	déc 18
Compte de régularisation et autres passifs	10 379 406	9 350 024
Dont dette locative	1 199 456	-

4.12. ECARTS D'ACQUISITION

	déc 19	déc 18
Valeur brute comptable en début de période	1 032 114	852 310
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	1 032 114	852 310
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Écarts de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		179 804
Valeur brute comptable en fin de période	1 032 114	1 032 114
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PÉRIODE	1 032 114	1 032 114

(en milliers de DH)

Les écarts d'acquisition se répartissent de la manière suivante :

	Valeur nette comptable déc 19	Valeur nette comptable déc 18
Maghrébail	10 617	10 617
Banque de développement du Mali	3 588	3 588
SALAFIN	184 978	184 978
Maroc Factoring	1 703	1 703
BMCE Capital Bourse	2 618	2 618
BMCE International (Madrid)	3 354	3 354
BANK OF AFRICA	711 976	711 976
LOCASOM	98 725	98 725
CID	14 555	14 555
TOTAL GROUPE	1 032 114	1 032 114

4.13. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	déc 19	déc 18
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 039 395	1 087 637
Dotations aux provisions	293 296	109 315
Reprises de provisions	-165 979	-152 609
Autres mouvements	5 862	-4 947
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN FIN DE PÉRIODE	1 172 573	1 039 395

(en milliers de DH)	Risques légaux et fiscaux	Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	Engagements de prêts et garanties (Les EPS)	Contrats déficitaires	Autres provisions	Valeur comptable totale
Solde d'ouverture	23 484	441 583	295 711	0	278 617	1 039 395
Dotations	22 054	23 879	71 814	0	175 549	293 296
Montants utilisés	-5 751	0	-86 892	0	-73 336	-165 979
Autres mouvements	-170	0	20 446	0	-14 414	5 862
Solde de clôture	39 617	465 462	301 079	0	366 416	1 172 574

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

4.14. JUSTE VALEUR

4.14.1. Valeur de marché des actifs et passifs comptabilisés au coût amorti

	déc 19		déc 18	
	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée	Valeur au bilan	Valeur de marché estimée
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	22 403 739	22 412 197	21 250 394	21 264 422
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	186 645 591	187 710 345	179 302 874	179 601 283
Titres au coût amorti	30 042 750	30 279 750	25 315 848	25 366 370
Immeubles de placement	3 800 224	3 869 864	3 730 378	3 800 018
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	45 071 844	45 071 844	43 725 210	43 725 210
Dettes envers la clientèle	202 816 657	202 816 657	192 474 205	192 474 205
Titres de créance émis	16 346 393	16 346 393	13 582 981	13 582 981
Dettes subordonnées	9 590 170	9 590 170	9 585 289	9 585 289

4.14.2. Répartition par méthode de valorisation des instruments financiers comptabilisés en valeur de marché présentée conformément aux prescriptions de la norme IFRS 7

	déc 19			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	30 707 725	-	-	30 707 725
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	29 913 430			29 913 430
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	794 295			794 295
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 987 249	-	4 127 218	6 114 467
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 667 868			1 667 868
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	319 381		4 127 218	4 446 599
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option				
Instruments financiers dérivés de couverture				

	déc 18			Total
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	26 116 222	-	-	26 116 222
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions	25 104 686			25 104 686
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 011 536			1 011 536
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 555 495	-	3 833 196	5 388 692
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	1 402 638			1 402 638
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	152 857		3 833 196	3 986 054
PASSIFS FINANCIERS				
Instruments financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction			-	-
Instruments financiers en valeur de marché par résultat sur option			-	-
Instruments financiers dérivés de couverture				

4.14.3. Hiérarchie de la Juste Valeur des actifs et des passifs comptabilisés au coût amorti

	déc 19			Total
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		22 412 197		22 412 197
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		187 710 345		187 710 345
Titres au coût amorti		30 279 750		30 279 750
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		45 071 844		45 071 844
Dettes envers la clientèle		202 816 657		202 816 657
Titres de créance émis		16 346 393		16 346 393
Dettes subordonnées		9 590 170		9 590 170

	déc 18			Total
(en milliers de DH)	niveau 1	niveau 2	niveau 3	Total
ACTIFS				
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti		21 264 422		21 264 422
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti		179 601 283		179 601 283
Titres au coût amorti		25 366 370		25 366 370
PASSIFS				
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		43 725 210		43 725 210
Dettes envers la clientèle		192 474 205		192 474 205
Titres de créance émis		13 582 981		13 582 981
Dettes subordonnées		9 585 289		9 585 289

RAPPORT FINANCIER

	déc 19						Échéance non déterminée	Total	déc 18						Échéance non déterminée	Total
	A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans				A Vue	de J/J à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	14 451							14 451	14 311							14 311
Actifs financiers à la juste valeur par résultat								0								0
- Actifs financiers détenus à des fins de transactions							29 913	29 913							25 104	25 104
- Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat							794	794							1 011	1 011
Instruments dérivés de couverture								0								0
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres								0								0
- Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	283	57	780	548		0	1 668			533	870				1 403
- Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables							4 447	4 447							3 986	3 986
Titres au coût amorti		2 767	4 943	16 393	5 939			30 043		1 965	3 775	14 350	5 226			25 316
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	12 057	1 897	1 517	3 518	0		3 415	22 404	8 900	1 812	1 861	4 783	718		3 177	21 250
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	22 955	32 724	24 429	47 295	43 871		15 372	186 646	22 437	27 351	24 619	46 866	42 960		15 070	179 303
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								0								0
Placements des activités d'assurance								0								0
Actif d'impôt exigible							920	920							784	784
Actif d'impôt différé							1 768	1 768							1 616	1 616
Comptes de régularisation et autres actifs							6 631	6 631							7 199	7 199
Participations dans les entreprises mises en équivalence							931	931							874	874
Immeubles de placement							3 800	3 800							3 730	3 730
Immobilisations corporelles							9 223	9 223							7 640	7 640
Immobilisations incorporelles							1 079	1 079							988	988
Ecart d'acquisition							1 032	1 032							1 032	1 032
TOTAL ACTIFS	49 463	37 671	30 946	67 987	50 358		79 325	315 750	45 647	31 127	30 788	66 869	48 905		72 211	295 547
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux								0								0
Passifs financiers à la juste valeur par résultat								0								0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 615	28 759	4 641	5 228	516		312	45 072	5 038	25 900	4 667	7 297	823		0	43 725
Dettes envers la clientèle	159 766	17 163	24 139	1 441	0		308	202 817	151 145	14 923	24 784	1 622	0		0	192 474
Titres de créance émis		2 321	4 739	9 286	0		0	16 346		1 485	6 633	5 466	0		0	13 583
Passif d'impôt exigible							1 396	1 396							769	769
Passif d'impôt différé							1 180	1 180							1 180	1 180
Comptes de régularisation et autres passifs							10 379	10 379							9 350	9 350
Provisions							1 173	1 173							1 039	1 039
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		0	0	2 200	7 390		0	9 590		0	0	1 199	8 386		0	9 585
Capitaux Propres							27 797	27 797							23 842	23 842
TOTAL PASSIFS	165 381	48 244	33 519	18 155	7 906		42 544	315 749	156 183	42 308	36 084	15 583	9 209		36 180	295 547
GAPS DE LIQUIDITE	-115 918	-10 573	-2 573	49 831	42 452		36 782	0	-110 536	-11 181	-5 296	51 286	39 696		36 031	0

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

V. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	déc 19	déc 18
Engagements de financements donnés	11 977 829	10 433 663
Aux établissements de crédit	1 709 943	1 152 550
A la clientèle	10 267 886	9 281 113
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus	1 307 891	2 518 082
des établissements de crédit	1 307 891	2 518 082
de la clientèle	-	-

» Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition d'un autre établissement de crédit des concours de trésorerie, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle.

Cette rubrique enregistre les engagements de mettre à la disposition de la clientèle des concours de trésorerie, tels les ouvertures de crédits confirmés et les engagements de substitution sur émission de titres.

» Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements de financement reçus des autres établissements de crédit, tels les accords de refinancement et les engagements de substitution sur émission de titres.

5.2. ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	déc 19	déc 18
Engagements de garantie donnés	31 251 628	31 180 340
D'ordre des établissements de crédit	10 465 226	10 742 293
D'ordre de la clientèle	20 786 402	20 438 048
Cautions administratives et fiscales et autres cautions		
Autres garanties d'ordre à la clientèle		
Engagements de garantie reçus	87 615 861	97 549 646
des établissements de crédit	85 858 844	95 300 914
de l'état et d'autres organismes de garantie	1 757 017	2 248 732

» Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un établissement de crédit si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit et assimilés.

» Engagements de garantie d'ordre de la clientèle

Cette rubrique enregistre les engagements d'assurer la charge d'une obligation souscrite par un client, si ce dernier n'y satisfait pas lui-même. Cette rubrique recouvre les cautions en faveur de l'administration publique, les cautions immobilières, etc.

» Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés

Cette rubrique recense les cautions, avals et autres garanties reçues d'établissements de crédit.

» Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers

Cette rubrique enregistre les garanties reçues de l'Etat et d'organismes de garantie divers.

VI. REMUNERATIONS ET AVANTAGES CONSENTIS AU PERSONNEL

6.1. Descriptif de la méthode d'évaluation

Les avantages aux personnels comptabilisés correspondent à la médaille de travail et à l'indemnité de fin de carrière.

L'évaluation de l'engagement relatif à ces deux avantages précités a été réalisée en suivant la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par IAS 19.

» Régime de la caisse mutualiste interprofessionnelle marocaine

La Caisse Mutualiste Interprofessionnelle Marocaine (CMIM) est une mutuelle privée. Cette mutuelle assure aux salariés un certain niveau de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, d'hospitalisation ou chirurgicaux. Il s'agit d'un régime de couverture médicale postérieur à l'emploi car ouvert aux retraités.

La CMIM est un régime multi employeur. Ne pouvant pas déterminer la quote-part d'engagement revenant à BANK OF AFRICA (au même titre que l'ensemble des autres adhérents à la CMIM), en IFRS, les charges sont enregistrées sur l'exercice. Aucune provision n'est à constater au titre de ce régime.

6.2. SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

6.2.1. Provisions au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme accordés aux salariés

	déc 19	déc 18
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	464 981	441 583
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	464 981	441 583

NB : la provision sur les avantages aux personnels évalués conformément à IAS 19 est comptabilisée dans le poste « Provisions pour risques et charges » du Passif.

6.2.2. Hypothèses de base des calculs

Indemnité de fin de carrière	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-11 309	10 302
taux de croissance des salaires	11 912	-13 039
Médaille du travail	Variation Taux -50 pb	Variation Taux +50 pb
Taux d'actualisation	-13 337	12 395
taux de croissance des salaires	16 691	-17 932
Hypothèses économiques		
Taux d'actualisation		3,30%
Taux de croissance des salaires long terme (inflation Incluse)		3%
Hypothèses démographiques		
Modalités de départ en retraite		Départ Volontaire
Age de Départ en retraite		60 ans
Table de mortalité		PM 60/64 - PF 60/64

Le taux d'actualisation se base sur le taux de référence du marché secondaire des Bons du trésor (courbe des taux) – Duration : 22 ans environ.

6.2.3. Coût des régimes postérieurs à l'emploi

	déc 19	déc 18
Charge normal de l'exercice	9 228	3 224
Charge d'intérêt	14 170	13 536
Rendements attendus des fonds		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	23 398	16 760
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

6.2.4. Evolution de la provision inscrite au bilan

	déc 19	déc 18
Dette actuarielle d'ouverture	441 583	424 824
Charge normale de l'exercice	33 600	32 526
Charge d'intérêt	14 170	13 536
Pertes / Gains actuariels	-	-
Autres écarts actuariels	-	-
Amortissement des gains et pertes nettes	-	-
Prestations versées	-24 372	-29 302
Indemnités supplémentaires	0	0
Autre	-	-
Dette actuarielle de clôture	464 981	441 584
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

7.1. ÉVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

7.1.1. Résultat par action

	déc 19	déc 18
CAPITAL (EN MAD)	1 998 205 000	1 794 633 900
Nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'année	199 820 500	179 463 390
RÉSULTAT PART GROUPE (EN MAD)	1 921 509 992	1 831 169 832
Résultat par Action (EN MAD)	9,62	10,20
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN MAD)	9,62	10,20

7.1.2. Opérations réalisées sur le capital

Le résultat de base par action ordinaire correspond au résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Opérations sur le capital	En nombre	Valeur unitaire	En MAD
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2016	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2017	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2018	179 463 390	10	1 794 633 900
Nombres d'actions émises au 31 décembre 2019	199 820 500	10	1 998 205 000

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action ;

7.2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
BANK OF AFRICA	Banque			Mère
BMCE CAPITAL	Banque d'Affaires	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL GESTION	Gestion d'actifs	100,00%	100,00%	I.G.
BMCE CAPITAL BOURSE	Intermédiation boursière	100,00%	100,00%	I.G.
MAROC FACTORING	Factoring	100,00%	100,00%	I.G.
MAGHREBAIL	Crédit-Bail	52,47%	52,47%	I.G.
SALAFIN	Crédit à la consommation	60,79%	60,79%	I.G.
BMCE EUROSERVICES	Ets financier	100,00%	100,00%	I.G.
LCB Bank	Banque	37,00%	37,00%	I.G.
BMCE BANK INTERNATIONAL HOLDING	Banque	100,00%	100,00%	I.G.
BOA GROUP	Holding Bancaire	72,41%	72,41%	I.G.
LOCASOM	Location de voiture	100,00%	97,39%	I.G.
RM EXPERTS	Recouvrement	100,00%	100,00%	I.G.
OPERATION GLOBAL SERVICE	Services Back-Office Bancaire	100,00%	100,00%	I.G.
FCP OBLIGATIONS PLUS	OPCVM	100,00%	100,00%	I.G.
BOA UGANDA	Banque	91,25%	77,65%	I.G.
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Banque	32,38%	32,38%	M E E
EULER HERMES ACMAR	Assurance	20,00%	20,00%	M E E
EURAFRIC INFORMATION CONSEIL	Informatique	41,00%	41,00%	M E E
INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT	Bureau d'études	38,90%	38,90%	M E E
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	51,00%	51,00%	M E E
BANK AL TAWIL WAL INMAA	Banque Participative	51,00%	51,00%	M E E

BANK OF AFRICA détient 37% des droits de vote de la LCB Bank, et exerce un contrôle sur cette filiale répondant aux critères énoncés dans la norme IFRS 10.

Le pouvoir : BANK OF AFRICA puise ses droits effectifs à partir du mandat de gestion qui lui a été confié par les autres actionnaires. Elle dispose de la majorité au sein du conseil

COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2019

d'administration avec 3 administrateurs, suivie de l'Etat congolais qui dispose de deux administrateurs.

Les rendements : BANK OF AFRICA est exposé ou a droit aux bénéfices générés par la LCB Bank à hauteur des actions dont elle dispose.

Lien entre pouvoir et rendements : BANK OF AFRICA a la charge de nommer le sénior management de la LCB Bank, ainsi elle a la capacité d'influer sur les rendements de cette entité.

7.2.1. Relation entre les sociétés consolidées du Groupe

Relation entre BANK OF AFRICA et les Sociétés faisant Partie du Périmètre de Consolidation.

Bien entendu les opérations réalisées avec les sociétés consolidées par intégration globale sont totalement éliminées des encours de fin de période. Les encours de fin de période relevant des transactions avec les sociétés consolidées par mise en équivalence et la Société Mère sont maintenus au niveau des états consolidés.

7.3. Rémunération des principaux dirigeants

7.3.1 Eléments de Rémunération des Dirigeants

	déc 19	déc 18
Avantages à court terme	24 878	21 061
Avantages postérieurs à l'emploi	1 956	1 568
Autres avantages à long terme	6 383	6 179

A noter que les avantages du personnel à court terme représentent la Rémunération fixe charges patronales comprises des Dirigeants perçue au titre de l'année 2019.

Les avantages postérieurs à l'emploi représentent les reliquats de congés à rembourser en cas de départ, tandis que les Indemnités de fin de contrat de travail englobent les primes de fin de carrières et les médailles de travail à verser aux concernés à leur départ.

7.3.2 Eléments d'Endettement des Dirigeants

	déc 19	déc 18
A. Encours crédits à court terme	56 019	37 492
B. Encours crédits immobiliers	17 764	12 965
TOTAL DES ENCOURS	73 783	50 457

7.3.3 Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration

	déc 19		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 842	992	2 850
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 235	485	2 750
TOTAL	7 077	1 477	5 600

	déc 18		
	Montant BRUT	Impôt Retenue à la source	Montant net versé
Personnes physiques et morales Résidentes au Maroc	3 485	885	2 600
Personnes physiques et morales non Résidentes au Maroc	3 823	573	3 250
TOTAL	7 308	1 458	5 850

7.4. Parties liées

7.2.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif				
Prêts, avances et titres	1 519 233	4 525 782	48 251	11 143 448
Comptes ordinaires	1 519 233	2 675 762	18 952	973 471
Prêts		566 694	29 299	10 169 977
Titres		1 283 325		-0
Opération de location financement				
Actif divers				19 347
Total	1 519 233	4 525 782	48 251	11 162 795
Passif				
Dépôts	-	2 182 656	8 193	10 950 630
Comptes ordinaires		2 182 656	8 193	973 465
Autres emprunts				9 977 165
Dettes représentées par un titre				199 819
Passif divers				12 346
Total	-	2 182 656	8 193	11 162 795
Engagements de financement et de garantie				
Engagements donnés				1 630 205
Engagements reçus				1 630 205

7.4.2. Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

	Société Mère (FINANCE COM)	Sociétés Soeurs	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés		-52 733	-2 866	-329 436
Intérêts et charges assimilées				401 712
Commissions (produits)		-52 733		-345 963
Commissions (charges)				65 176
Prestations de services données				
Prestations de services reçues	41 871			
Loyers reçus		-53 133	-8 527	-211 742
Autres		88 073		420 247

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de BANK OF AFRICA BMCE GROUP, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 29.435.162 dont un bénéfice net de KMAD 1.371.848. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 27 mars 2020 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

BANK OF AFRICA BMCE GROUP dispose d'un stock d'actifs immobiliers hors exploitation, acquis par voie de donations, pour un montant total de 4,8 milliards de dirhams au 31 décembre 2019. Compte tenu des risques inhérents à ces actifs immobiliers, et notamment des incertitudes liées à leurs valeurs de réalisation et à leurs délais d'écoulement, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces actifs au 31 décembre 2019.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BANK OF AFRICA BMCE GROUP au 31 décembre 2019 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 27 mars 2020, destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

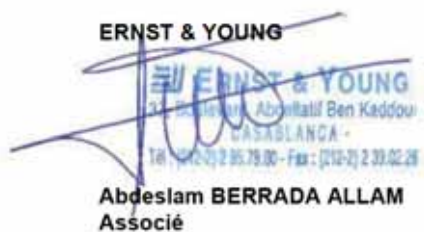
S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la banque a, au cours de l'exercice 2019 :

- acquis des titres de la société «BMCE CAPITAL REAL ESTATE » pour un montant de KMAD 1 250 représentant 24,99% du capital de cette société ;
- acquis des titres de la banque «BOA UGANDA » pour un montant de KMAD 137 410 représentant 47,41% du capital de cette banque.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes



ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé



KPMG
K.P.M.G.
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 97 02 (à 06)
Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fouad LAHGAZI
Associé



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2019

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12 et leurs décrets d'application.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bienfondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2019

1.1 Pacte d'actionnaires conclu entre CDC, FinanceCom, RMA, BANK OF AFRICA - BMCE Group et BOA Group

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA, Président Directeur Général de FinanceCom et également Président Directeur Général de BANK OF AFRICA - BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSID est Administrateur Directeur Général de RMA, Administrateur de FinanceCom et Administrateur de BANK OF AFRICA - BMCE Group ;
- M. Hicham EL AMRANI, Directeur Général Délégué de FinanceCom, Administrateur de RMA et Administrateur de BANK OF AFRICA - BMCE Group ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA - BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans le cadre de l'entrée de CDC Group dans le capital de BANK OF AFRICA - BMCE Group, un pacte d'actionnaires a été signé avec CDC Group.

Le Pacte d'Actionnaires vise essentiellement à renforcer et/ou élargir les pratiques existantes en matière de responsabilité sociale et environnementale (RSE) et de Business Integrity conformes aux standards internationaux, tout en préservant l'équité entre actionnaires.

Les droits limités que détient CDC en sa qualité d'investisseur représentent des droits défensifs usuels permettant d'assurer un suivi et une protection minimale des éléments structurants de son investissement sans aucune intervention dans les décisions stratégiques, opérationnelles ou de gestion au quotidien de BANK OF AFRICA - BMCE Group.

Ainsi, le Pacte d'Actionnaires ne contient pas (i) de convention de vote entre FinanceCom/RMA et CDC pour influencer les décisions de BANK OF AFRICA - BMCE Group, (ii) de droit de veto au profit de CDC, (iii) de règles de quorum ou de majorité renforcé au profit de CDC, ou (iv) d'obligation de coopération sur le marché pour l'acquisition ou la vente de droits de vote attachés aux actions BANK OF AFRICA - BMCE Group. De même, aucune obligation de résultat ne pèse sur FinanceCom/RMA pour l'achat des actions BANK OF AFRICA - BMCE Group que CDC détiendra. Enfin, aucune garantie de liquidité ou de rentabilité n'a été octroyée à CDC.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de produits et de charges de BANK OF AFRICA - BMCE Group au 31 Décembre 2019.

1.2 Contrat d'ouverture de crédit entre BANK OF AFRICA - BMCE Group, O'Tower et Société générale Marocaine de Banque

Personnes concernées

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président Directeur Général de BANK OF AFRICA - BMCE Group, est également Président du Conseil d'Administration de O'Tower ;

- Monsieur Zouheir BENSALD, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Hicham EL AMRANI, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower ;
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Administrateur de O'Tower.

Modalités essentielles :

Conclu le 21 janvier 2019, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités d'ouverture par la SGMB au profit d'O'Tower, sous la caution de BANK OF AFRICA – BMCE Group, d'une ligne de caution de garantie à première demande d'un montant de 830 MDH dotée d'une commission de 0,25% et 2% d'intérêts à échéance 30/09/2022.

Les commissions sont annuelles et sont à la charge d'O'Tower. Elles sont prélevées mensuellement sur le compte d'O'Tower qui s'engage expressément à constituer la provision y relative et ce, à compter de la date de prise d'effet de la garantie concernée.

Le montant du gage en numéraire constitué par la Caution au profit de la SGMB doit à tout moment couvrir l'encours de la garantie émise par cette dernière.

O'Tower s'engage à rembourser les montants appelés au titre des garanties au plus tard à la date d'échéance de la lettre de garantie au titre de laquelle le paiement a été effectué, et ce en principal, commissions, frais et accessoires.

Le Contrat est conclu pour une durée ferme de 4 ans à compter de la date de sa signature par les Parties.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 576 KMAD.

1.3 Avenant au contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE BANK INTERNATIONAL

Personnes concernées

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles

À travers cet avenant conclu en mai 2019, il a été convenu une prolongation de l'échéance du prêt subordonné d'un montant de 17 700 000 euros, accordé en 2010, consenti par BANK OF AFRICA – BMCE Group à BBI.

Par ailleurs, le taux d'intérêt passe de 4% à 2% et le remboursement interviendra au seizième anniversaire au lieu du treizième.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.447 KDH

1.4 Convention de financement entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Bank International

Personnes concernées

• Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

• Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles

Aux termes de cette convention, signée en mai 2019, BANK OF AFRICA – BMCE Group accorde à BBI une ligne de financement d'un montant maximum de 315 Millions de \$, à tirer en un ou plusieurs prêts.

Ce financement permettra de répondre aux besoins internes ainsi qu'aux exigences de financement conformément à la réglementation en vigueur.

En termes de rémunération, les prêts seront consentis aux taux convenus par les parties selon les conditions du marché.



Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 66.470 KMAD.

1.5 Avenant au contrat de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Euroservices (2018)

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles

Conclu le 15 juin 2018, cet avenant à la convention entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Euroservices porte sur la possibilité de proposer à certains clients un taux de rémunération de leurs dépôts plus élevé que le taux normalement proposé par BANK OF AFRICA – BMCE Group. Ainsi, le surcoût financier annuel engendré sera supporté par BMCE Euroservices en réduction de sa rémunération.

Montants comptabilisés :

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée à BES. (Cf 2.43).

1.6 Convention de prestations de recouvrement entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et RM Experts

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Président Directeur Général de RM EXPERTS ;
- Monsieur Khalid LAABI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts.

Modalités essentielles

Dans le sillage du changement de Gouvernance survenu en juin 2019 au sein de RM Experts, une convention a été conclue afin de définir les conditions et modalités selon lesquelles (i) BANK OF AFRICA – BMCE Group confie à RM EXPERTS un mandat de gestion de recouvrement de ses créances en souffrance auprès de sa clientèle aussi bien par voie amiable, judiciaire ou toutes autres procédures utiles des créances confiées et (ii) RM EXPERTS assiste BANK OF AFRICA – BMCE Group en vue de la mise en place d'une structure efficiente chargée du recouvrement de ses créances en souffrance détenues sur sa clientèle.

Signée le 13 février 2020, cette Convention couvre les coûts constatés par RM Experts sur la période allant du 13 juin au 31 décembre 2019 dans le cadre de ses activités de recouvrement pour le compte de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Ladite convention est de durée déterminée prenant fin le 31 décembre 2019.

Montants comptabilisés :

L'impact de cette convention est inclus dans la rémunération versée par BANK OF AFRICA – BMCE Group à RM EXPERT (Cf. 2.40).

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Mandat de gestion entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et Maroc Factoring

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Président du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring ;

· Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est également Membre du Conseil de Surveillance de Maroc Factoring.

Modalités essentielles :

Dans la continuité de la convention conclue avec Maroc Factoring en 2016, un mandat de gestion a été signé en mars 2018 à travers lequel BANK OF AFRICA – BMCE Group donne mandat global et exclusif à Maroc Factoring pour gérer en son nom et pour son compte l'activité d'affacturage.

En termes de rémunération, Maroc Factoring perçoit un honoraire de gestion selon une formule prédéfinie (encours gérés, charges générales d'exploitation globale...). Il est convenu un plancher minimum d'honoraire de gestion correspondant à la commission facturée en 2017 soit 14,7 MDH HT.

Ce mandat est valable pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction pour la même durée d'un an reconductible.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge 20.610 KMAD.

2.2. Contrat de bail entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et RM experts

Personnes concernées

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS ;

· Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Le contrat prévoit la mise à bail par BANK OF AFRICA – BMCE Group au profit de RM Experts d'un plateau de bureaux situé à la mezzanine d'une superficie globale de 86,40 m² et un plateau de bureaux situé au 1^{er} étage d'une superficie globale de 243,87m² sis Casablanca dans l'immeuble Lina 250 sis Sidi Maarouf, objet du Titre foncier n° 1.477/47.

Le loyer mensuel est fixé à 14 967,68 DH/TTC, incluant la taxe des Services Communaux au taux de 10,5% du loyer HT, et révisable annuellement au taux de 3,5% du montant du loyer HT.

Le présent bail est consenti pour une durée de 3 années renouvelables par tacite reconduction à compter du 1^{er} avril 2018

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, un produit sur les comptes de 156 KMAD.

2.3. Contrat de sous-représentation entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et Damane Cash

Personnes concernées

· Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de Damane Cash, est Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Omar Tazi, Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group sont également Administrateurs de Damane Cash.

Modalités essentielles :

A travers le contrat de représentation conclu avec Western Union Network afin de proposer les services de transfert d'argent de marque Western Union sur le territoire du Maroc, Damane Cash a le droit de faire assurer les Services de Transfert d'Argent par BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Ainsi, BANK OF AFRICA – BMCE Group s'engage à proposer le Service de transfert d'argent sur tout le réseau dans le respect des lois applicables et conformément aux dispositions figurant dans les grilles tarifaires, dans le Manuel de Service International, dans les politiques et dans les règlements de Western Union.

S'agissant des conditions de paiement, BANK OF AFRICA – BMCE Group remet à Damane Cash le montant principal de chaque opération du Service de Transfert d'Argent effectuée par le biais de la Banque, ainsi que tous les frais et autres coûts facturés en liaison avec ladite opération.

La convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter de la date de signature reconduite tacitement pour des périodes successives d'un an.



Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019

2.4. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et FARACHA IMMO

Personne concernée :

· Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de FARACHA IMMO est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par BANK OF AFRICA – BMCE Group en faveur de FARACHA IMMO pour un montant global net de 299.142 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par FARACHA IMMO en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.5. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et NEJIMI IMMO

Personne concernée :

· Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de NEJIMI IMMO est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de la Convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par BANK OF AFRICA – BMCE Group en faveur de NEJIMI IMMO, pour un montant global net de 60.217 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera hors causes de résiliation anticipée au terme du remboursement intégral de l'avance par NEJIMI IMMO en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, des sommes remboursées de 60.217 KMAD.

2.6. Convention d'avance en compte courant d'associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et KRAKER IMMO

Personne concernée :

· Monsieur Mounir CHRAIBI, Co-Gérant de KRAKER IMMO est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

Modalités essentielles :

L'objet de cette convention est d'établir les modalités et conditions de l'Apport en Comptes Courants d'Associés par BANK OF AFRICA – BMCE Group en faveur de KRAKER IMMO, pour un montant global net de 53.432 KMAD au taux d'intérêt réglementaire en vigueur maximum des intérêts déductibles des comptes courants créditeurs d'associés au titre de l'année 2018, tel que fixé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°589-18 du 27 février 2018, de 2,22%.

La présente Convention prend effet à compter de la date de sa signature par les Parties.

Elle expirera, hors causes de résiliation anticipée, au terme du remboursement intégral de l'avance par KRAKER IMMO en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, au titre de l'année 2019, des sommes remboursées de 53.432 KMAD.

2.7. Avenant à la convention entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et RM Experts

Personnes concernées

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts ;
- Monsieur M'Fadel El HALAISSI, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de RM Experts.

Modalités essentielles :

Conclue le 24 décembre 2010, la convention avait mandaté RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BANK OF AFRICA – BMCE Group lui confiera.

A travers cet avenant, BANK OF AFRICA – BMCE Group mandate RM Experts pour procéder à toutes les enquêtes qui lui seront réclamées, portant sur la situation financière, patrimoniale ou autres informations, concernant aussi bien des personnes physiques que des personnes morales exerçant une activité professionnelle ou toutes entreprises.

RM Experts doit ainsi remettre à BANK OF AFRICA – BMCE Group toutes les informations possibles, quelle que soit leur nature, permettant à la BANK OF AFRICA – BMCE Group d'avoir une idée sur la situation desdites personnes avant l'octroi du crédit.

RM Experts est autorisé par BANK OF AFRICA – BMCE Group à procéder à toutes les investigations nécessaires pour mener à bien la mission qui lui sera confiée, soit directement par ses propres moyens, soit en faisant appel à d'autres prestataires en cas de nécessité.

La tarification des prestations est fonction de la région et de la nature du bien.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.8. Convention de prestation de services entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et GNS Technologies

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M'fadel El HALAISSI est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue en août 2017, cette convention de prestation de services a pour objet de définir le cadre contractuel des relations entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et GNS Technologies précisant notamment le périmètre et conditions d'exécution des prestations fournies ainsi que les engagements de chaque partie.

A travers cette convention, GNS Technologies s'engage à fournir l'ensemble des services détaillés en annexe de ladite convention.

En termes de rémunération, il est convenu, pour le compte de GNS Technologies, un forfait annuel de 100 000 DH/HT, des frais de mise à disposition du service Rapido de 6 DH/HT par opération aboutie ainsi que des frais relatifs à l'activité carte & paiement. S'agissant de BANK OF AFRICA – BMCE Group, la Banque procède à la restitution à GNS Technologies des commissions relatives aux opérations locales et internationales liées aux opérations de cartes prépayées.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. A l'issue de la période initiale, la convention est renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.9. Mandat d'intermédiation en opérations effectuées par les établissements de crédit entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et la Société de transferts de fonds Damane Cash

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de Damane Cash et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.
- Monsieur Omar TAZI est Administrateur de Damane Cash et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

BANK OF AFRICA – BMCE Group confie à Daman Cash, détenue indirectement à hauteur de 100% par la Banque, un mandat d'Intermédiaire en opérations effectuées par les Etablissements de Crédit dans le cadre de la commercialisation des cartes prépayées nationales et internationales en faveur des clients de BANK OF AFRICA – BMCE Group et des partenaires agréés au sein du Réseau Daman Cash, qui s'engage à observer les diligences de vigilance et de conformité.

Cette convention demeure valable pour une durée de 5 ans renouvelable par tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.10. Convention de financement par opération de lease-back financée par MAGHREBAIL en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE Group

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSALD et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Par cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a effectué une opération de lease-back avec MAGHREBAIL sur un ensemble de programmes et solutions informatiques.

Le montant de financement du crédit-bail mobilier conclu fin décembre 2017 s'élève à KMAD 561 938 TTC, avec une périodicité mensuelle de 60 mois et un loyer unitaire hors taxe de KMAD 8 794.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 109.965 KMAD.

2.11. Convention entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Capital Bourse

Personne concernée :

- Monsieur Zouheir BENSALD est Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group et membre du Conseil d'Administration de BMCE Capital Bourse.

Modalités essentielles :

A travers cette convention conclue en février 2016, BMCE Capital Bourse délègue à BANK OF AFRICA – BMCE Group le traitement opérationnel et technique de l'activité dépositaire de ses avoirs.

En contrepartie, BMCE Capital Bourse devra régler 50 000 DH/HT annuellement. Par ailleurs, elle demeure redevable envers Maroclear de l'ensemble des frais et taxes inhérents à son affiliation.

Cette convention est conclue pour une année avec tacite reconduction pour des périodes successives d'une année.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.12. Mandat de conseil dans le cadre de la titrisation de créances hypothécaires entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Capital Titrisation

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAD est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Cette convention a pour objet de confier à BMCE Capital Titrisation la titrisation de créances hypothécaires du Groupe.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois.

En termes de rémunération, un montant forfaitaire de 1 MDH HT est dû à compter de la date de signature et prend fin à la réalisation de l'opération.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.13. Mandat d'arrangement d'une opération de titrisation d'actifs immobiliers entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE Capital Titrisation

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BCME Capital et Administrateur Directeur Général de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAD est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans un contexte d'optimisation des ressources rares, BANK OF AFRICA – BMCE Group souhaite optimiser la gestion de son bilan au regard de son important patrimoine foncier.

Ainsi en transférant des actifs fonciers, BANK OF AFRICA – BMCE Group pourra (i) libérer une part des fonds propres mobilisés au passif de son bilan au titre de ces biens et (ii) disposer d'une nouvelle réserve de cash grâce à la cession de ce patrimoine.

Cette convention désigne BMCE Capital Titrisation comme arrangeur sur la première opération de titrisation d'actifs immobiliers du Groupe. Cette première opération portera sur un montant compris entre 500 MDH et 1 Milliard de dirhams HT.

Cette convention est d'une durée de 12 mois à compter de la date de sa signature, renouvelable si nécessaire par tacite reconduction pour des périodes successives de 3 mois et prend fin à la réalisation de l'opération.

En termes de commission de structuration, une commission de retenue d'un montant forfaitaire de 1 MDH HT est due à la date de signature du Mandat. Une commission de succès de 0,4% HT du montant de l'opération sera réglée qu'en cas de réalisation effective de l'opération.

S'agissant de la commission de placement, une rémunération de 0,2% HT du montant de l'opération sera versée à la date du Règlement/Livraison.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.14. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est Membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Cet avenant, conclu le 29 avril 2016, a pour objet de modifier le périmètre des activités déléguées en vue d'y inclure la fourniture, par Capital à BANK OF AFRICA – BMCE Group, de tout type de services et prestations spécialisés de recherche, d'analyse et d'évaluations financières.

Cette convention est de durée indéterminée.

La rémunération annuelle demeure fixée à 15% de l'excédent, par rapport à 100 MDH, du résultat brut d'exploitation généré par les activités de marché de BANK OF AFRICA – BMCE Group, et sera comprise entre MMAD 20 et MMAD 30.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019, 59.743 KMAD au titre de la gestion déléguée et 34.386 KMAD au titre de la rémunération variable.

2.15. Convention d'assistance et de prestations de services

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président de FinanceCom est également Président Directeur Général de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Zouheir BENSAID est Administrateur des deux sociétés ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est également Administrateur de FinanceCom.

Modalités essentielles :

BANK OF AFRICA – BMCE Group et FinanceCom ont conclu une convention aux termes de laquelle FinanceCom s'engage à fournir à BANK OF AFRICA – BMCE Group des prestations d'assistance dans la préparation des Plans Stratégiques, la recherche et la mise en oeuvre de partenariat au Maroc et à l'International et la mise en place de synergies commerciales et support.

Cette convention est renouvelable par reconduction tacite.

La rémunération est basée sur le PNB de BANK OF AFRICA – BMCE Group à hauteur de 0,3% et toute refacturation liée à la mise à disposition éventuelle de salariés de FinanceCom sur une période déterminée et frais de débours raisonnablement occasionnés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 43.630 KMAD.

2.16. Convention de compte courant d'associés en faveur de « O'TOWER » entre FINANCECOM, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et RMA

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN, Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et Président du Conseil d'Administrateur de « O TOWER » ;
- Monsieur Zouheir BENSAD, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et également Administrateur à « O TOWER ».
- Monsieur Mounir CHRAIBI, Directeur Général Délégué à BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et également Administrateur à « O TOWER » ;

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 1^{er} janvier 2015, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, FINANCECOM et RMA WATANYA actionnaires de la société « O TOWER » à hauteur de 15% pour FINANCECOM, 37% pour RMA WATANYA et 48% pour BANK OF AFRICA – BMCE GROUP acceptent de mettre à la disposition de celle-ci une avance en compte courants d'associés ouverte au taux de 2.21% L'objet de cette avance en compte courant est de permettre, à titre temporaire, le financement de l'activité de « O TOWER ».

La présente convention est conclue pour une période de douze (12) mois à compter du 1^{er} janvier 2015. Au-delà de cette période, elle sera renouvelée par tacite reconduction, par période d'un (1) an ferme au 31 décembre de chaque année.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a procédé à la compensation d'une somme de 47.898 KMAD pour la libération du capital de « O'TOWER ».

2.17. Convention de gestion d'une plate-forme de recouvrement des dossiers entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN (Avenant)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Administrateurs de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et Omar TAZI, membres du Conseil de Surveillance de Salafin, sont également Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Dans le cadre du projet de mutualisation des activités de recouvrement, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN ont conclu une convention cadre le 15 septembre 2008, modifiée le 5 juin 2009, déterminant les modalités de mise en place d'une plate-forme de recouvrement dédiée.

La révision du dispositif de recouvrement commercial préconise d'impliquer le réseau de la banque à travers la prise en charge du 1^{er} et 2^{ème} impayé tous produits confondus.

Cet avenant a pour objet de définir les nouvelles modalités et le périmètre d'intervention des parties.

En termes de rémunération, depuis le 1^{er} juillet 2015, SALAFIN intervient à partir du 3^{ème} impayé et facture 13% du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/ dossier.

Par ailleurs, un dossier confié à la plate-forme SALAFIN est géré jusqu'à la récupération de l'intégralité des impayés ou à la transmission vers les entités définies par la stratégie de recouvrement. Dans le cas où le nombre d'impayés diminue de 2 à 1 impayé, la rémunération est de 5% HT du montant recouvré avec un minimum de 60 DH HT/dossier.

Les frais des SMS sont facturés à l'identique pour les dossiers non gérés par SALAFIN.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 11.866 KMAD.

2.18. Acte de cession de compte courant conclu entre ALLIANCES DARNA et BANK OF AFRICA – BMCE GROUP

Personne concernée :

M. M’Fadel ELHALAISSI, Directeur Général Délégué à BANK OF AFRICA – BMCE Group et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

Modalités essentielles :

Préalablement, la société ALLIANCES DARNA détenait à l’encontre de l’Immobilière RIYAD ALNOUR (Participation de BANK OF AFRICA – BMCE Group dans le cadre d’une vente à réméré) un compte courant d’associés d’un montant de 250.143 KMAD.

En date du 21 juillet 2015, un acte de cession du compte courant a été signé entre ALLIANCES DARNA et BANK OF AFRICA – BMCE Group, suite auquel, BANK OF AFRICA – BMCE Group devient propriétaire dudit compte courant d’associés.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.630 KMAD

2.19. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu’Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

· Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group

· Monsieur Zouheir BENSALID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group

· Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

· Monsieur M’Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group

Modalités essentielles :

BANK OF AFRICA – BMCE Group et BMCE CAPITAL ont conclu le 27 novembre 2015, avec effet le 1^{er} janvier 2015, une convention de prestations de services.

Cette convention prévoit l’assistance juridique et réglementaire au titre de l’accomplissement d’opérations spécifiques au sein du Groupe BANK OF AFRICA – BMCE Group et la rédaction d’actes au nom et pour le compte de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Cette convention a une durée d’une année et est reconductible tacitement.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group n’a enregistré aucun impact sur les charges en 2019.

2.20. Convention de compte courant d’associé entre RIYAD ALNOUR et BANK OF AFRICA – BMCE GROUP

Personne concernée :

M’Fadel EL HALAISSI, Directeur Général Délégué à BANK OF AFRICA – BMCE Group et Administrateur à RIYAD ALNOUR.

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 22 décembre 2015, BANK OF AFRICA – BMCE Group accepte de mettre à la disposition de RIYAD ALNOUR une avance en compte courants d’associés d’un montant global de KMAD 221 500 au taux de 2,21%. Cette avance a pour objet l’apurement total des encours des engagements de RIYAD ALNOUR auprès de BANK OF AFRICA – BMCE Group au titre des crédits CMT et découvert. Le montant de l’apport en compte courant d’associé sera intégralement remboursé in fine au moment de l’exercice de l’option de réméré.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 4.986 KDH

2.21. Avenant à la convention de gestion des activités de marché et de dépositaire entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Amine BOUABID, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Monsieur Zouheir BENSaid, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group est également membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN et M’Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group sont également membres du Conseil de Surveillance de BMCE Capital.

Modalités essentielles :

Cet avenant conclu en date du 18 décembre 2014 modifie les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL au titre de la gestion des activités de marché et de dépositaire de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, telles que stipulées dans le contrat initial de 1999 et dans ses avenants subséquents.

Cet avenant est prévu pour une année avec tacite reconduction.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group n’a enregistré aucun impact sur les charges en 2019.

2.22. Convention d’avance en compte courant d’associés entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE IMMOBILIER (EX MABANICOM)

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d’Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M’Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Par cette convention conclue le 13 février 2014, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP accepte de mettre à la disposition de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) une avance en compte courant d’associés d’un montant global net de 38.000 KMAD au taux réglementaire en vigueur soit 2,21 % au titre de l’exercice 2013.

L’avance est consentie pour une durée d’un an renouvelable et son remboursement s’opérera par affectation du produit de cession des unités immobilières acquises au moyen de ladite avance auprès de la société PACK ENERGY et ce au fur et à mesure de la réalisation des cessions.

Conclue pour une durée d’un an renouvelable par tacite reconduction, cette convention expire au terme du remboursement intégral de l’avance par BMCE IMMOBILIER en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit 855 KDH

2.23. Convention de collaboration entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE IMMOBILIER

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d’Administration de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM), est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M’Fadel EL HALAISSI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Omar TAZI, Administrateur de BMCE IMMOBILIER (ex MABANICOM) est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 3 février 2014, cette convention a pour objet la réalisation des missions suivantes moyennant une rémunération afférente à chacune d'elles :

- Intermediation immobilière à la demande et au besoin de BANK OF AFRICA – BMCE Group en vue de la location, de l'achat et de la vente d'actifs immobiliers au nom et pour le compte de BANK OF AFRICA – BMCE Group et du groupe BMCE ;
- Recouvrement des loyers et des créances locatives BANK OF AFRICA – BMCE Group et du Groupe BMCE ;
- Expertises Immobilières, études de projets immobiliers, de notification des conditions spéciales à la demande et au besoin du client en vue de l'évaluation des actifs immobiliers pour le compte de BANK OF AFRICA – BMCE Group et du Groupe BMCE ;

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 15.095 KMAD.

2.24. Protocole d'Accord relatif à la mise en place d'un partenariat opérationnel portant sur le service Mobile Money conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et MEDI TELECOM SA

Personnes concernées :

- Monsieur Othman BENJELLOUN est Président Directeur Général de BANK OF AFRICA – BMCE Group et également Administrateur de MEDI TELECOM ;
- Monsieur Zouheir BENSALD Administrateur de MEDI TELECOM est également Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu le 26 juin 2012, ce partenariat - préalable à la conclusion d'un contrat final - détermine les axes stratégiques ainsi que les principes du business model du projet, objet de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group n'a enregistré aucun impact sur les charges en 2019.

2.25. Convention de responsabilité déléguée relative à la gestion de BMCE EUROSERVICES conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE INTERNATIONAL S.A.U

Personnes concernées :

- Monsieur Mohamed AGOUMI, Président du Conseil d'Administration de BMCE International S.A.U. est Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group et Administrateur de BMCE EuroServices;
- Messieurs Azeddine GUESSOUS et Mohammed BENNANI sont Administrateurs de BANK OF AFRICA – BMCE Group et de BMCE International S.A.U ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group, est Administrateur de BMCE International SAU et Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 avril 2012, ce contrat a pour objet de formaliser la relation intra-groupe des parties au regard de la responsabilité encourue par BMCE INTERNATIONAL SAU du fait de l'exécution par sa filiale à 100 % - BMCE EUROSERVICES - des prestations accomplies sous les instructions de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP actionnaire indirect à 100 % de la précédente.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group n'a enregistré aucun impact sur les charges en 2019.

2.26. Mandat de Gestion conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BOA – France

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est président du Conseil d'Administration de BOA Group et Administrateur Directeur

Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BOA Group et de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Amine BOUABID est Administrateur Directeur Général de BOA Group et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Driss BENJELLOUN est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Mohamed AGOUMI est Administrateur de BOA Group et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 6 juin 2012 entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BOA – France, filiale de BOA Group détenu majoritairement par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP, cette convention détermine les termes et conditions sous lesquels BANK OF AFRICA – BMCE GROUP donne mandat à BOA France, en contrepartie du règlement de commissions, pour traiter en son nom et pour son compte des opérations financières au bénéfice d'une population MRE. Le contrat définit également les modalités de fonctionnement du compte de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP ouvert sur les livres de BOA France.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun impact en 2019.

2.27. Convention de gestion des appels de marge inhérente aux produits structurés conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE

Personnes concernées :

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Zouheir BENSALD est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Par cette convention, conclue le 29 juin 2012, BMCE CAPITAL GESTION PRIVÉE entreprend de suivre les risques de fluctuation des produits structurés - objets de transactions entre les Parties - à travers l'adoption d'un mécanisme d'appel de marge inhérent au produit structuré contracté entre les Parties.

La rémunération des appels de marge en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP est fondée sur la base du taux monétaire en dirhams.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré une charge nette de 200 KMAD au 31 Décembre 2019.

2.28. Contrat de Prestation de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société RMA

Personnes concernées :

· Monsieur Othman BENJELLOUN est Président du Conseil de Surveillance de RMA et également Président Directeur Général de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Zouheir BENSALD est Président du Directoire de RMA et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Administrateur de RMA et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.



Modalités essentielles :

Conclu en avril 2012 avec prise d'effet au 1^{er} octobre 2011, ce contrat définit les conditions générales et particulières de mise à disposition de locaux et d'accès aux différents services et moyens matériels que fournit BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de la RMA.

Il détermine en outre les modalités et conditions d'utilisation par cette dernière, moyennant une rémunération forfaitaire, des ressources mises à sa disposition.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP a enregistré un produit de 121 KMAD au 31 Décembre 2019.

2.29. Convention cadre d'assistance technique entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et AFH SERVICES

Personnes concernées :

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Groupe BOA est également Administrateur Directeur Général Délégué de la BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Driss Benjelloun, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est également Administrateur d'AFH Services.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue en 2012 pour une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction, BANK OF AFRICA – BMCE Group fournit dans le cadre de relations intra groupe une assistance technique en faveur d'AFH aux fins de lui permettre de conférer au Groupe BOA une expertise métier.

En contrepartie, ces prestations sont facturées à AFH en nombre de jours hommes intervenus sur la base d'un tarif de 1.200 euros HT par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.30. Convention de prestations de services conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL

Personnes concernées :

· Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de BMCE Capital ainsi qu'Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Amine BOUABID est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Zouheir BENSaid est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Driss BENJELLOUN est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur M'Fadel EL HALAISSI est membre du Conseil de Surveillance de BMCE Capital et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 20 novembre 2012 mais prenant effet au 1^{er} janvier 2012, cette convention d'une durée d'une année renouvelable par tacite reconduction détermine les modalités de rémunération de BMCE CAPITAL par BANK OF AFRICA – BMCE Group au titre de l'assistance technique conférée à BOA Group via sa direction juridique.

La rémunération facturée annuellement est basée sur le calcul par jours hommes alloués au titre desdites prestations au tarif de 100 Euros par jour homme.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.31. Contrat de prêt subordonné entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE BANK INTERNATIONAL (BBI)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 30 mai 2010, cette convention prévoit la mise à disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de BBI, d'un prêt subordonné d'un montant de l'équivalent en euros de 15,000,000 pounds sterling rémunéré au taux fixe annuel de 4 % au titre de fonds propres complémentaires de second niveau.

La date de remboursement du prêt intervient au terme d'une durée de dix ans aux termes d'un avenant conclu le 25 juillet 2012 à compter de l'entrée en vigueur de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 5.447 KMAD.

2.32. Conventions entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est Président du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Mamoun BELGHITI et Amine BOUABID sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Administrateurs de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Omar TAZI et Driss BENJELLOUN sont membres du Conseil de Surveillance de Salafin et Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group.
- Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN Conclu en 2009 pour une durée de trois années renouvelables par tacite reconduction, ce contrat a pour objet de définir les modalités suivant lesquelles seront mis à disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de SALAFIN un certain nombre de services et moyens matériels ainsi que leurs conditions d'utilisation.

La redevance est fixée entre les parties au prix forfaitaire de mille dirhams TTC par desk. Une telle redevance est payable trimestriellement et d'avance.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 96 KMAD.

- Convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et d'hébergement en mode ASP d'un système de gestion par SALAFIN (Via sa filiale ORUS) Conclue en 2011 entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN, cette convention a pour objet la mise en place d'une plate-forme back office pour assurer le contrôle de conformité des dossiers, la relance du réseau pour la correction des dossiers non conformes et le reporting risque opérationnel. La plateforme assure en outre la centralisation et la déclaration de souscription de l'assurance décès invalidité ainsi que la remise des dossiers à l'entité désignée par la banque pour la numérisation et archivage des dossiers de crédit.

Par ailleurs, elle prévoit l'hébergement du système de gestion de l'instruction des dossiers basés sur la plateforme Immédiat interfacé avec les systèmes d'information de la banque, sa maintenance et son exploitation quotidienne outre la mise à la disposition de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP d'un centre de maintenance.

La rémunération due par BANK OF AFRICA – BMCE Group est calculée sur la base des dossiers effectivement traités au niveau de la plate-forme selon une grille tarifaire.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, en 2019, une charge de 213 KMAD.

- Convention de prestation de services, d'assistance technique et d'hébergement d'applications entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et SALAFIN

Conclue le 15 janvier 2009, cette convention a pour principal objet l'implémentation d'un service de recouvrement par lequel SALAFIN s'engage à réaliser les missions que BANK OF AFRICA – BMCE GROUP lui confie (assistance à l'outil de recouvrement et son paramétrage, fourniture d'une licence d'utilisation du module de gestion d'affectation des portefeuilles aux gestionnaires et le module de gestion des télécommunications ; développement des interfaces avec le SI BMCE, hébergement dédié du logiciel de recouvrement et exploitation quotidienne, mise à disposition d'un centre de maintenance...).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, en 2019, 1.088 KMAD.

Avenant à la convention de mise en place d'une plate-forme de contrôle de conformité des dossiers crédit immédiat de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP par SALAFIN

Conclue le 1^{er} juillet 2011 entre BANK OF AFRICA – BMCE Group et SALAFIN, cet avenant modifie les conditions de rémunération, prévues dans la convention de distribution conclue en 2006, en assurant une cogestion entre les Parties concernant les nouveaux crédits à la consommation distribuée aux clients particuliers : les revenus d'intérêts seront répartis selon la règle de 80% à l'entité qui porte le risque et 20% à l'autre entité. Cet avenant précise enfin les prestations assurées par SALAFIN pour l'ensemble des encours gérés par l'une ou l'autre des Parties.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention et de son avenant, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré au cours de l'exercice 2019, une charge globale de 85.310 KMAD et un produit global de 13.486 KMAD.

2.33. Conventions entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC INFORMATION (EAI)

- Protocole d'accord relatif à la facturation des licences logiciels et prestations y afférentes entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC INFORMATION (EAI) Conclue le 2 décembre 2011, cette convention a pour objet la mise à disposition par EAI au profit de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP d'un certain nombre de licences décrites au sein du contrat (Briques GRC, E- Banking Cyber Mut, Poste Agence Lot 1) en vue de leur utilisation par le personnel de cette dernière.

En contrepartie, BANK OF AFRICA – BMCE GROUP devra s'acquitter auprès de EAI de l'équivalent en dirhams de la somme de 4.800.370,4 euros au titre des prestations GRC, 3.303.063,2 euros au titre des licences GRC, 201.976, 6 euros au titre de la licence post agence lot 1, 729.504 euros au titre des prestations Poste Agence lot 1, 500.000 euros au titre des licences E – Banking, 768.672 euros au titres des prestations E Banking. Ces prix s'entendent HT et doivent être majorés de l'incidence de la retenue à la source s'élevant à 10 %.

Il en est de même du coût de la maintenance des licences se chiffrant à 545.004,8 euros concernant la maintenance GRC, 105.694 euros concernant le contrat Poste Agence Lot 1, 162.801 euros concernant la maintenance E- banking Cyber Mut.

- Avenant n° 2 ANNEXE III au contrat de prestations de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EAI

Personnes concernées :

· Le Président du Conseil de Surveillance d'EAI, Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;

· Monsieur Zouheir BENSaid est Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group et membre du Conseil de Surveillance d'EAI ;

· Messieurs Driss BENJELLOUN et Mounir CHRAIBI Membres du Conseil de Surveillance d'EAI, sont Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu le 10 mars 2011 et entrant en vigueur le 1^{er} janvier, cet avenant modifie les prestations facturées par EAI à BANK OF AFRICA – BMCE Group, la grille tarifaire ainsi que les modalités de paiement et ce en vertu de la possibilité de révision annuelle du prix jour/homme applicable aux prestations visées au contrat initial.

Montants comptabilisés :

Au titre de ces deux conventions conclues avec EAI en 2011, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré au cours de l'exercice 2019 au titre de :

- Prestations récurrentes (charges) : KMAD [69.934]
- Maintenance (charges) : KMAD [15.358]
- Prestations non récurrentes : KMAD [100.734]

2.34. Convention Carte MPOST – PASSPORT entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société GNS TECHNOLOGIES SA

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN sont Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group et Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclue le 1^{er} février 2011, cette convention a pour objet la mise à la disposition par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP en faveur de GNS de cartes prépayées ainsi que la détermination des modalités de recharge, personnalisation et fonctionnement desdites cartes.

La carte délivrée donne lieu au prélèvement en faveur de la Banque d'un montant préalablement fixé entre les Parties.

Les frais correspondant aux recharges émanant du souscripteur sont portés au débit du compte de ce dernier ouvert sur les livres de BANK OF AFRICA – BMCE Group au fur et à mesure de leur déroulement. Tous les autres frais sont portés au débit du solde de la carte.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.35. Contrat de prestations de services entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et EURAFRIC GED SERVICES

Personne concernée :

Monsieur Brahim BENJELLOUN-TOUIMI, Président du Conseil de Surveillance d'EAI, est Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu en 2011 pour une durée initiale de trois mois renouvelable par tacite reconduction jusqu'à la conclusion du contrat définitif dès obtention de l'autorisation de BANK AL MAGHRIB, ce contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles BANK OF AFRICA – BMCE Group confie à EURAFRIC GED SERVICES des prestations de numérisation de documents.

La facturation est mensuelle et en fonction du volume : le prix de facturation est de 0.86 DH HT par page numérisée, 0.68 DH HT par document vidéo-codé, 5 DH HT par document pour la restitution de tout document remis au prestataire et n'ayant pas encore fait l'objet d'une restitution globale, 3 DH HT par document pour la communication de l'Index lorsque le document a déjà fait l'objet d'une restitution auprès de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré, en 2019, une charge de 1.228 KMAD.

2.36. Convention de Partenariat – Traitement de sous – compensation entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE BANK INTERNATIONAL Plc (BBI)

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Mohammed AGOUMI, Administrateur de BMCE BANK INTERNATIONAL Plc, est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Aux termes de cette convention conclue le 4 octobre 2011, BMCE BANK INTERNATIONAL assure certaines opérations de services bancaires au profit de BANK OF AFRICA – BMCE Group, et notamment :

- Chèques tirés sur des banques domiciliées en France ou à l'étranger
- Virements interbancaires en faveur de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP ou de sa clientèle
- Virements par SWIFT émis et reçus de l'étranger ou vers l'étranger



- Effets de commerce domiciliés aux caisses de BANK OF AFRICA – BMCE Group, payables en France
- Confirmations de crédits documentaires

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a produit aucun effet sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group au 31 Décembre 2019.

2.37. Convention de promotion et de commercialisation d'OPCVM au sein du réseau de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP conclue entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE CAPITAL GESTION

Personnes concernées :

- Monsieur Amine BOUABID Administrateur de BMCE Capital Gestion, est également Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Driss BENJELLOUN, Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est également Administrateur de BMCE Capital Gestion.

Modalités essentielles :

Conclue le 1^{er} mars 2011 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, cette convention a pour objet de déterminer les modalités de la collaboration entre les Parties en vue de promouvoir la commercialisation par BANK OF AFRICA – BMCE Group d'un nombre défini de produits relevant de l'activité de BMCE CAPITAL GESTION via diverses entités du Réseau de BANK OF AFRICA – BMCE GROUP. A cet égard, les Parties s'engagent mutuellement à se doter des moyens humains, matériels, techniques et logistiques nécessaires au développement et à la promotion des OPCVM objet de cette convention.

La rémunération de BANK OF AFRICA – BMCE Group est déterminée au terme des opérations de souscriptions/ rachats réalisées au sein du Réseau, BMCE CAPITAL GESTION rétrocédant une quote-part des droits d'entrée / sortie prélevés sur lesdites opérations au sein du Réseau suivant des taux fixés en annexe de la convention.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a constaté, en 2019 un produit de 1.856 KMAD.

2.38. Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes :

Société	Date	Nature	Localisation	Montant 2019 (KMAD)
BMCE Capital	01/10/2009	Plateaux de bureaux à usage commercial	Casablanca 142, avenue Hassan II aux 4 ^{ème} , 7 ^{ème} et 8 ^{ème}	3.253 KMAD
MEDITELECOM	01/08/2012	Terrasse d'immeuble	Essaouira	109 KMAD
BMCE Capital	01/07/2002	Espaces de bureaux	Agence BANK OF AFRICA - BMCE GROUP Agadir Ville	37 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	15/10/2009	Appartement de 279 m². TF n°36929/C, propriété dite « GAMECOUR ».	Casablanca 243 Bd Mohamed V	Néant Contrat résilié le 30/09/16
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. A2 de 3624M2	Bouskoura green City TF N°18827/47	4.357 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/10/2016	Plateau de bureaux Imm. B2 de 3822M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	4.582 KMAD
EURAFRIC INFORMATION	01/01/2017	DATA CENTER 1735M2	Bouskoura green City, TF N°18827/47	2.080 KMAD Local occupé partiellement
RM EXPERTS	01/10/2019	Espaces de bureaux	Casa SIDI MAAROUF LOTISSEMENT ATTAOUFIK	149 KMAD
O.G.S.	01/01/2019	Espaces de bureaux	GREEN CITY BOUSKOURA	5.236 KMAD

Les baux se renouvellent par tacite reconduction.

2.39. Avenant à la Convention BMCE EDIFIN conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et la société GLOBAL NETWORK SYSTEMS GNS) désormais GNS TECHNOLOGIES SA

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI est Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies et Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN, Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Conclu le 2 avril 2010 et entrant en vigueur en janvier 2010, cet avenant a pour objet dans le cadre de la généralisation des services BMCE EDIFIN à toutes ses relations commerciales et pour des raisons de rentabilité de modifier la redevance mensuelle des services de Réseau à Valeur Ajoutée de GNS, BANK OF AFRICA – BMCE Group devenant à cet égard grossiste et en charge de la commercialisation du volume de prestations qu'elle acquiert auprès de GNS.

Un deuxième avenant conclu le 30 décembre 2011 et entrant en vigueur en janvier 2012 portant la redevance annuelle réglée par BANK OF AFRICA – BMCE Group au prestataire à 2.750.000 dirhams HT correspondant au volume minimum qu'elle s'engage à acquérir de 2.000.000 de lignes d'opérations.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge globale de 3.187 KMAD.

2.40. Contrat de prestations de services de recouvrement entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et RM EXPERTS

Personnes concernées :

- Le Président du Conseil d'Administration de RM EXPERTS, Monsieur Mamoun BELGHITI est également Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI, Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS ;
- Monsieur M'Fadel EL HALAISSI Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group est Administrateur de RM EXPERTS.

Modalités essentielles :

Conclue le 24 décembre 2010 entre la société RECOVERY INTERNATIONAL MANAGEMENT AND EXPERTISE – RM EXPERTS et BANK OF AFRICA – BMCE Group, la convention mandate RM EXPERTS à titre exclusif en vue de procéder au recouvrement des créances en souffrance que BANK OF AFRICA – BMCE GROUP lui confiera.

Le contrat est conclu pour une durée de cinq ans renouvelable par tacite reconduction par périodes de deux années.

A ce titre, BANK OF AFRICA – BMCE Group s'engage à mettre à la disposition du Prestataire en la forme d'un détachement l'ensemble des ressources humaines qui sont, à la date de la signature de la convention rattachées au Pôle Remedial Management. Ces ressources recevront leur rémunération directement de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

BANK OF AFRICA – BMCE Group facturera au Prestataire les salaires et autres éléments de la rémunération de ses collaborateurs, augmentés d'une marge de 20%.

RM EXPERTS facturera, par ailleurs, à BANK OF AFRICA – BMCE Group une prestation de « Gestion de ses Ressources Humaines ».

Dans le cadre de cette convention, chaque dossier dont le montant à recouvrer est inférieur à la somme de deux cent mille dirhams est facturé à BANK OF AFRICA – BMCE Group pour un montant de cinq cent dirhams HT au titre des frais de prise en charge. RM EXPERTS reçoit en outre de BANK OF AFRICA – BMCE Group sur les sommes encaissées ou recouvrées des honoraires de résultat payables trimestriellement.

En cas de non recouvrement, BANK OF AFRICA – BMCE Group s'engage à rembourser à RM EXPERTS sur justificatifs les frais réels engagés par ce dernier.

Montants comptabilisés :

Au titre de l'exercice 2019, BANK OF AFRICA – BMCE Group a versé à RM EXPERTS des honoraires de résultat de KMAD 21.032 et des frais de gestion de dossiers de KMAD 329.

2.41. Convention entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et MAGHREBAIL

Personnes concernées :

- Le Président de Maghrebail Monsieur Azeddine GUESSOUS est Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Les Administrateurs de Maghrebail, Messieurs Othman BENJELLOUN, Zouheir BENSALD et Brahim BENJELLOUN TOUIMI sont respectivement Président Directeur Général, Administrateur et Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur M’Fadel EL HALAISSI, Administrateur de Maghrebail, est Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclue le 8 mai 2009, cette convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de la coopération entre les parties en vue du placement par BANK OF AFRICA – BMCE Group pour le compte de MAGHREBAIL des produits formatés de crédit-bail, du produit BMCE BAIL ainsi que du produit BMCE IMMOBAIL Entreprise, des produits classiques de crédit-bail assortis ou non de la caution solidaire de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Les conditions de cette convention sont les suivantes :

- MAGHREBAIL verse à BANK OF AFRICA – BMCE Group des commissions d’apport définies au sein d’une grille tarifaire.
- MAGHREBAIL s’engage par ailleurs à verser des commissions d’apport trimestrielles au titre de la rémunération de BANK OF AFRICA – BMCE Group.
- MAGHREBAIL s’engage à verser des commissions d’apport annuelles calculées sur la base des objectifs commerciaux annuels dont la réalisation est confirmée par un comité de pilotage.
- MAGHREBAIL s’engage enfin pour les produits formatés et le BMCE Bail à rémunérer la caution de BANK OF AFRICA – BMCE Group au taux annuel. Le taux des commissions d’aval est déterminé au cas par cas concernant les dossiers classiques assortis ou non d’une caution solidaire ; il est calculé annuellement sur l’encours financier de MAGHREBAIL garanti par BANK OF AFRICA – BMCE Group (Encours Financier X quotité de l’aval bancaire).

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit global de 14.096 KMAD.

2.42. Convention de partenariat entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BUDGET LOCASOM

Personnes concernées :

- Messieurs Driss BENJELLOUN, M’Fadel EL HALAISSI, Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group et Monsieur Azeddine GUESSOUS, Administrateur de BANK OF AFRICA – BMCE Group sont également Administrateurs de Budget Locasom.

Modalités essentielles :

Conclue le 29 mai 2009, cette convention a pour objet la coopération des parties en vue du placement par BANK OF AFRICA – BMCE Group du produit BMCE LLD (à savoir : pack LLD consistant en l’acquisition et la gestion de la flotte de véhicules) pour le compte de LOCASOM. BANK OF AFRICA – BMCE GROUP oriente sa clientèle vers ledit produit. LOCASOM prend en charge la clientèle BANK OF AFRICA – BMCE Group en lui fournissant l’assistance nécessaire. Ce produit sera commercialisé au niveau du réseau BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Les termes de cette convention se présentent comme suit :

- BANK OF AFRICA – BMCE Group s’engage uniquement à favoriser le règlement des loyers relatifs à BMCE LLD par ses clients. (Prélèvements sur le compte du client etc...)
- BANK OF AFRICA – BMCE Group perçoit une commission calculée sur la base du budget du véhicule et de la période de location allant de 0,15 % à 0,40 % du tarif.

Montants comptabilisés :

Cette convention n’a produit aucun impact sur les comptes de BANK OF AFRICA – BMCE Group en 2019.

2.43. Contrat de services conclu entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et BMCE EUROSERVICES

Personnes concernées :

- Monsieur Brahim BENJELLOUN TOUIMI Président du Conseil d'Administration de BMCE EuroServices est également Administrateur Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Monsieur Omar TAZI Administrateur Délégué de BMCE EuroServices est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs Driss BENJELLOUN, Mohamed AGOUMI et Mounir CHRAIBI Administrateurs de BMCE EuroServices sont également Directeurs Généraux délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group.

Modalités essentielles :

Conclu au cours de l'exercice 2013, l'objectif de ce contrat est de préciser les modalités sur la base desquelles BANK OF AFRICA – BMCE Group versera une rémunération semi annuelle au Prestataire en contrepartie du développement de la croissance de la clientèle MRE au Maroc.

Le Siège Central et les Succursales seront rémunérés sur la base d'une part d'un pourcentage du produit net bancaire réalisé par BANK OF AFRICA – BMCE Group sur les clients MRE et d'autre part sur la base d'un pourcentage des fonds transférés vers des comptes bancaires de BANK OF AFRICA – BMCE Group au Maroc.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 une charge de 167.591 KMAD.

2.44. Contrat de bail commercial entre BANK OF AFRICA – BMCE GROUP et GNS TECHNOLOGIES

Personnes concernées :

- Monsieur Mounir CHRAIBI, Président du Conseil d'Administration de GNS Technologies est également Directeur Général Délégué de BANK OF AFRICA – BMCE Group ;
- Messieurs M'Fadel EL HALAISSI et Driss BENJELLOUN Directeurs Généraux Délégués de BANK OF AFRICA – BMCE Group sont également Administrateurs de GNS Technologies.

Modalités essentielles :

Prenant effet le 1^{er} janvier 2013, pour des périodes renouvelables de trois ans par tacite reconduction, cette convention prévoit la mise à bail par BANK OF AFRICA – BMCE GROUP au profit de GNS TECHNOLOGIES d'un plateau de bureaux situé au 2^{ème} étage d'un immeuble situé à Casablanca 239 bd Mohammed V faisant l'objet du titre foncier n° 36.829/C d'une superficie globale de 276 m² faisant lui-même l'objet du titre foncier parcellaire n° 75.965/C propriété dite GAMECOUR 4.

Le loyer mensuel forfaitaire Hors taxe d'édilité relatif au plateau de bureaux est fixé au total à la somme de KMAD 16,6 pour la première année, KMAD 19,3 pour la deuxième année et 22 KMAD pour la troisième année. A cela s'ajoute la taxe d'édilité de 10,5% par mois ainsi que les charges locatives réelles d'entretien et de gestion des parties communes de l'immeuble qui seront facturées au prorata de la superficie louée.

Montants comptabilisés :

Au titre de cette convention, BANK OF AFRICA – BMCE Group a enregistré en 2019 un produit de 322 KMAD.

Casablanca, le 28 avril 2020

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
 Associé

KPMG
K.P.M.G.
 11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
 Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
 Télécopie : 212 5 37 63 37 11
Fouad LAHGAZI
 Associé

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

1 - PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

1.1 - Les établissements de crédit sont tenus d'établir à la fin de chaque exercice comptable des états de synthèse aptes à donner une image fidèle de leur patrimoine, de leur situation financière, des risques assumés et de leurs résultats.

1.2 - La représentation d'une image fidèle, repose nécessairement sur le respect des sept principes comptables fondamentaux préconisés par la norme Comptable Générale.

1.3 - Lorsque les opérations, événements et situations sont traduits en comptabilité dans le respect des principes comptables fondamentaux et des prescriptions du PCEC, les états de synthèse sont présumés donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, des risques assumés et des résultats de l'établissement de crédit.

1.4 - Dans le cas où l'application de ces principes et de ces prescriptions ne suffit pas à obtenir des états de synthèse une image fidèle, l'établissement de crédit doit obligatoirement fournir dans l'état des informations complémentaires (ETIC) toutes indications permettant d'atteindre l'objectif de l'image fidèle.

1.5 - Dans le cas exceptionnel où l'application stricte d'un principe ou d'une prescription se révèle contraire à l'objectif de l'image fidèle, l'établissement de crédit doit y déroger.

Cette dérogation doit être mentionnée dans l'ETIC et être dûment motivée avec indication de son influence sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'établissement de crédit.

1.6 - Les principes comptables fondamentaux retenus se présentent comme ci-après :

- Principe de continuité d'exploitation.
- Principe de permanence des méthodes.
- Principe du coût historique.
- Principe de spécialisation des exercices.
- Principe de prudence.
- Principe de clarté.
- Principe d'importance significative.

2.1. PRESENTATION

Les états de synthèse comprennent :

- les comptes du Siège central
- les comptes des agences établies au Maroc
- les comptes des succursales et agences établies à l'étranger (succursale de Paris, et l'agence de Tanger off Shore).

Les opérations et soldes significatifs internes entre les différentes entités sont éliminés.

2.2 PRINCIPES GENERAUX

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de BANK OF AFRICA est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

2.3 CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle)
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.
- Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :
 - Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses douteuses ou compromises,
 - Après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, les créances en souffrance sont provisionnées à hauteur de :
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50% pour les créances douteuses,
 - 100% pour les créances compromises.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils ne sont constatés en produits qu'à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci deviennent sans objet. (évolution favorable, remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

2.4 DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs mobilières.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

2.5 PORTEFEUILLES DE TITRES

2.5.1 Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

2.5.2 Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction, les titres qui à l'origine sont :

- acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme dans le but d'en tirer un profit.
- détenus par l'établissement de crédit dans le cadre de son activité de mainteneur de marché, le classement en titres de transaction étant subordonné à la condition que le stock des titres fasse l'objet d'un volume d'opérations significatif compte tenu des opportunités du marché.
- acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille comprenant des instruments dérivés, des titres

ou d'autres instruments gérés ensemble, et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

- ou qui font l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage.

Les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et, le cas échéant, coupon couru inclus. Les frais de transaction sont directement constatés en résultat. Les titres cédés sont évalués suivant ces mêmes règles.

2.5.3 Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

Par défaut, il s'agit de titres qui ne sont pas classés dans une autre catégorie.

Les titres de placement sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus, coupon couru inclus.

Les titres en provenance des catégories " Titres de l'activité de portefeuille " et " Titres de participation et parts dans les entreprises liées " font l'objet, à la date du transfert et préalablement à celui-ci, d'une évaluation selon les règles de la catégorie d'origine. Ils sont transférés dans la catégorie " titres de placement " à cette valeur comptable.

Dans le cas où le titre proviendrait de la catégorie " Titres d'investissement ", il sera évalué à sa valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

2.5.4 Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour en procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

2.5.5 Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la Banque. Ces titres sont ventilés selon les dispositions préconisées par le Plan Comptable des Établissements de Crédit en :

- Titres de participation
- Participations dans les entreprises liées
- Titres de l'activité du portefeuille et
- Autres emplois assimilés



COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis; valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

2.5.6 Pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

2.6 LES OPERATIONS LIBELLEES EN DEVISES

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

2.7. LA CONVERSION DES ETATS FINANCIERS LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du " taux de clôture ".

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan de l'entité étrangère (Agence de Paris) sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique (dotations) et de constitution des réserves. L'écart résultant de cette correction (cours de clôture - cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste «écart de conversion».

Conversion des éléments du compte de résultat à l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice. Toutefois, les éléments de compte de résultat ont été convertis au cours de clôture car cette méthode ne fait pas apparaître de différence significative par rapport à la méthode du taux moyen.

2.8. LES PROVISIONS POUR RISQUES GENERAUX

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

2.9. LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Droit au bail	non amortissable
Brevets et marques	Durée de protection des brevets
immobilisations en recherche et développement	1 an
Logiciels informatiques	5 ans
Autres éléments du fonds de commerce	non amortissable

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
Terrain	non amortissable
immeubles d'exploitation :	
Construits avant 1986	20 ans
Construits après 1986	40 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Parts des sociétés civiles	non amortissables

2.10. CHARGES A REPARTIR

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

COMPTES SOCIAUX AU 31 DÉCEMBRE 2019

2.11. PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment fiscales. Leur constitution facultative relève d'une décision de gestion motivée notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

2.12. PRISE EN COMPTE DES INTERETS ET COMMISSIONS DANS LE COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES INTERETS

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (cautions, avals et autres ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

2.13. CHARGES ET PRODUITS NON COURANTS

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

2.14. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraites (Wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.



BILAN ACTIVITÉ SOCIALE

ACTIF	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5 110 572	5 625 922
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	22 149 097	20 645 443
. A vue	7 698 907	5 076 685
. A terme	14 450 190	15 568 758
Créances sur la clientèle	116 625 100	109 721 074
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	35 594 227	33 015 606
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	22 104 094	21 811 901
. Crédits et financements participatifs immobiliers	40 527 424	40 456 856
. Autres crédits et financements participatifs	18 399 355	14 436 711
Créances acquises par affacturage	2 283 749	2 515 204
Titres de transaction et de placement	30 005 813	25 180 944
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 154 073	8 643 121
. Autres titres de créance	506 783	610 039
. Titres de propriété	19 267 730	15 832 484
. Certificats de Sukuks	77 227	95 300
Autres actifs	3 459 599	4 205 962
Titres d'investissement	4 375 064	3 770 452
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 125 081	1 453 364
. Autres titres de créance	2 249 983	2 317 088
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	10 691 682	10 719 322
. Participation dans les entreprises liées	8 630 476	8 121 778
. Autres titres de participation et emplois assimilés	2 061 206	2 597 544
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	192 807	198 469
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	191 147	151 266
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	410 050	232 960
Immobilisations corporelles	5 470 550	5 143 410
TOTAL DE L'ACTIF	200 965 233	188 110 428

(En milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	22 630 542	19 869 938
. A vue	1 932 813	1 441 442
. A terme	20 697 729	18 428 496
Dépôts de la clientèle	134 441 241	128 759 406
. Comptes à vue créditeurs	79 783 847	74 862 064
. Comptes d'épargne	24 562 835	23 519 703
. Dépôts à terme	23 723 341	23 982 912
. Autres comptes créditeurs	6 371 218	6 394 727
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	9 372 817	8 595 966
. Titres de créance négociables émis	8 872 817	8 095 966
. Emprunts obligataires émis	500 000	500 000
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	3 968 135	4 727 486
Provisions pour risques et charges	1 117 336	863 291
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	9 590 170	9 584 871
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	16 474 865	12 571 143
Capital	1 998 204	1 794 634
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	75	37
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 371 848	1 343 654
TOTAL DU PASSIF	200 965 233	188 110 428

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	19 446 241	22 457 705
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	182 309	628 306
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	6 217 752	4 828 204
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 742 845	3 587 105
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 132 584	10 295 288
Titres achetés à réméré	78 357	78 357
Autres titres à livrer	92 394	3 040 445
ENGAGEMENTS RECUS	13 300 541	18 181 253
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	11 315 888	16 072 674
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984 260	1 892 562
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	393	216 017
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ACTIVITÉ SOCIALE

	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	11 145 100	10 594 778
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	761 414	702 881
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 467 179	5 625 747
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	511 501	501 987
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	658 083	699 212
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	16 627	16 190
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 265 476	1 189 821
Autres produits bancaires	2 464 820	1 858 940
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 668 371	4 575 473
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	1 279 079	993 554
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	1 282 212	1 450 090
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	255 028	396 364
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	13 568	10 466
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	1 838 484	1 724 999
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 476 731	6 019 302
Produits d'exploitation non bancaire	190 578	239 596
Charges d'exploitation non bancaire	63 685	11 573
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	3 645 941	3 594 893
Charges de personnel	1 631 096	1 603 716
Impôts et taxes	117 836	105 306
Charges externes	1 617 320	1 627 598
Autres charges générales d'exploitation	8 994	9 538
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 695	248 735
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 122 518	1 119 460
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	858 615	941 496
Pertes sur créances irrécouvrables	930 178	24 656
Autres dotations aux provisions	333 725	153 308
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 212 727	330 158
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 171 684	291 902
Récupérations sur créances amorties	30 543	31 156
Autres reprises de provisions	10 500	7 100
RESULTAT COURANT	2 047 889	1 863 133
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	35 100	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	2 012 789	1 863 133
Impôts sur les résultats	640 941	519 477
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION ACTIVITÉ SOCIALE

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/19	31/12/18
(+) Intérêts et produits assimilés	6 740 094	6 830 615
(-) Intérêts et charges assimilés	2 816 318	2 840 009
MARGE D'INTERET	3 923 776	3 990 606
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	16 627	16 190
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	13 568	10 465
Résultat des opérations de crédit-bail et location	3 059	5 725
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	1 570 234	1 450 018
(-) Commissions servies	404 709	357 368
Marge sur commissions (1)	1 165 525	1 092 650
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	743 976	262 796
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-14 934	-63 377
(+) résultat des opérations de charge	394 452	361 350
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	-130 313	-60 770
Résultat des opérations de marché (1)	993 181	499 999
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	658 083	699 212
(-) Diverses autres charges bancaires	266 893	268 890
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	6 476 731	6 019 302
(+) résultat des opérations sur immobilisation financières (2)	17 104	-12 304
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	168 460	239 376
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	62 874	11 152
(-) Charges générales d'exploitation	3 645 941	3 594 893
Résultat brut d'exploitation	2 953 480	2 640 329
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-586 567	-643 094
(+) autres dotations nettes des reprises aux provisions	-319 024	-134 105
Resultat courant	2 047 889	1 863 130
Resultat non courant	-35 100	-
(-) Impôts sur les résultats	640 941	519 477
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/19	31/12/18
(+) RESULTAT NET DE L'EXERCICE	1 371 848	1 343 654
(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	270 695	248 735
(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières (1)	4 720	12 665
(+) Dotations aux provisions pour risques généraux	295 747	131 850
(+) Dotations aux provisions réglementées	-	-
(+) Dotations non courantes	-	-
(-) Reprises de provisions (1)	518	562
(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	47 797	163 331
(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
(-) Plus-values de cession des immobilisations financières (1)	22 117	220
(+) Moins-values de cession des immobilisations financières (1)	811	421
(-) Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
(+) CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	1 873 390	1 573 211
(-) Bénéfices distribués	-	-
(+) AUTOFINANCEMENT	1 873 390	1 573 211

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/19	31/12/18
(+) Produits d'exploitation bancaire perçus	10 452 239	9 845 282
(+) Récupérations sur créances amorties	30 543	31 156
(+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	190 578	239 596
(-) Charges d'exploitation bancaire versées	4 940 728	5 272 231
(-) Charges d'exploitation non bancaire versées	63 685	11 573
(-) Charges générales d'exploitation versées	3 375 246	3 346 158
(-) Impôts sur les résultats versés	640 940	519 477
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	1 652 761	966 595
Variation des :		
(+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 503 654	4 664 605
(+) Créances sur la clientèle	-6 672 571	5 864 886
(+) Titres de transaction et de placement	-4 824 869	8 709 160
(+) Autres actifs	876 455	-1 513 397
(-) Titres Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-39 881	-48 147
(+) Immobilisations données en Ijara	-	-
(+) Dépôts d'investissement placés auprès des établissements de crédit et assimilés	-	-
(+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 760 604	-612 330
(+) Dépôts de la clientèle	5 681 835	-7 055 739
(+) Dettes envers la clientèle sur financements participatifs	-	-
(+) Titres de créance émis	776 851	-3 969 945
(+) Autres passifs	-717 718	-4 283 400
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-3 662 948	1 755 693
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	-2 010 187	2 722 288
(+) Produit des cessions d'immobilisations financières (1) (4)	432 351	200 175
(+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles (4)	179 800	465 442
(-) Acquisition d'immobilisations financières (1)	1 328 397	723 594
(-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	942 301	467 860
(+) Intérêts perçus	250	94 095
(+) Dividendes perçus	575 280	611 817
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-1 083 017	180 076
(+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
(+) Emission de dettes subordonnées	5 299	-
(+) Dépôts d'investissement reçus	-	-
(+) Emission d'actions	2 970 415	-
(-) Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	1 862 311
(-) Dépôts d'investissement remboursés (2)	-	-
(-) Intérêts versés	397 860	395 426
(-) Rémunérations versées sur dépôts d'investissement (3) (4)	-	-
(-) Dividendes versés	-	897 317
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2 577 854	-3 155 054
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	-515 350	-252 690
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	5 625 922	5 878 612
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	5 110 572	5 625 922

(En milliers de dirhams)

ÉTAT DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES

INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ÉTABLISSEMENT

Néant

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Créances	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31 / 12 / 2019	Total 31 / 12 / 2018
Comptes ordinaires débiteurs	3 303 846	225 880	1 093 212	6 041 432	10 664 369	10 668 714
Valeurs reçues en pension	-	1 029 412	-	-	1 029 412	23 148
Au jour le jour	-	1 029 412	-	-	1 029 412	-
A terme	-	-	-	-	-	23 148
Prêts de trésorerie	-	1 038 373	2 900 827	2 381 110	6 320 310	4 906 563
Au jour le jour	-	1 038 373	19 186	-	1 057 559	-
A terme	-	-	2 881 641	2 381 110	5 262 751	4 906 563
Prêts financiers	-	1 247 214	4 406 945	187 033	5 841 192	7 566 819
Autres créances	2 895 760	349 719	-	118 885	3 364 364	3 080 642
Intérêts courus à recevoir	-	29 203	6 235	4 580	40 017	25 474
Créances en souffrance	-	-	4	-	4	5
TOTAL	6 199 606	3 919 800	8 407 223	8 733 039	27 259 669	26 271 365

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Créances	Secteur Public	Secteur Privé			TOTAL 31 / 12 / 2019	TOTAL 31 / 12 / 2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Crédits de trésorerie	409 839	2 128 580	22 106 461	2 416 894	27 061 774	23 799 428
Comptes à vue débiteurs	369 226	2 128 580	12 471 603	1 744 545	16 713 954	16 165 784
Créances commerciales sur le Maroc	18 746	-	3 354 649	109 291	3 482 686	3 476 205
Crédits à l'exportation	-	-	583 764	467 767	1 051 531	324 597
Autres crédits de trésorerie	21 867	-	5 696 445	95 291	5 813 603	3 832 842
Crédits à la consommation	-	-	-	8 162 481	8 162 481	8 830 232
Crédits à l'équipement	5 083 177	535 775	14 785 231	1 413 575	21 817 758	21 569 962
Crédits Immobiliers	4 773	-	10 047 117	30 388 847	40 440 737	40 372 880
Autres crédits	-	13 447 547	1 770 216	46 479	15 264 242	11 974 241
Créances acquises par affacturage	1 977 072	-	306 677	-	2 283 749	2 515 204
Intérêts courus à recevoir	73 484	45 299	472 208	152 003	742 995	711 861
Créances en souffrance	130	-	1 694 527	1 429 392	3 135 112	2 462 470
Créances pré-douteuses	-	-	3 422	516 590	520 012	396 723
Créances douteuses	-	-	778 864	287 110	1 065 974	634 094
Créances compromises	130	-	923 304	625 692	1 549 126	1 431 653
TOTAL	7 548 475	16 157 201	51 182 437	44 009 671	118 908 849	112 236 278

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

	Etablissements de crédit et assimilés	Émetteurs publics	Émetteurs Privés		Total 31 / 12 / 2019	Total 31 / 12 / 2018
				Non Financiers		
Titres cotés	6 709	4 156 001	19 245 740	31 830	23 440 279	28 766 368
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	2 867 631	-	-	2 867 631	10 022 245
Obligations	-	1 288 369	-	19 687	1 308 057	2 450 467
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	369 304
Titres de propriété	6 709	-	19 245 740	12 143	19 264 591	15 829 053
Certificats de Sukuks	-	-	-	-	-	95 300
Titres non cotés	618 393	9 621 521	53 325	647 360	10 940 599	196 092
Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	9 312 684	-	-	9 312 684	-
Obligations	298 808	25 000	50 000	624 400	998 208	-
Autres titres de créance	314 664	-	-	14 271	328 935	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	-	77 227	-	-	77 227	-
Intérêts courus	4 920	206 609	3 325	8 690	223 545	196 092
TOTAL	625 102	13 777 521	19 299 065	679 190	34 380 877	28 962 460

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-value latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	27 852 089	27 852 089	-	-	-	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 143 976	8 143 976	-	-	-	-
Obligations	84 400	84 400	-	-	-	-
Autres titres de créance	381 526	381 526	-	-	-	-
Titres de propriété	19 164 959	19 164 959	-	-	-	-
Certificats de Sukuks	77 227	77 227	-	-	-	-
Titres de placement	2 196 686	2 153 724	2 196 686	-	42 962	42 962
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 053 058	2 010 096	2 053 058	-	42 962	42 962
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	40 858	40 858	40 858	-	-	-
Titres de propriété	102 770	102 770	102 770	-	-	-
Titres d'investissement	4 375 455	4 375 064	4 223 950	-	390	-
Bons du Trésor et valeurs assimilées	2 125 082	2 125 082	1 996 277	-	-	-
Obligations	2 222 255	2 222 255	2 199 556	-	-	-
Autres titres de créance	28 118	27 728	28 118	-	390	-
TOTAL	34 424 230	34 380 877	6 420 637	-	43 352	42 962

(En milliers de dirhams)

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

	31 / 12 / 2019	31 / 12 / 2018
Instruments optionnels achetés	-59 121	-13 033
Opérations diverses sur titres	276 293	303 697
Débiteurs divers	1 066 599	945 775
Sommes dues par l'État	912 464	811 721
Sommes dues par les organismes de prévoyance	-	-
Sommes diverses dues par le personnel	107 590	90 641
Comptes clients de prestations non bancaires	-	-
Divers autres débiteurs	46 545	43 413
Valeurs et emplois divers	9 403	9 405
Comptes de régularisation	2 166 424	2 960 119
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	54 670	57 172
Contrepartie du résultat de change de hors bilan	54 670	57 172
Contrepartie du résultat sur produits dérivés de hors bilan	-	-
Contrepartie du résultat sur titres de hors bilan	-	-
Comptes d'écart sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	176 716	138 188
Comptes de liaison entre sièges, succ. et agences au Maroc	313 697	449 310
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	330 432	320 266
Produits à recevoir	321 662	303 356
Charges constatées d'avance	8 770	16 910
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	-	-
Autres comptes de régularisation	1 290 909	1 995 183
Créances en souffrance sur opérations diverses	-	-
TOTAL	3 459 599	4 205 962

(En milliers de dirhams)



TITRES DE PARTICIPATION

RAPPORT FINANCIER

Dénomination de la société émettrice							Participation au capital en %		Prix d'acquisition global		Provisions	Valeur comptable nette
Secteur d'activité							Nombre de titres		Capital social			
Titres de Participation												
RADIO MEDITERRANEE	Audiovisuel	708 260	196 650 000	36,02	70 827	-	70 827	-	70 827	-	70 827	70 827
CASABLANCA FINANCE CITY AUTHORITY	Gest, de la place financière de Casablanca	500 000	400 000 000	12,50	50 000	-	50 000	-	50 000	-	50 000	50 000
TANGER MED ZONES	Sié d'aménagement	640 577	706 650 000	9,06	64 058	-	64 058	-	64 058	-	64 058	64 058
EMAT	Sié holding	80 473	8 047 300	100,00	30 365	-	30 365	-	30 365	-	30 365	-
FONCIERE EMERGENCE	Prom, Immobilier industriel et de services	338 436	372 172 274	8,06	33 844	-	33 844	-	33 844	-	33 844	33 844
ECOPARC DE BERRECHID	Sié d'aménagement	120 000	55 000 000	21,82	12 000	-	12 000	-	12 000	-	12 000	12 000
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Gestion Monétique	109 990	98 200 000	11,20	11 000	-	11 000	-	11 000	-	11 000	11 000
FONDS DE GARANTIE DE LA COMMANDE PUBLIQUE	Fonds d'investissement	100 000	100 000 000	10,00	10 000	-	10 000	-	10 000	-	10 000	10 000
MOROCCAN INFORMATION TECHNO PARC CIE	Gest.Im techno parc	56 500	46 000 000	12,28	5 650	-	5 650	-	5 650	-	5 650	5 650
BMCE Capital Real Estate	Gestion d'actifs Immobiliers	12 495	5 000 000	24,99	1 250	-	1 250	-	1 250	-	1 250	1 250
MARTKO (MAGHREB ARAB TRADING C°)	Eis financier	12 000	600 000 USD	20,00	971	-	971	-	971	-	971	-
AFRICA CO-DEVELOPMENT GROUP	Assurance	20 001	10 000 000	20,00	500	-	500	-	500	-	500	500
MITC CAPITAL	Gest, fonds MNF	4 000	2 000 000	20,00	400	-	400	-	400	-	400	-
STE RECOURS	Sié de recouvrement	3 750	2 500 000	15,00	375	-	375	-	375	-	375	-
511 Titres de participation									291 238		32 110	
Titres des entreprises liées											259 128	
BOA GROUP	Eis de crédit/étranger	435 192	93 154 535	72,41	2 914 961	-	2 914 961	-	2 914 961	-	2 914 961	-
BBI	Eis de crédit/étranger	157 659 285	157 659 285	100,00	1 993 759	-	1 993 759	-	1 993 759	-	1 993 759	-
STE SALAFIN	Credit à la consommation	1 790 432	294 507 400	60,79	628 635	-	628 635	-	628 635	-	628 635	-
LITTORAL INVEST	Société immobilière	26 000	2 600 000	100,00	450 000	-	450 000	-	450 000	-	450 000	-
MAGHREBAIL	Credit bail	726 220	138 418 200	52,47	370 770	-	370 770	-	370 770	-	370 770	-
LOCASOM	Location Longue durée	784 768	83 042 900	94,50	336 882	-	336 882	-	336 882	-	336 882	-
AFRICA MOROCCO LINKS	Transport Maritime	1 632 000	320 000 000	51,00	163 200	-	163 200	-	163 200	-	163 200	-
O TOWER	Sié d'aménagement	9 600 000	2 000 000 000	48,00	675 003	-	675 003	-	675 003	-	675 003	-
BANK ALTAJMAWEEL WA AL-INMA - BTI	Banque participative	2 040 000	400 000 000	51,00	204 000	-	204 000	-	204 000	-	204 000	-
BOA UGANDA	Eis de crédit/étranger	22 176 454	46 775 206 000 UGX	47,41	137 410	-	137 410	-	137 410	-	137 410	-
BANQUE DE DEVELOPPEMENT DU MALI	Eis de crédit/étranger	121 726	25 000 000 000 FCFA	32,38	135 773	-	135 773	-	135 773	-	135 773	-
HANOUBY	Distribution	76 486	16 767 900	45,60	121 815	-	121 815	-	121 815	-	121 815	-
BMCE CAPITAL	Banque d'affaires	100 000	100 000 000	100,00	100 000	-	100 000	-	100 000	-	100 000	-
STE CONSEIL INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT CONGOLAISE DES BANQUES	Bureau d'étude	155 437	40 000 000	38,85	90 192	-	90 192	-	90 192	-	90 192	-
RYAD ALNOUR	Eis de crédit étranger	370 000	10 000 000 000 FCFA	37,00	75 621	-	75 621	-	75 621	-	75 621	-
SOCIETE D'AMENAGEMENT TANGER TECH - SA-TT	Hôtellerie	3 000	300 000	100,00	78 357	-	78 357	-	78 357	-	78 357	-
MAROC FACTORING	Sié d'aménagement	4 000 000	500 000 000	80,00	62 500	-	62 500	-	62 500	-	62 500	-
GLOBAL NETWORK SYSTEMS HOLDING	Factoring	450 000	45 000 000	100,00	51 817	-	51 817	-	51 817	-	51 817	-
EUROSERVICES	Traitement de l'information	116 000	11 600 000	100,00	46 591	-	46 591	-	46 591	-	46 591	-
BMCE IMMOBILIER	Eis financier	3 768	4 831 000	78,00	40 561	-	40 561	-	40 561	-	40 561	-
RM EXPERT	SCI	200 000	20 000 000	100,00	29 700	-	29 700	-	29 700	-	29 700	-
DOCUPRINT (STA)	Recouvrement créances	200 000	20 000 000	100,00	20 000	-	20 000	-	20 000	-	20 000	-
ACMAR	Sié de service	50 000	5 000 000	100,00	19 000	-	19 000	-	19 000	-	19 000	-
SONORMA	Assurances et service	100 000	50 000 000	20,00	10 001	-	10 001	-	10 001	-	10 001	-
BMCE CAPITAL BOURSE (MAROC INTER TITRES)	Société immobilière	600	100 000	60,00	8 280	-	8 280	-	8 280	-	8 280	-
STE FINANCIERE Italie	Sié de bourse	67 500	10 000 000	67,50	6 750	-	6 750	-	6 750	-	6 750	-
BMCE CAPITAL GESTION (MARFIN)	Société financière	600 000	600 000 EURO	100,00	6 459	-	6 459	-	6 459	-	6 459	-
Eurafic Informatique	Gestion OPCVM	250 000	25 000 000	100,00	6 443	-	6 443	-	6 443	-	6 443	-
BMCE ASSURANCES	Service Informatique	41 000	10 000 000	41,00	4 100	-	4 100	-	4 100	-	4 100	-
OPERATION GLOBAL SERVICES SA OGS	Assurances	15 000	1 500 000	100,00	3 025	-	3 025	-	3 025	-	3 025	-
IT International service	Sces Back-office	50 000	5 000 000	100,00	5 000	-	5 000	-	5 000	-	5 000	-
AKENZA IMMO	Sié de service informatique	3 100	31 000 EURO	100,00	334	-	334	-	334	-	334	-
SAISS IMMO NEJMA	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
SUX HILL PRIMERO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
SUX HILL SECONDO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
SUX HILL TERCIO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
NOUACER CITY IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
MOHIT IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
FARACHA IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
KRAKER IMMO	Promotion immobilière	100	10 000	100,00	10	-	10	-	10	-	10	-
IKAMAT TILILA	Promotion immobilière	1 000	100 000	100,00	0	-	0	-	0	-	0	-

512 TITRES DE PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES LIÉES										8 797 030	166 554	8 630 476
TITRES DE L'ACTIVITE DU PORTEFEUILLE												
PROPARGO	Eis crédit multi-national	1 082 935	693 079 200 EUR	2,50	172 711	-	-	-	-	172 711	-	172 711
E.S.F.G.	Eis crédit /étranger	923 105	207 075 338 EUR	0,45	171 633	-	-	-	-	171 633	-	-
E.S.I	Eis crédit /étranger	467 250	500 400 000 EUR	0,93	147 748	-	-	-	-	147 748	-	-
UBAE ARAB ITALIAN BANK	Eis crédit /étranger	63 032	159 860 800 EUR	4,34	71 308	-	-	-	-	71 308	-	71 308
AMETHIS FINANCE Luxembourg	Sté d'invest en capital à risque	4 503	214 778 488 EUR	2,10	48 465	-	-	-	-	48 465	-	48 465
AMETHIS II	Sté d'invest en capital à risque	1 125	84 618 000 EUR	1,33	12 266	-	-	-	-	12 266	-	12 266
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	310 014	387 517 900	8,00	31 373	-	-	-	-	31 373	-	31 373
MAROC NUMERIC FUND	Fonds d'investissement	150 000	75 000 000	20,00	15 000	-	-	-	-	15 000	-	15 000
MAROC NUMERIC FUND II	Fonds d'investissement	78 431	40 000 000	19,61	3 922	-	-	-	-	3 922	-	3 922
SEAF MOROCCO GROWTH FUND	Fonds d'investissement	60 000	84 120 000	7,13	8 854	-	-	-	-	8 854	-	8 854
BANQUE MAGHREBINE D'INVEST ET DU COMMERCE EXT	Eis crédit	6 000	150 000 000 USD	4,00	28 780	-	-	-	-	28 780	-	28 780
FONDS D'INVESTISSEMENT DE L'ORIENTAL	Fonds d'investissement	107 500	150 000 000	7,17	10 750	-	-	-	-	10 750	-	10 750
INMAA SA	Société de service	53 333	20 000 000	26,67	5 333	-	-	-	-	5 333	-	5 333
AFREXIM BANK (AFRICAN IMPORT EXPORT)	Eis crédit /étranger	30	506 300 000 USD	0,059	2 959	-	-	-	-	2 959	-	2 959
FONDS MONETAIRE ARABE (ARAB TRADE FINANCING PROGRAM)	Eis financier	50	987 920 000 USD	0,03	2 878	-	-	-	-	2 878	-	2 878
FIROGEST	Fonds d'investissement	2 500	2 000 000	12,50	250	-	-	-	-	250	-	250
SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE BANCAIRE	Gestion des fonds de garantie	588	1 000 000	5,88	59	-	-	-	-	59	-	59
515 TITRES DE L'ACTIVITE DE PORTEFEUILLE										730 288	334 665	395 622
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION												
CFG GROUP	Banque d'investissement	2 85 065	442 817 300	6,44	103 997	-	-	-	-	103 997	-	103 997
Mutandis SCA	Fonds d'investissement	832 458	799 673 700	10,41	96 807	-	-	-	-	96 807	-	96 807
Mutandis AUTOMOBILE SCA	Distribution Automobile	846 892	630 000 000	13,44	91 359	-	-	-	-	91 359	-	91 359
ROYAL RANCHES MARRAKECH	Promot. Immobilière et touristique	106 667	800 000 000	13,33	60 000	-	-	-	-	60 000	-	60 000
VIGEO	Conseil financier	94 000	14 362 235 EUR	3,27	8 935	-	-	-	-	8 935	-	8 935
SOGEOS	Sté d'aménagement	46 216	35 000 000	13,20	4 622	-	-	-	-	4 622	-	4 622
LA CELLULOSE DU MAROC	Pâte à papier	52 864	700 484 000	0,75	3 393	-	-	-	-	3 393	-	3 393
SMAEX	Assurances et service	22 563	50 000 000	4,51	1 690	-	-	-	-	1 690	-	1 690
FRUMAT	Agro-alimentaire	4 000	13 000 000	3,08	1 450	-	-	-	-	1 450	-	1 450
STE IMMOBILIERE SIEGE GPBM	Immobilier	12 670	19 005 000	6,67	1 267	-	-	-	-	1 267	-	1 267
STE D'AMENAGEMENT DU PARC INDUSTRIE	Sté d'aménagement	10 000	60 429 000	1,65	1 000	-	-	-	-	1 000	-	1 000
MAROCLEAR	Dépôt central	803	100 000 000	4,02	803	-	-	-	-	803	-	803
STE IPE	Edition et impression	8 013	10 000 000	8,01	801	-	-	-	-	801	-	801
CASABLANCA PATRIMOINE S.A	Développement local	5 000	31 000 000	1,61	500	-	-	-	-	500	-	500
GEOTEX	Industrie	5 000	10 000 000	5,00	500	-	-	-	-	500	-	500
SOCIETE ALLICOM MAROC	Industrie	5 000	20 000 000	2,50	500	-	-	-	-	500	-	500
DAR ADDAMANE	Organismes de garantie	1 922	75 000 000	0,64	481	-	-	-	-	481	-	481
PORNET	Service informatique	1 800	11 326 800	1,59	180	-	-	-	-	180	-	180
SINGOMAR	Agro-alimentaire	494	37 440 000	0,13	49	-	-	-	-	49	-	49
SWIFT	Sté de service	23	434 020 000 EUR	0,01	23	-	-	-	-	23	-	23
DYAR AL MADINA	Cie immobilière	640	20 000 000	0,32	9	-	-	-	-	9	-	9
RMA WATANYA	Assurances	5	1 796 170 800	0,00	2	-	-	-	-	2	-	2
RISMA	Tourisme	10	1 432 694 700	0,0010	2	-	-	-	-	2	-	2
MEDI 1 TV	Audiovisuel	59 774	199 245 600	3,00	0	-	-	-	-	0	-	0
516-9 AUTRES TITRES DE PARTICIPATION										378 371	14 488	363 882
Comptes courants d'associés												
RYAD ENNOUR		471 643	-	-	471 643	-	-	-	-	-	-	471 643
FARACHA IMMO		301 026	-	-	301 026	-	-	-	-	-	-	301 026
IT International Service ITIS		51 670	-	-	51 670	-	-	-	-	-	-	51 670
AKENZA IMMO		46 931	-	-	46 931	-	-	-	-	-	-	46 931
SUX HILL SECONDO		49 314	-	-	49 314	-	-	-	-	-	-	49 314
SAISS IMMO NEJMA		36 481	-	-	36 481	-	-	-	-	-	-	36 481
BMCE IMMOBILIER		38 000	-	-	38 000	-	-	-	-	-	-	38 000
SUX HILL PRIMERO		25 780	-	-	25 780	-	-	-	-	-	-	25 780
SUX HILL TERCIO		15 522	-	-	15 522	-	-	-	-	-	-	15 522
MARTCO		1 500	-	-	1 500	-	-	-	-	-	-	1 500
Siege G.P.B.M.		723	-	-	723	-	-	-	-	-	-	723
ALLICOM MAROC		552	-	-	552	-	-	-	-	-	-	552
HANOUTY		1 615	-	-	1 615	-	-	-	-	-	-	1 615
MOHIT IMMO		3 850	-	-	3 850	-	-	-	-	-	-	3 850
NOUACER CITY IMMO		20	-	-	20	-	-	-	-	-	-	20
514 Autres emplois assimilés										1 044 626	2 052	1 042 574
TOTAL GÉNÉRAL										11 241 552	549 870	10 691 682



RAPPORT FINANCIER

CRÉANCES SUBORDONNÉES

	Montant			Dont entreprises liées et apparentées	
	31/12/19		31/12/18	31/12/19	31/12/18
	Brut	Provisions	Net	Net	Net
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	190 532	-	190 532	193 859	190 532
Créances subordonnées à la clientèle	-	-	-	-	-
TOTAL	190 532	-	190 532	193 859	193 859

(En milliers de dirhams)

IMMOBILISATIONS DONNEES EN CREDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

Immobilitisations	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Réajustement	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions			Montant net à la fin de l'exercice
						Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions	
Immobilitisations données en crédit-bail et en location avec option d'achat	172 197	206 241	152 679	-113	225 646	13 568	34 499	-	-	-	191 147
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles	6 572	-	-	-113	6 459	-	-	-	-	-	6 459
Crédit-bail mobilier	86 933	-	-	-12 933	74 000	10 466	31 397	-	-	-	42 603
Crédit-bail mobilier en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail mobilier loué	86 933	-	-	-12 933	74 000	10 466	31 397	-	-	-	42 603
Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Crédit-bail immobilier	74 774	202 668	145 188	12 933	145 188	3 102	3 102	-	-	-	142 086
Crédit-bail immobilier en cours	74 774	57 480	145 188	12 933	0	-	-	-	-	-	0
Crédit-bail immobilier loué	-	145 188	-	-	145 188	3 102	3 102	-	-	-	142 086
Crédit-bail immobilier non loué après résiliation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	3 918	3 573	7 492	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisation données en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens mobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens immobiliers en location simple	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers courus à recevoir	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers restructurés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Loyers impayés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	172 197	206 241	152 679	-113	225 646	13 568	34 499	-	-	-	191 147

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES											
Immobilisations	Montant brut au début de l'exercice	Reclassement Brut au cours de l'exercice / Autres variations	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Provisions					Montant net à la fin de l'exercice
						Montant amortissement et/ou provision au début de l'exercice	Reclassement amortissement au cours de l'exercice / Autres variations	Dotations au titre de l'exercice	Montant amortissement sur immobilisation sortie	Cumul	
Immobilisations incorporelles	735 319	-364	315 163	98 784	951 333	502 359	-153	39 077	-	541 283	410 050
Droit au bail	97 091	-18	-	-	97 073	-	-	-	-	-	97 073
Immobilisations en recherches et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	638 228	-346	315 163	98 784	854 260	502 359	-153	39 077	-	541 283	312 977
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	9 073 898	-10 870	684 679	123 705	9 624 001	3 930 488	-5 120	231 618	3 535	4 153 451	5 470 550
Immeubles d'exploitation	1 343 952	-1 616	269 416	354	1 611 397	406 807	-850	33 115	-	439 071	1 172 326
Terrain d'exploitation	185 362	-284	53 862	-	238 940	-	-	-	-	-	238 940
Immeubles d'exploitation - Bureaux	1 158 589	-1 332	215 554	354	1 372 457	406 807	-850	33 115	-	439 071	933 386
Immeubles d'exploitation - Logements de fonctions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et matériel d'exploitation	1 865 071	-50	189 914	80 689	1 974 246	1 618 309	-27	57 402	2 463	1 673 220	301 025
Mobilier de bureau d'exploitation	509 596	-	126 915	80 591	555 920	376 495	-	18 414	2 365	392 544	163 376
Matériel de bureau d'exploitation	213 935	-50	3 179	-	217 064	187 022	-11	9 145	-	196 155	20 908
Matériel informatique	980 028	-	38 540	-	1 018 568	932 336	-16	17 881	-	950 201	68 367
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	54 397	-	20 906	-	75 303	35 725	-	8 849	-	44 574	30 729
Autres matériel d'exploitation	107 115	-	375	98	107 392	86 731	-	3 113	98	89 746	17 645
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 127 861	-5 420	73 816	-	2 196 257	1 628 385	-46	104 056	-	1 732 396	463 861
Immobilisation corporelles hors exploitation	3 737 014	-3 784	151 533	42 663	3 842 102	276 987	-4 197	37 045	1 071	308 764	3 533 338
Terrain hors exploitation	3 031 550	284	32 958	26 481	3 038 311	-	-	-	-	-	3 038 311
Immeubles hors exploitation	566 287	-4 068	108 390	16 181	654 427	168 995	-4 197	30 950	1 071	194 677	459 750
Mobilier et matériel hors exploitation	63 691	-	5 336	-	69 027	48 624	-	2 997	-	51 622	17 405
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	75 487	-	4 850	-	80 337	59 368	-	3 097	-	62 465	17 871
TOTAL	9 809 217	-11 234	999 842	222 489	10 575 335	4 432 847	-5 273	270 695	3 535	4 694 735	5 880 600

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
14/01/19	PARC CYCLES	90	90	-	9	9	
22/03/19	MOBILIER DE BUREAU	1 581	1 581	-	119	119	
04/06/19	PARC CYCLES	8	8	-	1	1	
30/06/19	TERRAINS	22 436	-	22 436	69 000	46 564	
18/07/19	MOBILIER DE BUREAU	784	784	-	59	59	
18/10/19	PLATEAUX DE BUREAU	1 577	666	911	1 200	289	
27/11/19	VILLA	18 650	406	18 244	19 000	756	
		45 126	3 535	41 591	89 387	47 797	-

(En milliers de dirhams)

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Bank Al Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
Comptes ordinaires créditeurs	-	30 877	387 808	854 223	1 272 908	851 441
Valeurs reçues en pension	12 000 048	1 347 617	-	-	13 347 665	12 501 789
Au jour le jour	-	-	-	-	-	-
A terme	12 000 048	1 347 617	-	-	13 347 665	12 501 789
Emprunts de trésorerie	-	122 000	2 997 697	2 252 527	5 372 224	4 211 147
Au jour le jour	-	67 000	38 373	554 531	659 904	590 000
Au jour le jour	-	55 000	2 959 324	1 697 996	4 712 320	3 621 147
Au jour le jour	-	58 716	1 417 104	-	1 475 820	1 772 134
A terme	9 212	399	56 024	1 074 437	1 140 072	506 730
Emprunts financiers	939	565	11 496	8 852	21 852	26 698
TOTAL	12 010 199	1 560 174	4 870 129	4 190 039	22 630 542	19 869 938

(En milliers de dirhams)

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2019	Total 31/12/2018
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	3 238 644	1 079 335	17 588 326	57 866 802	79 773 107	73 361 105
Comptes d'épargne	-	-	-	24 486 071	24 486 071	24 129 793
Dépôts à terme	1 584 239	7 185 229	1 127 891	13 461 237	23 358 596	23 482 126
Autres comptes créditeurs	2 935 683	449 204	2 266 566	719 766	6 371 219	7 308 764
Intérêts courus à payer	25 445	109 968	19 897	296 938	452 248	477 617
TOTAL	7 784 011	8 823 736	21 002 680	96 830 814	134 441 241	128 759 405

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

SITUATION DES CERTIFICATS DE DÉPOT AU 31 DÉCEMBRE 2018

Ligne	Date début	Échéance	Taux	Volume
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/03/17	29/03/20	2,80%	250 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	23/11/19	23/11/20	2,79%	134 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	18/12/17	18/12/20	3,00%	120 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/03/18	09/03/20	2,82%	200 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/03/18	29/03/20	2,75%	440 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	17/04/18	17/04/20	2,75%	185 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/12/18	28/12/20	2,90%	60 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/03/19	26/03/20	2,59%	655 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	28/03/19	28/03/21	2,76%	340 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	16/04/19	14/04/20	2,61%	255 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	16/04/19	16/04/21	2,74%	805 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	30/04/19	30/04/21	2,71%	365 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	08/05/19	06/05/20	2,59%	316 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	08/05/19	08/05/21	2,68%	15 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	29/05/19	27/05/20	2,60%	250 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	27/06/19	25/06/20	2,63%	500 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	02/08/19	31/07/20	2,60%	70 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	02/08/19	02/08/21	2,70%	160 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/19	09/03/20	2,45%	30 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/19	07/09/20	2,58%	125 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/19	09/09/21	2,68%	50 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	09/09/19	09/09/22	2,76%	225 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	10/10/19	08/10/20	2,57%	200 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/19	14/01/20	2,45%	400 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/19	13/10/20	2,57%	388 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	15/10/19	15/10/22	2,79%	765 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/19	02/06/20	2,55%	252 300,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/19	01/12/20	2,58%	244 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/19	03/12/21	2,67%	350 000,00
CD BANK OF AFRICA- BMCE GROUP	03/12/19	03/12/22	2,75%	615 000,00
TOTAL				8 764 300

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Instruments Optionnels Vendus	-37 162	-2 172
Opérations Diverses sur Titres	187 427	1 025 665
Créditeurs Divers	1 590 158	1 345 519
Sommes dues à l'État	1 232 875	1 024 003
Sommes dues aux organismes de prévoyance	45 153	54 221
Sommes diverses dues au personnel	178 784	159 063
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	12	3 674
Fournitures de biens et services	418	12 973
Divers autres créditeurs	132 916	91 585
Comptes de Régularisation	2 227 712	2 358 474
Comptes d'ajustement des opérations du hors bilan	2 578	14 893
Comptes d'écarts sur devises et titres	-	-
Résultats sur produits dérivés de couverture	-	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	290 130	303
Charges à payer et produits constatés d'avance	281 298	308 871
Autres comptes de régularisation	1 653 706	2 034 407
TOTAL	3 968 135	4 727 486

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

PROVISIONS	Encours 31/12/18	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/19
Provisions déduites de l'Actif :	6 205 240	1 001 317	1 138 204	5 876	6 062 477
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	58 616		7 000		51 616
Créances sur la clientèle	5 557 148	857 823	1 120 394	243	5 294 334
Agios réservés	27 502	95 812	10	-	123 304
Titres de placements	10 149	42 962	10 282	-133	42 962
Titres de participation et emplois assimilés	550 908	4 720		5 758	549 870
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-		-
Titres d'investissement	916	-	518	8	390
Provisions inscrites au Passif :	863 291	308 318	54 270	4	1 117 335
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	55 985	792	44 289		12 488
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	778 855	295 747	-	-	1 074 602
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	28 451	11 779	9 981	4	30 245
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	7 068 531	1 309 635	1 192 474	5 880	7 179 812

DETTES SUBORDONNÉES						
Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours	Taux	Durée	Conditions de remboursement anticipé, subordonnée et convertibilité	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (contre-valeur KMAD)
DH	150 000	1	6,95%	Perpétuel		150 000
DH	850 000	1	4,44%	Perpétuel		850 000
DH	950 000	1	3,37%	Perpétuel		950 000
DH	50 000	1	5,30%	Perpétuel		50 000
DH	160 000	1	6,18%	10 ans		160 000
DH	50 000	1	6,18%	10 ans		50 000
DH	790 000	1	3,63%	10 ans		790 000
DH	154 500	1	5,64%	10 ans		154 500
DH	845 500	1	3,51%	10 ans		845 500
DH	626 000	1	4,74%	10 ans		626 000
DH	1 374 000	1	3,46%	10 ans		1 374 000
DH	447 200	1	3,74%	10 ans		447 200
DH	78 900	1	3,74%	10 ans		78 900
DH	1 473 900	1	3,28%	10 ans		1 473 900
DH	200 000	1	7,05%	Perpétuel		200 000
DH	800 000	1	5,62%	Perpétuel		800 000
DH	400 000	1	3,29%	5 ans		400 000
						9 400 000

RAPPORT FINANCIER

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/18	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/19
ECARTS DE RÉÉVALUATION	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	12 571 143	446 300	3 457 422	16 474 866
Réserve légale	460 306	-	-	460 306
Autres réserves	7 204 419	446 300	-3 280	7 647 439
Primes d'émission, de fusion et d'apport	4 906 418	-	3 460 702	8 367 120
Capital	1 794 634	-	203 571	1 998 205
Capital appelé	1 794 634	-	203 571	1 998 205
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires - Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	37	38	-	75
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	1 343 654	-1 343 654	-	1 371 848
TOTAL	15 709 468	-897 316	3 660 993	19 844 993

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE	31/12/19	31/12/18
Engagements de financement et de garantie donnés	19 275 490	19 338 903
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	182 310	628 306
Crédits documentaires import	-	-
Acceptations ou engagements de payer	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	182 310	628 306
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	-	-
Autres engagements de financement donnés	-	-
Engagements de financement en faveur de la clientèle	6 217 752	4 828 204
Crédits documentaires import	2 538 217	1 966 305
Acceptations ou engagements de payer	766 203	482 908
Ouvertures de crédits confirmés	1 539 861	1 246 318
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Engagements irrévocables de crédit-bail	6 859	67 437
Autres engagements de financement donnés	1 366 613	1 065 235
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	2 742 845	3 587 105
Crédits documentaires export confirmés	3 942	19 098
Acceptations ou engagements de payer	3 503	3 096
Garanties de crédits données	-	-
Autres cautions, avals et garanties donnés	492 334	285 906
Engagements en souffrance	2 243 066	3 279 005
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	10 132 583	10 295 288
Garanties de crédits données	-	-
Caution et garanties en faveur de l'administration publique	6 321 773	6 313 050
Autres cautions et garanties données	3 810 810	3 982 238
Engagements en souffrance	-	-
Engagements de financement et de garantie reçus	13 300 148	17 965 237
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Ouvertures de crédits confirmés	-	-
Engagements de substitution sur émission de titres	-	-
Autres engagements de financement reçus	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	11 315 888	16 072 674
Garanties de crédits	2 285 546	2 304 661
Autres garanties reçues	9 030 342	13 768 013
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	1 984 260	1 892 563
Garanties de crédits	1 135 773	655 773
Autres garanties reçues	848 487	1 236 790

(En milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS SUR TITRES	MONTANT
Engagements donnés	170 751
Titres achetés à réméré	78 357
Autres titres à livrer	92 394
Engagements reçus	393
Titres vendus à réméré	-
Autres titres à recevoir	393

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS	Opérations de couverture		Autres opérations Succursale de Paris et TOS	
	31/12/19	31/12/18	31/12/19	31/12/18
Opérations de change à terme	26 050 310	22 776 744	-	-
Devises à recevoir	8 991 084	5 364 223	-	-
Dirhams à livrer	5 506 159	2 265 582	-	-
Devises à livrer	7 485 710	9 069 748	-	-
Dirhams à recevoir	4 067 357	6 077 191	-	-
Dont swaps financiers de devises	-	-	-	-
Engagements sur produits dérivés	2 593 504	2 747 533	-	-
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	1 512 474	1 545 629	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	162 029	5 001	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	1 081 030	1 039 875	-	-

(En milliers de dirhams)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE			
Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	10 689 746		
Autres titres	6 578 493		
Hypothèques	94 246 843		
Autres valeurs et sûretés réelles	231 586 205		
TOTAL	343 101 287		
Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	12 000 048		
Autres titres	776 934	BDT donnés en pension	
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles		Autres valeurs données en pension	
TOTAL	12 776 982		

(En milliers de dirhams)

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE						
	D < 1 mois	1 mois < D < 3 mois	3 mois < D < 1 an	1 an < D < 5 ans	D > 5 ans	Total
Actif						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 486 882	4 716 219	2 464 782	3 556 938	1 185 672	14 410 492
Créances sur la clientèle	23 473 320	8 540 028	11 678 966	37 276 516	34 913 275	115 882 105
Titres de créance	2 225 611	15 130	-	26 592	-	2 267 333
Créances subordonnées	2 678 858	93 001	4 161 479	5 965 530	2 214 280	15 113 148
Crédit-bail et assimilé	-	-	-	-	190 532	190 532
TOTAL	30 864 670	13 364 378	18 305 227	46 825 576	38 503 758	147 863 610
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	13 536 648	4 587 491	2 235 118	309 279	7 340	20 675 876
Dettes envers la clientèle	5 330 470	6 358 536	10 289 994	1 262 412	117 185	23 358 597
Titres de créance émis	-	630 000	4 264 300	3 870 000	500 000	9 264 300
Emprunts subordonnés	-	-	-	-	9 400 000	9 400 000
TOTAL	18 867 118	11 576 026	16 789 413	5 441 691	10 024 525	62 698 773

(En milliers de dirhams)

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE				
Nombre	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 5% des fonds propres		
		Crédits par décaissement	Crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire
13	34 238 786	26 887 901	2 867 186	535 674

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE		Montant
ACTIF		35 567 049
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		266 354
Créances sur les établissements de crédit et assimilés		16 906 071
Créances sur la clientèle		7 932 205
Titres de transaction et de placement et d'investissement		4 712 865
Autres actifs		142 094
Titres de participation et emplois assimilés		5 340 406
Créances subordonnées		190 532
Immobilisations données en crédit-bail et en location		73 673
Immobilisations incorporelles et corporelles		2 849
PASSIF		27 968 933
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés		20 730 221
Dépôts de la clientèle		6 623 146
Titres de créance émis		595 419
Autres passifs		20 147
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		-
Dettes subordonnées		-
HORS BILAN		-
Engagements donnés		5 434 850
Engagements reçus		1 680 054

(En milliers de dirhams)

MARGE D'INTÉRÊT	31/12/19	31/12/18
Intérêts perçus	6 740 094	6 830 615
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	761 414	702 881
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	5 467 179	5 625 747
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	511 501	501 987
Intérêts servis	2 816 319	2 840 008
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	1 279 079	993 554
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	1 282 212	1 450 090
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance émis	255 028	396 364

(En milliers de dirhams)

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE SOCIALE	31/12/19		31/12/2018	
	Créances	Provisions	Créances	Provisions
Créances pré-douteuses	583 342	63 330	446 206	49 482
Créances douteuses	2 123 458	1 057 483	1 423 937	789 843
Créances compromises	5 897 572	4 348 445	6 235 597	4 803 940
TOTAL	8 604 372	5 469 259	8 105 740	5 643 265

(En milliers de dirhams)

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ	31/12/19	31/12/18
Titres de participation	14 630	10 596
Participations dans les entreprises liées	561 465	595 686
Titres de l'activité de portefeuille	2 914	5 535
Emplois assimilés	79 074	87 395
TOTAL	658 083	699 212

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

COMMISSIONS	31/12/19	31/12/18
Commissions perçues	1 570 234	1 450 018
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	446 240	454 438
Sur opérations de change	304 758	260 197
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	45 575	43 829
Sur produits dérivés	-	-
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	23 963	24 458
Sur moyens de paiement	417 736	387 641
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	52 733	41 101
Sur autres prestations de service	279 229	238 354
Commissions versées	404 709	357 368
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	-
Sur opérations avec la clientèle	-	-
Sur opérations de change	137 641	143 362
Relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres	-	-
Sur produits dérivés	13	19
Sur opérations sur titres en gestion et en dépôt	15 278	126 154
Sur moyens de paiement	95 220	87 833
Sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Sur ventes de produits d'assurances	-	-
Sur autres prestations de service	156 557	-

(En milliers de dirhams)

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	31/12/19	31/12/18
Produits	2 160 064	1 598 741
Gains sur les titres de transaction	1 058 990	550 621
Plus-value de cession sur titres de placement	21 993	6 328
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement	10 282	5 151
Gains sur les produits dérivés	112 851	107 139
Gains sur les opérations de change	955 948	929 502
Charges	1 166 882	1 098 741
Pertes sur les titres de transaction	315 014	287 824
Moins-value de cession sur titres de placement	4 246	64 550
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement	42 962	10 306
Pertes sur les produits dérivés	243 165	167 909
Pertes sur opérations de change	561 495	568 152
Résultat	993 181	500 000

(En milliers de dirhams)

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	31/12/19	31/12/18
Charges du personnel	1 631 096	1 603 716
Impôts et taxes	117 836	105 306
Charges externes	1 626 313	1 637 136
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations corporelles et incorporelles	270 695	248 735

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

AUTRES PRODUITS ET CHARGES	31/12/19	31/12/18
Produits et charges		
Autres produits et charges bancaires	626 336	133 941
Autres produits bancaires	2 464 820	1 858 940
Autres charges bancaires	1 838 484	1 724 999
Produits et charges d'exploitation non bancaire	126 892	228 023
Produits d'exploitation non bancaire	190 578	239 596
Charges d'exploitation non bancaire	63 685	11 573
Autres charges		
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 122 518	1 119 460
Autres produits		
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 212 727	330 158

(En milliers de dirhams)

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	
I- Résultat Net Comptable	
Bénéfice net	1 371 848
Perte nette	
II- Réintégration fiscales	1 445 035
1- Courantes	163 155
Charges non déductibles	57 312
Provision pour risques généraux	105 843
2- Non courantes	640 940
Impôts sur les sociétés	640 940
III- Déductions fiscales	586 420
1- Courantes	
Dividendes	586 420
2- Non courantes	
VI- Résultat net fiscal	2 230 463
Impôts sur les sociétés	640 940
VI- Résultat net fiscal	
Reprise sur provisions pour investissements	

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	Montant
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	2 047 890
(+) Réintégrations fiscales sur opérations courantes	163 155
(-) Déductions fiscales sur opérations courantes	586 420
(=) Résultat courant théoriquement imposable	1 624 625
(-) Impôt théorique sur résultat courant	601 111
(=) Résultat courant après impôts	1 446 779
II. Indications du régime fiscal et des avantages octroyés par les codes des investissements ou par des dispositions légales spécifiques	

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

Nature	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Declarations T.V.A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A- TVA collectée	100 013	643 693	646 483	97 223
B- TVA à récupérer	53 030	441 098	442 020	52 107
Sur charges	44 815	397 820	393 447	49 189
Sur immobilisations	8 214	43 278	48 573	2 919
C- TVA due ou crédit de TVA (A-B)	46 983	202 595	204 463	45 116

(En milliers de dirhams)

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2018

Montant du capital : 1 998 204 600

Montant du capital social souscrit non appelé :-

Valeur nominale des titres : 10,00

Valeur nominale des titres : 10,00					
Nom des principaux actionnaires ou associés	Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue (%)	Pourcentage des droits de vote (%)
		Exercice précédent	Exercice actuel		
A- Actionnaires marocains					
ROYALE MAROCAINE D'ASSURANCES	83, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	53 600 192	55 964 419	28,01%	28,01%
HOLDING BENJELLOUN MEZIAN	67-69, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	-	1 111 218	0,56%	0,56%
SOCIETE FINANCIERE DU CREDIT DU MAGHREB	67-69, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	1 159 205	1 746 960	0,87%	0,87%
FINANCECOM	81-83, avenue de l'Armée Royale 20000 - Casablanca	10 453 351	11 580 100	5,80%	5,80%
CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES	100, Boulevard Abdelmoumen-20340-Casablanca	7 371 263	7 803 996	3,91%	3,91%
CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	Place Moulay El Hassan - ex Piétri -BP 408 - Rabat	15 638 328	16 556 383	8,29%	8,29%
Groupe MAMDA/MCMA	Angle Avenue Mohammed VI et rue Houmane El Fatouaki - Rabat	9 395 940	9 947 519	4,98%	4,98%
PERSONNEL BANK OF AFRICA - BMCE GROUP		2 452 440	2 258 693	1,13%	1,13%
SBVC ET DIVERS		32 363 617	33 154 821	16,59%	16,59%
TOTAL (1)		132 434 336	140 124 109	70,13%	70,13%
B- Actionnaires étrangers					
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL	4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67000 Strasbourg - France	47 029 054	48 972 796	24,51%	24,51%
CDC GROUP PLC	123, Victoria Street, Londres SW1E 6DE, Royaume-Uni	-	10 723 555	5,37%	5,37%
TOTAL (2)		47 029 054	59 696 351	29,87%	29,87%
TOTAL		179 463 390	199 820 460	100%	100%

* Y compris OPCVM DE RMA WATANYA

** Suivant confirmation CDG datée du 12/05/2014

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Décision du : 28 Mai 2019			
Report à nouveau	37	Réserves légales	-
Résultats nets en instance d'affectation	-	Dividendes	897 317
Résultats net de l'exercice	1 343 654	Autres affectations	446 374
Prélèvement sur les bénéfices	-		
Autres prélèvements	-		
TOTAL A	1 343 691	TOTAL B	1 343 691

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	31/12/19	31/12/18	31/12/17
Capitaux Propres et Assimilés	29 435 162	25 294 339	26 683 739
Opérations et Résultats de l'Exercice			-
1- Produit net bancaire	6 476 729	6 019 305	6 208 130
2- Résultat avant impôts	2 012 790	1 863 133	1 938 774
3- Impôts sur les résultats	640 940	519 477	608 137
4- Bénéfices distribués	897 317	897 317	897 317
5- Résultats non distribués	446 300	590 800	427 700
Résultat par Titre (en dirhams)			-
Résultat net par action ou part sociale	6,87	7,49	8,29
Bénéfice distribué par action ou part sociale	5	5	5
Personnel			-
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	1 631 096	1 603 716	1 611 041
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	5 099	5 328	5 370

(En milliers de dirhams)

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

I. DATATION

Date de clôture (1)	31 décembre 2019
Date d'établissement des états de synthèse (2)	
(1) justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Favorables
	. Défavorables

EFFECTIFS	31/12/19	31/12/18
Effectifs rémunérés	5 099	5 328
Effectifs utilisés	5 099	5 328
Effectifs équivalent plein temps	5 099	5 328
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	-	-
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	-	-
Cadres (équivalent plein temps)	4953	5 147
Employés (équivalent plein temps)	94	181
Dont effectifs employés à l'étranger	52	51

(En milliers de dirhams)

TITRES ET AUTRES ACTIFS GÉRÉS AVEC DÉPÔTS	Nombre de comptes		Montants	
	31/12/19	31/12/18	31/12/19	31/12/18
Titres dont l'établissement est dépositaire	38 343	37 091	227 531 051	216 069 197
Titres gérés en vertu d'un mandat de gestion		-		-
Titres d'OPCVM dont l'établissement est dépositaire	92	88	108 546 820	101 381 421
Titres d'OPCVM gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-
Autres actifs dont l'établissement est dépositaire	-	-	-	-
Autres actifs gérés en vertu d'un mandat de gestion	-	-	-	-

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

RÉSEAU	31/12/19	31/12/18
Guichets permanents	735	736
Guichets périodiques	-	-
Guichets automatiques de banque	887	883
Succursales et agences à l'étranger	41	41
Bureaux de représentation à l'étranger	5	5
		(En nombre)

COMPTES DE LA CLIENTÈLE	31/12/19	31/12/18
Comptes courants	122 624	118 211
Comptes chèques des MRE	238 666	285 455
Autres comptes chèques	1 317 982	1 274 498
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	832 251	931 516
Comptes à terme	9 016	9 606
Bons de caisse	1 549	1 563
Autres comptes de dépôts	-	-
		(En nombre)

Sont assortis de la mention Néant, pour l'exercice 2018, les états suivants :

- ▶ État des dérogations ;
- ▶ État des changements de méthodes ;
- ▶ Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garanties.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION ACTIVITÉ MAROC

ACTIF	31/12/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 332	1 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 894 899	5 219 273
. A vue	928 663	583 840
. A terme	4 966 236	4 635 433
Créances sur la clientèle	3 910 009	2 563 111
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	673 805	157 581
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 236 204	2 405 530
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 995 953	1 237 791
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 887 787	1 065 446
. Autres titres de créance	-	20 000
. Titres de propriété	108 166	152 345
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	505 802	356 423
Titres d'investissement	1 321 903	1 704 611
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1 321 903	1 704 611
Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	73 673	19 505
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 037	2 463
Immobilisations corporelles	812	1 124
TOTAL DE L'ACTIF	13 707 423	11 106 218

(En milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/19	31/12/18
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 342 536	8 912 750
. A vue	524 440	278 659
. A terme	10 818 096	8 634 091
Dépôts de la clientèle	1 646 838	1 489 600
. Comptes à vue créditeurs	1 267 308	1 164 887
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	335 204	274 211
. Autres comptes créditeurs	44 326	50 502
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	462 790	379 135
Provisions pour risques et charges	565	568
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	112 079	112 170
Capital	4 797	4 783
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	137 819	207 212
TOTAL DU PASSIF	13 707 423	11 106 218

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

HORS BILAN	31/12/19	31/12/18
ENGAGEMENTS DONNES	658 167	1 313 822
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 869	65 438
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	544 923	656 734
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	105 375	24 221
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	567 429
ENGAGEMENTS RECUS	1 620 849	1 559 081
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 082 837	686 024
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	538 012	657 065
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	215 992
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/19	31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	736 859	793 399
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	278 044	267 861
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	129 645	103 464
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	125 448	145 756
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	1 573	2 102
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	777	793
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	9 579	13 200
Autres produits bancaires	191 793	260 223
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	482 349	462 247
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	285 835	172 860
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	12 171	9 714
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 279	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	183 064	279 673
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 510	331 152
Produits d'exploitation non bancaire	-	122
Charges d'exploitation non bancaire	10	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 230	6 351
Charges de personnel	3 520	3 662
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	1 687	1 546
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	21 524	12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	44	12
Autres dotations aux provisions	21 480	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	518	562
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	518	562
RESULTAT COURANT	227 264	325 473
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	7 991	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	219 273	325 473
Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/19	31/12/18
(+) Intérêts et produits assimilés	533 136	517 081
(-) Intérêts et charges assimilées	298 006	182 574
MARGE D'INTERET	235 130	334 507
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	777	793
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	1 279	-
Résultat des opérations de crédit-bail et location	-502	793
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	10 076	13 557
(-) Commissions servies	1 551	1 359
Marge sur commissions (1)	8 525	12 198
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-17 647	20 161
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-14 934	-63 377
(+) résultat des opérations de charge	32 879	26 512
14.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés	9 693	-1 743
Résultat des opérations de marché (1)	9 991	-18 447
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 574	2 102
(-) Diverses autres charges bancaires	206	-
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 512	331 153
(+) résultat des opérations sur ommobilisation financières (2)	518	562
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	122
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	10	-
(-) Charges générales d'exploitation	6 230	6 351
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	248 790	325 486
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-44	-13
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-21 480	-
RESULTAT COURANT	227 266	325 473
RESULTAT NON COURANT	-7 991	-
(-) Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/19	31/12/18
+ Résultat net de l'exercice	137 819	207 212
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	518	562
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	138 324	207 793
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	138 324	207 793

(En milliers de dirhams)

TANGER OFFSHORE

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 332	1 917
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5 894 899	5 219 273
. A vue	928 663	583 840
. A terme	4 966 236	4 635 433
Créances sur la clientèle	3 910 009	2 563 111
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	673 805	157 581
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	3 236 204	2 405 530
. Crédits et financements participatifs immobiliers	-	-
. Autres crédits et financements participatifs	-	-
Créances acquises par affacturage	-	-
Titres de transaction et de placement	1 995 953	1 237 791
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	1 887 787	1 065 446
. Autres titres de créance	-	20 000
. Titres de propriété	108 166	152 345
. Certificats de Sukuks	-	-
Autres actifs	505 802	356 423
Titres d'investissement	1 321 903	1 704 611
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	-	-
. Autres titres de créance	1 321 903	1 704 611
. Certificats de Sukuks	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Participation dans les entreprises liées	-	-
. Autres titres de participation et emplois assimilés	-	-
. Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés	-	-
Immobilisations données en crédit-bail et en location	73 673	19 505
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	2 037	2 463
Immobilisations corporelles	812	1 124
TOTAL DE L'ACTIF	13 707 423	11 106 218

(En milliers de dirhams)

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 342 536	8 912 750
. A vue	524 440	278 659
. A terme	10 818 096	8 634 091
Dépôts de la clientèle	1 646 838	1 489 600
. Comptes à vue créditeurs	1 267 308	1 164 887
. Comptes d'épargne	-	-
. Dépôts à terme	335 204	274 211
. Autres comptes créditeurs	44 326	50 502
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	-	-
. Titres de créance négociables émis	-	-
. Emprunts obligataires émis	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	462 790	379 135
Provisions pour risques et charges	565	568
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	112 079	112 170
Capital	4 797	4 783
Actionnaires.Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	-	-
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	137 819	207 212
TOTAL DU PASSIF	13 707 423	11 106 218

(En milliers de dirhams)

RAPPORT FINANCIER

HORS BILAN	31/12/2019	31/12/2018
ENGAGEMENTS DONNES	658 167	1 313 822
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	7 869	65 438
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	544 923	656 734
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	105 375	24 221
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	567 429
ENGAGEMENTS RECUS	1 620 849	1 559 081
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	1 082 837	686 024
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	538 012	657 065
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	215 992
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

(En milliers de dirhams)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	31/12/2019	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	736 859	793 399
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	278 044	267 861
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	129 645	103 464
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	125 448	145 756
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	1 573	2 102
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	777	793
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	9 579	13 200
Autres produits bancaires	191 793	260 223
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	482 349	462 247
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	285 835	172 860
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	12 171	9 714
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-	-
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	1 279	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	183 064	279 673
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 510	331 152
Produits d'exploitation non bancaire	-	122
Charges d'exploitation non bancaire	10	-
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	6 230	6 351
Charges de personnel	3 520	3 662
Impôts et taxes	-	-
Charges externes	1 687	1 546
Autres charges générales d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	21 524	12
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Pertes sur créances irrécouvrables	44	12
Autres dotations aux provisions	21 480	-
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	518	562
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-	-
Récupérations sur créances amorties	-	-
Autres reprises de provisions	518	562
RESULTAT COURANT	227 264	325 473
Produits non courants	-	-
Charges non courantes	7 991	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	219 273	325 473
Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

(En milliers de dirhams)

TANGER OFFSHORE

RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION	31/12/2019	31/12/2018
(+) Intérêts et produits assimilés	533 136	517 081
(-) Intérêts et charges assimilées	298 006	182 574
MARGE D'INTERET	235 130	334 507
(+) Produits sur financements participatifs	-	-
(-) Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et location	777	793
(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et location	1 279	-
Résultat des opérations de crédit-bail et location	-502	793
(+) Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
(-) Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara (1)	-	-
(+) Commissions perçues	10 076	13 557
(-) Commissions servies	1 551	1 359
Marge sur commissions (1)	8 525	12 198
(+) résultat des opérations sur titres de transaction	-17 647	20 161
(+) résultat des opérations sur titres de placement	-14 934	-63 377
(+) résultat des opérations de charge	32 879	26 512
14. (+) Résultat des opérations sur produits dérivés	9 693	-1 743
Résultat des opérations de marché (1)	9 991	-18 447
(+/-) Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
(+) Divers autres produits bancaires	1 574	2 102
(-) Diverses autres charges bancaires	206	-
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPÔTS D'INVESTISSEMENT	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	254 510	331 152
(+) résultat des opérations sur ommobilisation financières (2)	518	562
(+) Autres produits d'exploitation non bancaire	-	122
(-) Autres charges d'exploitation non bancaire	10	-
(-) Charges générales d'exploitation	6 230	6 351
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	248 790	325 486
(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagement par signatures en souf-france	-44	-13
(+) autres dotations nettes de reprises aux provisions	-21 480	-
RESULTAT COURANT	227 266	325 473
RESULTAT NON COURANT	-7 991	-
(-) Impôts sur les résultats	81 456	118 261
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	137 819	207 212

(En milliers de dirhams)

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2019	31/12/2018
+ Résultat net de l'exercice	137 819	207 212
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	1 023	1 143
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	-	-
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	518	562
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ Capacité d'autofinancement	138 324	207 793
- Bénéfices distribués	-	-
+ Autofinancement	138 324	207 793

(En milliers de dirhams)

BANK OF AFRICA

BP 20 039 Casa Principale
Tél : 05 22 20 04 92 / 96
Fax : 05 22 20 05 12
Capital : 1 998 204 600 dirhams
Swift : bmce ma mc
Télex : 21.931 - 24.004
Registre de Commerce : casa 27.129
CCP : Rabat 1030
CNSS : 10.2808.5
Numéro Identification Fiscale : 01085112
Patente : 35502790

Gouvernance et Développement Groupe - Communication Financière

Tél : 05 22 49 80 03 / 05 22 46 28 06
Fax : 05 22 26 49 65
E-mail : relationsinvestisseurs@bankofafrica.ma

PORTAIL BANK OF AFRICA

www.bankofafrica.ma
www.ir-bankofafrica.ma
www.notremondeestcapital.com

SITE DU COMMERCE INTERNATIONAL

www.bmcetrade.com

PORTAIL BMCE CAPITAL

www.bmcecapital.com

BANK OF AFRICA

BMCE GROUP



2019

RAPPORT
ANNUEL
INTEGRE